



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

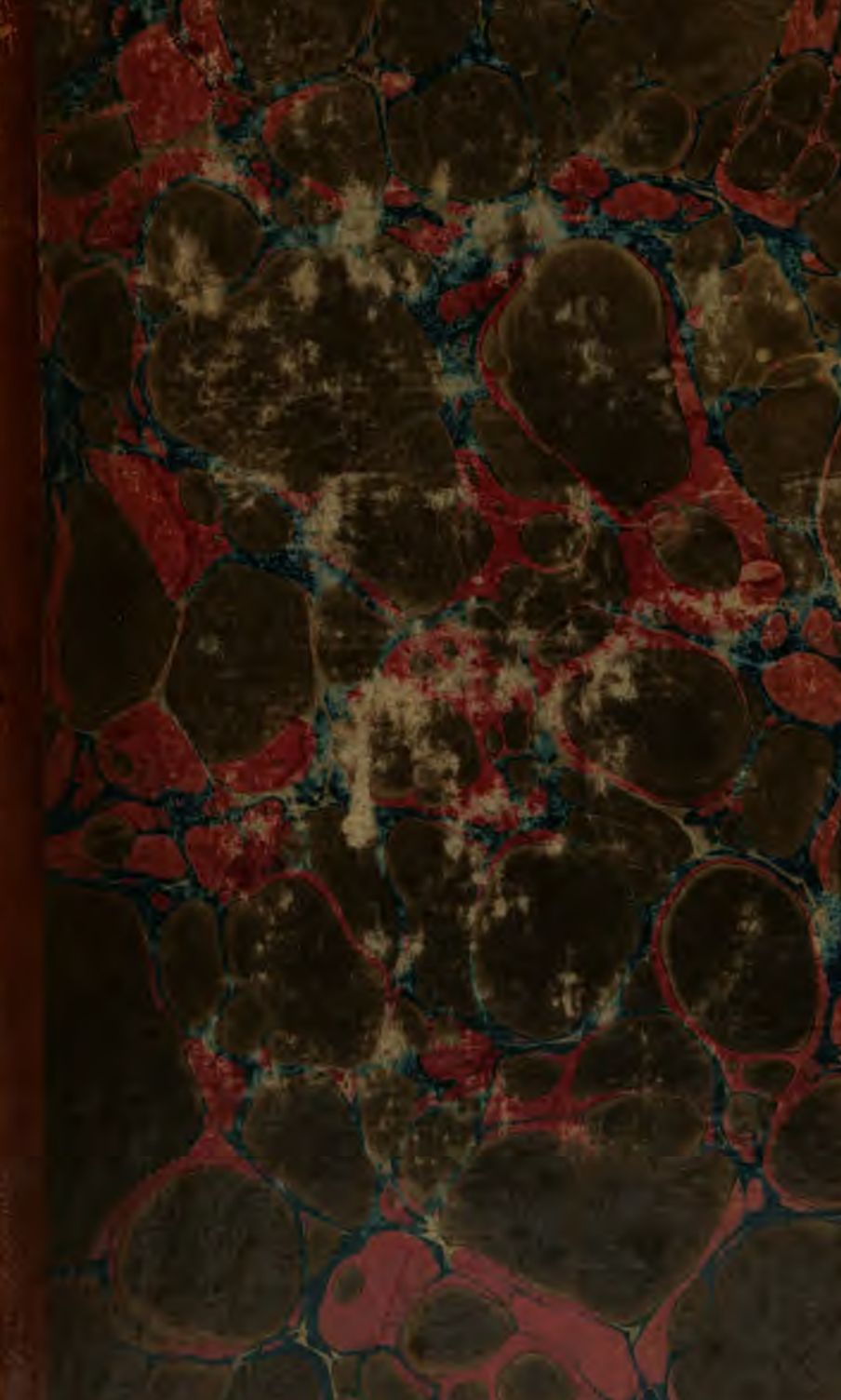
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. III B. 4295



LANGUAGES FACULTY LIBRARY
INSTITUTION

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. III B. 4295



LANGUAGES FACULTY LIBRA
INSTITUTION



OEUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME SEIZIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AÎNÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

OEUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU

CITOYEN DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION
ORNÉE DE VINGT GRAVURES.

TOME SEIZIÈME.

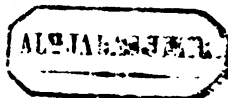


A PARIS

CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, n° 8;

ET LEFEVRE, RUE DE L'ÉPERON, n° 6.

M D CCC XVII.



MODERN LANGUAGES
FACULTY LIBRARY
OXFORD.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 6 MAY 1988
OF OXFORD
LIBRARY

CORRESPONDANCE.



CORRESPONDANCE.

A SON PÈRE.

MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE,

Souffrez que je vous demande pardon de la longueur de mon silence. Je sens bien que rien ne peut raisonnablement le justifier, et je n'ai recours qu'à votre bonté pour me relever de ma faute. On les pardonne ces sortes de fautes, quand elles ne viennent ni d'oubli ni de manque de respect, et je crois que vous me rendez bien assez de justice pour être persuadé que la mienne est de ce nombre : voyez à votre tour, mon cher père, si vous n'avez point de reproche à vous faire. Je ne dis pas par rapport à moi, mais à l'égard de madame de Warens, qui a pris la peine de vous écrire d'une manière à vous ôter toute matière d'excuse, pour avoir manqué à lui répondre. Faisons abstraction, mon très cher père, de tout ce qu'il y a de dur et d'offensant pour moi dans le silence que vous avez gardé dans cette conjoncture ; mais considérez comment madame de Warens doit juger de votre procédé. N'est-il pas bien surprenant, bien bizarre ! Pardonnez-moi ce terme. Depuis six mois, que vous ai-je demandé autre chose que de marquer un peu de sensibilité à madame de Warens pour

tant de graces, de bienfaits, dont sa bonté m'ac-
cable continuellement? Qu'avez-vous fait? Au
lieu de cela, vous avez négligé, auprès d'elle,
jusqu'aux premiers devoirs de politesse et de
bienséance. Le faisiez-vous donc uniquement
pour m'affliger? Vous vous êtes en cela fait un
tort infini; vous aviez affaire à une dame aimable
par mille endroits, et respectable par mille
vertus; joint à ce qu'elle n'est ni d'un rang ni
d'une passe à mépriser; et j'ai toujours vu que,
toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire aux
plus grands seigneurs de la cour, et même au
roi, ses lettres ont été répondues avec la dernière
exactitude. De quelles raisons pouvez-vous donc
autoriser votre silence? Rien n'est plus éloigné
de votre goût que la prude bigoterie; vous mé-
prisez souverainement, et avec grande raison,
ce tas de fanatiques et de pédants chez qui un
faux zèle de religion étouffe tous sentiments
d'honneur et d'équité, et qui placent honnête-
ment avec les Cartouchiens tous ceux qui ont eu
le malheur de n'être pas de leur sentiment dans
la manière de servir Dieu.

Pardon, mon cher père, si ma vivacité m'em-
porte un peu trop; c'est mon devoir, d'un côté,
qui me fait excéder d'autre part les bornes de
mon devoir; mon zèle ne se démentira jamais
pour toutes les personnes à qui je dois de l'atta-
chement et du respect, et vous devez tirer de là
une conclusion bien naturelle sur mes sentiments
à votre égard.

Je suis très impatient, mon cher père, d'apprendre l'état de votre santé et de celle de ma chère mère. Pour la mienne, je ne sais s'il vaut la peine de vous dire que je suis tombé, depuis le commencement de l'année, dans une langueur extraordinaire; ma poitrine est affectée, et il y a apparence que cela dégénérera bientôt en phthisie: ce sont les soins et les bontés de madame de Warens qui me soutiennent et qui peuvent prolonger mes jours; j'ai tout à espérer de sa charité et de sa compassion, et bien m'en prend.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

A Besançon, le 29 juin 1732.

MADAME,

J'ai l'honneur de vous écrire dès le lendemain de mon arrivée à Besançon: j'y ai trouvé bien des nouvelles auxquelles je ne m'étois pas attendu, et qui m'ont fait plaisir en quelque façon. Je suis allé ce matin faire ma révérence à M. l'abbé Blanchard, qui nous a donné à dîner, à M. le comte de Saint-Rieux et à moi. Il m'a dit qu'il partiroit dans un mois pour Paris, où il va remplir le quartier de M. Campra qui est malade; et, comme il est fort âgé, M. Blanchard se flatte de lui succéder en la charge d'intendant, premier maître de quartier de la musique de la chambre du roi, et conseiller de sa majesté en ses conseils; il m'a donné sa parole d'honneur qu'au cas que ce projet lui réussisse il me procurera un appointment dans la chapelle, ou

dans la chambre du roi, au bout du terme de deux ans le plus tard. Ce sont là des postes brillants et lucratifs, qu'on ne peut assez ménager : aussi l'ai-je très fort remercié, avec assurance que je n'épargnerai rien pour m'avancer de plus en plus dans la composition, pour laquelle il m'a trouvé un talent merveilleux. Je lui rends à souper ce soir, avec deux ou trois officiers du régiment du Roi, avec qui j'ai fait connoissance au concert. M. l'abbé Blanchard m'a prié d'y chanter un récit de basse-taille, que ces messieurs ont eu la complaisance d'applaudir ; aussi bien qu'un duo de Pyrame et Thisbé, que j'ai chanté avec M. Duroncel, fameux haute-contre de l'ancien opéra de Lyon : c'est beaucoup faire pour un lendemain d'arrivée.

J'ai donc résolu de retourner dans quelques jours à Chambéry, où je m'amuserai à enseigner pendant le terme de deux années, ce qui m'aidera toujours à me fortifier, ne voulant pas m'arrêter ici, ni y passer pour un simple musicien, ce qui me feroit quelque jour un tort considérable. Ayez la bonté de m'écrire, madame, si j'y serai reçu avec plaisir, et si l'on m'y donnera des écoliers ; je me suis fourni de quantité de papiers et de pièces nouvelles d'un goût charmant, et qui sûrement ne sont pas connus à Chambéry ; mais je vous avoue que je ne me soucie guère de partir que je ne sache au vrai si l'on se réjouira de m'avoir : j'ai trop de délicatesse pour y aller autrement. Ce seroit un trésor, et en même temps

• un miracle, de voir un musicien en Savoie; je n'ose, ni ne puis me flatter d'être de ce nombre; mais, en ce cas, je me vante toujours de produire en autrui ce que je ne suis pas moi-même. D'ailleurs, tous ceux qui se serviront de mes principes auront lieu de s'en louer, et vous en particulier, madame, si vous voulez bien encore prendre la peine de les pratiquer quelquefois. Faites-moi l'honneur de me répondre par le premier ordinaire; et au cas que vous voyiez qu'il n'y ait pas de débouché pour moi à Chambéry, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me le marquer; et, comme il me reste encore deux partis à choisir, je prendrai la liberté de consulter le secours de vos sages avis sur l'option d'aller à Paris en droiture avec M. l'abbé Blanchard, ou à Soleure auprès de M. l'ambassadeur. Cependant, comme ce sont là de ces coups de partie qu'il n'est pas bon de précipiter, je serai bien aise de ne rien presser encore.

Tout bien examiné, je ne me repens point d'avoir fait ce petit voyage, qui pourra dans la suite m'être d'une grande utilité. J'attends, madame, avec soumission, l'honneur de vos ordres, et suis avec une respectueuse considération.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

A Cluses, le 31 août 1733.

MADAME,

L'on dit bien vrai que, brebis galeuse, le loup la mange. J'étois à Genève, gai comme un pin-

son , pensant terminer quelque chose avec mon père , et , d'ici , avoir maintes occasions de vous assurer de mes profonds respects ; mais , madame , l'imagination court bien vite , tandis que la réalité ne la suit pas toujours. Mon père n'est point venu , et m'a écrit , comme le dit le révérend père , une lettre de vrai Gascon ; et qui pis est , c'est que c'est bien moi qu'il gasconne ; vous en verrez l'original dans peu ; ainsi rien de fait ni à faire pour le présent , suivant toutes les apparences ; l'autre cas est , que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire aussitôt que je l'aurois voulu , manque d'occasions qui sont bien claires dans ce pays-ci , et seulement une fois la semaine.

Si je voulois , madame , vous marquer en détail toutes les honnêtetés que j'ai reçues du révérend père , et que j'en reçois actuellement tous les jours , j'aurois pour long-temps à dire ; ce qui , rangé sur le papier par une main aussi mauvaise que la mienne , ennuie quelquefois le bienveillant lecteur. Mais , madame , j'espère me bien dédommager de ce silence gênant la première fois que j'aurai l'honneur de vous faire la révérence.

Tout cela est parfaitement bien jusques ici ; mais sa révérence , ne vous en déplaît , me retient ici un peu plus long-temps qu'il ne faudroit , par une espèce de force , un peu de sa part , un peu de la mienne : de sa part , par les manières obligeantes et les caresses avec lesquelles il a la

bonté de m'arrêter; et de la mienne, parceque j'ai de la peine à me détacher d'une personne qui me témoigne tant de bontés. Enfin, madame, je suis ici le mieux du monde; et le révérend père m'a dit résolument qu'il ne prétend que je m'en aille que quand il lui plaira, et que je serai bien et dûment lactifié.

Je fais, madame, bien des vœux pour la conservation de votre santé. Dieu veuille vous la rendre aussi bonne que je le souhaite et que je l'en prie! J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Le frère Montant (qui n'a pas le temps de vous écrire, parceque le courrier est pressé de partir) dit comme ça qu'il vous prie de croire qu'il est toujours votre très humble serviteur.

A SON PÈRE.

Du 26 juin 1735.

MON CHER PÈRE,

Plus les fautes sont courtes et plus elles sont pardonnables. Si cet axiome a lieu, jamais homme ne fut plus digne de pardon que moi; il est vrai que je suis entièrement redevable aux bontés de madame de Warens de mon retour au bon sens et à la raison; c'est encore sa sagesse et sa générosité qui m'ont ramené de cet égarement-ci: j'espère que, par ce nouveau bienfait, l'augmentation de ma reconnoissance, et mon attachement respectueux pour cette dame, lui seront de forts garants de la sagesse de ma conduite à

l'avenir; je vous prie, mon cher père, de vouloir bien y compter aussi; et, quoique je comprenne bien que vous n'avez pas lieu de faire grand fond sur la solidité de mes réflexions après ma nouvelle démarche, il est juste pourtant que vous sachiez que je n'avois point pris mon parti si étourdiment que je n'eusse eu soin d'observer quelques unes des bienséances nécessaires en pareilles occasions. J'écrivis à madame de Warens dès le jour de mon départ, pour prévenir toute inquiétude de sa part; je réitérai peu de jours après; j'étois aussi dans les dispositions de vous écrire, mais mon voyage a été de courte durée, et j'aime mieux, pour mon honneur et pour mon avantage, que ma lettre soit datée d'ici que de nulle part ailleurs.

Je vous fais mes sincères remerciements, mon cher père, de l'intérêt que vous paroissez prendre encore à moi; j'ai été infiniment sensible à la manière tendre dont vous vous êtes exprimé sur mon compte dans la lettre que vous avez écrite à madame de Warens: il est certain que, si tous les sentiments les plus vifs d'attachement et de respect d'un fils peuvent mériter quelque retour de la part d'un père, vous m'avez toujours été redevable à cet égard.

Madame de Warens vous fait bien des compliments, et vous remercie de la peine que vous avez prise de lui répondre: il est vrai, mon cher père, que cela ne vous est pas ordinaire. Je ne devrois pas être obligé de vous supplier de ne

donner plus lieu à cette dame de vous faire de pareils remerciements dans le sens de celui-ci ; j'ai vu que , toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire au roi et aux plus grands seigneurs de la cour, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. S'il est vrai que vous m'aimiez, et que vous ayez toujours pour le vrai mérite l'estime et l'attention qui lui sont dues, il est de votre devoir, si j'ose parler ainsi, de ne vous pas laisser prévenir.

Je suis inquiet sur l'état de ma chère mère ; j'ai lieu de juger par votre lettre que sa santé se trouve altérée : je vous prie de lui en témoigner ma sensibilité. Dieu veuille prendre soin de la vôtre , et la conserver pour ma satisfaction longtemps au-delà de ma propre vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A SON PÈRE.

MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE ,

Dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 5 du courant, vous m'exhortez à vous communiquer mes vues au sujet d'un établissement. Je vous prie de m'excuser si j'ai tardé de vous répondre ; la matière est importante, il m'a fallu quelques jours pour faire mes réflexions, et pour les rédiger clairement, afin de vous en faire part.

Je conviens avec vous, mon très cher père, de la nécessité de faire de bonne heure le choix

d'un établissement , et de s'occuper à suivre utilement ce choix ; j'avois déjà compris cela , mais je me suis toujours vu jusqu'ici hors de la supposition , absolument nécessaire en pareil cas , et sans laquelle l'homme ne peut agir , qui est la possibilité.

Supposons , par exemple , que mon génie eût tourné naturellement du côté de l'étude , soit pour l'église , soit pour le barreau , il est clair qu'il m'eût fallu des secours d'argent , soit pour ma nourriture , soit pour mon habillement , soit encore pour fournir aux frais de l'étude. Mettons le cas aussi que le commerce eût été mon but , outre mon entretien il eût fallu payer un apprentissage , et enfin trouver un fonds convenable pour m'établir honnêtement : les frais n'eussent pas été beaucoup moindres pour le choix d'un métier ; il est vrai que je savois déjà quelque chose de celui de graveur ; mais , outre qu'il n'a jamais été de mon goût , il est certain que je n'en savois pas à beaucoup près assez pour pouvoir me soutenir , et qu'aucun maître ne m'eût reçu sans payer les frais d'un assujettissement.

Voilà , suivant mon sentiment , les cas de tous les différents établissements dont je pouvois raisonnablement faire choix : je vous laisse juger à vous-même , mon cher père , s'il a dépendu de moi d'en remplir les conditions.

Ce que je viens de dire ne peut regarder que le passé. A l'âge où je suis , il est trop tard pour penser à tout cela ; et telle est ma misérable

condition que, quand j'aurois pu prendre un parti solide, tous les secours nécessaires m'ont manqué; et, quand j'ai lieu d'espérer de me voir quelque avance, le temps de l'enfance, ce temps précieux d'apprendre, se trouve écoulé sans retour.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendrait de faire dans la situation où je me trouve : en premier lieu je puis pratiquer la musique, que je sais assez passablement pour cela : secondement, un peu de talent que j'ai pour l'écriture (je parle du style) pourroit m'aider à trouver un emploi de secrétaire chez quelque grand seigneur; enfin je pourrois, dans quelques années, et avec un peu plus d'expérience, servir de gouverneur à des jeunes gens de qualité.

Quant au premier article, je me suis toujours assez applaudi du bonheur que j'ai eu de faire quelque progrès dans la musique, pour laquelle on me flatte d'un goût assez délicat; et voici, mon cher père, comme j'ai raisonné.

La musique est un art de peu de difficulté dans la pratique, c'est-à-dire par tout pays on trouve facilement à l'exercer; les hommes sont faits de manière qu'ils préfèrent assez souvent l'agréable à l'utile; il faut les prendre par leurs foibles, et en profiter, quand on le peut faire sans injustice: or qu'y a-t-il de plus juste que de tirer une rétribution honnête de son travail? La musique est donc de tous les talents que je puis avoir, non pas peut-être à la vérité celui

qui me fait le plus d'honneur , mais au moins le plus sûr quant à la facilité ; car vous conviendrez qu'on ne s'ouvre pas toujours aisément l'entrée des maisons considérables ; pendant qu'on cherche et qu'on se donne des mouvements , il faut vivre , et la musique peut toujours servir d'expectative.

Voilà la manière dont j'ai considéré que la musique pourroit m'être utile : voici pour le second article , qui regarde le poste de secrétaire.

Comme je me suis déjà trouvé dans le cas , je connois à-peu-près les divers talents qui sont nécessaires dans cet emploi ; un style clair et bien intelligible , beaucoup d'exactitude et de fidélité , de la prudence à manier les affaires qui peuvent être de notre ressort ; et , par-dessus tout , un secret inviolable : avec ces qualités on peut faire un bon secrétaire. Je puis me flatter d'en posséder quelques unes ; je travaille chaque jour à l'acquisition des autres , et je n'épargnerai rien pour y réussir.

Enfin , quant au poste de gouverneur d'un jeune seigneur , je vous avoue naturellement que c'est l'état pour lequel je me sens un peu de prédilection : vous allez d'abord être surpris ; différez , s'il vous plaît , un instant de décider.

Il ne faut pas que vous pensiez , mon cher père , que je me sois adonné si parfaitement à la musique que j'aie négligé toute autre espèce de travail ; la bonté qu'a eue madame de Warens de

m'accorder chez elle un asile m'a procuré l'avantage de pouvoir employer mon temps utilement , et c'est ce que j'ai fait avec assez de soin jusqu'ici.

D'abord, je me suis fait un système d'étude que j'ai divisé en deux chefs principaux : le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit , et l'orner de connoissances utiles et agréables ; l'autre renferme les moyens de former le cœur à la sagesse et à la vertu. Madame de Warrens a la bonté de me fournir des livres , et j'ai tâché de faire le plus de progrès qu'il étoit possible , et de diviser mon temps de manière que rien n'en restât inutile.

De plus, tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite, je chéris les bonnes mœurs, et je ne crois pas que personne ait rien à me reprocher de considérable contre leur pureté ; j'ai de la religion ; et je crains Dieu ; d'ailleurs, sujet à d'extrêmes foiblesses , et rempli de défauts plus qu'aucun autre homme au monde , je sens combien il y a de vices à corriger chez moi. Mais enfin les jeunes gens seroient heureux s'ils tomboient toujours entre les mains de personnes qui eussent autant que moi de haine pour le vice , et d'amour pour la vertu.

Ainsi, pour ce qui regarde les sciences et les belles-lettres, je crois en savoir autant qu'il en faut pour l'instruction d'un gentilhomme, outre que ce n'est point précisément l'office d'un gouverneur de donner les leçons, mais seule-

ment d'avoir attention qu'elles se prennent avec fruit; et effectivement il est nécessaire qu'il sache sur toutes les matières plus que son élève ne doit apprendre.

Je n'ai rien à répondre à l'objection qu'on me peut faire sur l'irrégularité de ma conduite passée; comme elle n'est pas excusable, je ne prétends pas l'excuser : aussi, mon cher père, je vous ai dit d'abord que ce ne seroit que dans quelques années et avec plus d'expérience que j'oserois entreprendre de me charger de la conduite de quelqu'un. C'est que j'ai dessein de me corriger entièrement, et que j'espère d'y réussir.

Sur tout ce que je viens de dire, vous pourrez encore m'opposer que ce ne sont point des établissemens solides, principalement quant aux premier et troisième articles; là-dessus je vous prie de considérer que je ne vous les propose point comme tels, mais seulement comme les uniques ressources où je puisse recourir dans la situation où je me trouve, en cas que les secours présents vinssent à me manquer; mais il est temps de vous développer mes véritables idées et d'en venir à la conclusion.

Vous n'ignorez pas, mon cher père, les obligations infinies que j'ai à madame de Warens; c'est sa charité qui m'a tiré plusieurs fois de la misère, et qui s'est constamment attachée depuis huit ans à pourvoir à tous mes besoins, et même bien au-delà du nécessaire. La bonté

qu'elle a eue de me retirer dans sa maison, de me fournir des livres, de me payer des maîtres, et, par-dessus tout, ses excellentes instructions et son exemple édifiant, m'ont procuré les moyens d'une heureuse éducation, et de tourner au bien mes mœurs alors encore indéçises. Il n'est pas besoin que je relève ici la grandeur de tous ces bienfaits; la simple exposition que j'en fais à vos yeux suffit pour vous en faire sentir tout le prix au premier coup-d'œil : jugez, mon cher père, de tout ce qui doit se passer dans un cœur bien fait, en reconnoissance de tout cela; la mienne est sans bornes; voyez jusqu'où s'étend mon bonheur, je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux.

J'ai donc dessein de supplier madame de Warrens de vouloir bien agréer que je passe le reste de mes jours auprès d'elle, et que je lui rende jusqu'à la fin de ma vie tous les services qui seront en mon pouvoir; je veux lui faire goûter autant qu'il dépendra de moi par mon attachement à elle et par la sagesse et la régularité de ma conduite, les fruits des soins et des peines qu'elle s'est donnés pour moi: ce n'est point une manière frivole de lui témoigner ma reconnoissance; cette sage et aimable dame a des sentiments assez beaux pour trouver de quoi se payer de ses bienfaits par ses bienfaits mêmes, et par l'hommage continuel d'un cœur plein de zèle, d'estime, d'attachement, et de respect pour elle.

J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous approuverez ma résolution et que vous la seconderez de tout votre pouvoir. Par-là, toutes difficultés sont levées; l'établissement est tout fait, et assurément le plus solide et le plus heureux qui puisse être au monde, puisque, outre les avantages qui en résultent en ma faveur, il est fondé de part et d'autre sur la bonté du cœur et sur la vertu.

Au reste, je ne prétends pas trouver par-là un prétexte honnête de vivre dans la fainéantise et dans l'oisiveté : il est vrai que le vide de mes occupations journalières est grand; mais je l'ai entièrement consacré à l'étude, et madame de Warens pourra me rendre la justice que j'ai suivie assez régulièrement ce plan : jusqu'à présent elle ne s'est plainte que de l'excès. Il n'est pas à craindre que mon goût change; l'étude a un charme qui fait que quand on l'a une fois goûtée on ne peut plus s'en détacher, et d'autre part l'objet en est si beau qu'il n'y a personne qui puisse blâmer ceux qui sont assez heureux pour y trouver du goût et pour s'en occuper.

Voilà, mon cher père, l'exposition de mes vues : je vous supplie très humblement d'y donner votre approbation, d'écrire à madame de Warens, et de vous employer auprès d'elle pour les faire réussir; j'ai lieu d'espérer que vos démarches ne seront pas infructueuses, et qu'elles tourneront à notre commune satisfaction.

Je suis, etc.

A SON PÈRE.

MON CHER PÈRE,

Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, j'ose encore recourir à vous, comme au meilleur de tous les pères; et quels que soient les justes sujets de haine que vous devez avoir contre moi, le titre de fils malheureux et repentant les efface dans votre cœur, et la douleur vive et sincère que je ressens d'avoir si mal usé de votre tendresse paternelle me remet dans les droits que le sang me donne auprès de vous : vous êtes toujours mon cher père, et quand je ne ressentirois que le seul poids de mes fautes, je suis assez puni dès que je suis criminel. Mais hélas ! il est bien encore d'autres motifs qui feroient changer votre colère en une compassion légitime, si vous en étiez pleinement instruit. Les infortunes qui m'accablent depuis longtemps n'expiant que trop les fautes dont je me sens coupable, et, s'il est vrai qu'elles sont énormes, la pénitence les surpasse encore. Triste sort que celui d'avoir le cœur plein d'amertume, et de n'oser même exhaler sa douleur par quelques soupirs ! Triste sort d'être abandonné d'un père dont on auroit pu faire les délices et la consolation ! mais plus triste sort de se voir forcé d'être à jamais ingrat et malheureux en même temps, et d'être obligé de traîner par toute la terre sa

misère et ses remords ! Vos yeux se chargeroient de larmes, si vous connoissiez à fond ma véritable situation ; l'indignation feroit bientôt place à la pitié, et vous ne pourriez vous empêcher de ressentir quelque peine des malheurs dont je me vois accablé. Je n'aurois osé me donner la liberté de vous écrire si je n'y avois été forcé par une nécessité indispensable. J'ai long-temps balancé, dans la crainte de vous offenser encore davantage ; mais enfin j'ai cru que, dans la triste situation où je me trouve, j'aurois été doublement coupable si je n'avois fait tous mes efforts pour obtenir de vous des secours qui me sont absolument nécessaires. Quoique j'aie à craindre un refus, je ne m'en flatte pas moins de quelque espérance ; je n'ai point oublié que vous êtes bon père, et je sais que vous êtes assez généreux pour faire du bien aux malheureux indépendamment des lois du sang et de la nature, qui ne s'effacent jamais dans les grandes ames. Enfin, mon cher père, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchâtel, dans une misère à laquelle mon imprudence a donné lieu. Comme je n'avois d'autre talent que la musique, qui pût me tirer d'affaire, je crus que je ferois bien de le mettre en usage si je le pouvois ; et, voyant bien que je n'en savois pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois ; d'où, étant venu à Neuchâtel, je me vis dans peu de temps, par des gains assez considérables joints à une con-

duite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avois à Lausanne; mais étant sorti d'ici inconsidérément, après une longue suite d'aventures que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche, si vous voulez bien le permettre, je suis revenu; mais le chagrin que je puis dire sans vanité que mes écolières concurent de mon départ a bien été payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer; de façon que, privé des secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes, qui m'empêchent d'en sortir avec honneur et qui m'obligent de recourir à vous.

Que ferois-je, si vous me refusiez? de quelle confusion ne serois-je pas couvert? Faudra-t-il, après avoir si long-temps vécu sans reproche malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité? Non, mon cher père, j'en suis sûr, vous ne le permettrez pas. Ne craignez pas que je vous fasse jamais une semblable prière; je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive incessamment, vivre sans le secours d'autrui; je sens combien il pèse d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même; je ne ramperai plus; ce métier est indigne de moi: si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant: mes souhaits vont être accomplis, et j'espère que je vais bientôt jouir d'un

sort doux et tranquille, sans dépendre que de moi-même, et d'un père dont je veux toujours respecter et suivre les ordres.

Pour me voir en cet état, il ne me manque que d'être hors d'ici où je me suis témérairement engagé; j'attends ce dernier bienfait de votre main avec une entière confiance.

Honorez-moi, mon cher père, d'une réponse de votre main; ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie de Genève: accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caractères; faites-moi la grace de vous hâter, car je suis dans une crise très pressante. Mon adresse est ici jointe; vous devinerez aisément les raisons qui m'ont fait prendre un nom supposé; votre prudente discrétion ne vous permettra pas de rendre publique cette lettre, ni de la montrer à personne qu'à ma chère mère, que j'assure de mes très humbles respects, et que je supplie, les larmes aux yeux, de vouloir bien me pardonner mes fautes et me rendre sa chère tendresse. Pour vous, mon cher père, je n'aurai jamais de repos que je n'aie mérité le retour de la vôtre, et je me flatte que ce jour viendra encore où vous vous ferez un vrai plaisir de m'avouer pour,

Mon cher père,

Votre très humble et très obéissant
serviteur et fils.

A SA TANTE.

J'ai reçu avant-hier la visite de mademoiselle F..... F..... dont le triste sort me surprend d'autant plus, que je n'avois rien su jusqu'ici de tout ce qui la regardoit. Quoique je n'aie appris son histoire que de sa bouche, je ne doute pas, ma chère tante, que sa mauvaise conduite ne l'ait plongée dans l'état déplorable où elle se trouve. Cependant il convient d'empêcher, si l'on le peut, qu'elle n'achève de déshonorer sa famille et son nom ; et c'est un soin qui vous regarde aussi en qualité de belle-mère. J'ai écrit à M. Jean F..... son frère, pour l'engager à venir ici, et tâcher de la retirer des horreurs où la misère ne manquera pas de la jeter. Je crois, ma chère tante, que vous ferez bien, et conformément aux sentiments que la charité, l'honneur et la religion doivent vous inspirer, de joindre vos sollicitations aux miennes, et même, sans vouloir m'aviser de vous donner des leçons, je vous prie de le faire pour l'amour de moi ; je crois que Dieu ne peut manquer de jeter un œil de faveur et de bonté sur de pareilles actions. Pour moi, dans l'état où je suis moi-même, je n'ai pu rien faire que la soutenir par les consolations et les conseils d'un honnête homme, et je l'ai présentée à madame de Warens, qui s'est intéressée pour elle à ma considération, et qui a approuvé que je vous en écrivisse.

J'ai appris avec un vrai regret la mort de mon

oncle Bernard. Dieu veuille lui donner dans l'autre monde le bien qu'il n'a pu trouver en celui-ci, et lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles. Je vous prie d'en faire mes condoléances à ma tante Bernard, à qui j'en écrirais volontiers; mais en vérité je suis pardonnable dans l'abattement et la langueur où je suis de ne pas remplir tous mes devoirs. S'il lui reste quelques manuscrits de feu mon oncle Bernard qu'elle ne se soucie pas de conserver, elle peut me les envoyer ou me les garder; je tâcherai de trouver de quoi les payer ce qu'ils vaudront. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mon pauvre père; j'en suis dans une véritable peine: il y a long-temps qu'il ne m'a écrit; je vous prie de l'assurer dans l'occasion que le plus grand de mes regrets est de n'avoir pu jouir d'une santé qui m'eût permis de mettre à profit le peu de talents que je puis avoir; assurément il auroit connu que je suis un bon et tendre fils. Dieu m'est témoin que je le dis du fond du cœur. Je suis redevable à madame de Warens d'avoir toujours cultivé en moi avec soin les sentiments d'attachement et de respect qu'elle m'a toujours trouvés pour mon père, et pour toute ma vie. Je serois bien aise que vous eussiez pour cette dame les sentiments dus à ses hautes vertus et à son caractère excellent, et que vous lui sussiez quelque gré d'avoir été dans tous les temps ma bienfaitrice et ma mère.

Je vous prie aussi, ma chère tante, de vouloir

assurer de mes respects et de mon sincère attachement ma tante Gonceru, quand vous serez à portée de la voir; mes salutations aussi à mon oncle David, Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles, et de m'instruire de l'état de votre santé et du succès de vos démarches auprès de M. F.....

A MADEMOISELLE

Je suis très sensible à la bonté que veut bien avoir madame de Warens de se ressouvenir encore de moi. Cette nouvelle m'a donné une consolation que je ne saurois vous exprimer; et je vous proteste que jamais rien ne m'a plus violemment affligé que d'avoir encouru sa disgrâce. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire, mademoiselle, que j'ignorois les fautes qui avoient pu me rendre coupable à ses yeux; mais jusqu'ici la crainte de lui déplaire m'a empêché de prendre la liberté de lui écrire pour me justifier, ou du moins pour obtenir, par mes soumissions, un pardon qui seroit dû à ma profonde douleur, quand même j'aurois commis les plus grands crimes. Aujourd'hui, mademoiselle, si vous voulez bien vous employer pour moi, l'occasion est favorable, et à votre sollicitation elle m'accordera sans doute la permission de lui écrire; car c'est une hardiesse que je n'oserois prendre de moi-même. C'étoit me faire injure que demander si je voulois qu'elle sût mon adresse; puis-je

avoir rien de caché pour une personne à qui je dois tout ? Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle ; sans les soins de cette charitable dame, je serois peut-être déjà mort de faim ; et, si j'ai vécu jusqu'à présent, c'est aux dépens d'une science qu'elle m'a procurée. Hâtez-vous donc, mademoiselle, je vous en supplie ; intercédez pour moi, et tâchez de m'obtenir la permission de me justifier.

J'ai bien reçu votre lettre datée du 21 novembre adressée à Lausanne. J'avois donné de bons ordres, et elle me fut envoyée sur-le-champ. L'aimable demoiselle de Galley est toujours dans mon cœur, et je brûle d'impatience de recevoir de ses nouvelles ; faites-moi le plaisir de lui demander, au cas qu'elle soit encore à Annecy, si elle agréeroit une lettre de ma main. Comme j'ai ordre de m'informer de M. Venture, je serois fort aise d'apprendre où il est actuellement ; il a eu grand tort de ne point écrire à M. son père, qui est fort en peine de lui ; j'ai promis de donner de ses nouvelles dès que j'en saurois moi-même. Si cela ne vous fait pas de peine, accordez-moi la grace de me dire s'il est toujours à Annecy, et son adresse à-peu-près. Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ d'auprès de vous, si vous agréiez pour vous désennuyer que je vous envoie quelques unes de mes pièces, je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur ; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré

qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. Ce que je vous offre, c'est pour vous dédommager en quelque sorte de la compôte, qui n'est pas encore mangeable. Passons à votre dernier article, qui est le plus important. Je commencerai par vous dire qu'il n'étoit point nécessaire de préambule pour me faire agréer vos sages avis ; je les recevrai toujours de bonne part et avec beaucoup de respect, et je tâcherai d'en profiter. Quant à celui-ci que vous me donnez, soyez persuadée, mademoiselle, que ma religion est profondément gravée dans mon ame et que rien n'est capable de l'en effacer. Je ne veux pas ici me donner beaucoup de gloire de la constance avec laquelle j'ai refusé de retourner chez moi. Je n'aime pas prôner des dehors de piété, qui souvent trompent les yeux, et ont de tout autres motifs que ceux qui se montrent en apparence. Enfin, mademoiselle, ce n'est pas par divertissement que j'ai changé de nom et de patrie, et que je risque à chaque instant d'être regardé comme un fourbe et peut-être un espion. Finissons une trop longue lettre ; c'est assez vous ennuyer : je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une prompte réponse, parceque je ne ferai peut-être pas long séjour ici. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne ; je ne sais comment sortir ; je ne sais comment rester ; parceque je ne sais point faire de bassesses. Gardez-vous de rien dire de ceci à

madame de Warens. J'aimerois mieux la mort, qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence; et vous-même tâchez de l'oublier, car je me repens de vous l'avoir dit. Adieu, mademoiselle; je suis toujours avec autant d'estime que de reconnaissance.

A M. D'EYBENS.

Madame de Warens m'a fait l'honneur de me communiquer la réponse que vous avez pris la peine de lui faire, et celle que vous avez reçue de M. Mably à mon sujet. J'ai admiré avec une vive reconnaissance les marques de cet empressement de votre part à faire du bien qui caractérise les cœurs vraiment généreux; ma sensibilité n'a pas sans doute de quoi mériter beaucoup votre attention, mais vous voudrez du moins bien permettre à mon zèle de vous assurer que vous ne sauriez, monsieur, porter vos bontés à mon égard au-delà de ma reconnaissance, et je vous en dois beaucoup, monsieur, pour le bien que l'excès de votre indulgence vous a fait avancer en ma faveur: il est vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que madame de Warens, ma très chère maman, a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connoissances; mais les principes dont je fais profession m'ont souvent fait négliger la culture des talents de l'esprit, en faveur de celle des sentiments du cœur, et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. Je ferai cependant, monsieur, même à

cet égard , les plus puissants efforts pour soutenir l'opinion avantageuse que vous avez voulu donner de moi , et c'est en ce sens que je regarde tout le bien que vous avez dit comme une exhortation polie de remplir de mon mieux l'engagement honorable que vous avez daigné contracter en mon nom.

M. de Mably demande les conditions sous lesquelles je pourrai me charger de l'éducation de ses fils : permettez-moi , monsieur , de vous rappeler , à cet égard , ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix. Je suis peu sensible à l'intérêt , mais je le suis beaucoup aux attentions : un honnête homme , maltraité de la fortune , et qui se fait un amour de ses devoirs , peut raisonnablement l'espérer , et je me tiendrai toujours dédommagé , selon mon goût , quand on voudra suppléer par des égards à la médiocrité des appointements. Cependant , monsieur , comme le désintéressement ne doit pas être imprudent , vous sentez qu'un homme qui veut s'appliquer à l'éducation des jeunes gens avec tout le goût et toute l'attention nécessaires , pour avoir lieu d'espérer un heureux succès , ne doit pas être distrait par l'inquiétude des besoins. Généralement il seroit ridicule de penser qu'un homme , dont le cœur est flétri par la misère ou par des traitements très durs , puisse inspirer à ses élèves des sentiments de noblesse et de générosité. C'est l'intérêt des pères que les précepteurs ou les gouverneurs de leurs enfants ne soient pas dans une

pareille situation ; et, de leur part, les enfants n'auroient garde de respecter un maître que son mauvais équipage ou une vilè sujétion rendroient méprisable à leurs yeux. Pardon, monsieur ; les longueurs de mes détails vont jusqu'à l'indiscrétion. Mais comme je me propose de remplir mes devoirs avec toute l'attention, tout le zèle, et toute la probité dont je suis capable, j'ai droit d'espérer aussi qu'on ne me refusera pas un peu de considération, et une honnête liberté, comme je souhaite aussi qu'on m'en accorde les privilèges. Quant à l'appointement, je vous supplie, monsieur, de vouloir régler cela vous-même, et je vous proteste d'avance que je m'en tiendrai avec joie à tout ce que vous aurez conclu. Si vous ne le voulez point, je m'en rapporterai volontiers à M. de Mably lui-même ; et je n'ai point de répugnance à me laisser éprouver pendant quelque temps. M. de Mably pourra même, s'il le juge à propos, renvoyer le discours de cet article, jusqu'à ce que j'aie l'honneur d'être assez connu de lui pour être assuré que ses bontés ne seront pas mal employées ; ce qui me fait quelque peine, c'est que le nombre des élèves pourroit nuire. Il seroit à souhaiter que je ne fusse pas contraint de partager mes soins entre un si grand nombre d'élèves ; l'homme le plus attentif a peine à en suivre un seul dans tous les détails où il importe d'entrer, pour s'assurer d'une belle éducation : j'admire l'heureuse facilité de ceux qui peuvent en former beaucoup plus à-la-fois, sans oser

ne en promettre autant de ma part. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'épargnerai rien pour y réussir. A l'égard de l'ainé, puisqu'on lui connoît déjà de si favorables dispositions, j'ose me flatter d'avance qu'il ne sortira point de mes mains sans m'égalier en sentiments, et me surpasser en lumières. Ce n'est pas beaucoup promettre : mais je ne puis mesurer mes engagements qu'à mes forces. Le surplus dépendra de lui.

Il est temps de cesser de vous fatiguer. Daignez, monsieur, continuer de m'honorer de vos bontés, et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M.

Vous voilà donc, monsieur, déserteur du monde et de ses plaisirs; c'est, à votre âge et dans votre situation, une métamorphose bien étonnante. Quand un homme de vingt-deux ans, galant, aimable, poli, spirituel comme vous l'êtes, et d'ailleurs point rebuté de la fortune, se détermine à la retraite, par simple goût, et sans y être excité par quelques mauvais succès dans ses affaires ou dans ses plaisirs, on peut s'assurer qu'un fruit si précieux du bon sens et de la réflexion n'amènera point après lui de dégoût ni de repentir. Fondé sur cette assurance, j'ose vous faire, sur votre retraite, un compliment qui ne vous sera pas répété par bien

des gens ; je vous en félicite. Sans vouloir trop relever ce qu'il y a de grand et peut-être d'héroïque dans votre résolution, je vous dirai franchement que j'ai souvent regretté qu'un esprit aussi juste et une ame aussi belle que la vôtre, ne fussent faits que pour la galanterie, les cartes, et le vin de Champagne ; vous étiez né, mon très-cher monsieur, pour une meilleure occupation ; le goût passionné, mais délicat, qui vous entraîne vers les plaisirs, vous a bientôt fait démêler la fadeur des plus brillants ; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attraits ni moins de vivacité. Vous connoissez désormais les hommes ; vous n'avez plus besoin de les tant voir pour apprendre à les mépriser ; il sera bon maintenant que vous vous consultiez un peu pour savoir à votre tour quelle opinion vous devez avoir de vous-même. Ainsi, en même temps que vous essaieriez d'un autre genre de vie, vous ferez sur votre intérieur un petit examen, dont le fruit ne sera pas inutile à votre tranquillité.

Monsieur, que vous donnassiez dans l'excès, c'est ce que je ne voudrois pas sans ménagement. Vous n'avez pas sans doute absolument renoncé à la société, ni au commerce des hommes ; comme vous vous êtes déterminé de pur choix, et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misanthropes, ennemis mortels

du genre humain ; permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul ; mais vous devez l'aimer toujours : les hommes, quoi qu'on dise, sont nos frères, en dépit de nous et d'eux ; frères fort durs à la vérité ; mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés. A cela près, il faut avouer qu'on ne peut se dispenser de porter la lanterne dans le quantum pour s'établir un commerce et des liaisons ; et, quand malheureusement la lanterne ne montre rien, c'est bien une nécessité de traiter avec soi-même, et de se prendre, faute d'autre, pour ami et pour confident. Mais ce confident et cet ami, il faut aussi un peu le connoître et savoir comment et jusqu'à quel point on peut se fier à lui ; car souvent l'apparence nous trompe, même jusque sur nous-mêmes : or le tumulte des villes, et le fracas du grand monde, ne sont guère propres à cet examen. Les distractions des objets extérieurs y sont trop longues et trop fréquentes ; on ne peut y jouir d'un peu de solitude et de tranquillité. Sauvons-nous à la campagne ; allons y chercher un repos et un contentement que nous n'avons pu trouver au milieu des assemblées et des divertissements ; essayons de ce nouveau genre de vie ; goûtons un peu de ces plaisirs paisibles, douceur dont Horace, fin connoisseur s'il en fut, faisoit un si grand cas. Voilà, monsieur, comment je soupçonne que vous avez raisonné.

A. M.

MONSIEUR,

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grace, après une aussi indigne négligence que la mienne? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre, cependant, quand je vous offense par mes retards déplacés, je vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par-là que je ne cherche point de détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le cœur vous dictera, du coupable et du châtimement; vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine, qu'il me seroit impossible de supporter: c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la-moi tout entière, je vous en prie; et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami, quand même je me rendrais indigne que vous fussiez le mien.

Vous trouverez ici incluse la lettre de remerciement que vous fait la très chère maman. Si

elle a tardé trop à vous répondre, comptez qu'elle ne vous en dit pas la véritable raison. Je sais qu'elle avoit des vues dont sa situation présente la contraint de renvoyer l'effet à un meilleur temps; ce que je ne vous dirois pas si je n'avois lieu de craindre que vous n'attribuassiez à l'impolitesse un retardement qui, de sa part, avoit assurément bien une autre source.

Il faut maintenant vous parler de votre charmante pièce. Si vous faites de pareils essais, que devons-nous attendre de vos ouvrages? Continuez, mon cher ami, la carrière brillante que vous venez d'ouvrir; cultivez toujours l'élégance de votre goût par la connoissance des bonnes règles: vous ne sauriez manquer d'aller loin avec de pareilles dispositions. Vous voulez, moi, que je vous corrige! croyez-moi, il me conviendrait mieux de faire encore sous vous quelques thèmes. que de vous donner des leçons. Non que je veuille vous assurer que votre cantate soit entièrement sans défauts; mon amitié abhorre une basse flatterie, jusqu'à tel point que j'aime mieux donner dans l'excès opposé que d'affoiblir le moins du monde la rigueur de la sincérité; quoi que peut-être j'aie aussi de ma part quelque chose à vous pardonner à cet égard. Nous avons le regret de ne pouvoir mettre cette cantate en exécution faute de violoncelle, et maman a même eu celui de ne pouvoir chanter autant qu'elle auroit souhaité, à cause de ses incommodités continuelles: actuellement elle a une fièvre ha-

bituelle, des vomissements fréquents, et une enflure dans les jambes qui s'opiniâtre à ne nous rien présager de bon.

Maman m'a engagé de copier la mienne pour vous l'envoyer, puisque vous avez paru en avoir quelque envie; mais, ayant égaré l'adresse que vous m'aviez donnée pour les paquets à envoyer, je suis contraint d'attendre que vous me l'ayez indiquée une seconde fois; ce que je vous prie de faire au plus tôt. La cantate étant prête à partir, j'y joindrai volontiers deux ou trois exemplaires du Verger, qui me restent encore, si vous êtes à portée d'en faire cadeau à quelque ami.

Je vous prie de vouloir faire mes compliments à M. l'abbé Borlin. Vous pourrez aussi le faire souvenir, si vous le jugez bon, qu'il a une cantate et un autre chiffon de musique à moi. L'aventure de la Charonne me fait craindre que le bon monsieur ne soit sujet à égarer ce qu'on lui remet. S'il vous les rend, je vous prie de ne me les renvoyer qu'après en avoir fait usage aussi longtemps qu'il vous plaira.

Vous savez sans doute que les affaires vont très mal en Hongrie, mais vous ignorez peut-être que M. Bouvier le fils y a été tué, nous ne le savons que d'hier.

A MADEMOISELLE

Je me suis exposé au danger de vous revoir, et votre vue a trop justifié mes craintes, en rou-

vraiment toutes les plaies de mon cœur. J'ai achevé de perdre, auprès de vous, le peu de raison qui me restoit, et je sens que, dans l'état où vous m'avez réduit, je ne suis plus bon à rien qu'à vous adorer. Mon mal est d'autant plus triste, que je n'ai ni l'espérance ni la volonté d'en guérir, et qu'au risque de tout ce qu'il peut en arriver, il faut vous aimer éternellement. Je comprends, mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour; je suis un jeune homme sans fortune; je n'ai qu'un cœur à vous offrir, et ce cœur, tout plein de feu, de sentiments, et de délicatesse qu'il puisse être, n'est pas sans doute un présent digne d'être reçu de vous. Je sens cependant, dans un fonds inépuisable de tendresse, dans un caractère toujours vif et toujours constant, des ressources pour le bonheur, qui devoient, auprès d'une maîtresse un peu sensible, être comptés pour quelque chose en dédommagement des biens et de la figure qui me manquent. Mais quoi! vous m'avez traité avec une dureté incroyable, et, s'il vous est arrivé d'avoir pour moi quelque espèce de complaisance, vous me l'avez ensuite fait acheter si cher, que je jurerois bien que vous n'avez eu d'autres vues que de me tourmenter. Tout cela me désespère sans m'étonner, et je trouve assez dans tous mes défauts de quoi justifier votre insensibilité pour moi: mais ne croyez pas que je vous taxe d'être insensible en effet. Non, votre cœur n'est pas moins fait pour l'amour que votre

visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devois le toucher. Je sais de science certaine que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter; et, pour vous donner une idée de ma façon de penser, c'est que, l'ayant appris par hasard, sans le chercher, mon respect pour vous ne me permettra jamais de vouloir savoir autre chose de votre conduite que ce qu'il vous plaira de m'en apprendre vous-même. En un mot, si je vous ai dit que vous ne seriez jamais religieuse, c'est que je connoissois que vous n'étiez en aucun sens faite pour l'être; et si, comme amant passionné, je regarde avec horreur cette perniciense résolution, comme ami sincère et comme honnête homme, je ne vous conseillerai jamais de prêter votre consentement aux vues qu'on a sur vous à cet égard; parcequ'ayant certainement une vocation tout opposée, vous ne feriez que vous préparer des regrets superflus et de longs repentirs. Je vous le dis, comme je le pense au fond de mon ame et sans écouter mes propres intérêts. Si je pensois autrement, je vous le dirois de même; et, voyant que je ne puis être heureux personnellement, je trouverois du moins mon bonheur dans le vôtre. J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse; et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. Hélas! si vous

voulez m'écouter, j'ose dire que je vous ferois connoître la véritable félicité; personne ne sauroit mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la sauroit mieux faire éprouver: Dieux! Si j'avois pu parvenir à cette charmante possession, j'en serois mort assurément; et comment trouver assez de ressource dans l'ame pour résister à ce torrent de plaisirs? Mais si l'amour avoit fait un miracle et qu'il m'eût conservé la vie, quelque ardeur qui soit dans mon cœur, je sens qu'il l'auroit encore redoublée; et, pour m'empêcher d'expirer au milieu de mon bonheur, il auroit à chaque instant porté de nouveaux feux dans mon sang: cette seule pensée le fait bouillonner; je ne puis résister aux pièges d'une chimère séduisante; votre charmante image me suit par-tout; je ne puis m'en défaire même en m'y livrant; elle me poursuit jusque pendant mon sommeil; elle agite mon cœur et mes esprits; elle consume mon tempérament, et je sens, en un mot, que vous me tuez malgré vous-même, et que, quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir d'amour pour vous. Soit cruauté réelle, soit bonté imaginaire, le sort de mon amour est toujours de me faire mourir. Mais hélas! en me plaignant de mes tourments je m'en prépare de nouveaux; je ne puis penser à mon amour sans que mon cœur et mon imagination s'échauffent, et quelque résolution que je fasse de vous obéir en commençant mes lettres; je me sens ensuite

emporté au-delà de ce que vous exigez de moi. Auriez-vous la dureté de m'en punir ? Le ciel pardonne les fautes involontaires ; ne soyez pas plus sévère que lui, et comptez pour quelque chose l'excès d'un penchant invincible, qui me conduit malgré moi bien plus loin que je ne veux, si loin même que, s'il étoit en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine, sous la condition d'être pendu un quart d'heure après, j'accepterois cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. Après cela, je n'ai plus rien à vous dire ; il faudroit que vous fussiez un monstre de barbarie pour me refuser au moins un peu de pitié.

L'ambition ni la fumée ne touchent point un cœur comme le mien ; j'avois résolu de passer le reste de mes jours en philosophe, dans une retraite qui s'offroit à moi ; vous avez détruit tous ces beaux projets ; j'ai senti qu'il m'étoit impossible de vivre éloigné de vous, et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir. Mais puisque je suis destiné à me bercer de chimères, il faut du moins me livrer aux plus agréables, c'est-à-dire à celles qui vous ont pour objet : daignez, mademoiselle, donner quelque marque de bonté à un amant passionné, qui n'a commis d'autre crime envers vous que de vous trouver trop aimable ; donnez-moi une adresse, et permettez que je vous en donne une, pour les

lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire, et pour les réponses que vous voudrez bien me faire; en un mot laissez-moi par pitié quelque rayon d'espérance, quand ce ne seroit que pour calmer les folies dont je suis capable.

Ne me condamnez plus pendant mon séjour ici à vous voir si rarement; je n'y saurois tenir; accordez-moi du moins dans les intervalles la consolation de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles, autrement, je viendrai plus souvent, au risque de tout ce qui en pourra arriver. Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, à l'épée royale.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Grenoble, 13 septembre 1737.

MADAME,

Je suis ici depuis deux jours : on ne peut être plus satisfait d'une ville que je le suis de celle-ci. On m'y a marqué tant d'amitiés et d'empressemens que je croyois; en sortant de Chambéry, me trouver dans un nouveau monde. Hier, M. Micoud me donna à dîner avec plusieurs de ses amis; et le soir, après la comédie, j'allai souper avec le bonhomme Lagère.

Je n'ai vu ni madame la présidente, ni madame d'Eybens, ni M. le président de Tencin : ce seigneur est en campagne. Je n'ai pas laissé de remettre la lettre à ses gens. Pour madame de Bardouanche, je me suis présenté plusieurs

fois, sans pouvoir lui faire la révérence ; j'ai fait remettre la lettre ; et j'y dois dîner ce matin, où j'apprendrai des nouvelles de madame d'Eybens.

Il faut parler de M. de l'Orme. J'ai eu l'honneur, madame, de lui remettre votre lettre en main propre. Ce monsieur, s'excusant sur l'absence de M. l'Évêque, m'offrit un écu de six francs : je l'acceptai par timidité, mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait ; mais il faudra que mon ame change de moule, avant que de me résoudre à faire autrement. J'ose croire que la vôtre ne m'en démentira pas.

J'ai eu le bonheur de trouver pour Montpellier, en droiture, une chaise de retour : j'en profiterai. Le marché s'est fait par l'entremise d'un ami, et il ne m'en coûte pour la voiture qu'un louis de 24 francs : je partirai demain matin. Je suis mortifié, madame, que ce soit sans recevoir ici de vos nouvelles ; mais ce n'est pas une occasion à négliger.

Si vous avez, madame, des lettres à m'envoyer, je crois qu'on pourroit les faire tenir ici à M. Micoud, qui les feroit partir ensuite pour Montpellier, à l'adresse de M. Lazerme. Vous pouvez aussi les envoyer de Chambéry en droiture : ayez la bonté de voir ce qui convient le mieux ; pour moi je n'en sais rien du tout.

Il me fâche extrêmement d'avoir été contraint de partir sans faire la révérence à M. le marquis

d'Antremont, et lui présenter mes très humbles actions de grâces : oserois-je, madame, vous prier de vouloir suppléer à cela ?

Comme je compte de pouvoir être à Montpellier mercredi au soir, le 18 courant, je pourrois donc, madame, recevoir de vos précieuses nouvelles dans le cours de la semaine prochaine, si vous preniez la peine d'écrire dimanche ou lundi matin. Vous m'accorderez, s'il vous plaît, la faveur de croire que mon empressement jusqu'à ce temps-là ira jusqu'à l'inquiétude.

Permettez encore, madame, que je prenne la liberté de vous recommander le soin de votre santé. N'êtes-vous pas ma chère maman ? n'ai-je pas droit d'y prendre le plus vif intérêt ? et n'avez-vous pas besoin qu'on vous excite à tout moment à y donner plus d'attention ?

La mienne fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta Aizire, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration ; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps.

Pourquoi, madame, y a-t-il des cœurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentiments ? La fortune semble faire à tout cela une espèce de compensation ; à force d'élever ceux-ci, elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres : y réussit-elle ou non ? Le public et vous,

madame, ne serez pas de même avis. Cet accident m'a forcé de renoncer désormais au tragique, jusqu'au rétablissement de ma santé. Me voilà privé d'un plaisir qui m'a bien coûté des larmes en ma vie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Montpellier, 23 octobre 1737.

MADAME,

Je ne me sers point de la voie indiquée de M. Barillot, parceque c'est faire le tour de l'école. Vos lettres et les miennes passant toutes par Lyon, il faudroit avoir une adresse à Lyon.

Voici un mois passé de mon arrivée à Montpellier, sans avoir pu recevoir aucune nouvelle de votre part, quoique j'aie écrit plusieurs fois et par différentes voies. Vous pouvez croire que je ne suis pas fort tranquille, et que ma situation n'est pas des plus gracieuses; je vous proteste cependant, madame, avec la plus parfaite sincérité, que ma plus grande inquiétude vient de la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelque accident. Je vous écris cet ordinaire-ci par trois différentes voies, savoir, par Mrs. Vépres, M. Micoud, et en droiture; il est impossible qu'une de ces trois lettres ne vous parvienne: ainsi, j'en attends la réponse dans trois semaines au plus tard; passé ce temps-là, si je n'ai point de nouvelles, je serai contraint de partir dans le de rnier désordre,

et de me rendre à Chambéry comme je pourrai. Ce soir la poste doit arriver, et il se peut qu'il y aura quelque lettre pour moi; peut-être n'avez-vous pas fait mettre les vôtres à la poste les jours qu'il falloit, car j'aurois réponse depuis quinze jours, si les lettres avoient fait chemin dans leur temps. Vos lettres doivent passer par Lyon pour venir ici; ainsi c'est les mercredi et samedi de bon matin qu'elles doivent être mises à la poste; je vous avois donné précédemment l'adresse de ma pension: il vaudroit peut-être mieux les adresser en droiture où je suis logé, parceque je suis sûr de les y recevoir exactement. C'est chez M. Barcelon, huissier de la bourse, en rue basse, proche du Palais. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

P. S. Si vous avez quelque chose à m'envoyer par la voie des marchands de Lyon, et que vous écriviez, par exemple, à Mrs. Vépres par le même ordinaire qu'à moi, je dois, s'ils sont exacts, recevoir leur lettre en même temps que la vôtre.

J'allois fermer ma lettre, quand j'ai reçu la vôtre, madame, du 12 du courant. Je crois n'avoir pas mérité les reproches que vous m'y faites sur mon peu d'exactitude. Depuis mon départ de Chambéry, je n'ai point passé de semaine sans vous écrire. Du reste, je me rends justice; et quoi-que peut-être il dût me paroître un peu dur que la première lettre que j'ai l'honneur de recevoir

de vous ne soit pleine que de reproches, je conviens que je les mérite tous. Que voulez-vous, madame, que je vous dise? Quand j'agis je crois faire les plus belles choses du monde, et puis il se trouve au bout que ce ne sont que sottises : je le reconnois parfaitement bien moi-même. Il faudra tâcher de se roidir contre sa bêtise à l'avenir, et faire plus d'attention sur sa conduite : c'est ce que je vous promets, avec une forte envie de l'exécuter. Après cela, si quelque retour d'amour-propre vouloit encore m'engager à tenter quelque voie de justification, je réserve à traiter cela de bouche avec vous, madame, non pas, s'il vous plait, à la Saint-Jean, mais à la fin du mois de janvier ou au commencement du suivant.

Quant à la lettre de M. Arnauld, vous savez, madame, mieux que moi-même, ce qui me convient en fait de recommandation. Je vois bien que vous vous imaginez que, parceque je suis à Montpellier, je puis voir les choses de plus près et juger de ce qu'il y a à faire ; mais, madame, je vous prie d'être bien persuadée que, hors ma pension et l'hôte de ma chambre, il m'est impossible de faire aucune liaison, ni de connoître le terrain le moins du monde à Montpellier, jusqu'à ce qu'on m'ait procuré quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers et de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. Oh! qu'on a une idée bien fautive du caractère languedocien, et

sur-tout des habitants de Montpellier à l'égard de l'étranger! mais pour revenir, les recommandations dont j'aurois besoin sont de toutes les espèces. Premièrement, pour la noblesse et les gens en place: il me seroit très avantageux d'être présenté à quelqu'un de cette classe, pour tâcher de me faire connoître et de faire quelque usage du peu de talents que j'ai, ou du moins me donner quelque ouverture, qui pût m'être utile dans la suite en temps et lieu: en second lieu, pour les commerçants, afin de trouver quelque voie de communication plus courte et plus facile, et pour mille autres avantages que vous savez que l'on tire de ces connoissances-là: troisièmement, parmi les gens de lettres, savants, professeurs, par les lumières qu'on peut acquérir avec eux et les progrès qu'on y pourroit faire; enfin, généralement pour toutes les personnes de mérite avec lesquelles on peut du moins lier une honnête société, apprendre quelque chose, et couler quelques heures prises sur la plus rude et la plus ennuyeuse solitude du monde. J'ai l'honneur de vous écrire cela, madame, et non à M. l'abbé Arnauld, parcequ'ayant la lettre vous verrez mieux ce qu'il y aura à répondre, et que si vous voulez bien vous donner cette peine vous-même, cela fera encore un meilleur effet en ma faveur.

Vous faites, madame, un détail si riant de ma situation à Montpellier, qu'en vérité je ne saurois mieux rectifier ce qui peut n'être pas con-

forme au vrai, qu'en vous priant de prendre tout le contre-pied. Je m'étendrai plus au long, dans ma prochaine, sur l'espèce de vie que je mène ici. Quant à vous, madame, plutôt à Dieu que le récit de votre situation fût moins véridique : hélas ! je ne puis, pour le présent, faire que des vœux ardents pour l'adoucissement de votre sort : il seroit trop envié, s'il étoit conforme à celui que vous méritez. Je n'ose espérer le rétablissement de ma santé, car elle est encore plus en désordre que quand je suis parti de Chambéry ; mais, madame, si Dieu daignoit me la rendre, il est sûr que je n'en ferois d'autre usage qu'à tâcher de vous soulager de vos soins, et à vous seconder en bon et tendre fils, et en élève reconnoissant. Vous m'exhortez, madame, à rester ici jusqu'à la Saint-Jean : je ne le ferois pas, quand on m'y couvriroit d'or. Je ne sache pas avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût, que celui-ci, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade, que celui de Montpellier. Je sais bien que vous ne me croirez point ; vous êtes encore remplie des belles idées que ceux qui y ont été attrapés en ont répandues au-dehors pour attraper les autres. Cependant, madame, je vous réserve une relation de Montpellier, qui vous fera toucher les choses au doigt et à l'œil ; je vous attends là, pour vous étonner. Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne s'y remette pas. Premièrement, les aliments n'y valent rien, mais rien, je dis rien, et je ne ha-

dine point. Le vin y est trop violent, et incommode toujours; le pain y est passable, à la vérité; mais il n'y a ni bœuf, ni vache, ni beurre; on n'y mange que de mauvais mouton, et du poisson de mer en abondance, le tout toujours apprêté à l'huile puante. Il vous seroit impossible de goûter de la soupe ou des ragoûts qu'on nous sert à ma pension, sans vomir. Je ne veux pas m'arrêter davantage là-dessus, car, si je vous disois les choses précisément comme elles sont, vous seriez en peine de moi, bien plus que je ne le mérite. En second lieu, l'air ne me convient pas; autre paradoxe, encore plus incroyable que les précédents: c'est pourtant la vérité. On ne sauroit disconvenir que l'air de Montpellier ne soit fort pur, et en hiver assez doux. Cependant le voisinage de la mer le rend à craindre, pour tous ceux qui sont attaqués de la poitrine: aussi y voit-on beaucoup de phthisiques. Un certain vent, qu'on appelle ici le marin, amène de temps en temps des brouillards épais et froids, chargés de particules salines et âcres, qui sont fort dangereuses: aussi, j'ai ici des rhumes, des maux de gorge et des esquinancies, plus souvent qu'à Chambéry. Ne parlons plus de cela, quant à présent, car si j'en disois davantage vous n'en croiriez pas un mot. Je puis pourtant protester que je n'ai dit que la vérité. Enfin, un troisième article, c'est la cherté: pour celui-là je ne m'y arrêterai pas, parceque je vous en ai parlé précédemment, et que je me prépare

à parler de tout cela plus au long en traitant de Montpellier. Il suffit de vous dire qu'avec l'argent comptant que j'ai apporté, et les 200 livres que vous avez eu la bonté de me promettre, il s'en faudroit beaucoup qu'il m'en restât actuellement autant devant moi, pour prendre l'avance, comme vous dites qu'il en faudroit laisser en arrière pour boucher les trous. Je n'ai encore pu donner un sou à la maîtresse de la pension, ni pour le louage de ma chambre; jugez, madame, comment me voilà joli garçon; et, pour achever de me peindre, si je suis contraint de mettre quelque chose à la presse, ces honnêtes gens-ci ont la charité de ne prendre que 12 sous par écu de six francs, tous les mois. A la vérité, j'aimerois mieux tout vendre que d'avoir recours à un tel moyen. Cependant, madame, je suis si heureux, que personne ne s'est encore avisé de me demander de l'argent, sauf celui qu'il faut donner tous les jours pour les eaux, bouillons de poulets, purgatifs, bains; encore ai-je trouvé le secret d'en emprunter pour cela, sans gage et sans usure, et cela du premier cancre de la terre. Cela ne pourra pas durer, pourtant, d'autant plus que le deuxième mois est commencé depuis hier; mais je suis tranquille, depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, et je suis assuré d'être secouru à temps. Pour les commodités, elles sont en abondance. Il n'y a point de bon marchand à Lyon, qui ne tire une lettre de change sur Montpellier. Si vous en parlez à M. C. il lui sera de la

dernière facilité de faire cela : en tout cas, voici l'adresse d'un qui paye un de nos messieurs de Belley, et de la voie duquel on peut se servir, *M. Parent, marchand drapier, à Lyon, au change*. Quant à mes lettres, il vaut mieux les adresser chez M. Barcellon, ou plutôt Marcelon, comme l'adresse est à la première page; on sera plus exact à me les rendre. Il est deux heures après minuit, la plume me tombe des mains. Cependant je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avois à écrire. La suite de la relation et le reste, etc., sera renvoyé pour lundi prochain. C'est que je ne puis faire mieux; sans quoi, madame, je ne vous imiterois certainement pas à cet égard. En attendant, je m'en rapporte aux précédentes, et présente mes respectueuses salutations aux révérends pères jésuites, le révérend père Hernet, et le révérend père Coppier. Je vous prie bien humblement de leur présenter une tasse de chocolat, que vous boirez ensemble, s'il vous plaît, à ma santé. Pour moi, je me contente du fumet, car il ne m'en reste pas un misérable morceau.

J'ai oublié de finir, en parlant de Montpellier, et de vous dire que j'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans un petit endroit fort joli, à deux lieues du Saint-Esprit. C'est un air excellent; il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connoissance en chemin, et j'espère de n'y être pas tout-à-fait si chèrement

qu'à Montpellier. Je demande votre avis là-dessus, il faut encore ajouter que c'est faire d'une pierre deux coups, car je me rapproche de deux journées.

Je vois, madame, qu'on épargneroit bien des embarras et des frais si l'on faisoit écrire par un marchand de Lyon, à son correspondant d'ici, de me compter de l'argent, quand j'en aurois besoin, jusqu'à la concurrence de la somme destinée; car ces retards me mettent dans de fâcheux embarras, et ne vous sont d'aucun avantage.

A M.

Montpellier, 23 octobre 1737.

MONSIEUR,

J'eus l'honneur de vous écrire il y a environ trois semaines; je vous priois, par ma lettre, de vouloir bien donner cours à celle que j'y avois incluse pour M. Charbonnel; j'avois écrit l'ordinaire précédent, en droiture, à madame de Warrens, et huit jours après je pris la liberté de vous adresser encore une lettre pour elle: cependant je n'ai reçu réponse de nulle part. Je ne puis croire, monsieur, de vous avoir déplu en usant un peu trop familièrement de la liberté que vous m'aviez accordée; tout ce que je crains, c'est que quelque contre-temps fâcheux n'ait retardé mes lettres ou les réponses: quoi qu'il en soit, il m'est si essentiel d'être bientôt tiré de peine, que je n'ai point balancé, monsieur, de vous adresser en-

core l'incluse, et de vous prier de vouloir bien donner vos soins pour qu'elle parvienne à son adresse; j'ose même vous inviter à me donner des nouvelles de madame de Warens, je tremble qu'elle ne soit malade. J'espère, monsieur, que vous ne dédaignerez pas de m'honorer d'un mot de réponse par le premier ordinaire; et, afin que la lettre me parvienne plus directement, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me l'adresser chez M. Barcelon, huissier de la bourse, en rue basse, proche du Palais, c'est là que je suis logé. Vous ferez une œuvre de charité de m'accorder cette grace; et si vous pouvez me donner des nouvelles de M. Charbonnel, je vous en aurai d'autant plus d'obligation. Je suis avec une respectueuse considération.

A M.

Montpellier, 4 novembre 1737.

MONSIEUR,

Lequel des deux doit demander pardon à l'autre, ou le pauvre voyageur qui n'a jamais passé de semaine, depuis son départ, sans écrire à un ami de cœur, ou cet ingrat ami, qui pousse la négligence jusqu'à passer deux grands mois et davantage sans donner au pauvre pèlerin le moindre signe de vie? oui, monsieur, deux grands mois. Je sais bien que j'ai reçu de vous une lettre datée du 6 octobre, mais je sais bien aussi que je ne l'ai reçue que la veille de la Toussaint; et,

quelque effort que fasse ma raison pour être d'accord avec mes desirs, j'ai peiné à croire que la date n'ait été mise après coup. Pour moi, monsieur, je vous ai écrit de Grenoble, je vous ai écrit le lendemain de mon arrivée à Montpellier, je vous ai écrit par la voie de M. Micoud, je vous ai écrit en droiture, en un mot j'ai poussé l'exactitude jusqu'à céder presque à tout l'empressement que j'avois de m'entretenir avec vous. Quant à M. de Trianon, Dieu et lui savent si l'on peut avec vérité m'accuser de négligence à cet égard. Quelle différence, grand Dieu ! il semble que la Savoie est éloignée d'ici de sept ou huit cents lieues, et nous avons à Montpellier des compatriotes du doyen de Killérine (dites cela à mon oncle) qui ont reçu deux fois des réponses de chez eux, tandis que je n'ai pu en recevoir de Chambéry. Il y a trois semaines que j'en reçus une d'attente, après laquelle rien n'a paru. Quelque dure que soit ma situation actuelle, je la supporterois volontiers si du moins on daignoit me donner la moindre marque de souvenir ; mais rien : je suis si oublié, qu'à peine crois-je moi-même d'être encore en vie. Puisque les relations sont devenues impossibles depuis Chambéry et Lyon ici, je ne demande plus qu'on me tienne les promesses sur lesquelles je m'étois arrangé. Quelques mots de consolation me suffiront, et serviront à répandre de la douceur sur un état qui a ses désagréments.

J'ai eu le malheur, dans ces circonstances gênantes, de perdre mon hôtesse, madame Mazet, de manière qu'il a fallu solder mon compte avec ses héritiers. Un honnête homme irlandois, avec qui j'avois fait connoissance, a eu la générosité de me prêter soixante livres sur ma parole, qui ont servi à payer le mois passé et le courant de ma pension; mais je me vois extrêmement reculé par plusieurs autres menues dettes, et j'ai été contraint d'abandonner, depuis quinze jours, les remèdes que j'avois commencés, faute de moyens pour continuer. Voici maintenant quels sont mes projets. Si dans quinze jours, qui font le reste du second mois, je ne reçois aucune nouvelle, j'ai résolu de hasarder un coup; je ferai quelque argent de mes petits meubles, c'est-à-dire de ceux qui me sont le moins chers, car j'en ai dont je ne me déferai jamais; et, comme cet argent ne suffiroit point pour payer mes dettes et me tirer de Montpellier, j'oserai l'exposer au jeu, non par goût, car j'ai mieux aimé me condamner à la solitude que de m'introduire par cette voie, quoiqu'il n'y en ait point d'autre à Montpellier, et qu'il n'ait tenu qu'à moi de me faire des connoissances assez brillantes par ce moyen. Si je perds, ma situation ne sera presque pas pire qu'auparavant; mais, si je gagne, je me tirerai du plus fâcheux de tous les pas. C'est un grand hasard, à la vérité, mais j'ose croire qu'il est nécessaire de le tenter dans le cas où je me trouve. Je ne prendrai ce parti qu'à l'extrémité,

et quand je ne verrai plus jour ailleurs. Si je reçois de bonnes nouvelles d'ici à ce temps-là, je n'aurai certainement pas l'imprudence de tenter la mer orageuse et de m'exposer à un naufrage : je prendrai un autre parti. J'acquitterai mes dettes ici, et je me rendrai en diligence à un petit endroit proche du Saint - Esprit, où, à moindres frais et dans un meilleur air, je pourrai recommencer mes petits remèdes avec plus de tranquillité, d'agrément et de succès, comme j'espère, que je n'ai fait à Montpellier, dont le séjour m'est d'une mortelle antipathie. Je trouverai là bonne compagnie d'honnêtes gens qui ne chercheront point à écorcher le pauvre étranger, et qui contribueront à lui procurer un peu de gaieté, dont il a, je vous assure, très grand besoin.

Je vous fais toutes ces confidences, mon cher monsieur, comme à un bon ami qui veut bien s'intéresser à moi et prendre part à mes petits soucis. Je vous prierai aussi d'en vouloir bien faire part à qui de droit, afin que si mes lettres ont le malheur de se perdre de quelque côté, l'on puisse de l'autre en récapituler le contenu. J'écris aujourd'hui à M. Trianon ; et comme la poste de Paris, qui est la vôtre, ne part d'ici qu'une fois la semaine, à savoir le lundi, il se trouve que, depuis mon arrivée à Montpellier, je n'ai pas manqué d'écrire un seul ordinaire, tant il y a de négligence dans mon fait, comme vous dites fort bien et à votre aise.

Il vous reviendrait une description de la char-

mante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France; mais, en vérité, il y a si peu de bien et tant de mal à en dire, que je me ferois scrupule d'en charger encore le portrait de quelque saillie de mauvaise humeur; j'attends qu'un esprit plus reposé me permette de n'en dire que le moins de mal que la vérité me pourra permettre. Voici en gros ce que vous en pouvez penser en attendant.

Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense labyrinthe de rues sales, tortueuses et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels et de misérables chaumières, pleines de boue et de fumier. Les habitants y sont moitié très riches, et l'autre moitié misérables à l'excès; mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classes; les dames qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, et la nuit à la débauche, à la différence des bourgeois; qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste, ni les unes ni les autres n'entendent le françois; et elles ont tant de goût et d'esprit qu'elles ne doutent point que la comédie et l'opéra ne soient des assemblées de sorciers. Aussi on n'a jamais vu de femmes aux spectacles de Montpellier; excepté peut-être quelques misérables étrangères qui auront eu l'imprudance de braver la délicatesse et la modestie des dames

de Montpellier. Vous savez sans doute quels égards on a en Italie pour les huguenots, et pour les juifs en Espagne; c'est comme on traite les étrangers ici: on les regarde précisément comme une espèce d'animaux faits exprès pour être pillés, volés et assommés au bout s'ils avoient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractère des habitants de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de blé, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruit, et point de bois. Adieu, mon cher ami.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Montpellier, 14 décembre 1737.

MADAME,

Je viens de recevoir votre troisième lettre, vous ne la datez point, et vous n'accusez point la réception des miennes: cela fait que je ne sais à quoi m'en tenir. Vous me mandez que vous avez fait compter, entre les mains de M. Bouvier, les deux cents livres en question; je vous en réitère mes humbles actions de grâces. Cependant, pour m'avoir écrit cela trop tôt, vous m'avez fait faire une fausse démarche, car je tirai une lettre de change sur M. Bouvier, qu'il a refusée, et qu'on m'a renvoyée; je l'ai fait partir derechef: il y a apparence qu'elle sera payée présentement. Quant aux autres deux cents li-

vres, je n'aurai besoin que de la moitié, parce que je ne veux pas faire ici un plus long séjour que jusqu'à la fin de février; ainsi, vous aurez cent livres de moins à compter; mais je vous supplie de faire en sorte que cet argent soit sûrement entre les mains de M. Bouvier, pour ce temps-là. Je n'ai pu faire les remèdes qui m'étoient prescrits, faute d'argent. Vous m'avez écrit que vous m'enverriez de l'argent pour pouvoir m'arranger avant la tenue des états, et voilà la clôture des états qui se fait demain, après avoir siégé deux mois entiers. Dès que j'aurai reçu réponse de Lyon, je partirai pour le Saint-Esprit, et je ferai l'essai des remèdes qui m'ont été ordonnés : remèdes bien inutiles à ce que je prévois. Il faut périr malgré tout, et ma santé est en pire état que jamais.

Je ne puis aujourd'hui vous donner une suite de ma relation; cela demande plus de tranquillité que je ne m'en sens aujourd'hui. Je vous dirai, en passant, que j'ai tâché de ne pas perdre entièrement mon temps à Montpellier; j'ai fait quelques progrès dans les mathématiques; pour le divertissement, je n'en ai eu d'autre que d'entendre des musiques charmantes. J'ai été trois fois à l'opéra, qui n'est pas beau ici, mais où il y a d'excellentes voix. Je suis endetté ici de cent huit livres; le reste servira, avec un peu d'économie, à passer les deux mois prochains. J'espère les couler plus agréablement qu'à Montpellier : voilà tout. Vous pouvez cependant, ma-

dame, m'écrire toujours ici à l'adresse ordinaire ; au cas que je sois parti, les lettres me seront renvoyées. J'offre mes très humbles respects aux révérends pères jésuites. Quand j'aurai reçu de l'argent, et que je n'aurai pas l'esprit si chagrin, j'aurai l'honneur de leur écrire. Je suis, madame ; avec un très profond respect.

P. S. Vous devez avoir reçu ma réponse, par rapport à M. de Lautrec. O ma chère maman ! j'aime mieux être auprès de D., et être employé aux plus rudes travaux de la terre, que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas ; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a long-temps que je vous l'ai dit, et je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage, dans quelque état que je sois, tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi, je vois qu'il n'est pas difficile d'é luder les raisons importantes que vous ne voulez pas me dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir. J'approuve tout ; je me soumets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah ! ma chère maman, n'êtes-vous donc plus ma chère maman ? ai-je vécu quelques mois de trop ?

Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterois la chose dans toute la joie de mon cœur, mais ce cas est unique. Vous m'entendez.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Charmettes, 18 mars 1739.

MA TRÈS CHÈRE MAMAN,

J'ai reçu, comme je le devois, le billet que vous m'écrivîtes dimanche dernier, et j'ai convenu sincèrement avec moi-même que, puisque vous trouviez que j'avois tort, il falloit que je l'eusse effectivement; ainsi, sans chercher à chicaner, j'ai fait mes excuses de bon cœur à mon frère, et je vous fais de même ici les miennes très humbles. Je vous assure aussi que j'ai résolu de tourner toujours du bon côté les corrections que vous jugerez à propos de me faire, sur laquelle ton qu'il vous plaise de les tourner.

Vous m'avez fait dire qu'à l'occasion de vos pâques vous voulez bien me pardonner. Je n'ai garde de prendre la chose au pied de la lettre, et je suis sûr que quand un cœur, comme le vôtre, a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion pour le réconcilier. Je reçois cela comme une petite mortification que vous m'imposez en me pardonnant, et dont vous savez bien qu'une parfaite connoissance de vos vrais sentiments adoucira l'amertume.

Je vous remercie, ma très chère maman, de l'avis que vous m'avez fait donner d'écrire à mon père. Rendez-moi cependant la justice de croire



que ce n'est ni par négligence, ni par oubli, que j'avois retardé jusqu'à présent. Je pensois qu'il auroit convenu d'attendre la réponse de M. l'abbé Arnould, afin que si le sujet du mémoire n'avoit eu nulle apparence de réussir, comme il est à craindre, je lui eusse passé sous silence ce projet évanoui. Cependant vous m'avez fait faire réflexion que mon délai étoit appuyé sur une raison trop frivole, et, pour réparer la chose le plus tôt qu'il est possible, je vous envoie ma lettre, que je vous prie de prendre la peine de lire, de fermer, et de faire partir si vous le jugez à propos.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de vous assurer que je languis depuis long-temps dans l'impatience de vous revoir. Songez, ma très chère maman, qu'il y a un mois, et peut-être au-delà, que je suis privé de ce bonheur. Je suis du plus profond de mon cœur, et avec les sentiments du fils le plus tendre, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

3 mars.

MA TRÈS CHÈRE ET TRÈS BONNE MAMAN,

Je vous envoie ci-joint le brouillard du mémoire que vous trouverez après celui de la lettre à M. Arnould. Si j'étois capable de faire un chef-d'œuvre, ce mémoire à mon goût seroit le mien, non qu'il soit travaillé avec beaucoup d'art, mais parcequ'il est écrit avec les sentiments qui conviennent à un homme que vous honorez du nom

de fils. Assurément une ridicule fierté ne me conviendrait guère dans l'état où je suis : mais aussi j'ai toujours cru qu'on pouvoit sans arrogance, et cependant sans s'avilir, conserver dans la mauvaise fortune et dans les supplications une certaine dignité plus propre à obtenir des grâces d'un honnête homme que les plus basses lâchetés. Au reste, je souhaite plus que je n'espère de ce mémoire, à moins que votre zèle et votre habileté ordinaires ne lui donnent un puissant véhicule; car je sais par une vieille expérience que tous les hommes n'entendent et ne parlent pas le même langage. Je plains les âmes à qui le mien est inconnu; il y a une maman au monde qui, à leur place, l'entendrait très bien; mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout, pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de se faire faquin?

Il n'y a pas tant de mal cependant; et j'espère que vous trouverez, par la lecture du mémoire, que je n'ai pas fait le rodomont hors de propos, et que je me suis raisonnablement humanisé. Je sais bien, Dieu merci à quoi, que, sans cela, Petit auroit couru grand risque de mourir de faim en pareille occasion; preuve que je ne suis pas propre à ramper indignement dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue, ni le fendant dans la prospérité: mais qu'est-ce que je vous lanterne là? Sans me souvenir, chère maman, que je parle à qui me

connoît mieux que moi-même. Baste ! un peu d'effusion de cœur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié.

Le mémoire est tout dressé sur le plan que nous avons plus d'une fois digéré ensemble. Je vois le tout assez lié, et propre à se soutenir. Il y a ce maudit voyage de Besançon, dont, pour mon honneur, j'ai jugé à propos de déguiser un peu le motif. Voyage éternel et malencontreux, s'il en fut au monde, et qui s'est déjà présenté à moi bien des fois et sous des faces bien différentes. Ce sont des images où ma vanité ne triomphe pas. Quoi qu'il en soit, j'ai mis à cela un emplâtre, Dieu sait comment ! en tout cas, si l'on vient me faire subir l'interrogatoire aux Charmettes, j'espère bien ne pas rester court. Comme vous n'êtes pas au fait comme moi, il sera bon, en présentant le mémoire, de glisser légèrement sur le détail des circonstances, crainte de *quiproquo*, à moins que je n'aie l'honneur de vous voir avant ce temps-là.

A propos de cela. Depuis que vous voilà établie en ville, ne vous prend-il point fantaisie, ma chère maman, d'entreprendre un jour quelque petit voyage à la campagne ? Si mon bon génie vous l'inspire, vous m'obligerez de me faire avertir quelque trois ou quatre mois à l'avance, afin que je me prépare à vous recevoir, et à vous faire dûment les honneurs de chez-moi.

Je prends la liberté de faire ici mes honneurs à M. Le Cureu, et mes amitiés à mon frère.

Ayez la bonté de dire au premier, que comme Proserpine (ah! la belle chose que de placer là Proserpine!)

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

comme Proserpine donc passoit autrefois six mois sur terre et six mois aux enfers, il faut de même qu'il se résolve de partager son temps entre vous et moi: mais aussi les enfers, où les mettrons-nous? Placez-les en ville, si vous le jugez à propos; car pour ici, ne vous déplaie, *n'en voli pas gés*. J'ai l'honneur d'être; du plus profond de mon cœur, ma très chère et très bonne maman, etc.

P. S. Je m'aperçois que ma lettre vous pourra servir d'apologie, quand il vous arrivera d'en écrire quelqu'une un peu longue: mais aussi il faudra que ce soit à quelque maman bien chère et bien aimée; sans quoi, la mienne ne prouve rien.

A M. DE CONZIÉ.

14 mars 1742.

MONSIEUR,

Nous reçûmes hier au soir, fort tard, une lettre de votre part, adressée à madame de Warens; mais que nous avons bien supposée être pour moi. J'envoie cette réponse aujourd'hui de bon matin, et cette exactitude doit suppléer à la brièveté de ma lettre et à la médiocrité des vers qui y sont joints. D'ailleurs, maman n'a pas vou-

lu que je les fisse meilleurs, disant qu'il n'est pas bon que les malades aient tant d'esprit. Nous avons été très alarmés d'apprendre votre maladie; et, quelque effort que vous fassiez pour nous rassurer, nous conservons un fonds d'inquiétude sur votre rétablissement, qui ne pourra être bien dissipé que par votre présence.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect et un attachement infini, etc.

A FANIE.

Malgré l'art d'Esculape et ses tristes secours,
 La fièvre impitoyable alloit trancher mes jours;
 Il n'étoit dû qu'à vous, adorable Fanie,
 De me rappeler à la vie.
 Dieux! je ne puis encore y penser sans effroi:
 Les horreurs du Tartare ont paru devant moi;
 La mort à mes regards a voilé la nature;
 J'ai du Cocyte affreux entendu le murmure.
 Hélas! j'étois perdu, le nocher redouté
 M'avoit déjà conduit sur les bords du Léthé;
 Là, m'offrant une coupe, et, d'un regard sévère,
 Me pressant aussitôt d'avalier l'onde amère:
 Viens, dit-il, éprouver ces secourables eaux,
 Viens déposer ici les erreurs et les maux
 Qui des foibles mortels remplissent la carrière:
 Le secours de ce fleuve à tous est salutaire,
 Sans regretter le jour par des cris superflus,
 Leur cœur, en l'oubliant, ne le desire plus.
 Ah! pourquoi cet oubli leur est-il nécessaire?
 S'ils connoissoient la vie, ils craindroient sa misère.
 Voilà, lui dis-je alors, un fort docte sermon;
 Mais osez-vous penser, mon bon seigneur Caron,
 Qu'après avoir aimé la divine Fanie,

Jamais de cet amour la mémoire s'oublie ?
 Ne vous en flattez point ; non , malgré vos efforts ,
 Mon cœur l'adorera jusque parmi les morts :
 C'est pourquoi supprimez , s'il vous plaît , votre eau noire ;
 Toute l'encre du monde , et tout l'affreux grimoire ,
 Ne m'en ôterolent pas le charmant souvenir.
 Sur un si beau sujet j'avois beaucoup à dire :
 Et n'étois pas prêt à finir ,
 Quand tout-à-coup vers nous je vis venir
 Le dieu de l'inferral empire.
 Calme-toi , me dit-il , je connois ton martyre.
 La constance a son prix , même parmi les morts :
 Ce que je fis jadis pour quelques vains accords ,
 Je l'accorde en ce jour à ta tendresse extrême ,
 Va parmi les mortels , pour la seconde fois ,
 Témoigner que , sur Pluton même ,
 Un si tendre amour a des droits.
 C'est ainsi , charmante Fanie ,
 Que mon ardeur pour vous m'empêcha de périr ;
 Mais , quand le dieu des morts veut me rendre à la vie ,
 N'allez pas me faire mourir.

A M. DUPONT,

Secrétaire de M. Jonville, envoyé extraordinaire de France à Gènes.

A Venise , le 25 juillet 1743.

Je commence ma lettre , mon cher confrère ,
 par les instructions que vous me demandez , dans
 la vôtre du 18 , de la part de monsieur l'envoyé ;
 après quoi , nous aurons ensemble quelque petite
 explication sur les hussards du prince de Lobko-
 witz , et sur ce bon curé de Foligno , dont vous
 parlez avec une irrévérence qui sent extrême-
 ment le fagot.

Les ambassadeurs ont deux voies de négociation avec le gouvernement. La première, et la plus commune, est celle des mémoires, et celle-là plaît fort au sénat ; car, outre qu'il évite par-là les liaisons particulières entre les ambassadeurs et certains membres de l'état, il y trouve encore l'avantage de mieux préparer ce qu'il veut dire, et de s'engager, par la tournure équivoque et vague de ses réponses, beaucoup moins qu'il n'est forcé de faire dans des conférences où l'ambassadeur est plus maître d'aller au degré de clarté dont il a besoin.

Mais comme cette manière de traiter par écrit est sujette à bien des inconvénients, soit par les longueurs qui en sont inséparables, soit par la difficulté du secret, plus grande dans un corps composé de plusieurs têtes ; quand les ambassadeurs sont chargés par leurs principaux de quelque négociation particulière, et d'une certaine importance auprès de la république, on leur nomme, à leur réquisition, un sénateur pour conférer tête à tête avec eux ; et ce sénateur est toujours un homme qui a passé par des ambassades, un procureur de S.-Marc, un chevalier de l'étoile d'or, un sage grand, en un mot, une des premières têtes de l'état par le rang et par le génie.

Il y a des exemples, et même assez récents, que la république a refusé des conférents aux ambassadeurs de princes, dont elle n'étoit pas contente, ou dont elle ne croyoit pas les négoc-

ciations de nature à en mériter. C'est pourtant ce qui n'arrive guère, parceque, suivant une maxime générale, même à Venise, on ne risque rien à écouter les propositions d'autrui.

Quand le conférent est nommé, il en fait donner avis à l'ambassadeur, en y joignant un compliment, et lui propose en même temps un couvent ou autre lieu neutre, pour leurs entrevues. En indiquant le lieu, les conférents ont pour l'ordinaire beaucoup d'attention à la commodité des ambassadeurs. Ainsi, par exemple, le rendez-vous de M. le comte de Montaigu est presque à la porte de son palais, quoiqu'il ait eu là-dessus des disputes de politesse avec son conférent, qui en est à plus d'une lieue, et qui n'en a voulu jamais établir un autre, où le chemin fût mieux partagé. Les meubles et le feu en hiver sont fournis aux dépens de la république; et je pense qu'il en est de même des rafraichissements, que l'honnêteté du conférent ne néglige pas dans l'occasion. A l'égard du temps des séances, celui des deux qui a quelque chose à communiquer à l'autre lui envoie proposer la conférence par un secrétaire ou par un gentilhomme; et cela forme encore une dispute de civilité, chacun voulant laisser à l'autre le choix de l'heure: sur quoi je me souviens qu'étant un jour allé au sénat pour appointer la conférence, je fus obligé de prendre sur moi de marquer l'heure au conférent, M. l'ambassadeur m'ayant chargé de prendre la sienne, et lui n'ayant jamais voulu la don-

ner. Le conférent arrive ordinairement le premier, parceque, le logement appartenant à la république, il est convenable qu'il en fasse les honneurs. Voilà, mon cher, tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière. A présent, que nous avons mis en règle les chicanes des potentats, reprenons les nôtres, etc,

A M. LE COMTE DES CHARMETTES,

A Venise, ce 21 septembre 1743.

Je connois si bien, monsieur, votre générosité naturelle que je ne doute point que vous ne preniez part à mon désespoir, et que vous ne me fassiez la grace de me tirer de l'état affreux d'incertitude où je suis. Je compte pour rien les infirmités qui me rendent mourant, au prix de la douleur de n'avoir aucune nouvelle de madame de Warens, quoique je lui aie écrit depuis que je suis ici par une infinité de voies différentes. Vous connoissez les liens de reconnoissance et d'amour filial qui m'attachent à elle, jugez du regret que j'aurois à mourir sans recevoir de ses nouvelles. Ce n'est pas sans doute vous faire un grand éloge que de vous avouer, monsieur, que je n'ai trouvé que vous seul, à Chambéry, capable de rendre un service par pure générosité; mais c'est du moins vous parler suivant mes vrais sentiments, que de vous dire que vous êtes l'homme du monde de qui j'aurois mieux en recevoir. Rendez-moi, monsieur, celui de me

donner des nouvelles de ma pauvre maman ; ne me déguisez rien , monsieur , je vous en supplie ; je m'attends à tout , je souffre déjà tous les maux que je peux prévoir , et la pire de toutes les nouvelles pour moi c'est de n'en recevoir aucune. Vous aurez la bonté , monsieur , de m'adresser votre lettre sous le pli de quelque correspondant de Genève , pour qu'il me la fasse parvenir ; car elle ne viendrait pas en droiture.

Je passai en poste à Milan , ce qui me priva du plaisir de rendre moi-même votre lettre que j'ai fait parvenir depuis. J'ai appris que votre aimable marquise s'est remariée il y a quelque temps. Adieu , monsieur , puisqu'il faut mourir tout de bon , c'est à présent qu'il faut être philosophe. Je vous dirai une autre fois quel est le genre de philosophie que je pratique. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, monsieur, etc.

P. S. Faites-moi la grace , monsieur , de faire parvenir sûrement l'incluse que je confie à votre générosité.

MONSIEUR ,

J'avoue que je m'étois attendu au consentement que vous avez donné à ma proposition ; mais , quelque idée que j'eusse de la délicatesse de vos sentiments , je ne m'attendois point absolument à une réponse aussi gracieuse.

A M.

MONSIEUR,

Il faut convenir que vous avez bien du talent pour obliger d'une manière à doubler le prix des services que vous rendez ; je m'étois véritablement attendu à une réponse polie et spirituelle, autant qu'il se peut ; mais j'ai trouvé dans la vôtre des choses qui sont pour moi d'un tout autre mérite : des sentiments d'affection, de bonté, d'épanchement, si j'ose ainsi parler, que la sincérité et la voix du cœur caractérisent. Le mien n'est pas muet pour tout cela ; mais il voudroit trouver des termes énergiques à son gré, qui, sans blesser le respect, pussent exprimer assez bien l'amitié. Nulle des expressions qui se présentent ne me satisfait sur cet article. Je n'ai pas comme vous l'heureux talent d'allier dignement le langage de la plume avec celui du cœur, mais, monsieur, continuez de me parler quelquefois sur ce ton-là, et vous verrez que je profiterai de vos leçons, etc. etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Venise, 5 octobre 1743.

Quoi ! ma bonne maman, il y a mille ans que je soupire sans recevoir de vos nouvelles, et vous souffrez que je reçoive des lettres de Chambéry qui ne soient pas de vous. J'avois eu l'honneur

de vous écrire à mon arrivée à Venise ; mais dès que notre ambassadeur et notre directeur des postes seront partis pour Turin , je ne saurai plus par où vous écrire , car il faudra faire trois ou quatre entrepôts assez difficiles ; cependant , les lettres dussent-elles voler par l'air , il faut que les miennes vous parviennent , et sur-tout que je reçoive des vôtres , sans quoi je suis tout-à-fait mort. Je vous ferai parvenir cette lettre par la voie de M. l'ambassadeur d'Espagne qui , j'espère , ne me refusera pas la grace de la mettre dans son paquet. Je vous supplie , maman , de faire dire à M. Dupont que j'ai reçu sa lettre , et que je ferai avec plaisir tout ce qu'il me demande , aussitôt que j'aurai l'adresse du marchand qu'il m'indique. Adieu , ma très bonne et très chère maman. J'écris aujourd'hui à M. de Lautrec exprès pour lui parler de vous. Je tâcherai de faire qu'on vous envoie , avec cette lettre , une adresse pour me faire parvenir les vôtres ; vous ne la donnerez à personne , mais vous prendrez seulement les lettres de ceux qui voudront m'écrire , pourvu qu'elles ne soient pas volumineuses , afin que M. l'ambassadeur d'Espagne n'ait pas à se plaindre de mon indiscretion à en charger ses courriers. Adieu derechef , très chère maman ; je me porte bien , et vous aime plus que jamais. Permettez que je fasse mille amitiés à tous vos amis , sans oublier Zizi et taleralatalera , et tous mes pncles.

Si vous m'écrivez par Genève , en recomman-

dant votre lettre à quelqu'un, l'adresse sera simplement à M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France, à Venise.

Comme il y auroit toujours de l'embarras à m'envoyer vos lettres par les courriers de M. de la Mina, je crois, toute réflexion faite, que vous ferez mieux de les adresser à quelque correspondant à Genève, qui me les fera parvenir aisément. Je vous prie de prendre la peine de fermer l'inclose, et de la faire remettre à son adresse. O mille fois chère maman, il me semble déjà qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue : en vérité, je ne puis vivre loin de vous.

A M. DU THEIL.

A Venise, le 8 août 1744.

MONSIEUR,

Je sens combien la liberté que je prends seroit déplacée pour un homme à qui il resteroit quelque autre ressource, mais la situation où je suis rend ma témérité pardonnable.

J'ose porter jusqu'à vous mes justes et très respectueuses plaintes contre un ambassadeur du roi, et contre un maître dont j'ai mangé le pain. Un homme raisonnable ne fait pas de pareilles démarches sans nécessité, et un homme aussi exercé que moi à la résignation et à la patience, ne s'y résoudroit pas si son devoir même ne l'y contraignoit pas. Je rougis, monsieur, de distraire votre attention, destinée aux plus

grandes affaires sur des objets qui, je l'avoue, ne sont pas dignes par eux-mêmes de vous occuper un instant ; mais qui, cependant, font le malheur de la vie et le désespoir d'un honnête homme, et qui par-là deviennent intéressants pour un cœur aussi généreux que le vôtre.

Il y a quatorze mois que je suis entré au service de monsieur le comte de Montaignu en qualité de secrétaire. Ce n'est pas à moi d'examiner si j'étois capable ou non de cet emploi ; il est certain que j'ai toujours plus compté sur mon zèle que sur mes talents pour le bien remplir, et il est certain, de plus, que des dépêches telles que celles qui depuis près d'un an paroissent à la cour écrites de ma main ne sont pas propres à donner fort bonne opinion de ma capacité, puisqu'il est naturel de mettre du moins sur mon compte les fautes et les incorrections dont elles sont remplies ; mais c'est sur quoi il me seroit plus aisé que bienséant de me justifier. Je ne relèverai pas non plus les duretés continuelles et les désagréments infinis que j'ai soufferts, tant parcequ'un excès de délicatesse peut m'y avoir rendu trop sensible, que parcequ'il m'en coûteroit en les exténuant assez pour les rendre croyables, et qu'enfin je ne dois point abuser de votre bonté par des détails qui ne vont point au fait.

Les mécontentemens étoient réciproques, et il est aisé de juger que chacun n'a reconnu que les siens pour légitimes : monsieur l'ambassa-

deur a enfin pris le parti de me congédier : je comptois que la chose se passeroit avec l'honnêteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité et un domestique honorable à qui quelques défauts particuliers ne doivent point ôter les égards dus à son état , à son zèle , et à sa probité. Je me suis trompé ; monsieur l'ambassadeur qui s'est fait des maximes de confondre tous ceux qui sont à son service sous le vil titre de valets , et de traiter tous les gens qui sortent de sa maison comme autant de coquins dignes de la potence , a jugé à propos d'exercer avec moi cette étrange politique. Après des procédés inouïs , après avoir manqué à la plupart de ses engagements , monsieur l'ambassadeur voulut avant-hier me faire ce qu'il appeloit mon compte. Ce fut d'un ton à faire trembler que ce compte fut commencé ; les termes dont il se servit , les épithètes odieuses dont il m'accabla , furent autant de préparatifs pour m'intimider et me rendre docile aux injustes réductions qu'il me faisoit. Après plusieurs représentations inutiles , me voyant lésé d'une manière si criante , je demandai respectueusement à S. E. si elle souhaitoit de régler avec moi ce compte suivant l'équité , ou si elle étoit déterminée à ne consulter que sa volonté seule , parcequ'en ce dernier cas ma présence lui étoit inutile. Alors S. E. s'emporta horriblement , supposant que j'avois dit que sa volonté et l'équité n'étoient pas toujours la même chose , et véritablement je ne récusai pas l'ex-

plication, d'autant plus que les injures dont j'étois accablé ne me laissoient pas le loisir de placer un seul mot. Enfin, S. E. ne pouvant m'obliger à consentir à passer ce compte comme elle le vouloit, me proposa en termes très nets d'y souscrire ou de sauter par la fenêtré, jurant de m'y faire jeter sur-le-champ, et je vis le moment qu'elle se mettoit en devoir d'exécuter sa menace elle-même : mais voulant éviter une aussi cruelle alternative, et ne pouvant, d'ailleurs, supporter plus long-temps les horreurs dont ma mémoire est encore souillée, je sortis en me félicitant de ce que l'émotion que m'avoient causée de tels traitements ne m'avoit pas assez transporté pour imiter M. l'ambassadeur en perdant le profond respect dû à l'auguste caractère dont il est revêtu. Il m'ordonna, en me voyant sortir, de quitter son palais sur-le-champ et de n'y remettre jamais les pieds ; ce que je fis, bien résolu de ne m'exposer de ma vie à reparoître en sa présence, non que je craignisse beaucoup la mort dont il me menace, mais par une juste défiance de moi-même et pour ne plus m'exposer à avoir tort avec l'ambassadeur du plus grand roi du monde.

Me voici cependant sur le pavé, languissant, infirme, sans secours, sans bien, sans patrie, à quatre cents lieues de toutes mes connoissances, surchargé des dettes que j'ai été contraint de faire, faute, de la part de M. l'ambassadeur, d'avoir rempli ses conditions avec moi, et n'ayant

d'autre ressource que quelques médiocres talens qui ne mettent pas à couvert de l'injustice de ceux qui les emploient ; dans une telle situation , pardonnez , monsieur , la liberté que je prends d'implorer votre protection contre les cruels traitemens que M. l'ambassadeur exerce sur le plus zélé et le plus fidèle domestique qu'il aura jamais. Je ne puis porter mes justes plaintes à aucun tribunal : ce n'est qu'au pied du trône de sa majesté qu'il m'est permis d'implorer justice. Je la demande très respectueusement et dans l'amertume de mon ame, et je ne me serois jamais déterminé à faire cette démarche si j'avois cru pouvoir trouver quelque ressource pour acquitter mes dettes et retourner en France, autre que le paiement de mes appointemens et de mon voyage, et celui des frais que je suis contraint de faire ici en attendant qu'il vous plaise de me faire parvenir vos ordres.

Je sais , monsieur , combien de préjugés sont contre moi , je sais que dans les démêlés entre le maître et le domestique c'est toujours le dernier qui a tort ; je sais , d'ailleurs , qu'étant entièrement inconnu , je n'ai personne qui s'intéresse pour moi : votre générosité et mon bon droit sont mes seuls protecteurs ; mais je me confie également en l'un et en l'autre. Peut-être même les préjugés ne me sont-ils pas tous contraires : celui , par exemple , de la voix publique. Il n'est pas , monsieur , que vous ne soyez instruit de ce qui se passe en ce pays-ci et de la

manière dont on y pense : c'est tout ce que je puis dire en ma faveur, aimant mieux négliger quelques moyens de défense que d'exercer contre un maître que j'ai servi l'odieuse fonction de délateur. Il me sera permis du moins de réclamer le témoignage de toutes les personnes avec qui j'ai vécu jusqu'ici, sur le caractère et les sentiments dont je fais profession.

Au reste, s'il se trouve que j'aie ajouté un seul mot à la vérité, dans l'exposé que j'ai l'honneur de vous faire, et cela ne sera pas difficile à vérifier, je consens de payer de ma tête ma calomnie et mon insolence.

P. S. Si vous daignez, monsieur, m'honorer de vos ordres, M. Le Blond est à portée de me les communiquer.

A M. DU THEIL.

A Venise, le 15 août 1744.

MONSIEUR,

Depuis la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 8 de ce mois, M. l'ambassadeur a continué de m'accabler de traitements dont il n'y a d'exemples que contre les derniers des scélérats : il m'a fait poursuivre de maison en maison, compromettant son autorité jusqu'à défendre aux propriétaires de me loger. Il a chargé successivement plusieurs de ses gens de prendre des hommes avec eux, et de me faire périr sous le bâton ; et comme il n'a trouvé personne d'assez

lâche pour accepter un semblable emploi, il m'a envoyé sept ou huit fois son gentilhomme avec le solde d'un compte le plus injuste qu'un maître ait jamais fait avec son domestique, et que je produirai écrit de sa propre main, lequel compte il m'a voulu faire accepter par force, m'intimant l'ordre de partir sur-le-champ de Venise sous peine d'être assommé de coups, matin et soir, aussi long-temps que j'y séjournerois. J'obéirai donc pour éviter des traitements infames auxquels un homme d'honneur ne survit pas, et pour témoigner jusqu'au bout ma déférence et mon respect pour les ordres de M. l'ambassadeur. Ainsi, quoique S. Exc. me retienne ce qu'elle me doit légitimement; que, de plus, on me retienne encore mes hardes dans sa maison sous des prétextes non moins odieux ni moins injustes, je ne laisserai pas de me mettre en route dans deux ou trois jours, que je vais employer à tâcher de rassembler quelque argent pour mon voyage. Je me rendrai à Paris, accablé, il est vrai, d'opprobres et d'ignominie par M. le comte de Montaigu, mais soutenu par les témoignages d'une bonne conscience et par l'estime des honnêtes gens. C'est là, monsieur, que j'oserai prendre la liberté d'implorer de nouveau votre protection et la justice du roi, ne demandant que d'être puni si je suis coupable : mais si je suis innocent, si je me suis toujours comporté conformément au devoir d'un bon et fidèle serviteur, je ne cesserai de recourir à l'équité et à la clémence de Sa

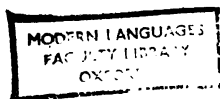
Majesté pour obtenir la satisfaction qui m'est due sur les injustices criantes et les outrages sanglants par lesquels M. l'ambassadeur a prétendu signaler contre moi son autorité, en difamant un homme d'honneur qui n'a de faute à se reprocher à son sujet que celle d'être entré dans sa maison.

A M. DU THEIL.

A Venise, le 7 octobre 1744.

MONSIEUR,

J'apprends que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes; et qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour me faire arrêter, il porte jusqu'à vous ses plaintes pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très sûr, sitôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Genève, comme je l'avois résolu, je vais en diligence continuer mon voyage; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable; mais, si c'est M. de Montaigu qui l'est, je porte ma plainte au pied du trône; je demande la justice qui m'est due; et, si elle m'étoit refusée, je la réclamerois jusqu'à mon dernier soupir. En attendant, permettez-moi, monsieur, de vous représenter combien la plainte de M. l'ambas-



sadéur est frivole, et combien ses accusations sont absurdes. Il m'accuse, dit-on, d'avoir vendu ses chiffres à M. le prince Pio. Vous savez mieux que personne de quelle importance sont les affaires dont est chargé M. le comte de Montaigu. M. le prince Pio n'est sûrement pas assez dupe pour donner un écu de tous ses chiffres; et moi, quand j'aurois été assez fripon pour vouloir les lui vendre, je n'aurois pas été du moins assez bête pour l'espérer. L'impudence, j'ose le dire, et l'ineptie d'une pareille accusation vous sauteront aux yeux, si vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle est faite sans raison, sans fondement, contre toute vraisemblance, et avec aussi peu d'esprit que de vérité, par quelqu'un qui, sentant ses injustices, croit les effacer en décriant celui qui en est victime, et prétend, à l'abri de son titre, déshonorer impunément son inférieur. Cependant, monsieur, cet inférieur, tel qu'il est, emporte, au milieu des outrages de M. l'ambassadeur, l'estime publique. J'ai vu toute la nation françoise m'accueillir, me consoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du consulat; j'ai été invité dans toutes les maisons; toutes les bourses m'ont été ouvertes; et, en attendant qu'il plaise à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements, j'ai trouvé, dans celle de M. le consul, l'argent qui m'est nécessaire, puisqu'il ne plait pas à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements. Vous conviendrez, monsieur, qu'un

pareil traitement seroit fort extraordinaire, de la part des sujets du roi les plus fidèles, envers un pauvre étranger qu'ils soupçonneroient d'être un traître et un fripon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes qu'en attendant de plus solides raisons. Vous connoîtrez dans peu s'ils sont fondés. Le soin de mon honneur, et la réparation qui m'est due, sont, au reste, l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité et de l'utilité de mes services, je ne joindrai point de sollicitations pour avoir de l'emploi; je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, et ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre et pauvre jusqu'à la fin, que de faire mon chemin dans une route aussi dangereuse.

A M. DU THEIL.

Paris, le 11 octobre 1744.

MONSIEUR,

Voici la dernière fois que je prendrai la liberté de vous écrire, jusqu'à ce qu'il vous ait plu de me faire parvenir vos ordres. Je sens combien mes lettres doivent vous importuner, et ce n'est qu'avec beaucoup de regret que je me vois réduit à un métier si contraire à mon caractère; mais, monsieur, je ne pouvois, en conséquence de ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire précédemment, me dispenser de vous informer de mon arrivée à Paris, et, de plus, je reconnois que le ton de mes lettres demanderoit bien des expli-

cations, que la discrétion m'oblige cependant d'abandonner en partie, et que je réduirai à une simple exposition du motif qui me les a fait écrire.

Si vous daignez, monsieur, faire prendre quelques informations sur ma conduite et sur mon caractère, soit à Venise, soit à Gênes, où j'ai l'honneur d'être connu de M. de Jonville, soit à Lyon, soit à Genève ma patrie, j'espère que vous n'apprendrez rien qui n'aggrave l'injustice des violences dont M. le comte de Montaigu a jugé à propos de m'accabler. Les traitements qu'il m'a faits sont de ceux contre lesquels un honnête homme ne se précautionne point. Avec les devoirs que je me suis imposés et les sentiments dont je me suis nourri, je m'étois cru assez supérieur à de semblables accidents pour n'avoir point à chercher dans mes principes de règles de conduite en de pareils cas. Le zèle et l'exactitude avec lesquels je me suis acquitté de l'emploi que S. Exc. m'avoit confié n'ont pas dû m'inspirer plus de défiance : peut-être serai-je assez heureux pour que vous en puissiez entendre parler par quelqu'un qui soit en état d'en juger, et qui n'ait point d'intérêt à me calomnier. S'il m'est donc arrivé, monsieur, de vous écrire quelque chose d'irrégulier, je vous supplie de le pardonner au trouble affreux et au désespoir où m'ont jeté de si étranges traitements. Connoit-on rien de plus triste pour un honnête homme que de se voir indignement diffamer aux yeux du pu-

blic, et en péril de sa propre vie, sans ombre de prétexte, et seulement pour de misérables discussions d'intérêt, sans qu'il lui soit permis de se défendre, ni possible de se justifier? Inutilement ai-je senti que je m'allois donner du ridicule, et que l'inférieur auroit toujours tort vis-à-vis de son supérieur, puisque je n'ai point vu d'autre voie que de justes et respectueuses représentations pour soutenir mon honneur outragé. Ce ne sont point les traitements de M. le comte de Montaigu qui me touchent en eux-mêmes; j'ai lieu de ne le pas croire assez connoisseur en mérite, pour faire un cas infini de son estime: mais, monsieur, que pensera le public; qui, content de juger sur les apparences, se donne rarement la peine d'examiner si celui qu'on maltraite l'a mérité? C'est aux personnes qui aiment l'équité, et qui sont en droit d'approfondir les choses, de réparer en cela l'injustice du public, et d'y rétablir l'honneur d'un honnête homme qui compte sa vie pour rien quand il a perdu sa réputation. Rien n'est si simple que cette discussion à mon égard: s'agit-il de l'intérêt, le compte que j'aurai l'honneur de vous remettre, écrit de la propre main de M. le comte de Montaigu, est un témoignage sans réplique qui ne fera pas honneur à sa bonne foi; s'agit-il de l'honneur, tout Venise a vu avec indignation les traitements honteux dont il m'a accablé. Je suis déjà instruit de quelles couleurs S. Exc. sait peindre les personnes qu'elle a prises en haine:

si donc on l'en croit sur parole, je ne doute point, à la vérité, que je ne sois perdu et déshonoré; mais qu'on daigne prendre quelques informations, et vérifier les choses, et j'ose croire que M. le comte de Montaignu m'aura, sans y penser, rendu service en me faisant connoître.

Je ne prétends point, monsieur, exiger de satisfaction de M. l'ambassadeur; je n'ignore pas, quelque juste qu'elle fût, les raisons qui doivent s'y opposer: je ne demande que d'être puni rigoureusement si je suis coupable; mais si je ne le suis point, et que vous trouviez mon caractère digne de quelque estime et mon sort de quelque pitié, j'ose implorer, monsieur, votre protection, et quelque marque de bonté de votre part qui puisse me réhabiliter aux yeux du public. Peut-être y regagnerai-je plus que je n'aurai perdu; mais je sens que le zèle qui me porteroit à m'en rendre digne laisseroit un jour en doute si vous avez exercé envers moi plus de générosité que de justice.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

A Paris, le 25 février 1745.

J'ai reçu, ma très bonne maman, avec les deux lettres que vous m'avez écrites, les présents que vous y avez joints, tant en savon qu'en chocolat; je n'ai point jugé à propos de me frotter les moustaches du premier, parceque je le réserve pour m'en servir plus utilement dans l'occasion. Mais

commençons par le plus pressant, qui est votre santé, et l'état présent de vos affaires, c'est-à-dire des nôtres. Je suis plus affligé qu'étonné de vos souffrances continuelles. La sagesse de Dieu n'aime point à faire des présents inutiles; vous êtes, en faveur des vertus que vous en avez reçues, condamnée à en faire un exercice continu. Quand vous êtes malade, c'est la patience; quand vous servez ceux qui le sont, c'est l'humanité. Puisque vos peines tournent toutes à votre gloire, ou au soulagement d'autrui, elles entrent dans le bien général, et nous n'en devons pas murmurer. J'ai été très touché de la maladie de mon pauvre frère, j'espère d'en apprendre incessamment de meilleures nouvelles. M. d'Arras m'en a parlé avec une affection qui m'a charmé: c'étoit me faire la cour mieux qu'il ne le pensoit lui-même; Dites-lui, je vous supplie, qu'il prenne courage, car je le compte échappé de cette affaire, et je lui prépare des magistrères qui le rendront immortel.

Quant à moi; je me suis toujours assez bien porté depuis mon arrivée à Paris, et bien m'en a pris, car j'aurois été, aussi bien que vous, un malade de mauvais rapport pour les chirurgiens et les apothicaires. Au reste, je n'ai pas été exempt des mêmes embarras que vous, puisque l'ami chez lequel je suis logé a été attaqué, cet hiver, d'une maladie de poitrine, dont il s'est enfin tiré contre toute espérance de ma part. Ce bon et généreux ami est un gentilhomme espa-

gnol, assez à son aise, qui me presse d'accepter un asile dans sa maison, pour y philosopher ensemble le reste de nos jours. Quelque conformité de goûts et de sentiments qui me lie à lui, je ne le prends point au mot, et je vous laisse à deviner pourquoi.

Je ne puis rien vous dire de particulier sur le voyage que vous méditez, parceque l'approbation qu'on peut lui donner dépend des secours que vous trouverez pour en supporter les frais, et des moyens sur lesquels vous appuyez l'espoir du succès de ce que vous y allez entreprendre.

Quant à vos autres projets, je n'y vois rien que lui, et je n'attends pas là-dessus d'autres lumières que celles de vos yeux et des miens. Ainsi vous êtes mieux en état que moi de juger de la solidité des projets que nous pourrions faire de ce côté. Je trouve mademoiselle sa fille assez aimable; je pense pourtant que vous me faites plus d'honneur que de justice en me comparant à elle, car il faudra, tout au moins, qu'il m'en coûte mon cher nom de petit né. Je n'ajouterai rien sur ce que vous m'en dites de plus, car je ne saurois répondre à ce que je ne comprends pas. Je ne saurois finir cet article sans vous demander comment vous vous trouvez de cet archi-âne de Keister. Je pardonne à un sot d'être la dupe d'un autre, il est fait pour cela; mais, quand on a vos lumières, on n'a bonne grace à se laisser tromper par un tel animal

qu'après s'être crevé les yeux. Plus j'acquiers de lumières en chimie, plus tous ces maîtres chercheurs de secrets et de magistères me paroissent cruches et butors. Je voyois, il y a deux jours, un de ces idiots qui, soupesant de l'huile de vitriol dans un laboratoire où j'étois, n'étoit pas étonné de sa grande pesanteur, parce, disoit-il, qu'elle contient beaucoup de mercure, et le même homme se vançoit de savoir parfaitement l'analyse et la composition des corps. Si de pareils bavards savoiënt que je daigne écrire leurs impertinences, ils en seroient trop fiers.

Me demanderez-vous ce que je fais. Hélas ! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur : on me plaint, on m'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espère m'en venger un jour en lui faisant voir non seulement que je vau mieux, mais que je suis plus estimé que lui. Du reste, beaucoup de projets, peu d'espérances, mais toujours n'établissant pour mon point de vue que le bonheur de finir mes jours avec vous.

J'ai eu le malheur de n'être bon à rien à M. de Bille, car il a fini ses affaires fort heureusement, et il ne lui manque que de l'argent, sorte de marchandise dont mes mains ne se souillent plus. Je ne sais comment réussira cette lettre, car on m'a dit que M. Deville devoit partir demain ; et comme je ne le vois point venir aujourd'hui, je crains bien d'être regardé de lui com-

me un homme inutile, qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souviene. Adieu, maman; souvenez-vous de m'écrire souvent et de me donner une adresse sûre.

A M. DANIEL ROGUIN.

Paris, le 9 juillet 1745.

Je ne sais, monsieur, quel jugement vous portez de moi et de ma conduite; mais les apparences me sont si contraires, que je n'aurois pas à me plaindre quand vous en penseriez peu favorablement. Vous n'en jugeriez pas de même si vous lisiez au fond de mon ame: l'amertume et l'affliction que vous y verriez n'y sont pas les sentiments d'un homme capable d'oublier son devoir.

Vous connoissez à-peu-près ma situation. La première fois que j'aurai l'honneur de vous voir en particulier, je vous expliquerai la nature de mes ressources: vous jugerez des secours qu'elles peuvent me produire, et de la confiance que j'y dois donner. Je n'ai plus reçu de réponse de mon coquin, et je commence à désespérer tout-à-fait d'en tirer raison. Cependant une impuissance, que je n'ai pu prévoir, me met dans la triste nécessité de payer de délais, vous le premier, vous mon bon et généreux ami et bienfaiteur, et les autres honnêtes gens qui, comme vous, ont bien voulu s'incommoder pour soulager mes besoins et fonder, sur ma probité, des sûretés

qu'ils ne pouvoient attendre de ma fortune. Le juge des cœurs lit dans le mien : si leur espérance a été trompée, mon impuissance actuelle doit d'autant moins m'être imputée à crime, que, selon toutes les règles de la prudence humaine, je n'ai pas dû la prévoir dans le temps que j'ai si malheureusement abusé de votre confiance et de votre amitié, à moins qu'on ne veuille que mes malheurs passés n'eussent dû me servir de leçon, pour me préparer à d'autres encore moins vraisemblables. Ainsi, privé de toutes ressources et réduit à des espérances vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris ; et mes démarches sont si droites, qu'à la moindre lueur de quelque avantage je vous avois prié, même avant de le pouvoir, de trouver bon que je fisse par partie ce que je ne pouvois faire tout à-la-fois : mais mon infortune ordinaire m'a encore ôté jusqu'ici les moyens de satisfaire mon empressement à cet égard. Vous savez que j'ai entrepris un ouvrage, sur lequel je fondois des ressources suffisantes pour m'acquitter : il traînoit si fort en longueur, que je me suis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel S.-Quentin, sans me permettre d'en sortir que je ne l'eusse achevé : c'est ce que je viens de faire. Je ne vous dirai point s'il est bon ou mauvais ; vous en jugerez. Il n'est guère possible que les dispositions d'un esprit affligé et mélancolique n'influent sur ses productions ; mais je prévois déjà tant d'obstacles à le faire valoir, qu'il pourroit être bon

à pure perte , et que je suis bien trompé s'il n'a le succès ordinaire à tout ce que j'entreprends. Quoi qu'il en soit , je n'épargnerai ni peines ni soins pour vaincre les difficultés ; soit de ce côté , soit de tout autre , qui pourroient produire le même effet pour ce qui vous regarde. Je vous dirai même plus : je suis si dégoûté de la société et du commerce des hommes , que ce n'est que la seule loi de l'honneur qui me retient ici , et que , si jamais je parviens au comble de mes vœux , c'est-à-dire à ne devoir plus rien , on ne me reverra pas à Paris vingt-quatre heures après.

Telles sont , mon cher monsieur , les dispositions de mon ame. Je suis fort à plaindre , sans doute ; mais je me sens toujours digne de votre estime , et je vous supplie de ne me l'ôter que quand vous me verrez oublier mon devoir et mon immortelle reconnoissance : c'est vous la demander pour toujours. Je vous avoue ingénument que , sur le point de vous aller voir , je n'ai pas osé reparoitre devant vous sans m'assurer , en quelque manière , de vos dispositions à mon égard , par une justification que mes malheurs seuls , et non mes sentiments , rendent nécessaire.

Je vous supplie de savoir si l'on ne pourroit pas engager le marchand à reprendre la veste , en y perdant ce qu'il voudra. J'ai aussi , encore neufs , plusieurs des autres effets ; mais , comme je me flatte que le paiement en est moins éloigné que la

restitution ne vous en seroit onéreuse , je ne vous en parle point.

Mes respects , je vous supplie , à madame Duplessis et à mademoiselle. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus immortel attachement , monsieur , etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris , 11 décembre 1745.

MONSIEUR,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards, et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrirez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de la Princesse de Navarre; il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changements nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; monsieur le duc a insisté; j'ai obéi. C'est le seul parti qui convient à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changements, je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il étoit possible : c'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de les examiner, ou plutôt d'en substituer de

plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serois écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces foibles essais, ils me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 17 décembre 1747.

Il n'y a que six jours, ma très chère maman, que je suis de retour de Chenonceaux. En arrivant, j'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous me reprochez mon silence, et avec raison, puisque j'y vois que vous n'avez point reçu celle que je vous avois écrite de là, sous l'enveloppe de l'abbé Giloz. J'en viens de recevoir une de lui-même, dans laquelle il me fait les mêmes reproches. Ainsi je suis certain qu'il n'a point reçu son paquet, ni vous votre lettre; mais ce dont il semble m'accuser est justement ce qui me justifie. Car, dans l'éloignement où j'étois de tout bureau pour affranchir, je hasardai ma double lettre sans affranchissement, vous marquant à tous les deux combien je craignois

qu'elle n'arrivât pas et que j'attendois votre réponse pour me rassurer : je ne l'ai point reçue cette réponse; et j'ai bien compris par-là que vous n'aviez rien reçu, et qu'il falloit nécessairement attendre mon retour à Paris pour écrire de nouveau. Ce qui m'avoit encore enhardi à hasarder cette lettre, c'est que l'année dernière il vous en étoit parvenu une, par je ne sais quel bonheur, que j'avois hasardée de la même manière, dans l'impossibilité de faire autrement. Pour la preuve de ce que je dis, prenez la peine de faire chercher au bureau du Pont un paquet endossé de mon écriture à l'adresse de M. l'abbé Giloz, etc. Vous pourrez l'ouvrir, prendre votre lettre, et lui envoyer la sienne: aussi bien contiennent-elles des détails qui me coûtent trop pour me résoudre à les recommencer.

• M. Descreux vint me voir le lendemain de mon arrivée; il me dit qu'il avoit de l'argent à votre service et qu'il avoit un voyage à faire, sans lequel il comptoit vous voir en passant et vous offrir sa bourse. Il a beau dire, je ne la crois guère en meilleur état que la mienne. J'ai toujours regardé vos lettres-de-change qu'il a acceptées comme un véritable badinage. Il en acceptera bien pour autant de millions qu'il vous plaira, au même prix; je vous assure que cela lui est fort égal. Il est fort sur le zéro, aussi bien que M. Baqueret, et je ne doute pas qu'il n'aille achever ses projets au même lieu. Du reste, je

le crois fort bon homme, et qui même allie deux choses rares à trouver ensemble, la folie et l'intérêt.

Par rapport à moi, je ne vous dis rien ; c'est tout dire. Malgré les injustices que vous me faites intérieurement, il ne tiendrait qu'à moi de changer en estime et en compassion vos perpétuelles défiances envers moi. Quelques explications suffiroient pour cela : mais votre cœur n'a que trop de ses propres maux, sans avoir encore à porter ceux d'autrui ; j'espère toujours qu'un jour vous me connoîtrez mieux, et vous m'en aimerez davantage.

Je remercie tendrement le frère de sa bonne amitié et l'assure de toute la mienne. Adieu, trop chère et trop bonne maman ; je suis de nouveau à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

J'ai différé quelques jours à faire partir cette lettre, sur l'espérance que m'avoit donnée M. Descreux de me venir voir avant son départ ; mais je l'ai attendu inutilement, et je le tiens parti ou perdu.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 26 août 1748.

Je n'espérois plus, ma très bonne maman, d'avoir le plaisir de vous écrire ; l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux maladies affreuses. J'ai d'abord eu une attaque de colique néphrétique, fièvre, ardeur,

et rétention d'urine ; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre, et d'autres diurétiques ; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre, qui du rein est descendue dans la vessie, ne peut en sortir que par l'opération : mais, ma santé ni ma bourse ne me laissant pas en état d'y songer, il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'chose.

En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissements continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le symarouba ; le vomissement est calmé, mais je ne digère plus du tout. Les aliments sortent tels que je les ai pris ; il a fallu renoncer même au riz qui m'avoit été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par-dessus tout cela d'une foiblesse inconcevable.

Cependant le besoin me chasse de la chambre, et je me propose de faire demain ma première sortie ; peut-être que le grand air et un peu de promenade me rendront quelque chose de mes forces perdues. On m'a conseillé l'usage de l'extrait de genièvre, mais il est ici bien moins bon et beaucoup plus cher que dans nos montagnes.

Et vous, ma chère maman, comment êtes-vous à présent ? Vos peines ne sont-elles point

calmées ? n'êtes-vous point apaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager ? Vous n'avez connu ni mon cœur ni ma situation. Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent, vous ne me connoîtrez que quand il n'en sera plus temps.

M. Léonard a envoyé savoir de mes nouvelles, il y a quelque temps. Je promis de lui écrire, et je l'aurois fait si je n'étois retombé malade précisément dans ce temps-là. Si vous jugiez à propos, nous nous écrivions à l'ordinaire par cette voie. Ce seroit quelques ports de lettres, quelques affranchissemens épargnés dans un temps où cette lésine est presque de nécessité. J'espère toujours que ce temps n'est pas pour durer éternellement. Je voudrois bien avoir quelque voie sûre pour m'ouvrir à vous sur ma véritable situation. J'aurois le plus grand besoin de vos conseils. J'use mon esprit et ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles, pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misère ; et je crois m'apercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui règle ma destinée, et que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. Adieu, mon aimable maman, écrivez-moi toujours à l'hôtel du S.-Esprit, rue Plâtrière.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 17 janvier 1749.

Un travail extraordinaire qui m'est survenu, et une très mauvaise santé, m'ont empêché, ma très bonne maman, de remplir mon devoir envers vous, depuis un mois. Je me suis chargé de quelques articles pour le grand Dictionnaire des arts et des sciences, qu'on va mettre sous presse. La besogne croît sous ma main, et il faut la rendre à jour nommé; de façon que, surchargé de ce travail, sans préjudice de mes occupations ordinaires, je suis contraint de prendre mon temps sur les heures de mon sommeil. Je suis sur les dents; mais j'ai promis, il faut tenir parole: d'ailleurs je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal, la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science.

La colère suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes: au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaires: l'un vaudra bien l'autre, et durera plus long-temps.

Voilà, ma chère maman, quelle seroit l'excuse de ma négligence, si j'en avois quelque une de recevable auprès de vous: mais je sens bien que ce seroit un nouveau tort de prétendre me justifier. J'avoue le mien en vous en demandant

pardon. Si l'ardeur de la haine l'a emporté quelques instants dans mes occupations sur celle de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir long-temps la préférence dans un cœur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire : c'est là véritablement mon état naturel.

En vous envoyant une réponse à la dernière de vos lettres, celle que j'avois reçue de Genève, je n'y ajoutai rien de ma main ; mais je pense que ce que je vous adressai étoit décisif et pouvoit me dispenser d'autre réponse, d'autant plus que j'aurois eu trop à dire.

Je vous supplie de vouloir bien vous charger de mes tendres remerciements pour le frère ; de lui dire que j'entre parfaitement dans ses vues et dans ses raisons, et qu'il ne me manque que les moyens d'y concourir plus réellement. Il faut espérer qu'un temps plus favorable nous rapprochera de séjour, comme la même façon de penser nous rapproche de sentiment.

Adieu, ma bonne maman ; n'imites pas mon mauvais exemple ; donnez-moi plus souvent des nouvelles de votre santé, et plaignez un homme qui succombe sous un travail ingrat.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 30 janvier 1750.

Un Rousseau se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnoître votre inférieur ; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du pre-

mièr par le génie , veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux ; mais n'ayant ni les talents de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu , mais non déshonoré ; et je croirois l'être si j'avois manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres , et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face, mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet *des fêtes de Ramire* (1). Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion. Elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talents naissants qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je faisois l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié ; leur sort fut malheureux , et j'aurois dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osâ se présenter à vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil ; et, n'osant m'offrir à vos

(1) La Princesse de Navarre.

yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnoissance.

Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et, désespérant d'y arriver comme vous à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manège; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connoît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie; j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper: Ces écrits, qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas non plus bien jugé d'un républicain, puisque j'étois connu de vous pour tel. J'adore la liberté, je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentiments sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de l'honneur d'être connu de vous, mais, si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne se-

ra, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très humble, etc.

A MM. DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

Paris, le 18 juillet 1750.

MESSIEURS,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendois moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir, devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugements honoreront vos lumières; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis, avec un profond respect, etc.

A M. L'ABBÉ RAYNAL,

Alors auteur du *Mercur*e de France.

Paris, le 25 juillet 1750.

Vous le voulez, monsieur, je ne résiste plus; il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, et qui en est très peu digne. Les plaintes du public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement

m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; et, de mon côté, la réputation d'auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer; a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul (1); et le public, ni mes amis, n'auront pas à se plaindre que j'ai été pour eux *recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, et des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, et de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singulière, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage (2), où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poète malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des comédies et d'autres pièces de vers que je n'ai point faites, et que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges que l'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre ly-

(1) Pour juger si ce langage étoit sincère, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainsi dans une lettre publique avoit alors près de quarante ans.

(2) Dissertation sur la Musique moderne.

rique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, et que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure, par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir il ne falloit que bien faire; mais ayant vu, par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière, et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talents que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talents et à mon caractère, et où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal. Je suis, etc.

A MADAME DE CHENONCEAUX.

Paris, le 20 avril 1751.

Oui, madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants-trouvés. J'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non pas un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance; je la leur ai procurée meilleure, ou plus sûre au moins, que je n'aurois pu la leur donner moi-même. Cet article est avant tout. Ensuite vient la considération de leur mère, qu'il ne faut pas déshonorer.

Vous connoissez ma situation : je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine. Comment nourrirois-je encore une famille ? Et si j'étois contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et le tracas des enfants me laisseroient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ? Les écrits que dicte la faim ne rapportent guère, et cette ressource est bientôt épuisée. Il faudroit donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manège ; briguer quelque vil emploi ; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrira pas, et me sera bientôt ôté ; enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. Nourrir moi, mes enfants et leur mère, du sang des misérables ! Non, madame, il vaut mieux qu'ils soient orphelins, que d'avoir pour père un fripon.

Accablé d'une maladie douloureuse et mortelle, je ne puis espérer encore une longue vie ; quand je pourrois entretenir, de mon vivant, ces infortunés destinés à souffrir un jour, ils paieroient chèrement l'avantage d'avoir été tenus un peu plus délicatement qu'ils ne pourront l'être où ils sont. Leur mère, victime de mon zèle indiscret, chargée de sa propre honte, et de ses propres besoins, presque aussi valétudinaire et encore moins en état de les nourrir que moi, sera forcée de les abandonner à eux-mêmes ; et je ne vois, pour-eux, que l'alternative de se faire

décrotteurs ou bandits, ce qui revient bientôt au même. Si du moins leur état étoit légitime, ils pourroient trouver plus aisément des ressources. Ayant à porter à-la-fois le déshonneur de leur naissance, et celui de leur misère, que deviendront-ils ?

Que ne me suis-je marié, me direz-vous ? Demandez-le à vos injustes lois, madame. Il ne me convenoit pas de contracter un engagement éternel, et jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai rien fait, et que je n'en veux rien faire. Il ne faut pas faire des enfants quand on ne peut pas les nourrir ? Pardonnez-moi, madame ; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde : mais c'est l'état des riches, c'est votre état, qui vole au mien le pain de mes enfants. La nature veut aussi qu'on pourvoie à leur subsistance : voilà ce que j'ai fait ; s'il n'existoit pas pour eux un asile, je ferois mon devoir, et me résoudrois à mourir de faim moi-même, plutôt que de ne les pas nourrir.

Ce mot d'Enfants-trouvés vous en imposeroit-il, comme si l'on trouvoit ces enfants dans les rues, exposés à périr, si le hasard ne les sauve ? Soyez sûre que vous n'auriez pas plus d'horreur que moi pour l'indigne père qui pourroit se résoudre à cette barbarie : elle est trop loin de mon cœur, pour que je daigne m'en justifier. Il y a des règles établies ; informez-vous

de ce qu'elles sont, et vous saurez que les enfants ne sortent des mains de la sage-femme que pour passer dans celles d'une nourrice. Je sais que ces enfants ne sont pas élevés délicatement : tant mieux pour eux, ils en deviennent plus robustes ; on ne leur donne rien de superflu, mais ils ont le nécessaire. On n'en fait pas des messieurs, mais des paysans, ou des ouvriers. Je ne vois rien, dans cette manière de les élever, dont je ne fisse choix pour les miens. Quand j'en serois le maître, je ne les préparerois point, par la mollesse, aux maladies que donnent la fatigue et les intempéries de l'air à ceux qui n'y sont pas faits. Ils ne sauroient ni danser, ni monter à cheval ; mais ils auroient de bonnes jambes infatigables. Je n'en ferois ni des auteurs, ni des gens de bureaux, je ne les exercerois point à manier la plume, mais la charrue, la lime, ou le rabot, instruments qui font mener une vie saine, laborieuse, innocente, dont on n'abuse jamais pour mal faire, et qui n'attirent point d'ennemis en faisant bien. C'est à cela qu'ils sont destinés ; par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront plus heureux que leur père.

Je suis privé du plaisir de les voir, et je n'ai jamais savouré la douceur des embrassements paternels. Hélas ! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre, et je les délivre de la misère à mes dépens. Ainsi vouloit Platon que tous les enfants fussent élevés dans sa république : que chacun restât inconnu à son père ;

et que tous fussent les enfants de l'état. Mais cette éducation est vile et basse ! voilà le grand crime , il vous en impose comme aux autres ; et vous ne voyez pas que , suivant toujours les préjugés du monde , vous prenez , pour le déshonneur du vice , ce qui n'est que celui de la pauvreté.

A MADAME DE CRÉQUI.

Paris, 9 octobre 1751.

Je me flattois , madame , d'avoir une ame à l'épreuve des louanges ; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même ; et , s'il faut que je vous voie , voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois , car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres.

Je me rendrai donc à vos ordres , madame , le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour ; sa présence ne me chassera point ; mais ne trouvez pas mauvais , je vous supplie , que tout autre tiers me fasse disparaître.

Je suis avec un profond respect , madame , etc.

A MADAME GONCERU,

NÉE ROUSSEAU

Genève, le 11 juillet 1752.

Il y a quinze jours , ma très bonne et très chère tante , que je me propose , chaque matin , de

partir pour aller vous voir, vous embrasser, et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient, avec la plus tendre reconnoissance, des soins que vous avez pris de lui dans son enfance, et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée. Des soins indispensables m'ont empêché, jusqu'ici, de suivre le penchant de mon cœur, et me retiendront encore quelques jours; mais rien ne m'empêchera de satisfaire mon empressement à cet égard le plus tôt qu'il me sera possible; et j'aime encore mieux un retard, qui me laissera le loisir de passer quelque temps près de vous, que d'être obligé d'aller et revenir le même jour. Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir, et de retrouver en vous cette chère et bonne tante, que je pouvois appeler ma mère, par les bontés qu'elle avoit pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement. Je vous prie de témoigner à M. Gonceru le plaisir que j'aurai aussi de le revoir, et d'être reçu de lui avec un peu de la même bonté que vous avez toujours eue pour moi. Je vous embrasse de tout mon cœur l'un et l'autre, et suis avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

LA MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 13 février 1753.

Vous trouverez ci-joint, ma chère maman, une lettre de 240 livres. Mon cœur s'afflige éga-

lement de la petitesse de la somme et du besoin que vous en avez : tâchez de pourvoir aux besoins les plus pressants ; cela est plus aisé où vous êtes qu'ici, où toutes choses, et sur-tout le pain, sont d'une cherté horrible. Je ne veux pas, ma bonne maman, entrer avec vous dans le détail des choses dont vous me parlez, parceque ce n'est pas le temps de vous rappeler quel a toujours été mon sentiment sur vos entreprises : je vous dirai seulement qu'au milieu de toutes vos infortunes, votre raison et votre vertu sont des biens qu'on ne peut vous ôter, et dont le principal usage se trouve dans les afflictions.

Votre fils s'avance à grands pas vers sa dernière demeure : le mal a fait un si grand progrès cet hiver que je ne dois plus m'attendre à en voir un autre. J'irai donc à ma destination avec le seul regret de vous laisser malheureuse.

On donnera, le premier de mars, la première représentation du *Devin*. à l'opéra de Paris : je me ménage jusqu'à ce temps-là avec un soin extrême, afin d'avoir le plaisir de le voir. Il sera joué aussi le lundi gras au château de Bellevue en présence du roi ; et madame la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, je m'attends à être chanté faux et estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui auroit l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion : avec toute cette gloire, je

continue à vivre de mon métier de copiste qui me rend indépendant, et qui me rendroit heureux si mon bonheur pouvoit se faire sans le vôtre et sans la santé.

J'ai quelques nouveaux ouvrages à vous envoyer, et je me servirai pour cela de la voie de monsieur Léonard ou de celle de l'abbé Giloz, faute d'en trouver de plus directes.

Adieu, ma très bonne maman, aimez toujours un fils qui voudroit vivre plus pour vous que pour lui-même.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

MADAME,

J'ai lu et copié le nouveau mémoire que vous avez pris la peine de m'envoyer : j'approuve fort le retranchement que vous avez fait, puisque outre que c'étoit un assez mauvais verbiage, c'est que, les circonstances n'en étant pas conformes à la vérité, je me faisois une violente peine de les avancer ; mais aussi il ne falloit pas me faire dire au commencement que j'avois abandonné tous mes droits et prétentions, puisque, rien n'étant plus manifestement faux, c'est toujours mensonge pour mensonge, et, de plus, que celui-là est bien plus aisé à vérifier.

Quant aux autres changements, je vous dirai là-dessus, madame, ce que Socrate répondit autrefois à un certain Lisias. Ce Lisias étoit le plus habile orateur de son temps, et, dans l'accusation

où Socrate fut condamné, il lui apporta un discours qu'il avoit travaillé avec grand soin, où il mettoit ses raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour : Socrate le lut avec plaisir et le trouva fort bien fait ; mais il lui dit franchement qu'il ne lui étoit pas propre. Sur quoi Lisias lui ayant demandé comment il étoit possible que ce discours fût bien fait s'il ne lui étoit pas propre ; de même, dit-il, en se servant, selon sa coutume, de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourroit m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manqueroit rien, mais qui ne me conviendroient pas. Pour moi, plus docile que Socrate, j'ai laissé le tout comme vous avez jugé à propos de le changer, excepté deux ou trois expressions de style seulement, qui m'ont paru s'être glissées par mégarde.

J'ai été plus hardi à la fin : je ne sais quelles pouvoient être vos vues en faisant passer la pension par les mains de Son Excellence ; mais l'inconvénient en saute aux yeux, car il est clair que si j'avois le malheur, par quelque accident imprévu, de lui survivre, ou qu'il tombât malade, adieu la pension. En coûtera-t-il davantage pour l'établir le plus solidement qu'on pourra ? c'est chercher des détours qui vous égarent, pendant qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre le droit chemin. Si ma fidélité étoit équivoque, et qu'on pût me soupçonner d'être homme à détourner cet argent ou à en faire un mauvais usage, je me

serois bien gardé de changer l'endroit aussi librement que je l'ai fait; et ce qui m'a engagé à parler de moi, c'est que j'ai cru pénétrer que votre délicatesse se faisoit quelque peine qu'on pût penser que cet argent tournât à votre profit; idée qui ne peut tomber que dans l'esprit d'un enragé. Quoi qu'il en soit, j'espère bien n'en jamais souiller mes mains.

Vous avez, sans doute par mégarde, joint au mémoire une feuille séparée que je ne suppose pas qui fût à copier : en effet, ne pourroit-on pas me demander de quoi je me mêle là? et moi, qui assure être séquestré de toute affaire civile, me siéroit-il de paroître si bien instruit de choses qui ne sont pas de ma compétence?

Quant à ce qu'on me fait dire que je souhaiterois n'être pas nommé, c'est une fausse délicatesse que je n'ai point : la honte ne consiste pas à dire qu'on reçoit, mais à être obligé de recevoir; je méprise les détours d'une vanité mal entendue autant que je fais cas des sentiments élevés. Je sens pourtant le prix d'un pareil ménagement de votre part et de celle de mon oncle; mais je vous en dispense l'un et l'autre. D'ailleurs, sous quel nom, dites-moi, feriez-vous enregistrer la pension?

Je fais mille remerciements au très cher oncle : je connois tous les jours mieux quelle est sa bonté pour moi; s'il a obligé tant d'ingrats en sa vie, il peut s'assurer d'avoir au moins trouvé un cœur reconnoissant; car, comme dit Sénèque,

Multa perdenda sunt, ut semel ponas bene.

Ce latin-là, c'est pour l'oncle : en voici pour vous la traduction françoise :

Perdez force bienfaits pour en bien placer un.

Il y a long-temps que vous pratiquez cette sentence, sans, je gage, l'avoir jamais lue dans Sénèque.

Je suis, dans la plus grande vivacité de tous mes sentiments, etc.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Le départ de M. Deville se trouvant prolongé de quelques jours, cela me donne, chère maman, le loisir de m'entretenir encore avec vous.

Comme je n'ai nulle relation à la cour de l'Infant, je ne saurois que vous exhorter à vous servir des connoissances que vos amis peuvent vous procurer de ce côté-là : je puis avoir quelque facilité de plus du côté de la cour d'Espagne, ayant plusieurs amis qui pourroient nous servir de ce côté. J'ai, entre autres, ici M. le marquis de Turrieta, qui est assez ami de mon ami, peut-être un peu le mien : je me propose à son départ pour Madrid, où il doit retourner ce printemps, de lui remettre un mémoire relatif à votre pension, qui auroit pour objet de vous la faire établir pour toujours à la pouvoir manger où il vous plairoit ; car mon opinion est que c'est une

affaire désespérée du côté de la cour de Turin, où les Savoyards auront toujours assez de crédit pour vous faire tout le mal qu'ils voudront, c'est-à-dire tout celui qu'ils pourront. Il n'en sera pas de même en Espagne, où nous trouverons toujours autant, et, comme je crois, plus d'amis qu'eux. Au reste, je suis bien éloigné de vouloir vous flatter du succès de ma démarche ; mais que risquons-nous de tenter ? Quant à M. le marquis Scotti, je savois déjà tout ce que vous m'en dites, et je ne manquerai pas d'insinuer cette voie à celui à qui je remettrai le mémoire ; mais comme cela dépend de plusieurs circonstances, soit de l'accès qu'on peut trouver auprès de lui, soit de la répugnance que pourroient avoir mes correspondants à lui faire leur cour, soit enfin de la vie du roi d'Espagne, il ne sera peut-être pas si mauvais que vous le pensez, de suivre la voie ordinaire des ministres : les affaires qui ont passé par les bureaux se trouvent à la longue toujours plus solides que celles qui ne sont faites que par faveur.

Quelque peu d'intérêt que je prenne aux fêtes publiques, je ne me pardonnerois pas de ne vous rien dire du tout de celles qui se font ici pour le mariage de M. le Dauphin : elles sont telles qu'après les merveilles que saint Paul a vues l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant. Je vous ferois un détail de tout cela, si je ne pensois que M. Deville sera à portée de vous en entretenir : je puis en deux mots vous donner

une idée de la cour, soit par le nombre, soit par la magnificence, en vous disant premièrement qu'il y avoit quinze mille masques au bal masqué qui s'est donné à Versailles, et que la richesse des habits au bal paré, au ballet et aux grands appartemens, étoit telle que mon Espagnol, saisi d'un enthousiasme poétique de son pays, s'écria que madame la Dauphine étoit un soleil dont la présence avoit liquéfié tout l'or du royaume, dont s'étoit fait un fleuve immense au milieu duquel nageoit toute la cour.

Je n'ai pas eu pour ma part le spectacle le moins agréable; car j'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans ces salles superbes et magnifiquement illuminées, qui ont été construites dans toutes les places pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étoient trouvés à pareille fête : ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu, et se sont si pleinement piffrés, que la plupart en ont été malades. Adieu, maman.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Je dois, ma très chère maman, vous donner avis que, contre toute espérance, j'ai trouvé le moyen de faire recommander votre affaire à M. le comte de Castellane de la manière la plus avantageuse : c'est par le ministre même qu'il en sera chargé, de manière que, ceci devenant une affaire de dépêches, vous pouvez vous assurer

d'y avoir tous les avantages que la faveur peut prêter à l'équité. J'ai été contraint de dresser, sur les pièces que vous m'avez envoyées, un mémoire dont je joins ici la copie, afin que vous voyiez si j'ai pris le sens qu'il falloit : j'aurai le temps, si vous vous hâtez de me répondre, d'y faire les corrections convenables, avant que de le faire donner ; car la cour ne reviendra de Fontainebleau que dans quelques jours. Il faut d'ailleurs que vous vous hâtiez de prendre sur cette affaire les instructions qui vous manquent ; et il est, par exemple, fort étrange de ne savoir pas même le nom de baptême des personnes dont on répète la succession. Vous savez aussi que rien ne peut être décidé dans des cas de cette nature sans de bons extraits baptistaires et du testateur et de l'héritier, légalisés par les magistrats du lieu, et par les ministres du roi qui y résident. Je vous avertis de cela afin que vous vous munissiez de toutes ces pièces, dont l'envoi de temps à autre servira de mémoratif, qui ne sera pas inutile. Adieu, ma chère maman ; je me propose de vous écrire bien au long sur mes propres affaires, mais j'ai des choses si peu réjouissantes à vous apprendre, que ce n'est pas la peine de se hâter.

MÉMOIRE.

N. N. De La Tour, gentilhomme du pays de Vaud, étant mort à Constantinople, et ayant établi le sieur Honoré Pelico, marchand fran-

çois, pour son exécuteur (1) testamentaire, à la charge de faire parvenir ses biens à ses plus proches parents; Françoise de La Tour, baronne de Warens, qui se trouve dans le cas (2), souhaiteroit qu'on pût agir auprès dudit sieur Pelico, pour l'engager à se dessaisir desdits biens en sa faveur, en lui démontrant son droit. Sans vouloir révoquer en doute la bonne volonté dudit sieur Pelico, il semble, par le silence qu'il a observé jusqu'à présent envers la famille du défunt, qu'il n'est pas pressé d'exécuter ses volontés. C'est pourquoi il seroit à désirer que M. l'ambassadeur voulût interposer son autorité pour l'examen et la décision de cette affaire. Ladite baronne de Warens ayant eu ses biens confisqués pour cause de la religion catholique qu'elle a embrassée, et n'étant pas payée des pensions que le roi de Sardaigne, et ensuite Sa Majesté catholique lui ont assignées sur la Savoie, ne doute point que la dure nécessité où elle se trouve ne soit un motif de plus pour intéresser en sa faveur la religion de Son Excellence.

(1) M. Miol avoit mis *procureur*, sans faire réflexion que le pouvoir de procureur cesse à la mort du commettant.

(2) Il ne reste de toute la maison de La Tour que madame de Warens, et une sienne nièce qui se trouve par conséquent d'un degré au moins plus éloignée, et qui d'ailleurs n'ayant pas quitté sa religion ni ses biens, n'est pas assujettie aux mêmes besoins.

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

MADAME,

J'eus l'honneur de vous écrire jeudi passé, et M. Genevois se chargea de ma lettre ; depuis ce temps je n'ai point vu M. Barillot, et j'ai resté enfermé dans mon auberge comme un vrai prisonnier. Hier, impatient de savoir l'état de mes affaires, j'écrivis à M. Barillot, et lui témoignai mon inquiétude en termes assez forts. Il me répondit ceci :

« Tranquillisez-vous, mon cher monsieur, tout va bien. Je crois que lundi ou mardi tout finira. Je ne suis point en état de sortir. Je vous irai voir le plus tôt que je pourrai. »

Voilà donc, madame, à quoi j'en suis ; aussi peu instruit de mes affaires que si j'étois à cent lieues d'ici ; car il m'est défendu de paroître en ville. Avec cela, toujours seul, et grande dépense ; puis les frais qui se font d'un autre côté pour tirer ce misérable argent, et puis ceux qu'il a fallu faire pour consulter ce médecin, et lui payer quelques remèdes qu'il m'a remis. Vous pouvez bien juger qu'il y a long-temps que ma bourse est à sec, quoique je sois déjà assez joliment endetté dans ce cabaret : ainsi je ne mène point la vie la plus agréable du monde ; et, pour surcroît de malheur, je n'ai, madame, point de nouvelles de votre part. Cependant je fais bon courage autant que je le puis ; et j'espère qu'avant

que vous receviez ma lettre je saurai la définition de toutes choses ; car , en vérité , si cela durait plus long-temps , je croirois que l'on se moque de moi , et que l'on ne me réserve que la coquille de l'huitre.

Vous voyez , madame , que le voyage que j'avois entrepris comme une espèce de partie de plaisir a pris une tournure bien opposée : aussi le charme d'être tout le jour seul dans une chambre , à promener ma mélancolie , dans des transes continuelles , ne contribue pas , comme vous pouvez bien croire , à l'amélioration de ma santé. Je soupire après l'instant de mon retour , et je prierai bien Dieu désormais qu'il me préserve d'un voyage aussi déplaisant.

J'en étois là de ma lettre quand M. Barillot m'est venu voir. Il m'a fort assuré que mon affaire ne souffroit plus de difficultés. M. le résident est intervenu , et a la bonté de prendre cette affaire-là à cœur. Comme il y a un intervalle de deux jours entre le commencement de ma lettre et la fin , j'ai , pendant ce temps-là , été rendre mes devoirs à M. le résident , qui m'a reçu le plus gracieusement , et , j'ose dire , le plus familièrement du monde. Je suis sûr à présent que mon affaire finira totalement dans moins de trois jours d'ici , et que ma portion me sera comptée sans difficulté , sauf les frais qui , à la vérité , seront un peu forts , et même bien plus haut que je n'aurois cru.

Je n'ai , madame , reçu aucune nouvelle de

vosre part ces deux ordinaires ici ; j'en suis mortellement inquiet. Si je n'en reçois pas l'ordinaire prochain , je ne sais ce que je deviendrai. J'ai reçu une lettre de l'oncle , avec une autre pour le curé son ami. Je ferai le voyage jusque-là ; mais je sais qu'il n'y a rien à faire , et que ce pré est perdu pour moi.

Je n'ai point encore écrit à mon père , ni vu aucun de mes parents , et j'ai ordre d'observer le même incognito jusqu'au déboursement. J'ai une furieuse démangeaison de tourner la feuille , car j'ai encore bien des choses à dire. Je n'en ferai rien cependant , et je me réserve à l'ordinaire prochain pour vous donner de bonnes nouvelles.

J'ai l'honneur d'être , avec un profond respect , etc.

A MADAME DE SOURGEL.

Je suis fâché , madame , d'être obligé de relever les irrégularités de la lettre que vous avez écrite à M. Favre , à l'égard de madame la baronne de Warens. Quoique j'eusse prévu à-peu-près les suites de sa facilité à votre égard , je n'avois point à la vérité soupçonné que les choses en vinsent au point où vous les avez amenées , par une conduite qui ne prévient pas en faveur de votre caractère. Vous avez très raison , madame , de dire qu'il a été mal à madame de Warens d'en agir comme elle a fait avec vous et monsieur votre époux. Si son procédé fait honneur à son cœur ,

il est sûr qu'il n'est pas également digne de ses lumières, puisqu'avec beaucoup moins de pénétration et d'usage du monde je ne laissai pas de percer mieux qu'elle dans l'avenir, et de lui prédire assez juste une partie du retour dont vous payez son amitié et ses bons offices. Vous le sentîtes parfaitement, madame, et si je m'en souviens bien, la crainte que mes conseils ne fussent écoutés vous engagea, aussi-bien que mademoiselle votre fille, à faire à mon égard certaines démarches un peu rampantes, qui, dans un cœur comme le mien, n'étoient guère propres à jeter de meilleurs préjugés que ceux que j'avois conçus; à l'occasion de quoi vous rappelez fort noblement le présent que vous voulûtes me faire de ce précieux justaucorps, qui tient, aussi bien que moi, une place si honorable dans votre lettre. Mais j'aurai l'honneur de vous dire, madame, avec tout le respect que je vous dois, que je n'ai jamais songé à recevoir votre présent, dans quelque état d'abaissement qu'il ait plu à la fortune de me placer. J'y regarde de plus près que cela dans le choix de mes bienfaiteurs. J'aurois, en vérité, belle matière à railler, en faisant la description de ce superbe habit retourné, rempli de graisse, en tel état; en un mot, que toute ma modestie auroit eü bien de la peine d'obtenir de moi d'en porter un semblable. Je suis en pouvoir de prouver ce que j'avance, de manifester ce trophée de votre générosité; il est encore en existence dans le même garde-meuble qui renferme

tous ces précieux effets dont vous faites un si pompeux étalage. Heureusement madame la baronne eut la judicieuse précaution, sans présu-mer cependant que ce soin pût devenir utile, de faire ainsi enfermer le tout sans y toucher, avec toutes les attentions nécessaires en pareils cas. Je crois, madame, que l'inventaire de tous ces débris, comparés avec votre magnifique cata-logue, ne laissera pas que de donner lieu à un fort joli contraste, sur-tout la belle cave à tabac. Pour les flambeaux, vous les aviez destinés à M. Perrin, vicaire de police, dont votre situa-tion en ce pays-ci vous avoit rendu la protection indispensablement nécessaire. Mais, les ayant refusés, ils sont ici tout prêts aussi à faire un des ornements de votre triomphe.

Je ne saurois, madame, continuer sur le ton plaisant. Je suis véritablement indigné, et je crois qu'il seroit impossible à tout honnête homme à ma place, d'éviter de l'être autant. Rentrez, ma-dame, en vous-même : rappelez-vous les circon-stances déplorables où vous vous êtes trouvée ici, vous, M. votre époux, et toute votre fa-mille : sans argent, sans amis, sans connois-sances, sans ressources, qu'eussiez-vous fait sans l'assistance de madame de Warens? Ma foi, ma-dame, je vous le dis franchement, vous auriez jeté un fort vilain coton. Il y avoit long-temps que vous en étiez plus loin qu'à votre dernière pièce; le nom que vous aviez jugé à propos de prendre, et le coup-d'œil sous lequel vous vous

montriez, n'avoient garde d'exciter les sentiments en votre faveur; et vous n'aviez pas, que je sache, de grands témoignages avantageux qui parlasse de votre rang et de votre mérite. Cependant ma bonne marraine, pleine de compassion pour vos maux et pour votre misère actuelle (pardonnez-moi ce mot, madame), n'hésita point à vous secourir, et la manière prompte et hasardée dont elle le fit prouvoit assez, je crois, que son cœur étoit bien éloigné des sentiments pleins de bassesse et d'indignités que vous ne rougissez point de lui attribuer. Il y paroît aujourd'hui, et même ce soin mystérieux de vous cacher en est encore une preuve, qui véritablement ne dépose guère avantageusement pour vous.

Mais, madame, que sert de tergiverser? Le fait même est votre juge. Il est clair comme le soleil que vous cherchez à noircir bassement une dame qui s'est sacrifiée sans ménagement pour vous tirer d'embarras. L'intérêt de quelques pistoles vous porte à payer d'une noire ingratitude un des bienfaits les plus importants que vous pussiez recevoir, et quand toutes vos calomnies seroient aussi vraies qu'elles sont fausses, il n'y a point cependant de cœur bien fait qui ne rejetât avec horreur les détours d'une conduite aussi messéante que la vôtre.

Mais, grâces à Dieu, il n'est pas à craindre que vos discours fassent de mauvaises impressions sur ceux qui ont l'honneur de connoître madame la baronne, ma marraine: son caractère et

ses sentiments se sont jusqu'ici soutenus avec assez de dignité pour n'avoir pas beaucoup à redouter des traits de la calomnie; et sans doute, si jamais rien a été opposé à son goût, c'est l'avarice et le vil intérêt. Ces vices sont bons pour ceux qui n'osent se montrer au grand jour; mais pour elle, ses démarches se font à la face du ciel; et, comme elle n'a rien à cacher dans sa conduite, elle ne craint rien des discours de ses ennemis. Au reste, madame, vous avez inséré dans votre lettre certains termes grossiers au sujet d'un collier de grenats, très indignes d'une personne qui se dit de condition, à l'égard d'une autre qui l'est de même, et à qui elle a obligation. On peut les pardonner au chagrin que vous avez de lâcher quelques pistoles, et d'être privée de votre cher argent; et c'est le parti que prendra madame de Warens, en redressant cependant la fausseté de votre exposé.

Quant à moi, madame, quoique vous affectiez de parler de moi sur un ton équivoque, j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que, quoique je n'aie pas celui d'être connu de vous, je ne laisse pas de l'être de grand nombre de personnes de mérite et de distinction, qui toutes savent que j'ai l'honneur d'être le filleul de madame la baronne de Warens, qui a eu la bonté de m'élever et de m'inspirer des sentiments de droiture et de probité dignes d'elle. Je tâcherai de les conserver pour lui en rendre bon compte, tant qu'il me restera un souffle de vie; et je suis fort

trompé, si tous les exemples de dureté et d'ingratitude, qui me tomberont sous les yeux, ne sont pour moi autant de bonnes leçons qui m'apprendront à les éviter avec horreur.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR,

Qui m'avoit envoyé cinquante louis pour une représentation du DEVIN DU VILLAGE, qu'elle avoit donnée au château de Bellevue, et où elle avoit fait un rôle.

Paris, le 7 mars 1753.

MADAME,

En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient; et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que, des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

Je suis avec respect, etc.

A M. FRÉRON (1).

Paris, le 21 juillet 1753.

Puisque vous jugez à propos, monsieur, de faire cause commune avec l'auteur de la lettre d'un ermite à *J. J. Rousseau*, vous trouverez fort bon, sans doute, que cette réponse vous soit aussi commune à tous deux. Quant à lui, si une pa-

(1) Cette lettre n'a été ni imprimée ni envoyée.

reille association l'offense, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, et son procédé peu honnête a bien mérité cette humiliation.

Vous avez raison de dire que le faux ermite a pris le masque : il l'a pris en effet de plus d'une manière ; mais j'ai peine à concevoir comment cet artifice l'a mis en droit de me parler avec plus de franchise : car je vous avoue que cela lui donne à mes yeux beaucoup moins l'air d'un homme franc que celui d'un fourbe et d'un lâche, qui cherche à se mettre à couvert pour faire du mal impunément. Mais il s'est trompé : le mépris public a suffi pour ma vengeance, et je n'ai perdu à tout cela qu'un sentiment fort doux, qui est l'estime que je croyois devoir à un honnête homme (1).

Je n'ai pas dessein d'entreprendre contre lui la défense du Devin du village. Il doit être permis à un ermite plus qu'à tout autre de mal parler d'opéra ; et je ne m'attends pas que ce soit vous qui trouviez mauvais qu'on décide le plus hautement des choses que l'on connoît le moins.

La comparaison de *J. J. Rousseau* avec une jolie femme me paroît tout-à-fait plaisante ; elle m'a mis de si bonne humeur, que je veux prendre, pour cette fois, le parti des dames, et je vous demanderai d'abord de quel droit vous con-

(1) L'ermite prétendu étoit un M. de Bonneval, assez bon homme, et qui ne manquoit pas d'érudition. J'avois eu avec lui quelques liaisons, et jamais aucun démêlé.

cluez contre celle-ci, que se laisser voir à la promenade soit une preuve qu'elle a envie de plaire, si elle ne donne d'ailleurs aucune marque de ce desir. La jolie femme seroit encore bien mieux justifiée, si, dans le goût supposé de se plaire à elle-même, il lui étoit impossible de se voir sans se montrer, et que l'unique miroir fût, par exemple, dans la place publique : car alors il est évident que, pour satisfaire sa propre curiosité, il faudroit bien qu'elle livrât son visage à celle des autres, sans qu'on pût l'accuser d'avoir cherché à leur plaire, à moins qu'un air de coquetterie, et toutes les minauderies des femmes à prétentions, n'en montrassent le dessein. Il vous reste donc, à l'ermite et à vous, monsieur, de nous dire les démarches qu'a faites *J. J. Rousseau*, pour captiver la bienveillance des spectateurs, les cabales qu'il a formées, ses flatteries envers le public, la cour qu'il a faite aux grands et aux femmes, les soins qu'il s'est donnés pour gagner des prôneurs et des partisans : ou bien il faudra que vous expliquiez quel moyen pouvoit employer un particulier, pour voir son ouvrage au théâtre, sans le laisser voir en même temps au public ; car je ne pouvois pas, comme Lully, faire jouer l'opéra pour moi seul, à portes fermées (1). Je trouve de plus cette différence dans

(1) C'est ainsi que Lully fit jouer une fois son opéra d'Armide; voyant qu'il ne réussissoit pas, il s'applaudit lui-même à haute voix en sortant; tout fut plein à la représentation suivante.

le parallèle, qu'on ne se pare point pour soi tout seul, et que la plus belle femme, reléguée pour toujours seule dans un désert, n'y songeroit pas même à sa toilette; au lieu qu'un amateur de musique pourroit être seul au monde, et ne pas laisser de se plaire beaucoup à la représentation d'un opéra. Voilà, monsieur, ce que j'ai à vous répondre, à vous et à votre camarade, au nom de la jolie femme et au mien. Au reste, un ermite qui ne parle que de femmes, de toilette et d'opéra, ne donne guère meilleure opinion de sa vertu, que les procédés du vôtre n'en donnent de son caractère; et sa lettre, de son esprit.

Vous me reprochez, monsieur, un crime dont je fais gloire, et que je tâche d'aggraver de jour en jour. Il ne vous est pas, sans doute, aisé de concevoir comment on peut jouir de sa propre estime: mais afin que vous ne vous fassiez pas faute, ni l'ermite ni vous, de donner à un tel sentiment ces qualifications si menaçantes que vous n'osez même les nommer, je vous déclare derechef très publiquement que je m'estime beaucoup, et que je ne désespère pas de venir à bout de m'estimer beaucoup davantage. Quant aux éloges qu'on voudroit me donner, et dont vous me faites d'avance un crime, pourquoi n'y consentirois-je pas? Je consens bien à vos injures, et vous voyez assez qu'il n'y a guère plus de modestie à l'un de ces consentements qu'à l'autre. En me reprochant mon orgueil, vous me

forcez d'en avoir; car, fût-on d'ailleurs le plus modeste de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire, en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire, les Montesquieu, et tous les hommes illustres du siècle, dont vos satires font l'éloge presque autant que leurs propres écrits? Aussi crois-je vous devoir des remerciements, et non des reproches, pour avoir acquiescé à ma prière, quand, persuadé avec tout le public que vos louanges déshonorent un homme de lettres, je vous fis demander, par un de vos amis, de m'épargner sur ce point, vous laissant toute liberté sur les injures. Si vous vous y fussiez borné selon votre coutume, je ne vous aurois jamais répondu; mais en repoussant la petite et nouvelle attaque que vous portez aux vérités que j'ai démontrées, on peut relever charitablement vos invectives, comme on met du foin à la corne d'un méchant bœuf.

Tout ce qui me fâche de nos petits démêlés est le mal qu'ils vont faire à mes ennemis. Jeunes barbouilleurs, qui n'espérez vous faire un nom qu'aux dépens du mien, toutes les offenses que vous me ferez sont oubliées d'avance, et je les pardonne à l'étourderie de votre âge; mais l'exemple de l'ermite m'assure de ma vengeance: elle sera cruelle sans que j'y trempe, et je vous livre aux éloges de M. *Fréron*.

Je reviens à vous, monsieur; et, puisque vous le voulez, je vais tâcher d'éclaircir avec vous quelques idées relatives à une question pendante

depuis long-temps devant le public. Vous vous plaignez que cette question est devenue ennuyeuse et trop rebattue : vous devez le croire ; car nul n'a plus travaillé que vous à faire que cela fût vrai.

Quant à moi, sans revenir sur des vérités démontrées, je me contenterai d'examiner l'ingénieux et nouveau problème que vous avez imaginé sur ce sujet ; c'est d'engager quelque académie à proposer cette question intéressante : *Si le jour a contribué à épurer les mœurs ?* Après quoi, prenant la négative, vous direz de fort belles choses en faveur des ténèbres et de l'aveuglement ; vous louerez la méthode de courir, les yeux fermés, dans le pays le plus inconnu ; de renoncer à toute lumière pour considérer les objets ; en un mot, comme le renard écourté, qui vouloit que chacun se coupât la queue, vous exhorterez tout le monde à s'ôter, au propre, l'organe qui vous manque au figuré.

Sur le ton qu'on me dit qui règne dans vos petites feuilles, je juge que vous avez dû vous applaudir beaucoup d'avoir pu tourner en ridicule une des plus graves questions qu'on puisse agiter : mais vous avez déjà fait vos preuves ; et après avoir si agréablement plaisanté sur l'Esprit des lois, il n'est pas difficile d'en faire autant sur quelque sujet que ce soit. Dans cette occasion, j'ai trouvé votre plaisanterie assez bonne, et je pense, en général, que, si c'est la seule arme que vous osiez manier, vous vous en

servez quelquefois avec assez d'adresse , pour blesser le mérite et la vérité ; mais trouvez bon qu'en vous laissant les rieurs je réclame les amis de la raison : aussi bien , que feriez-vous de ces gens-là dans votre parti ?

Vous trouvez donc , monsieur , que la science est à l'esprit ce que la lumière est au corps. Cependant , en prenant ces mots dans votre propre sens , j'y vois cette différence , que , sans l'usage des yeux , les hommes ne pourroient se conduire ni vivre ; au lieu qu'avec le secours de la seule raison , et les plus simples observations des sens , ils peuvent aisément se passer de toute étude. La terre s'est peuplée , et le genre humain a subsisté , avant qu'il fût question d'aucune de ces belles connoissances : croyez-vous qu'il subsisteroit dans une éternelle obscurité ? C'est la raison , mais non la science , qui est à l'esprit ce que la vue est au corps.

Une autre différence non moins importante est que , quoique la lumière soit une condition nécessaire sans laquelle les choses dont vous parlez ne se feroient pas , on ne peut dire , en aucune manière , que le jour soit la cause de ces choses-là ; au lieu que j'ai fait voir comment les sciences sont la cause des maux que je leur attribue. Quoique le feu brûle un corps combustible qu'il touche , il ne s'ensuit pas que la lumière brûle un corps combustible qu'elle éclaire : voilà pourtant la conclusion que vous tirez.

Si vous aviez pris la peine de lire les écrits que vous me faites l'honneur de mépriser, et que vous devez du moins fort haïr, car ils sont d'un ennemi des méchants, vous y auriez vu une distinction perpétuelle entre les nombreuses sottises que nous honorons du nom de science, celles, par exemple, dont vos recueils sont pleins, et la connoissance réelle de la vérité; vous y auriez vu, par l'énumération des maux causés par la première, combien la culture en est dangereuse; et par l'examen de l'esprit de l'homme, combien il est incapable de la seconde, si ce n'est dans les choses immédiatement nécessaires à sa conservation, et sur lesquelles le plus grossier paysan en sait du moins autant que le meilleur philosophe. De sorte que, pour mettre quelque apparence de parité dans les deux questions, vous deviez supposer, non seulement un jour illusoire et trompeur, qui ne montre les choses que sous une fausse apparence, mais encore un vice dans l'organe visuel, qui altère la sensation de la lumière, des figures et des couleurs; et alors vous eussiez trouvé qu'en effet il vaudroit encore mieux rester dans une éternelle obscurité, que de ne voir à se conduire que pour s'aller casser le nez contre des rochers, ou se vautrer dans la fange, ou mordre et déchirer tous les honnêtes gens qu'on pourroit atteindre. La comparaison du jour convient à la raison naturelle, dont la pure et bienfaisante lumière éclaire et guide les hommes : la science peut

mieux se comparer à ces feux follets qui, dit-on, ne semblent éclairer les passants que pour les mener à des précipices.

Pénétré d'une sincère admiration pour ces rares génies, dont les écrits immortels et les mœurs pures et honnêtes éclairent et instruisent l'univers, j'aperçois chaque jour davantage le danger qu'il y a de tolérer ce tas de grimauds, qui ne déshonorent pas moins la littérature par les louanges qu'ils lui donnent, que par la manière dont ils la cultivent. Si tous les hommes étoient des Montesquieu, des Buffon, des Duclos, etc., je desirerois ardemment qu'ils cultivassent toutes les sciences, afin que le genre humain ne fût qu'une société de sages : mais vous, monsieur, qui sans doute êtes si modeste, puisque vous me reprochez tant mon orgueil, vous conviendrez volontiers, je m'assure, que si tous les hommes étoient des Frérons leurs livres n'offriroient pas des instructions fort utiles, ni leur caractère une société fort aimable.

Ne manquez pas, monsieur, je vous prie, quand votre pièce aura remporté le prix, de faire entrer ces petits éclaircissements dans la préface. En attendant, je vous souhaite bien des lauriers; mais si, dans la carrière que vous allez courir, le succès ne répond pas à votre attente, gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime; car vous auriez là un méchant manteau.

A M. RAYNAL.

SUR L'USAGE DANGEREUX DES USTENSILES DE CUIVRE.

Juillet 1753.

Je crois, monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockholm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes; et plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle et d'activité pour la vaincre.

Tous les chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-temps des mortelles qualités du cuivre, et des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle, de l'académie des sciences est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, et qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierrî, docteur en médecine, a réuni dans une savante thèse qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie et de celle de ses concitoyens. Ces physiciens ont fait voir que le vert-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux; que la vapeur même de ce

métal est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles; que tous les menstrues, les graisses, les sels, et l'eau même dissolvent le cuivre, et en font du vert-de-gris; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, et que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différents étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage (1); que même, en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie et la santé des hommes d'une lame d'étain très déliée, qui s'use très promptement (2), et

(1) Que le plomb dissous soit un poison, les accidents funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoître les dissolvants qui l'attaquent.

(2) Il est aisé de démontrer que, de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne sauroit, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide; car, comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût du contact du cuivre.

de l'exactitude des domestiques et des cuisiniers qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matières employées à l'étamage: ils ont fait voir combien d'accidents affreux, produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, et qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines et dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu et étamé, qui est établie au faubourg Saint-Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, et parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, et les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des chimistes, et n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse et la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, et le

plaisir au bonheur ; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux et toute leur famille, dans des tourments affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, et jamais avec le public. Il y a long-temps qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons ; il lui faut des exemples au lieu de raisons ; car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous, jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques, excite mon zèle en cette occasion ; défiance assez naturelle dans un siècle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parceque, la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêchés d'adopter ce que l'on propose ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects

de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'école militaire; que M. le prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le duc de Duras, ambassadeur en Espagne, en a fait autant; et que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorants, ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-temps, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellents ragoûts, très bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suède, dont les mines de ce métal font la principale richesse, et dont les peuples en général idolâtrèrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume, si riche en cuivre, qui donne l'exemple aux autres d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux, et qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils re-

tireroient de leurs mines, dès que la raison et l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors. Je voudrois que les avertissements publics des philosophes et des gens de lettres réveillassent les peuples sur les dangers de toute espèce auxquels leur imprudence les expose, et rappelassent plus souvent à tous les souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT (1).

Paris, le 6 mars 1754.

MONSIEUR,

Ayant donné, l'année dernière à l'opéra, un intermède, intitulé le *Devin du village*, sous des conditions que les directeurs de ce théâtre ont enfreintes, je vous supplie d'ordonner que la partition de cet ouvrage me soit rendue, et que les représentations leur en soient à jamais

(1) L'académie royale de musique étoit de son département.

interdites, comme d'un bien qui ne leur appartient pas; restitution à laquelle ils doivent avoir d'autant moins de répugnance, qu'après quatre-vingts représentations en doubles il ne leur reste aucun parti à tirer de la pièce, ni aucun tort à faire à l'auteur. Le mémoire ci-joint contient les justes raisons sur lesquelles cette demande est fondée. On oppose à ces raisons des réglemens qui n'existent pas, et qui, quand ils existeroient, ne sauroient les détruire; puisque, le marché par lequel j'ai cédé mon ouvrage étant rompu, cet ouvrage me revient en toute justice. Permettez, monsieur le comte, que j'aie recours à la vôtre en cette occasion, et que j'implore celle qui m'est due.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. LE COMTE DE TURPIN,

Qui m'avoit adressé une Épître à la tête des AMUSEMENTS
PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES DE DEUX AMIS.

Paris, le 12 mai 1754.

En vous faisant mes remerciements, monsieur, du recueil que vous m'avez envoyé, j'en ajouterois pour l'épître qui est à la tête, et qu'on prétend m'être adressée (1), si la leçon qu'elle contient n'étoit gâtée par l'éloge qui l'accompagne, et que je veux me hâter d'oublier, pour n'avoir point de reproches à vous faire.

(1) Il n'y a que les lettres initiales de mon nom.

Quant à la leçon, j'en trouve les maximes très sensées; il ne leur manque, ce me semble, qu'une plus juste application. Il faudroit que je changeasse étrangement d'humeur et de caractère, si jamais les devoirs de l'humanité cessoient de m'être chers, sous prétexte que les hommes sont méchants. Je ne punis ni moi, ni personne, en me refusant à une société trop nombreuse. Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui souffre; ou d'un observateur importun, et je me délivre moi-même de la gêne où me mettroit le commerce de beaucoup de gens, dont heureusement je ne connoitrois que les noms. Je ne suis point sujet à l'ennui que vous me reprochez; et si j'en sens quelquefois, c'est seulement dans les belles assemblées, où j'ai l'honneur de me trouver fort déplacé de toutes façons. La seule société qui m'ait paru desirable est celle qu'on entretient avec ses amis, et j'en jouis avec trop de bonheur pour regretter celle du grand monde. Au reste, quand je haïrois les hommes autant que je les aime et que je les plains, j'ai peur que le voir de plus près ne fût un mauvais moyen de me raccommoder avec eux; et, quelque heureux que je puisse être dans mes liaisons, il me seroit difficile de me trouver jamais avec personne aussi bien que je suis avec moi-même.

J'ai pensé que me justifier devant vous étoit la meilleure preuve que je pouvois vous donner que vos avis ne m'ont pas déplu, et que je fais

cas de votre estime. Venons à vous, monsieur, par qui j'aurois dû commencer; j'ai déjà lu une partie de votre ouvrage, et j'y vois avec plaisir l'usage aimable et honnête que vous et votre ami faites de vos loisirs et de vos talents. Votre recueil n'est pas assez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur dans la suite. Travaillez donc sous vos divins maîtres à étendre leurs droits et votre gloire. Vaincre, comme vous avez commencé, les préjugés de votre naissance et de votre état, c'est se mettre fort au-dessus de l'une et de l'autre. Mais joindre l'exemple aux leçons de la vertu, c'est ce qu'on a droit d'attendre de quiconque la prêche dans ses écrits. Tel est l'honorable engagement que vous venez de prendre, et que vous travaillez à remplir.

Je suis de tout mon cœur, etc.

A M. GEORGES-LOUIS LE SAGE (1).

Aux Eaux-vives (2), le premier juillet au soir.

Sumite materiam vestris, qui scribitis æquam
Viribus (3).

Le musicien qui, en 1720, disoit que la musique la plus simple étoit la plus belle, tenoit-

(1) Mort en 1759.

(2) Les Eaux-vives sont à la porte de Genève. Ainsi la date de cette lettre doit être celle d'un voyage que fit Rousseau dans cette ville en 1754.

(3) «Faites choix d'un sujet proportionné à vos forces.»

là, ce me semble, un étrange propos. J'aimerois autant qu'il eût dit que le meilleur comédien est celui qui fait le moins de gestes et parle le plus posément. A l'égard des roulements de Lully, je conviens qu'ils sont plats et de mauvais goût.

Je suis fort surpris qu'on retrouve dans le *Devin du village* les mêmes roulements que dans l'opéra de *Rolland*; il faut que, n'y trouvant pas, moi, le moindre rapport, je m'aveugle étrangement sur ce point. Au reste, ce n'est pas une chose aisée de déterminer les cas où la musique comporte des roulements, et ceux où elle n'en comporte point. Je me suis fait des règles pour distinguer ces cas, et j'ai soigneusement suivi ces règles dans la pratique. *Rem a me sæpe deliberatam et multum agitatam requiris* (1).

Si la musique ne consiste qu'en de simples chansons, et ne plait que dans les sons physiques, il pourra arriver que des airs de province plairont autant, ou plus, que ceux de la cour: mais toutes les fois que la musique sera considérée comme un art d'imitation, ainsi que la poésie et la peinture, c'est à la ville, c'est à la cour, c'est par-tout où s'exercent aux arts agréables beaucoup d'hommes rassemblés, qu'on apprend à les cultiver. En général, la meilleure musique est celle qui réunit le plaisir physique

(1) « Vous me questionnez sur un sujet que j'ai long-temps médité. »

et le plaisir moral, c'est-à-dire l'agrément de l'oreille et l'intérêt du sentiment.

Alterius sic

Altera poscit opem res, et conjurat amice (1).

Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le Médecin malgré lui, sur les saillies de Nicolle, et la querelle de Sosie et de Cléanthis; mais, à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierois bien que ce grand homme ne la consultoit pas sur le Misanthrope, ni sur le Tartufe, ni sur la belle scène d'Alcmène et d'Amphitryon. Les musiciens ne doivent consulter les ignorants qu'avec le même discernement, d'autant plus que l'imitation musicale est plus détournée, moins immédiate, et demande plus de finesse de sentiment pour être aperçue que celle de la comédie.

Quoique les principes de la beauté théâtrale n'aient été portés, ni par les modernes, ni même par Aristote, au degré de clarté dont ils sont susceptibles, ils sont faciles à établir. Ces principes me paroissent se réduire à deux, savoir l'imitation et l'intérêt, qui s'appliquent également à la musique. Je ne dirois pas, de peur d'obscurité, que le beau consiste dans l'imitation du vrai, mais dans le vrai de l'imitation : c'est là, ce me semble, le sens du vers d'Horace

(1) « Ainsi l'un emprunte le secours de l'autre ; et tous deux conspirent pour produire le même effet. »

et de celui de Boileau. Que l'imitation ne doive s'exercer que sur des objets utiles, c'est un bon précepte de morale, mais non pas une règle poétique; car il y a de très belles pièces dont le sujet ne peut être d'aucune utilité. Tel est l'OEdipe de Sophocle.

Les mathématiques ont très bien expliqué la partie de la musique qui est de leur compétence, savoir les rapports des sons, d'où dépend aussi le plaisir physique de l'harmonie et du chant. Les philosophes, de leur côté, ont fait voir que la musique, prise pour un des beaux-arts, a comme eux le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation.

Les musiciens ne sont point faits pour raisonner sur leur art: c'est à eux de trouver les choses, aux philosophes de les expliquer.

Quoique l'abbé du Bos ait parlé de musique en homme qui n'y entendoit rien, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des règles pour juger d'une pièce de musique, aussi bien que d'un poème ou d'un tableau. Que diroit-on d'un homme qui prétendrait juger de l'Iliade d'Homère, ou de la Phèdre de Racine, ou du Déluge du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon? Autant en seroit nul celui qui voudroit comparer les prestiges d'une musique ravissante, qui porte au cœur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentiments, avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des aliments. Quelle différence pour les mouvements

de l'ame entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas ! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront, pour ainsi dire, à leur gré du cœur chez un peuple éclairé ; mais le paysan, insensible aux chefs-d'œuvre de ces grands hommes, ne trouve rien de si beau que la Bibliothèque Bleue, les enseignes à bière, et le branle de son village.

Je crois donc qu'on peut très bien disputer de musique, et même enseigner ; relativement au langage, les qualités qu'elle doit avoir pour être bonne et pour plaire ; car, quoiqu'on ne puisse expliquer les choses de goût qui ne sont que de pures sensations, le philosophe peut sans témérité entreprendre l'explication de celles qui modifient l'ame, et qui font partie du beau métaphysique. Je me garderai bien d'entrer dans la prétendue dispute de la musique simple et de la composée, jusqu'à ce que j'aie appris ce que signifient ces mots, que je n'entends point. Je penserois, en attendant, que les sons et les mouvements doivent être composés et modifiés par le musicien, comme les lignes et les couleurs pour le peintre, selon les teintes et les nuances des objets qu'il veut rendre et des choses qu'il veut exprimer. Mais, pour bien résoudre ces questions, qui ne laissent pas d'avoir leur difficulté,

Vacet oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis (1).

(1) « Il faut être libre d'affaires. C'est alors que l'on sent la force et le charme de la poésie et de la musique. »

A M. VERNES.

Paris, le 15 octobre 1754.

Il faut vous tenir parole, monsieur, et satisfaire en même temps mon cœur et ma conscience; car, estime, amitié, souvenir, reconnaissance, tout vous est dû, et je m'acquitterai de tout cela sans songer que je vous le dois. Aimons-nous donc bien tous deux, et hâtons-nous d'en venir au point de n'avoir plus besoin de nous le dire.

J'ai fait mon voyage très heureusement et plus promptement encore que je n'espérois. Je remarque que mon retour a surpris bien des gens, qui vouloient faire entendre que la rentrée dans le royaume m'étoit interdite, et que j'étois relégué à Genève; ce qui seroit pour moi, comme pour un évêque françois, être relégué à la cour. Enfin m'y voici, malgré eux et leurs dents, en attendant que le cœur me ramène où vous êtes, ce qui se feroit dès à présent, si je ne consultois que lui. Je n'ai trouvé ici aucun de mes amis. Diderot est à Langres, Duclos en Bretagne, Grimm en Provence, d'Alembert même est en campagne; de sorte qu'il ne me reste ici que des connoissances, dont je ne me soucie pas assez pour déranger ma solitude en leur faveur. Le quatrième volume de l'*Encyclopédie* paroît depuis hier; on le dit supérieur encore au troisième. Je n'ai pas encore le mien; ainsi je n'en puis juger par moi-

même. Des nouvelles littéraires ou politiques, je n'en sais pas, Dieu merci, et ne suis pas plus curieux des sottises qui se font dans ce monde que de celles qu'on imprime dans les livres.

J'oubliai de vous laisser, en partant, les *canzoni* que vous m'aviez demandées : c'est une étourderie que je réparerai ce printemps, avec usure, en y joignant quelques chansons françaises, qui seront mieux du goût de vos dames, et qu'elles chanteront moins mal.

Mille respects, je vous supplie, à monsieur votre père et à madame votre mère, et ne m'oubliez pas non plus auprès de madame votre sœur, quand vous lui écrirez; je vous prie de me donner particulièrement de ses nouvelles; je me recommande encore à vous pour faire une ample mention de moi dans vos voyages de Sécheron, au cas qu'on y soit encore. *Item*, à monsieur, madame et mademoiselle Mussard, à Châtelaine; votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues; part et emporte le chat.

J'ai voulu faire un article à part pour M. Abauzit. Dédommangez-moi, en mon absence, de la gêne que m'a causée sa modestie, toutes les fois que j'ai voulu lui témoigner ma profonde et sincère vénération. Déclarez-lui, sans quartier, tous les sentiments dont vous me savez pénétré pour lui, et n'oubliez pas de vous dire à vous-même quelque chose des miens pour vous.

P. S. Mademoiselle Levasseur vous prie d'a-

gréer ses très humbles respects. Je me proposois d'écrire à M. de Rochemont ; mais cette maudite paresse... Que votre amitié fasse pour la mienne auprès de lui , je vous en supplie.

A M. PERDRIAU, à Genève.

Paris, le 28 novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre , en déposant mon cœur et mon sort entre vos mains , je crois , monsieur , vous donner une marque d'estime et de confiance moins équivoque que des louanges et des compliments , prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui , monsieur , frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes et celle qui existe réellement dans notre république , je me suis proposé de lui dédier mon discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité : et j'ai saisi cette occasion , comme un heureux moyen d'honorer ma patrie et ses chefs par de justes éloges ; d'y porter , s'il se peut , dans le fond des cœurs , l'olive que je ne vois encore que sur des médailles , et d'exciter en même temps les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche , en cela , selon ma coutume , moins à plaire qu'à me rendre utile ; je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque

est de quelque parti ; car , n'adoptant pour moi que celui de la justice et de la raison , je ne dois guère espérer que tout homme qui suit d'autres règles puisse être l'approbateur des miennes ; et si cette considération ne m'a point retenu , c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais , dites-vous , dédier un livre à la république , cela ne s'est jamais fait. Tant mieux , monsieur ; dans les choses louables , il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir , et je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne : ainsi votre objection n'est , au fond , qu'un préjugé de plus en ma faveur , car depuis long-temps il ne reste plus de mauvaise action à tenter ; et , quoi qu'on en pût dire , il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non , que si elle est bien ou mal en soi , de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé , de telles nouveautés peuvent être dangereuses , c'est là une grande vérité à d'autres égards ; mais à celui-ci , je trouve , au contraire , ma démarche d'autant plus à sa place , qu'après ce qui s'est passé , que mes éloges étant pour les magistrats , et mes exhortations pour les citoyens , il convient que le tout s'adresse à la république , pour avoir occasion de parler à ses divers membres , et pour ôter à ma dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler ; et j'espère que vous me croyez

assez de jugement pour n'en user, à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien, car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Érostrate nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses que d'ôter la liberté d'en parler; mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, et qui, voyant par-tout des inconvénients, se borne, par sagesse, à ne faire ni bien ni mal: j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que, prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'une semblable raison devrait retenir tout homme droit, et laisser l'univers à la discrétion du méchant et de l'étourdi, parceque les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, et qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumières sur la droiture de son cœur: c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parceque isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de

toute espèce de prétention , et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres ; je crois du moins être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrois , il est vrai , consulter des gens plus habiles que moi , et je le ferois volontiers , si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot , pour parler ici sans détour , je me fie encore plus à mon désintéressement , qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoique en général je fasse très peu de cas des étiquettes de procédés , et que j'en aie depuis long-temps secoué le joug plus pesant qu'utile , je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la république ou du conseil , comme c'est assez l'usage en pareil cas , et j'étois si bien de cet avis , que mon voyage fut fait en partie dans l'intention de solliciter cet agrément ; mais il me fallut peu de temps et d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir ; je sentis que , demander une telle permission , c'étoit vouloir un refus , et qu'alors ma démarche , qui pêche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés , seroit par-là devenue une désobéissance condamnable si j'avois persisté , ou l'étourderie d'un sot , si j'eusse abandonné mon dessein ; car ayant appris que , dès le mois de mai dernier , il s'étoit fait , à mon insu , des copies de l'ouvrage et de la

dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

• Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes on invite les hommes à s'en passer. C'est ainsi que l'excessive circonspection du feu chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, et que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression, faite contre les lois, fût réellement criminelle, au lieu qu'une dédicace non communiquée n'est tout au plus qu'une impolitesse; et loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est, au fond, plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais quoi de lâche à demander aux gens la permission de les louer, et d'indécemment à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple: je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation française, d'autres au peuple anglois, sans qu'on ait fait un crime aux auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du prince, qui sûrement leur eût été refusé, parceque, dans toute monarchie, le roi veut être l'état, lui tout seul, et ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, c'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore et j'aime trop ce digne et respectable magistrat pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, et l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet; ou d'être forcé peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-temps sur les matières de gouvernement je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'état qu'un sage magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du conseil sans que mon ouvrage fût examiné; or, pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, et combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, et les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté et de hauteur à la place de la raison, et leur font rayer d'excellentes choses, uniquement parcequ'elles ne sont pas dans leur manière de penser, et qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément que l'auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'esprit et d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais

cédé, parceque je ne cède qu'à la raison ; le magistrat a été notre juge, et il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au roi de Pologne, je devois, selon eux, lui envoyer mon manuscrit, et ne le publier qu'avec son agrément : c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au père de la reine que de l'attaquer publiquement, sur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse, et ils ajoutoient même que ma sûreté exigeoit des précautions ; je n'en ai pris aucune ; je n'ai point envoyé mon manuscrit au prince ; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, et l'évènement a prouvé que j'avois raison. Mais, à Genève, il n'en iroit pas comme ici ; la décision de mes censeurs seroit sans appel : je me verrois réduit à me taire, ou à donner, sous mon nom, le sentiment d'autrui ; et je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurois jamais de plus sévère, et mes principes n'en ont pas besoin d'autre, non plus que mes mœurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur et incorruptible qui ne passe rien de mauvais, et ne condamne rien de bon, et qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espère que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en ques-



tion, dont tout le monde sera content, et qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé est toute à mon préjudice et à l'avantage du gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désayouer; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public; on pourroit même proscrire mon livre, si l'auteur et l'état avoient ce malheur que le conseil n'en fût pas content : toutes choses qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma patrie, la gloire en sera pour elle; si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parcequ'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, et que je chéris ma pauvreté et mon indépendance.

Jé ne veux point supposer que de tels sentiments puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; et c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette dernière épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible ; croyez que je veux être, jusqu'au tombeau, honnête, vrai, et citoyen zélé ; et que, s'il falloit me priver, à cette occasion, du doux séjour de la patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, et qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul : j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent ; mais, outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre, et je me saurai gré, toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, et de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement et respect.

A MADAME LA MARQUISE DE MENARS,

Paris, le 20 décembre 1754.

MADAME,

Si vous prenez la peine de lire l'incluse, vous verrez pourquoi j'ai l'honneur de vous l'adres-

ser. Il s'agit d'un paquet que vous avez refusé de recevoir, parcequ'il n'étoit pas pour vous, raison qui n'a pas paru si bonne à monsieur votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'usage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au hasard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injustices se font tous les jours à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parceque le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre ! C'est sur-tout, madame, dans votre condition, qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice.

Vous n'avez pas besoin, sans doute, de ces réflexions, et ce n'est pas à moi qu'il conviendrait de vous les proposer; mais ce sont des avis qui, de votre part, ne sont peut-être pas inutiles à vos enfants.

Je suis avec respect, etc.

A M. LE COMTE DE LASTIC.

Paris, le 20 décembre 1754.

Sans avoir l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent ma lettre ne sauroit être mal reçue.

J'apprends que mademoiselle de Cléry a en-

voÿé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée madame Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi; que ce panier contenoit, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous re-
mander son beurre, ou le prix qu'il a coûté; et qu'après vous être moqué d'elle, selon l'usage, vous et madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation; je lui ai prouvé que ce ne seroit pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servoient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien; et, en lui montrant combien *justice* et *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre, à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur, de vous témoigner sa reconnoissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le desir qu'elle auroit que son beurre vous eût paru bon.

Que si par hasard il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécu-

ter ses intentions, et vous supplie d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. (1).

A M. VERNES.

Paris, le 2 avril 1755.

Pour le coup, monsieur, voici bien du retard; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met guère la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, messieurs, devenus auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous: j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monuments se contenter de porter des matériaux, et, d'architectes, se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique? Un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux,

(1) Cette lettre et la précédente pourront expliquer une petite note de l'*Héloïse*, adressée à l'*Homme au beurre*.

et jusque dans le *Mercur*e, et à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que, pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que, si vous ne songez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis; et qu'avec tout l'esprit et toutes les connoissances imaginables le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le *Mercur*e suisse, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer; tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets, tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit; les petits, tels que la poésie et les

beaux-arts, lui donnent plus de délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns, et un microscope pour les autres, et les hommes accoutumés à mesurer le ciel ne sauroient diséquer des mouches : voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siège du goût. Laissons-en donc les raffinements à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont; et, tandis qu'ils feront des journaux et des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés; et, si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

A M. VERNES.

Paris, le 6 juillet 1755.

Voici, monsieur, une longue interruption; mais comme je n'ignore pas mes torts, et que vous n'ignorez pas notre traité, je n'ai rien de nouveau à vous dire pour mon excuse, et j'aime mieux reprendre notre correspondance tout uniment, que de recommencer à chaque fois mon apologie ou mes inutiles excuses.

Je suppose que vous avez vu actuellement

l'écrit pour lequel vous aviez marqué de l'empressement. Il y en a des exemplaires entre les mains de M. Chappuis. J'ai reçu, à Genève, tant d'honnêtetés de tout le monde, que je ne saurois là-dessus donner des préférences, sans donner en même temps des exclusions offensantes; mais il y auroit à voler M. Chappuis une honnêteté dont l'amitié seule est capable, et que j'ai quelque droit d'attendre de ceux qui m'en ont témoigné autant que vous. Je ne puis exprimer la joie avec laquelle j'ai appris que le conseil avoit agréé, au nom de la république, la dédicace de cet ouvrage, et je sens parfaitement tout ce qu'il y a d'indulgence et de grace dans cet aveu. J'ai toujours espéré qu'on ne pourroit méconnoître, dans cette épître, les sentiments qui l'ont dictée, et qu'elle seroit approuvée de tous ceux qui les partagent; je compte donc sur votre suffrage, sur celui de votre respectable père, et de tous mes bons concitoyens. Je me soucie très peu de ce qu'en pourra penser le reste de l'Europe. Au reste, on avoit affecté de répandre des bruits terribles sur la violence de cet ouvrage, et il n'avoit pas tenu à mes ennemis de me faire des affaires avec le gouvernement; heureusement, l'on ne m'a point condamné sans me lire, et, après l'examen, l'entrée a été permise sans difficulté.

Donnez-moi des nouvelles de votre journal. Je n'ai point oublié ma promesse : ma copie me presse si fort depuis quelque temps, qu'elle ne

me donne pas le loisir de travailler. D'ailleurs, je ne veux rien vous donner que j'aie pu faire mieux : mais je vous tiendrai parole, comptez-y, et le pis-aller sera de vous porter moi-même, le printemps prochain, ce que je n'aurai pu vous envoyer plus tôt : si je connois bien votre cœur, je crois qu'à ce prix vous ne serez pas fâché du retard.

Bonjour, monsieur; préparez-vous à m'aimer plus que jamais, car j'ai bien résolu de vous y forcer à mon retour.

A MADAME LA MARQUISE DE CREQUI.

Épinay, 8 septembre 1755.

Je vois, madame, que la bienveillance dont vous m'honorez vous cause de l'inquiétude sur le sort dont quelques gens, tout au moins fort indiscrets, aiment à me menacer. De grace, que ma tranquillité ne vous alarme point, quand'on vous annoncera ma détention comme prochaine. Si je ne fais rien pour la prévenir, c'est que, n'ayant rien fait pour la mériter, je croirois offenser l'hospitalité de la nation françoise, et l'équité du prince qui la gouverne, en me précautionnant contre une injustice.

Si j'ai écrit, comme on le prétend, sur une question de droit politique proposée par l'académie de Dijon, j'y étois autorisé par le programme; et puisqu'on n'a point fait un crime à cette académie de proposer cette question, je ne

vois pas pourquoi l'on m'en feroit un de la résoudre. Il est vrai que j'ai dû me contenir dans les bornes d'une discussion générale et purement philosophique, sans personnalités et sans application; mais pourriez-vous croire, madame; vous, dont j'ai l'honneur d'être connu, que j'aie été capable de m'oublier un moment là-dessus? Quand la prudence la plus commune ne m'auroit point interdit toute licence à cet égard, j'aime trop la franchise et la vérité, pour ne pas abhorrer les libelles et la satire; et si je mets si peu de précaution dans ma conduite, c'est que mon cœur me répond toujours que je n'en ai pas besoin. Soyez donc bien assurée, je vous supplie, qu'il n'est jamais rien sorti et ne sortira jamais rien de ma plume, qui puisse m'exposer au moindre danger sous un gouvernement juste.

Quand je serois dans l'erreur sur l'utilité de mes maximes, n'a-t-on pas, en France, des formes prescrites pour la publication des ouvrages qu'on y fait paroître? et quand je pourrois m'écarter impunément de ces formes, mon seul respect pour les lois ne suffiroit-il pas pour m'en empêcher? Vous savez, madame, à quel point j'ai toujours porté le scrupule à cet égard; vous n'ignorez pas que mes écrits les plus hardis, sans excepter cette effroyable lettre sur la musique, n'ont jamais vu le jour qu'avec approbation et permission. C'est ainsi que je continuerai d'en user toute ma vie; et jamais, durant mon séjour en France, aucun de mes ouvrages n'y pa-

roîtra de mon aveu qu'avec celui du magistrat.

Mais, si je sais quels sont mes devoirs, je n'ignore pas non plus quels sont mes droits : je n'ignore pas qu'en obéissant fidèlement aux lois du pays où je vis je ne dois compte à personne de ma religion ni de mes sentiments, qu'aux magistrats de l'état dont j'ai l'honneur d'être membre. Ce seroit établir une loi bien nouvelle, de vouloir qu'à chaque fois qu'on met le pied dans un état on fût obligé d'en adopter toutes les maximes, et qu'en voyageant d'un pays à l'autre il fallût changer d'inclinations et de principes, comme de langage et de logement. Partout où l'on est, on doit respecter le prince et se soumettre à la loi; mais on ne leur doit rien de plus, et le cœur doit toujours être pour la patrie. Quand donc il seroit vrai qu'ayant en vue le bonheur de la mienne j'eusse avancé, hors du royaume, des principes plus convenables au gouvernement républicain qu'au monarchique, où seroit mon crime?

Qui jamais oût dire que le droit des gens, qu'on se vante si fort de respecter en France, permit de punir un étranger pour avoir osé préférer, en pays étranger, le gouvernement de son pays à tout autre?

On dit, il est vrai, que cette occasion ne sera qu'un prétexte, à la faveur duquel on me punira de mon mépris pour la musique française. Comment, madame, punir un homme de son mépris pour la musique? Oûtes-vous jamais rien de pa-

reil? Une injustice s'excuse-t-elle par une injustice encore plus criante? et dans le temps de cette horrible fermentation, digne de la plume de Tacite, n'eût-il pas été moins odieux de m'opprimer sur ce grave sujet, que d'y revenir, après coup, sur un sujet encore moins raisonnable?

Quant à ce que vous me dites, madame, qu'il n'est pas question du bien ou du mal qu'on fait, mais seulement des amis ou des ennemis qu'on a, malgré la mauvaise opinion que j'ai de mon siècle je ne puis croire que les choses en soient encore tout-à-fait à ce point. Mais, quand cela seroit, quels ennemis puis-je avoir? Content de ma situation, je ne cours ni les pensions, ni les emplois, ni les honneurs littéraires. Loin de vouloir du mal à personne, je ne cherche pas même à me venger de celui qu'on me fait. Je ne refuse point mes services aux autres; et ne leur en demande jamais. Je ne suis point flatteur, il est vrai; mais aussi je ne suis pas trompeur, et ma franchise n'est point satirique: toutes personnalités odieuses sont bannies de ma bouche et de mes écrits; et si je maltraite les vices, c'est en respectant les hommes.

Ne craignez donc rien pour moi, madame, puisque je ne crains rien et que je ne dois rien craindre. Si l'on jugeoit mon ouvrage sur les bruits répandus par la calomnie, je serois, je l'avoue, en fort grand danger; mais, dans un gouvernement sage, on ne dispose pas si légèrement du sort des hommes; et je sais bien que je

n'ai rien à craindre, si l'on ne me juge qu'après m'avoir lu. Mes sentiments, ma conduite, et la justice du roi, sont la sauvegarde en qui je me fie : je demeure au milieu de Paris, dans la sécurité qui convient à l'innocence, et sous la protection des lois, que je n'offensai jamais. Les cris des bateleurs ne seront pas plus écoutés qu'ils ne l'ont été. Si j'ai tort, on me réfutera, peut-être; peut-être même si j'ai raison : mais un homme irréprochable ne sera point traité comme un scélérat, pour avoir honoré sa patrie, et pour avoir dit que les François ne chantoient pas bien. Enfin, quand même il pourroit m'arriver un malheur que l'honnêteté ne me permet pas de prévoir, j'aurois peine à me repentir d'avoir jugé plus favorablement du gouvernement sous lequel j'avois à vivre, que les gens qui cherchent à m'effrayer.

Je suis avec respect, etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens,

et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; et, vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour seroit un miracle si grand, à-la-fois, et si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres ; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendants de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage, quand il y voudra ré-

fléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savants, ni les poètes, qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompt peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenoit de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connoissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avois suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux : c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir

de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitants; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convendez-en, monsieur; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions: si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne, sont mal « propres aux exercices du corps; et aux exer- « cices de l'esprit, les ames boiteuses. » Mais en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille; les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; et j'entends critiquer l'Orphelin (1), parcequ'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désor-

(1) Tragédie de M. de Voltaire, qu'on jouoit dans ce temps-là.

dres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent Myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs : c'est l'empressement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles ; car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; et qui vous

oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'imitables?

Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

● A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 20 septembre 1755.

En arrivant, monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité; car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud, agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscretion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que

pour une bonne fin. Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentiments du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

A M. DE BOISSI, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

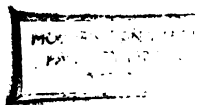
Paris, le 4 novembre 1755.

Quand je vis, monsieur, paroître dans le mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son consentement; et, comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimatias que vous avez inséré dans le Mercure suivant, sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité. Vous abstenir d'insérer dans votre

ouvrage des écrits ridicules est un égard que vous devez, sinon aux auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, monsieur, que je consentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, et bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le libraire de M. de Voltaire, qui avoit à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne, que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me semble qu'un homme, aussi justement estimé que vous, ne devoit pas recevoir d'un libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume, où vous avez mis, sous mon nom, un écrit aussi mutilé, vous craignez avec raison d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la considération, je me garderois d'y prétendre; mais il est un acte de justice, et vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sottise lettre qu'à vous un procédé peu



régulier, et que par conséquent je resterois chargé du tort de cette affaire, si je négligeois de m'en justifier, je vous supplie de vouloir bien insérer ce désaveu dans le prochain Mercure, et d'agréer, monsieur, mon respect et mes salutations.

A M. VERNES.

Paris, le 23 novembre 1755.

Que je suis touché de vos tendres inquiétudes! Je ne vois rien de vous qui ne me prouve de plus en plus votre amitié pour moi, et qui ne vous rende de plus en plus digne de la mienne. Vous avez quelque raison de me croire mort, en ne recevant de moi nul signe de vie; car je sens bien que ce ne sera qu'avec elle que je perdrai les sentimens que je vous dois. Mais, toujours aussi négligent que ci-devant, je ne vaux pas mieux que je ne faisais, si ce n'est que je vous aime encore davantage; et, si vous saviez combien il est difficile d'aimer les gens avec qui l'on a tort, vous sentiriez que mon attachement pour vous n'est pas tout-à-fait sans prix.

Vous avez été malade, et je n'en ai rien su: mais je savois que vous étiez surchargé de travail; je crains que la fatigue n'ait épuisé votre santé, et que vous ne soyez encore prêt à la perdre de même; ménagez-la, je vous prie; comme un bien qui n'est pas à vous seul, et qui peut contribuer à la consolation d'un ami qui a pour jamais perdu la sienne. J'ai eu cet été

une rechute assez vive; l'automne a été très bien; mais les approches de l'hiver me sont cruelles: j'ignore ce que je pourrai vous dire de celles du printemps.

Le cinquième volume de l'Encyclopédie paroît depuis quinze jours; comme la lettre E n'y est pas même achevée, votre article n'y a pu être employé; j'ai même prié M. Diderot de n'en faire usage qu'autant qu'il en sera content lui-même. Car, dans un ouvrage fait avec autant de soin que celui-là, il ne faut pas mettre un article foible, quand on n'en met qu'un. L'article *Encyclopédie*, qui est de Diderot, fait l'admiration de tout Paris; et ce qui augmentera le vôtre, quand vous le lirez, c'est qu'il l'a fait étant malade.

Je viens de recevoir d'un noble vénitien une épître italienne où j'ai lu avec plaisir ces trois vers en l'honneur de la patrie :

Deh! Cittadino di Città ben retta
E compagno e fratel d'ottime Genti
Ch' amor del giusto ha ragunate, insieme, etc.

Cet éloge me paroît simple et sublime, et ce n'est pas d'Italie que je l'aurois attendu. Pussions-nous le mériter!

Bonjour, monsieur; il faut nous quitter, car la copie me presse. Mes amitiés, je vous prie, à toute votre aimable famille; je vous embrasse de tout mon cœur.

A UN ANONYME,

Par la voie du Mercure de France.

Paris, le 29 novembre 1755.

J'ai reçu, le 26 de ce mois, une lettre anonyme, datée du 28 octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Genève, m'est revenue à Paris franche de port. A cette lettre étoit joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au Mercure, comme l'auteur le desire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; sans quoi, sa pièce restera supprimée.

L'auteur ne devoit pas croire si facilement que celui qu'il réfute fût citoyen de Genève, quoiqu'il se donne pour tel; car il est aisé de dater de ce pays-là: mais tel se vante d'en être, qui dit le contraire sans y penser. Je n'ai ni la vanité ni la consolation de croire que tous mes concitoyens pensent comme moi; mais je connois la candeur de leurs procédés: si quelqu'un d'eux m'attaque, ce sera hautement et sans se cacher; ils m'estimeront assez en me combattant, ou du moins s'estimeront assez eux-mêmes, pour me rendre la franchise dont j'use envers tout le monde. D'ailleurs eux, pour qui cet ouvrage est écrit, eux, à qui il est dédié, eux, qui l'ont honoré de leur approbation, ne me deman-

deront point à quoi il est utile : ils ne m'objecteront point , avec beaucoup d'autres , que , quand tout cela seroit vrai , je n'aurois pas dû le dire ; comme si le bonheur de la société étoit fondé sur les erreurs des hommes. Ils y verront , j'ose le croire , de fortes raisons d'aimer leur gouvernement , des moyens de le conserver ; et , s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon citoyen , ils ne mépriseront point un écrit qui respire partout l'humanité , la liberté , l'amour de la patrie , et l'obéissance aux lois.

Quant aux habitants des autres pays , s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amusant , il seroit mieux , ce me semble , de leur demander pourquoi ils le lisent , que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des opéra , attendu que lui , bel esprit , s'amuse beaucoup plus à la représentation du Devin du village , qu'à la lecture du Discours sur l'inégalité ; il a raison sans doute , s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux.

Quoi qu'il en soit , en témoignant ma reconnaissance à mon défenseur , je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires , et j'ai bien du regret moi-même au temps que je perdois autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénère en disputes et querelles personnelles , elle ne tarde pas à prendre les armes

du mensonge ; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix de l'ame vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défense pour mes écrits , que la raison et la vérité ; ni pour ma personne , que ma conduite et mes mœurs : si ces appuis me manquent , rien ne me soutiendra ; s'ils me soutiennent , qu'ai-je à craindre ?

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 26 décembre 1755.

Je vous honorois , monsieur , comme nous faisons tous ; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime , et je remercierois volontiers M. Palissot de m'avoir procuré , sans y songer , des témoignages de vos bontés , qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devoit , et que doit toute la terre au prince qu'il vouloit amuser , qui plus que moi doit le trouver inexcusable ? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules , c'est le droit du théâtre ; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme , et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. Je vous prie donc , monsieur , de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert , et de ne point chagriner , pour cette bagatelle , un homme de mérite , qui ne m'a fait aucune peine , et qui porteroit avec douleur la disgrâce du roi de Pologne et la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, monsieur, d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être, et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre; moi, le philosophe: notre étude commune sera l'homme de bien, et vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, etc.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 7 janvier 1756.

Quelque danger, monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciements que je vous dois, des remarques sur l'enregistrement de l'affaire de M. Palissot; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont sa majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas

d'accorder une grâce incomplète, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande ame. D'ailleurs, est-ce faire grâce que d'éterniser la punition ? et les registres d'une académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres ? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire, comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine ?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce sont des leçons sévères dont je ferai mon profit : car je n'ignore pas, et cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissements à nos entrevues ; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, et vous verrez que, de manière ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connoîtrons.

Je suis avec respect, etc.

A M. PERDRIAU.

Paris, le 18 janvier 1756.

Je ne sais, monsieur, pourquoi je suis toujours si fort en arrière avec vous ; car je m'occupe fort agréablement en vous écrivant. Mais ce n'est pas en cela seul que je m'aperçois combien le tempérament l'emporte souvent sur l'inclination, et l'habitude sur le plaisir même.

Je commence par ce qui m'a le plus touché dans votre lettre, après les témoignages d'amitié que vous m'y donnez, et qui me deviennent plus chers de jour en jour. C'est l'espece de défiance où vous me paroissez être de vous-même à l'entrée de la nouvelle carrière qui se présente à vous. Je ne puis vous parler de vos études et de vos connoissances, parceque je ne suis rien moins que juge dans ces matières, mais j'oserai vous parler de l'instrument qui fait valoir tout cela, et dont je trouve que vous vous servez à merveille. Vous avez de la finesse dans l'esprit ; c'est ce que j'ai remarqué chez beaucoup de nos compatriotes : mais vous y joignez le naturel plus rare, qui lui donne des graces. Je trouve dans toutes vos lettres une élégante simplicité qui va au cœur ; rien de la sécheresse des lettres de pur bel esprit, et tout l'agrément qui manque souvent à celles où le sentiment seul s'épanche avec un ami. J'ai trouvé la même chose dans votre conversation ; et moi, qui ne crains rien tant que les gens d'es-

prit, 'je me suis, sans y songer, attaché à vous par le tour du vôtre. Avec de telles dispositions, il ne faut point que vous vous embarrassiez des caprices de votre mémoire : vous aurez peu besoin de ses ressources pour figurer dans le monde littéraire. La lecture des anciens ne vous attachera point au fatras de l'érudition ; vous y prendrez cet intérêt de l'ame, que la méthode et le compas ont chassé de nos écrits modernes. Si vous n'éclaircissez point quelque texte obscur, vous ferez sentir les vraies beautés de ceux qui s'entendent ; et vous ferez dire à vos auditeurs, Qu'il vaut encore mieux imiter les anciens que les expliquer. Voilà, monsieur, ce que j'augure de vos talents, appliqués à l'étude des belles lettres. Les inquiétudes que vous témoignez, et la manière dont vous les exprimez, m'apprennent que la seule faculté qui vous manque est le courage de mettre à profit celles que vous possédez. Il me seroit fort doux, et il ne vous seroit peut-être pas inutile en cette occasion, que la confiance que vous devez à ma sincérité vous en donnât un peu dans vos forces.

Je pense qu'il ne faut pas trop chercher de précision dans les mots *modus numerus*, employés par Horace, non plus que dans tous les termes techniques qu'on trouve dans les poètes. Le seul endroit d'Horace où il paroisse avoir choisi les termes propres, et qu'aussi les seuls ignorants entendent et expliquent, est le *sonante mistum*, etc. de la neuvième épode. Dans tout le

reste, il prend vaguement un instrument pour la musique, le nombre pour la poésie, etc., et c'est faute d'avoir fait cette réflexion très simple, que tant de commentateurs se sont si ridiculement tourmentés sur tout cela.

Quant au sens précis des deux mots en question, c'est dans Boëce et Martianus Capella (1), qu'il faut le chercher; car ils sont, parmi les anciens, les seuls Latins dont les écrits sur la musique nous soient parvenus. Vous y trouverez que *numerus* est pris pour l'exécution du rythme; c'est-à-dire, en fait de musique, pour la division régulière des temps et des valeurs. A l'égard du mot *modus*, il s'applique aux règles particulières de la mélodie, et sur-tout à celles qui constituent le mode ou le ton. Ainsi le mode, faisant sur les intervalles ou degrés des sons ce que faisoit le nombre sur la durée des temps, la marche du chant, selon le premier sens, procédoit *per actum et grave*, et, selon le second, *per arsin et thesin*.

A propos de chant, j'oubliois depuis longtemps de vous parler d'une observation que j'ai faite sur celui des psaumes dans nos temples; chant dont je loue beaucoup l'antique simplicité, mais dont l'exécution est choquante aux oreilles délicates, par un défaut facile à corriger. Ce défaut est que le chantre se trouvant fort éloigné de certaines parties du temple, et

(1) On y peut, si l'on veut, ajouter S. Augustin.

le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà changé de ton et commencé d'autres notes; ce qui devient d'autant plus choquant en certains points que, le son arrivant beaucoup plus tard encore d'une extrémité à l'autre que du milieu où est le chantre, la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à-la-fois en divers sons fort discordants, qui enjambent sans cesse les uns sur les autres, et choquent fortement une oreille exercée : défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parcequ'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or, le remède à cet inconvénient me paroît très facile; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'œil; ou du moins, avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffit de substituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du temple, un chant simultanée et parfaitement d'accord. Il ne faut pour cela que placer le chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, et qu'il se serve d'un bâton de mesure, dont le mouvement s'aperçoive aisément de loin, tel, par exemple, qu'un rouleau de papier. Car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note, pour que l'intonation en soit

partout entendue avant de continuer, tout le reste du chant marchera bien ensemble, et la discordance observée disparaîtra infailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre, dont le mouvement seroit encore plus égal.

Il résulteroit de là deux autres avantages: l'un que, sans presque altérer le chant des psaumes, on pourra lui donner un peu de rythme ou de quantité, et y observer du moins les longues et les brèves les plus sensibles; l'autre, que ce qu'il a de langueur et de monotonie pourra être relevé par une harmonie juste, mâle, et majestueuse, en y ajoutant la basse et les parties, selon la première intention de l'auteur, qui n'étoit pas un harmoniste à mépriser. Voilà, monsieur, ce me semble, un usage important de l'*arsis* et *thesis*, et du nombre. Mais je n'en puis dire davantage, et le papier me manque plutôt que l'envie de m'entretenir avec vous. Bonjour, monsieur, je vous embrasse avec respect et de tout mon cœur.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 23 janvier 1756.

J'apprends, monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot; et je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasioner, car ceux de

cette espèce ne sont guère sensibles à l'homme sage; et d'ailleurs vous savez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à désirer, à vous et à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je suis avec respect, etc.

A M. DE BOISSI,

En lui renvoyant la LETTRE D'UN BOURGEOIS DE BORDEAUX, qu'il n'avoit voulu imprimer dans le *Mercur*e qu'avec mon consentement, et après les retranchemens que je jugerois à propos d'y faire.

Paris, le 24 janvier 1756.

Je remercie très humblement M. de Boissi de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette pièce. Elle me paroît agréablement écrite, assaisonnée de cette ironie fine et plaisante qu'on appelle, je crois, *de la politesse*, et je ne m'y trouve nullement offensé. Non seulement je consens à sa publication, mais je desire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du public et pour la mienne. Si la morale de l'auteur paroît plus saine que sa logique, et si ses avis sont meilleurs que ses raisonnemens, ne seroit-ce point que les défauts de ma personne se voient bien mieux que les erreurs de mon livre? Au reste, toutes les horribles choses qu'il y trouve lui montrent plus que jamais qu'il ne devoit pas perdre son temps à le lire.

A M. VERNES.

Paris, le 28 mars 1756.

Recevez, mon cher concitoyen, une lettre très courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous ; c'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher ; mais je désespère de pouvoir m'arracher d'ici cette année : quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printemps 57. Voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *économie* : je le crois bien : mon cœur me l'a dicté, et le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *choix littéraire* : n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois ; mais, ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai et si fou, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, et qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer ; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas ; ainsi il n'y a nulle brouillerie entre M. Palissot et moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nancy devant le roi de Pologne, et je n'en fis que rire ; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feu madame la mar-

quise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel et par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes maisons de ce pays-là ; et à la cour du roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le roi même. Il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre du comte de Tressan, qui en occasiona d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses ; car, quelque indifférence que j'aie pour les jugemens du public, je ne vœux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot ; mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon et cher concitoyen ; soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

A M. DE SCHEYB,

SECRÉTAIRE DES ÉTATS DE LA BASSE AUTRICHE.

A l'Hermitage, le 15 juillet 1756.

Vous me demandez, monsieur, des louanges pour vos augustes souverains et pour les lettres

qu'ils font fleurir dans leurs états. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'impératrice et un bon citoyen de la république des lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger, à la ferveur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que vous exercez à-la-fois les fonctions d'homme d'état au gré de leurs majestés, et celles d'auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, monsieur, que je ne serois pas le premier républicain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse, et je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout temps avec les princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement; car on sait que les princes loués avec le plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'empereur et l'impératrice reine dans les écrits des auteurs célèbres dont vous me par-

lez, que dans mon silence, et que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talents.

Vous me pressez aussi de vous dire si leurs majestés impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens et des sommes immenses à des leçons publiques dans leur capitale; et, après la réponse affirmative de tant d'illustres auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, monsieur, je n'ai pas les lumières nécessaires pour me déterminer aussi promptement; et je ne connois pas assez les mœurs et les talents de vos compatriotes, pour en faire une application sûre à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment, sur lequel vous pourrez, mieux que moi, tirer la conclusion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorants; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talents. Quand on en a, le savoir les perfectionne et les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, et fait un pédant et un sot d'un homme de bon sens et de peu d'esprit.

Je pourrais ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siècle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme; car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa

tête; et souvent les obstacles qu'il trouve et qu'il surmonte ne font que l'élever et l'agrandir encore. On peut acheter la science et même les savants; mais le génie, qui rend le savoir utile, ne s'achète point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des princes; il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer; il vit et s'immortalise avec la liberté, qui lui est naturelle; et votre illustre Métastase lui-même étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talents avec la protection que les souverains peuvent leur accorder. Les sciences règnent pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans, et n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre, où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus; et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, monsieur, une observation bien simple. L'impératrice et ses augustes ancêtres n'ont pas eu besoin de gagner des historiens et des poètes pour célébrer les grandes choses qu'ils vouloient faire; mais ils ont fait de grandes choses, et elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien peuple qui savoit agir et n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs tra-

vaux le plus digne de les couronner, parcequ'il est le plus difficile : c'est de soutenir, à l'aide des lettres, tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences et des arts des éloges que leurs majestés impériales partageront avec la plupart des rois : pour moi, ce que j'admire en elles, et qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-temps barbare; mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la plus grande cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que, votre lettre ayant été adressée à Genève avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route; ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurois voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre, monsieur, etc.

A M. DE VOLTAIRE.

Le 18 août 1756.

Voilà deux derniers poèmes (1), monsieur, me sont parvenus dans ma solitude; et, quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour

(1) Sur la loi naturelle, et sur le désastre de Lisbonne.

vos écrits , je ne sais de quelle part ceux-ci me pourroient venir , à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à-la-fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction , et reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroisse également bon , mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie ; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages , que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus , monsieur ; je vous dirai sans détour , non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poèmes, la tâche effraieroit ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi , mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons ; et je vous les dirai , encore attendri d'une première lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre , vous aimant comme mon frère , vous honorant comme mon maître , me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite , et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs , plus votre second poème m'enchanté , plus je prends librement parti contre le premier ; car , si vous n'avez pas craint de vous opposer à

vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentiments que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre poème sur le désastre de Lisbonne; parceque j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérois, vous ne faites que m'affliger; on diroit que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, monsieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure; et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope

« et Leibnitz, les maux sont un effet nécessaire
 « de la nature et de la constitution de cet univers.
 « L'être éternel et bienfaisant qui le gouverne eût
 « voulu t'en garantir : de toutes les économies
 « possibles, il a choisi celle qui réunissoit le moins
 « de mal et le plus de bien, ou, pour dire la même
 « chose encore plus crûment, s'il le faut, s'il
 « n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvoit mieux
 « faire. »

Que me dit maintenant votre poëme ? « Souffre
 « à jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait
 « créé, sans doute il est tout puissant, il pouvoit
 « prévenir tous tes maux ; n'espère donc jamais
 « qu'ils finissent ; car on ne sauroit voir pourquoi
 « tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. »

Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir
 de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité
 même ; pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus
 cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras
 de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une
 des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier
 sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut
 choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la
 première.

Vous ne voulez pas, monsieur, qu'on regarde
 votre ouvrage comme un poëme contre la Providence ;
 et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique
 vous ayez qualifié de livre contre le genre humain
 un écrit (1) où je plaidois la cause

(1) Le Discours sur l'origine de l'inégalité.

du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines mon but étoit excusable, et même louable à ce que je crois : car je montrais aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages ; et que, si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout

aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des mesures, s'exposer à de nouvelles secousses, parceque ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent? Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste?

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts : mais nous n'en parlons point, parcequ'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifieroit un pareil privilège? Seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événements qui nous frappent souvent plus ou moins selon les faces par lesquelles on les considère, et qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans

Zadig, et la nature me confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs, sans doute, ont évité de plus grands malheurs; et, malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venue surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort? Pour moi, je vois par-tout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais, quelque ingénieux que nous puissions être à fomentier nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge, et de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement et le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister long-temps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre

des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver, sur ce point, de la bonne foi chez les hommes, et de bons calculs chez les philosophes, parceque ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez, avec Érasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie, et toujours tremblants de la perdre. Peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou, du moins, communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela, être écoutés par préférence; consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projet et sans ambi-

tion; un bon artisan qui vit commodément de son métier; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas, dans le haut Valais, un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton: *nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem*. Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui porte bien distinctement l'ordre de mourir. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi: car je n'ignore pas combien la raison humaine prend

plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraire ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtoit un atome du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement; qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurois disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la

précision des quantités et des figures, je croirois, tout au contraire, qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parcequ'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique; et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques lois que nous ignorons et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues, de quelque agent que nous n'apercevons pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations; autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principes et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent: ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu; et l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étoient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable

à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (1).

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; je vous demande, monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière, aux yeux de la nature, qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que, si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même, en le supposant plein et borné; car les figures mathématiques n'étant que des abstractions n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvements qui les modifient; ainsi, cela ne prouveroit encore rien

(1) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine, et d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or, je lui fais voir que, dans cette supposition, il y a nécessairement effet sans cause, ou cause sans effet. Puis, ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer et du grain d'aimant, je lui fais voir que, quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parcequ'il ne sauroit s'assurer que quelque cause naturelle ou secrète ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les évènements qui ont des effets de ceux qui n'en ont point : je doute que cette distinction soit solide. Tout évènement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parceque la filiation des évènements est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les évènements qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains; et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un évènement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi, la poussière qu'éleve un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influencer sur celle du monde: mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincants. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux

à droite ou à gauche, et crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal, je suis, à quelques égards, de l'avis de votre bramine; et, de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événements n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant: c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorants, j'ai très peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que, pour bâtir celle-ci, l'on auroit à-peu-près raisonné de cette manière. Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or, les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvements s'expliqueroient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-temps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le

vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumière et des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses! Au reste, vous avez fait un correctif très juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le Créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parcequ'il la tient, et non parcequ'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme: Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes, qui probablement ne sentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant; mais le système de cet univers, qui produit, conserve, et pérennue tous les êtres pensants et sentants, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même,

sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planète ; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitants de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des lousps, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers ; mais mes enfants, mes frères vivront comme j'ai vécu ; mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions ; et je fais, par l'ordre de la nature et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes et mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner con-

venablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, et si nos maux étoient inévitables dans sa constitution. Ainsi, l'addition d'un article rendroit, ce semble, la proposition plus exacte; et, au lieu de *tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout*. Alors il est très évident qu'aucun homme ne sauroit donner de preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connoissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout: de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu, et c'est, sans contredit, de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal; que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les prêtres et les dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événements purement naturels, et, pour être sûrs de leur fait, punissent et châtient les méchants, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise manière de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la Providence, et de lui attribuer, sans choix, tout ce qui se feroit également sans elle.

Les philosophes, à leur tour, ne me paroissent guère plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on auroit dit, Quels crimes avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, et nous disons, pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire, un dévot dira, dans le premier cas, Dieu vouloit punir le père en lui ôtant son enfant; et dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la Providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les philo-

sophes. Peut-être, dans l'ordre des choses humaines, n'a-t-elle ni tort ni raison, parceque tout tient à la loi commune, et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événements particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie. Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses états, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils y sont mauvais, et vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devroient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral; la plus grande idée que je puis me faire de la Providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même; en sorte que, pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine, ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'a-

me, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait, il est sage, puissant, et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon ame est immortelle; si mon ame est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paroissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison, et que, si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paroît fonder le sien que

sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parcequ'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je crois une autre vérité, parceque croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute est un état trop violent pour mon ame; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester long-temps en suspens, et se détermine sans elle; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la Providence à justifier, et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnements rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matières, parceque ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : *Vous devez croire ceci parceque je le crois*. Eux, de leur côté, ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parcequ'elles ne sont que des corollaires de la proposition

principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, et qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison, c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'à votre exemple on ne sauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne sauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non, tout gouvernement humain se borne, par sa nature, aux devoirs civils; et, quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'état, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis

bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je, sans offenser sa bonté, et même sa justice, douter qu'un cœur droit ne rachète une erreur involontaire, et que des mœurs irréprochables ne vailent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejetés par la raison? Je dirai plus; si je pouvois, à mon choix, acheter les œuvres aux dépens de ma foi, et compenser, à force de vertu, mon incrédulité supposée, je ne balancerois pas un instant, et j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu, *J'ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, et mon cœur suivoit ta volonté sans la connaître*, que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour, *Je t'aimois, et je n'ai cessé de t'offenser; je t'ai connu, et n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer; mais hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parcequ'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'état. De ces dogmes à proscrire l'intolérance est sans difficulté le plus odieux; mais il faut la prendre à sa source, car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'ap-

pelle intolérant par principe tout homme qui s' imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde; et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du diable. Quant aux incrédules intolérants qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plait; car on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. Où est l'homme paisible et doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui? Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots, et il est encore à trouver chez les philosophes.

Je voudrois donc qu'on eût, dans chaque état, un code moral, ou une espèce de profession de foi civile qui contiut positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on seroit tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi, toute religion qui pourroit s'accorder avec le code seroit admise; toute religion qui ne s'y accorderoit pas seroit proscrite, et chacun seroit libre de n'en avoir

point d'autre que le code même. Cet ouvrage, fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre poésie, afin que, chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance, dans tous les cœurs, ces sentiments de douceur et d'humanité qui brillent dans vos écrits, et qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet, qui doit plaire à l'auteur d'Alzire. Vous nous avez donné, dans votre poème sur la religion naturelle, le catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant, dans celui que je vous propose, le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer long-temps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame; et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami; vous ne trouvez

pourtant, que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué: vous jouissez, mais j'espère; et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancherait pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talents, et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur; mais il s'agit de la cause de la Providence, dont j'attends tout. Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame, et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; et ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis avec respect, monsieur, etc.

A M. MONIER,

PEINTRE D'AVIGNON,

Qui m'avoit envoyé trois fois la même pièce de vers,
demandant instamment une réponse.

A l'Hermitage, le 14 septembre 1756.

Ainsi, monsieur, votre épître et vos louanges sont un expédient que la curiosité vous inspire, pour voir une lettre de ma façon : d'où j'infère à quoi j'aurois dû m'attendre, si des moyens contraires vous eussent conduit à la même fin.

Pour moi, je trouve qu'on ne doit jamais répondre aux injures, et moins encore aux louanges ; car, si la vérité les dicte, elle en fait l'excuse ou la récompense ; et, si c'est le mensonge, il les faut également mépriser.

D'ailleurs, monsieur, que dire à quelqu'un qu'on ne connoît point ? Il y a de l'esprit dans vos vers ; vous m'y donnez beaucoup d'éloges, et peut-être en méritez-vous à plus juste titre ; mais ce sont deux foibles recommandations près de moi que de l'esprit et de l'encens.

Je vois que vous aimez à écrire ; en cela je ne vous blâme pas : mais, moi, je n'aime point à répondre, sur-tout à des compliments, et il n'est pas juste que je sois tyrannisé pour votre plaisir : non que mon temps soit précieux comme vous dites ; il se passe à souffrir, ou se perd dans l'oisiveté, et j'avoue qu'on ne peut guère en faire un moindre usage ; mais, quand je ne puis l'employer utilement pour personne, je ne veux pas

qu'on m'empêche de le perdre comme il me plaît. Une seule minute usurpée est un bien que tous les rois de l'univers ne me sauroient rendre, et c'est pour disposer de moi que je fais les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux, qui, ne sachant que faire de leur temps, abusent de celui des autres.

Je suis très parfaitement, etc.

A M. JACOB VERNET.

Montmorency, le 18 septembre 1756.

J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étois toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrettes; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien n'est moins suffisant que la bonne intention, et rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez que je ne suis pas dans le cas m'ôte un grand poids de dessus le cœur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'auroit fait votre lettre dans tous les temps. Vous avez raison, monsieur, de croire que j'ai été content de votre déclaration (1), mais *content* n'est pas assez dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y

(1) La *Déclaration* des ministres de Genève à l'occasion de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*.

trouve : je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il falloit étant fait de part et d'autre, j'espère que cette dangereuse tracasserie n'aura point de suites ; et, quand elle en auroit, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir : du moins par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune. Il a pourtant fallu faire exception pour celle de *l'abbé de La Porte*, parcequ'il me l'a envoyée avec une lettre, et qu'il a bien fallu faire réponse à cette lettre ; mais ce qui ne fait que s'écrire est bien différent de ce qui s'imprime. Voici tout ce que je lui ai dit à ce sujet : *Quant aux mots de consubstantiel, de trinité, d'incarnation, que vous me dites être clair-semés dans nos livres, ils y sont tout aussi fréquents que dans l'écriture, et nous nous consolons d'être hérétiques avec les apôtres et Jésus-Christ.*

Il est incontestable, monsieur, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi ; d'ailleurs, connoissant mieux le local, vous faites des distinctions plus justes, et je ne doute pas que si j'avois eu quelque conversation avec vous sur cette matière, avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avois le bon-

heur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderois la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurois pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse; car je me sens trop emporté par un caractère ardent qui auroit souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fit encore davantage. Ce seroit satisfaire un besoin en me procurant un plaisir. Recevez, monsieur, les assurances de mon véritable et profond respect.

A M. DIDEROT.

Ce mercredi soir, 1757.

Quand vous prenez des engagements, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domestique, etc. Cependant vous ne laissez pas de les prendre comme si rien ne vous forçoit d'y manquer: j'ai donc raison d'admirer votre courage. Il est vrai que, quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement; et, quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous sans exception: voilà, je pense, le plus grand des maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé? Ne vous flattez pas de cela. Si vous eussiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire que je fusse

devenu votre ami ; je suis bien sûr au moins que vous ne seriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'Hermitage samedi ? Je vous prie de n'en rien faire ; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir sitôt ; car il y a bien de l'apparence que ce seroit notre dernière entrevue, et je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chère à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, et je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aise de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, et de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très sûr de ne vous avoir jamais fait d'autre mal, que de ne pas endurer assez patiemment celui que vous aimez à me faire, et en cela je conviens que j'avois tort. J'étois heureux dans ma solitude ; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, et vous la remplissez fort bien. D'ailleurs, vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul ; et, pour justifier votre sentence, il faut bien, à quelque prix que ce soit, faire en sorte que je le devienne. Philosophes ! Philosophes !

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis ; mais sans madame d'*Epinay*, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité ; ils servoient ci-devant

à me rendre la vie agréable, et servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas; vous ne sauriez en parler assez bas pour votre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un cœur qui voie ainsi ceux de vos amis! Je commençai à être de votre avis sur madame *Le Vasseur*; elle sera mieux à Paris: malheureusement je ne puis l'y tenir dans l'aisance; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout; si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfants à Paris, qui peuvent la soigner: s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela, je ne ferois pas trop pour mon cœur, ni assez pour mes amis. Mais, quoi qu'il en puisse arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma personne, ni devenir son esclave; la philosophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je resterai seul ici; je mangerai du pain; je boirai de l'eau; je serai heureux et tranquille: vous aurez madame *Le Vasseur*, et je serai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au Lettré, c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit aperçus sur le rempart, attendant mon liard; qu'apparemment il les en avoit amplement dédommagés; que je l'établissois mon substitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange; mais que je ne trouverois pas aisément un

si bon substitut pour ceux de Montmorency, qui en avoient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui a passé sa vie à travailler, et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous que je lui donne tous les lundis, que de cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisants, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitants des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité ; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. J'ai des devoirs dont je suis l'esclave ; et c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre ; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, et mon cœur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous voir : ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le temps, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même zèle ; mais ce n'est pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque respect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'exposer à une rupture, infaillible et sans retour. Je vous envoie

cette lettre par un exprès auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

A M. DIDEROT.

J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes votre livre. Je vous écrivis là-dessus un billet le plus tendre et le plus honnête que j'aie écrit de ma vie, et dans lequel je me plaignois, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très louche, et dont on pourroit me faire une application bien injurieuse. Je reçus en réponse une lettre très sèche, dans laquelle vous prétendez me faire grace, en ne me regardant pas comme un mal-honnête homme; et cela, uniquement parceque j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans : comme si la campagne étoit mortelle à cet âge, et qu'il n'y eût des femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma réplique avoit toute la vivacité d'un honnête homme insulté par son ami : vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore, et très fortement; mais, me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, et, dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à madame d'*Epinay*, que je fis juge de notre différent. Elle me renvoya cette même lettre, en me conjurant de la supprimer, et je la supprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre, dans laquelle vous m'appellez méchant, injuste, cruel, féroce. Voilà

le précis de ce qui s'est passé dans cette occasion.

Je voudrais vous faire deux ou trois questions très simples. Quel est l'agresseur dans cette affaire? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet; je montrerai le vôtre.

En supposant que j'eusse mal reçu vos reproches, et que j'eusse tort dans le fond, qui de nous deux étoit le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cède pas volontiers aux outrages. Si votre dessein, dans toute cette affaire, eût été de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc enfin ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire; de ne pas me laisser tyranniser à votre gré; de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant; tout féroce que je suis, je mourrois de douleur, si je croyois jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés; mais ne vous y trompez pas: beaucoup de gens m'en ont rendu, qui n'étoient point

mes amis. Un honnête homme, qui ne sent rien, rend service, et croit être ami; il se trompe; il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zèle pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié; et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé; et tu ne me paieras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas et regardois au temps qu'il faisoit, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur; deux larmes, versées dans mon sein, m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi.

Il est vrai que j'ai engagé madame d'*Epinay* à vous empêcher de venir samedi dernier. Nous étions tous deux irrités: je ne sais point mesurer mes paroles; et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé. Il étoit dangereux en cet état de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied; vous risquiez de vous faire malade, et n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me sentois pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette

frayeur ne méritoit assurément pas vos reproches ; car, quoi que vous puissiez faire, ce sera toujours un lien sacré pour mon cœur, que celui de notre ancienne amitié ; et, dussiez-vous m'insulter encore, je vous verrai toujours avec plaisir, quand la colère ne m'aveuglera pas.

A l'égard de madame d'*Epinay*, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes ; je serois étouffé de douleur, sans cette communication ; et, n'ayant plus de raison, j'avois besoin de conseils. Vous paroissez toujours si fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d'avoir un témoin qui les puisse admirer. Il est vrai qu'elle vous sert bien ; et, si je ne connoissois son motif, je la croirois aussi injuste que vous.

Pour moi, plus j'y pense, moins je puis vous comprendre. Comment ! parcequ'à propos je ne sais pas trop de quoi, vous avez dit que le méchant est seul, faut-il absolument me rendre méchant, et sacrifier votre ami à votre sentence ? Pour d'autres auteurs, l'alternative seroit dangereuse : mais vous ! D'ailleurs, cette alternative n'est point nécessaire ; votre sentence, quoique obscure et louche, est très vraie en un sens, et dans ce sens elle ne me fait qu'honneur : car, quoi que vous en disiez, je suis beaucoup moins seul ici, que vous au milieu de Paris. Diderot ! Diderot ! Je le vois avec une douleur amère : sans oesse au milieu des méchants, vous apprenez à leur ressembler ; votre bon cœur se corrompt parmi eux,

et vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

A MADAME D'ÉPINAY.

A l'Hermitage, ce jeudi, 1757.

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse étoit faite quand j'ai reçu la vôtre; il y a trop long-temps que cette tracasserie dure; il faut qu'elle finisse: ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi, parce que vous me querellez? Eh! vraiment, vous faites fort bien: j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort; et même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré; car je vois vos motifs; et tout ce que vous me dites, pour être franc et sincère, n'en a que mieux le ton de l'estime et de l'amitié. Mais vous ne me ferez jamais entendre que vous croyez me faire grâce, en parlant bien de moi: vous ne direz jamais: *Encore y auroit-il bien à dire là-dessus*. Vous m'offenseriez vivement, et vous vous outrageriez vous-même; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. Comment, madame! appelez-vous cela une forme, un extérieur?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre; en qualité de malade, j'ai droit aux ménagements que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis

pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres; qu'ils me conseillent, et non pas qu'ils me gouvernent: je veux bien leur aliéner mon cœur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire: hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférents m'est indifférent; mais si je le souffrois de mes amis, j'en serois digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas; car à quoi cela sert-il? Qu'ils me quittent, c'est leur devoir envers eux-mêmes. A cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien, et je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criaileries éternelles, et tout-à-fait inutiles.

Leurs grands empressements à me rendre mille services, dont je ne me soucie point, me sont à charge; j'y trouve un certain air de supériorité,

qui me déplait. D'ailleurs, tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne, sur-tout, quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits; et, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur : car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal-à-propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous, madame; en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui ne sera pas long; car il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne puisse éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait; et sûrement il sera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi quand j'ai tort, et ce que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il est question d'une

minutie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde. C'est à l'occasion de ce billet où je vous parlois de la Bastille dans un sens bien différent de celui où vous le prîtes, et que vous n'entendîtes assurément pas comme je vous l'avois écrit. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuse et désobligeante (vous n'en savez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyois que vous étiez mécontente de la mienne. J'étois persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort; je vous répliquai: vous aviez établi certaines maximes, qu'il faut aimer les hommes indifféremment; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de frères, etc. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre étoit bonne, du moins je la crus telle, et sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir; elle avoit, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'éleveroit entre nous un nuage d'altercation dont je serois la cause. A l'instant je jetai ma lettre au feu,

résolu d'en demeurer là. Je ne saurois vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence; et vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chère et bonne amie, Pythagore disoit qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paroît être la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, et elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers. Aussi serai-je de jour en jour plus difficile avec vous: mais, pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois, en relisant la vôtre, que vous m'annoncez le paquet de Diderot. L'un et l'autre ne me sont pourtant pas parvenus ensemble, et j'ai reçu le paquet long-temps avant la lettre. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine: il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit. Elles seront bien reçues et inutiles. Après cela, vous ne m'en ferez plus.

Faites ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'*Holbach*; mais je n'approuve point qu'on se charge d'une édition, et sur-tout une femme. C'est une manière de faire acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis. Je ne veux point de cela. Bonjour, ma bonne amie.

A M. VERNES.

A l'Hermitage, le 4 avril 1757.

Votre lettre, mon cher concitoyen, est venue me consoler dans un moment où je croyois avoir à me plaindre de l'amitié, et je n'ai jamais mieux senti combien la vôtre m'étoit chère. Je me suis dit : Je gagne un jeune ami ; je me survivrai dans lui, il aimera ma mémoire après moi ; et j'ai senti de la douceur à m'attendrir dans cette idée.

J'ai lu avec plaisir les vers de M. Roustan ; il y en a de très beaux parmi d'autres fort mauvais ; mais ces disparates sont ordinaires au génie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes pensées et de la vigueur dans l'expression ; j'ai grand-peur que ce jeune homme ne devienne assez bon poète pour être un mauvais prédicateur ; et le métier qu'un honnête homme doit le mieux faire, c'est toujours le sien. Sa pièce peut devenir fort bonne, mais elle a besoin d'être retouchée ; et à moins que M. de Voltaire n'en voulût bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris ; car il y a une certaine pureté de goût, et une correction de style qu'on n'atteint jamais dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la pièce et ne la gâte pas ; c'est la manière la plus honnête et la plus convenable dont je puisse remercier l'au-

teur : mais son consentement est préalablement nécessaire.

Il est vrai, mon ami, que j'espérois vous embrasser ce printemps, et que je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusques à ma retraite dans ma patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espèce de petit ménage, une vieille gouvernante de quatre-vingts ans, qu'il m'est impossible d'emmener, et que je ne puis abandonner, jusqu'à ce qu'elle ait un asile, ou que Dieu veuille disposer d'elle; je ne vois aucun moyen de satisfaire mon empressement et le vôtre tant que cet obstacle subsistera.

Vous ne me parlez ni de votre santé ni de votre famille, voilà ce que je ne vous pardonne point; je vous prie de croire que vous m'êtes cher et que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je traîne et souffre plus patiemment dans ma solitude, que quand j'étois obligé de grimacer devant les importuns; cependant je vais toujours, je me promène, je ne manque pas de vigueur, et voici le temps que je vais me dédommager du rude hiver que j'ai passé dans les bois.

Je vous prie instamment de ne point m'adresser de lettres chez madame d'Épinay; cela lui donne des embarras, et multiplie les frais; il faut écrire, envoyer des exprès; et l'on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement à *l'Hermitage, sous Montmorency, par Paris*; les lettres

me sont plus promptement , aussi fidèlement rendues , et à moindres frais pour madame d'Épinay et pour moi. A la vérité quand il est question de paquets un peu gros , comme le précédent , on peut mettre une enveloppe avec cette adresse : *A. M. de Lalive d'Épinay , fermier-général du roi , à l'hôtel des Fermes , à Paris.* Car , ce que je vois qu'on ne sait pas à Genève , c'est que les fermiers-généraux ont bien leurs ports francs à l'hôtel des Fermes , mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paroisse pas que leurs paquets contiennent des lettres à d'autres adresses ; et il y a dans cette économie une petite manœuvre que je n'aime point.

Adieu , mon cher concitoyen ; quand viendra le temps où nous irons ensemble profiter des utiles délassements de ce médecin du corps et de l'ame , de ce Chrysiïpe moderne , que j'estime plus que l'ancien , que j'aime comme mon ami , et que je respecte comme mon maître.

P. S. Je vous envoie , ouverte , ma réponse à M. Roustan , pour que vous en jugiez et que vous la supprimiez , si vous la croyez capable de lui déplaire ; car assurément ce n'est pas mon intention.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage , le 4 septembre 1757.

En commençant de vous connoître , je desirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'aug-

mentât ce desir. Au moment où j'étois abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie qui me consolait de tout, et à laquelle je m'attachois à mesure qu'elle me parloit de vous. Voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon cœur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre ? Laissez-moi promptement délivrer mon ame du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu : j'espère que vous m'entendrez de même ; et peut-être une explication, dictée par l'estime et la confiance, produira-t-elle, entre de nouveaux amis, l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeois à vous sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me chercher. Connoissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles ; et il y avoit quatre ans qu'elle m'offroit l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir ; je l'ai vue ; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étois solitaire et triste ; mon cœur affligé ne cherchoit que des consolations ; je les trouvois auprès d'elle ; elle en avoit besoin à son tour ; elle trouvoit un ami sensible à ses peines. Nous parlions de vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passoient dans cet épan-

chement mutuel. Je m'attachois en solitaire, en homme affligé : elle conçut aussi de l'amitié pour moi ; elle m'en promit du moins. Nous faisons des projets pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante, dans laquelle j'osois attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement ; elle me parle à peine, même de vous : elle trouve cent prétextes pour m'éviter ; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle ; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé : si c'est légèreté, qu'on me le dise encore ; je me retire aujourd'hui et serai consolé demain. Mais après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'étoit offerte ; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards ; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m'avez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses

sentiments? Qui le sait mieux que moi? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochois, avec moins de justice, à feu madame d'Holbach (1), qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient son refroidissement? Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendit perfide et trompeur? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait entrevoir ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépriserois bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avois essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons : j'y vois l'honnêteté de votre ame, et non votre justification. Je blâme vos liens ; vous ne sauriez les approuver vous-même ; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre ; je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrois-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre? Non, je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir.

(1) Quand j'écrivois cette lettre, M. d'Holbach avoit déjà sa seconde femme, sœur de la première.

Un mot, sur-tout, qu'elle m'edit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurois m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvois mettre en poudre; j'ai laissé goûter à son tendre cœur le charme de s'y complaire; et, sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable, dont ses yeux et les vôtres se seroient détournés. Je le répète, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là : si jamais, entre vous deux, j'ai le bonheur de faire parler la vérité, sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infailible terme de l'amour, en vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sûrs que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excès de délicatesse vous auroit - il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentiments que j'obtiendrois nuiroient à ceux qui vous sont dus? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un cœur sensible? Les cœurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections? et peut-il y naître

un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre, en parlant de celle qu'il aime à son ami? Où est le cœur, plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin dans l'absence d'un autre cœur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, et je connus l'ame la plus aimante qui ait existé. Tous les attachements imaginables étoient réunis dans cette ame tendre; chacun n'en étoit que plus délicieux par le concours de tous les autres : et celui qui l'emportoit tiroit de tous un nouveau prix. Quoi! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible, à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? Je suis persuadé que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir, à l'Hermitage, l'effusion d'un cœur, dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sûr, pour m'entendre et répondre au mien. Consultez-le; il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient : s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque manière que vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers attachements. Mes maux me gagnent, et m'éloignent chaque jour

davantage de la société. La vôtre étoit la seule de mon goût, qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon ame au-dedans d'elle-même; je mourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un cœur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent.

A M. GRIMM (1).

A l'Hermitage, le 19 octobre 1757.

Dites-moi, mon cher Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre à Ge-

(1) Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de madame d'Épinay, qu'elle me croyoit bien caché, m'étoit bien connu, de même qu'à toute sa maison; mais, comme il ne me convenoit pas d'en paroître instruit, j'étois forcé de motiver mon refus sur d'autres causes: et ce fut par-là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus injuste. Je savois les secrets de madame d'Épinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savoiient les miens par ma pleine et libre confiance, parceque la réserve avec les amis me paroît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on n'est. C'est dans ces aveux, faits d'une manière qui devoit les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimeroit pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leurs trahisons.

nève madame d'Épinay. Ai-je tort, ou seroient-ils tous séduits? Auroient-ils tous cette basse partialité, toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère, de cent devoirs inutiles qui la rendent plus sûre et plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et me juger sur mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre madame d'Épinay? L'amitié, la reconnoissance, l'utilité, qu'elle peut retirer de moi? Examinons tous ces points.

Si madame d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, ou du moins aussi assidus de ma part que de la sienne. Nous sommes tous deux malades, et je ne lui dois plus qu'elle ne me doit sur ce point, qu'en cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Je n'ai là-dessus qu'un mot à vous dire. Elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, et qui lui sont du moins aussi chers que moi; mais je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis moins en état de le remplir? Si madame d'Épinay m'est

assez chère pour que je renonce à tout, afin de l'amuser, comment lui suis-je assez peu cher moi-même pour qu'elle achète, aux dépens de ma santé, de ma vie, de mon temps, de mon repos, et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit? Je ne sais si je devois offrir de la suivre; mais je sais qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devoit jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premièrement, je ne les aime point, n'en veux point, et ne sais aucun gré de ceux que je reçois par force. J'ai articulé cela bien nettement à madame d'Épinay, avant d'en recevoir aucun d'elle. Ce n'est pas que je n'aime à me livrer comme un autre à ces doux liens, quand l'amitié les forme; mais lorsqu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt, et je suis libre. Qu'a fait pour moi madame d'Épinay? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous. Elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Hermitage, et m'a engagé d'y loger: j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre. Qu'ai-je fait de mon côté pour madame d'Épinay? Dans le temps que j'étois prêt à me retirer dans ma patrie, que je le desirois si vivement, et que j'aurois dû le faire, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations et même d'intrigues, elle réussit; elle vainquit ma longue résistance, mes vœux,

mon goût, l'improbation de mes amis. Tout céda dans mon cœur à son ascendant. Je me laissai conduire à l'Hermitage; dès ce moment j'ai toujours senti que j'étois chez autrui, et cet instant de foiblesse m'a déjà causé de longs repentirs. Mes chers amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ont eu grand soin de m'ôter le repos que j'espérois y trouver. Madame d'Épinay, souvent seule à sa campagne, souhaitoit que je lui tinsse compagnie. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon ame, pour sentir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez, ami, qu'il m'est impossible de travailler autrement que dans ma retraite, seul, à mon aise, au milieu des bois, sans distraction et sans assujettissement. Mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour aller tout nu quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien d'écus payent une heure de vie et de liberté; comparez les bienfaits de madame d'Épinay avec mes sacrifices, et dites-moi qui d'elle ou de moi reste redevable à l'autre.

Je passe à l'article de l'utilité, Madame d'Épi-

nay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, de sa femme-de-chambre, et de cinq ou six domestiques. Elle va à Genève, ville peuplée et pleine de sociétés, où elle n'aura que l'embaras du choix. Elle va chez M. Tronchin, son médecin, son ami, homme d'esprit, homme considéré, recherché, entouré du plus grand monde, dans une famille pleine de mérite, et où elle trouvera les ressources de toute espèce pour la santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez à présent mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, et voyez, je vous prie, en quoi je puis être utile à madame d'Épinay dans ce voyage? Soutiendrai-je une chaise de poste? Puis-je espérer d'achever la route dans cette saison, sans accident? Ferai-je arrêter à chaque instant pour descendre? ou faudra-t-il me retenir, souffrir, et mourir? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma santé, de ma vie; mon état est connu: les chirurgiens qui m'ont visité peuvent l'attester; et je vous jure qu'avec ce que je souffre je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Madame d'Épinay doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, et peut-être à quelque accident dans la route. Elle me connoit trop bien pour ignorer qu'en pareil cas j'irois plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson, que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique; et moi, je connois trop son

bon cœur pour ignorer combien il lui seroit pénible de me laisser dans cet état.

Je pourrois suivre la voiture à pied, comme le veut M. Diderot; mais les boues pourront me retarder, et la pluie ou la neige me retenir. D'ailleurs, quelque fort que je coure, comment faire trente lieues par jour? et si je laisse aller la chaise, en quoi serai-je utile à la personne qui sera dedans? Arrivé à Genève, il faudra passer mes jours enfermé avec madame d'Épinay; et, quelque effort que je fasse pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si contrainte et si contraire à mon goût ne me plonge pas dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître. Quand nous sommes seuls et contents, madame d'Épinay ne me parle point, ni moi à elle; que sera-cé quand je serai triste et gêné? Si elle tombe des nues à Genève, j'y tomberai beaucoup plus; car avec de l'argent on a par-tout des amis; mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connoissances que j'y ai ne peuvent lui convenir; celles qu'elle y fera ne me conviendront pas davantage. J'aurai des devoirs à remplir, qui m'éloigneront souvent d'elle, ou bien on ne saura quel soin me les fait négliger et me retient sans cesse dans sa maison. Mieux mis, j'y pourrois passer tout au plus pour son valet-de-chambre. Quoi! monsieur, un malheureux, accablé de maux, qui traîne à peine des souliers à ses pieds, qui n'a ni habits, ni argent, ni ressources, qui ne demande à ses amis que de

le laisser misérable et libre, seroit nécessaire à madame d'Épinay, qu'il voit environnée de toutes les commodités de la vie, et que suit un cortège de dix personnes? O fortune! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent; car je sais me passer d'eux. Ah! me direz-vous; c'est qu'elle vous aime; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mon cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai sûrement pas préféré. Oh! que je connois bien tous les sens de ce mot d'amitié! C'est un beau nom, qui sert souvent de gage à la servitude. J'aimerai toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi. S'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de madame d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent; et ne dois-je rien qu'à elle seule? Je n'aurai pas fait six lieues, que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je parte, et sera beaucoup mieux fondé. Ah! m'écrira-t-il, vous suivez une femme à son aise, bien accompagnée, à laquelle, après tout, vous ne devez rien, et qui n'a pas le moindre besoin de vous, pour laisser ici, dans la misère et l'abandon, des personnes qui ont passé leur vie à vous servir, et que votre

départ réduit au désespoir. Si je me laisse défrayer, Diderot m'en fera encore une nouvelle obligation. Si jamais dans la suite j'ose un moment disposer de moi, il dira : Voyez cet ingrat ! elle l'a conduit dans son pays, et puis il la quitte. Si je paye ma part des frais, comme je dois et veux faire assurément ; d'où rassembler si promptement tant d'argent ? A qui vendre sitôt le peu de livres, d'effets, et de meubles qui me restent ? Je ne demande point ce que je deviendrai, le voyage fini ; il est bien clair que, ne pouvant vivre que d'un travail lent et paisible, et tout le monde disposant de mon temps, il faut bien, tôt ou tard, mourir de faim. Pendant que j'irai là-bas, je laisserai ici un ménage qui, quoique petit, ne laissera pas de m'incommoder durant mon absence. Je serai défrayé chez madame d'Épinay. Mais qu'est-ce qu'être défrayé dans la maison d'autrui, quand on n'a ni valet à soi, ni autorité ? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi, pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on desire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, pour être accablé de mille chaînes, et se trouver ensuite fort obligé à ceux au service desquels on s'est ruiné. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, dans l'usage de laisser tout traîner et de ne rien perdre, de ne rien demander et d'avoir tout son nécessaire, de sentir toujours à côté de lui quelqu'un qui devine et prévienne ses besoins. Dans la maison d'autrui, les maîtres, toujours bien servis, sont

tranquilles, et supposent tout le monde aussi content qu'eux. Les étrangers, qui ont leurs gens, savent se faire servir encore; mais un homme comme moi, dont l'équipage, la fortune, et le silence, invitent également à le négliger, n'est servi qu'au prix de l'or. Il n'ose être son valet lui-même, et ne peut employer ceux d'autrui.

Je vois d'où viennent tous les chagrins qu'on me donne. C'est parceque j'ai des sociétés hors de mon état; c'est parceque tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et qu'ils veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avoit dix mille livres de rente. Personne ne sait se mettre à ma place: on ne veut pas voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est que pour m'en rendre les charges plus insupportables. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse trente lieues par jour en hiver, pour courir après une chaise de poste, parcequ'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Quoi qu'il arrive, soyez bien sûr que le philosophe Diderot, s'il ne pouvoit supporter la chaise, ne courroit de sa vie après celle de personne. Cependant il y auroit du moins cette différence, qu'il auroit de bons bas

et de bons souliers, une bonne camisole, qu'il auroit bien soupé la veille, et se seroit bien chauffé en partant; au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir, que celui qui n'a de quoi payer ni le souper, ni les fagots, ni la fourrure. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle sert.

Pesez bien mes raisons, mon cher ami, et puis dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais, dans l'état où je suis, en vérité, l'on ne doit rien exiger de plus. Si vous pensez que je doive partir, prévenez-en madame d'Épinay; prenez quelques mesures pour ne pas laisser ces pauvres femmes seules cet hiver au milieu des bois. Puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que je pars pour Paris, à la réception de votre réponse.

A MADAME D'ÉPINAY.

Octobre 1757.

- J'apprends, madame, que votre voyage est différé, et votre fils, malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrois bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé, et non par le dérangement de la sienne.

Madame d'Houdetot me parla mardi beaucoup de votre voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avoit fait Diderot. Cet empressement à me faire partir,

qui devrait être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité et qui connoissent mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je ne disconviens pas que ce desir de m'avoir avec vous ne soit obligé pour moi et ne m'honore ; mais, outre que vous ne m'aviez pas témoigné ce desir à moi-même avec une extrême chaleur, je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle-même. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue, qui m'a donné une indignation contre vous, que je n'ai peut-être que trop exhalée, mais seulement avec votre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse : mais on n'est pas maître de ses pensées ; et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion pour être désabusé, si j'ai tort. Je n'ai ni l'art, ni la patience de vérifier les choses ; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Soyez sûre qu'au lieu de tous ces mensonges détournés, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le desiriez fort, et que je vous serois utile, j'aurois passé par-dessus toute autre considération, et je serois parti.

Je ne sais point encore comment tout ceci finira ; mais je vous proteste avec vérité que, quoi qu'il arrive, je n'oublierai point vos bontés pour moi, et que, quand vous ne voudrez pas m'avoir pour valet, vous m'aurez toujours pour

ami. Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étois fait pour vous aimer du fond de mon cœur ; qu'ensuite , ayant eu pour suspect votre caractère , et , jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude , ou à m'employer selon vos secrètes vues , je flotte depuis long-temps entre mon penchant pour vous et les soupçons qui le contrarient. Les indiscretions de Diderot , son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui , tout cela a changé le trouble de mon ame en une indignation qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. Avant de savoir quels en seront les effets et les suites , je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes vœux est de pouvoir vous honorer toute ma vie , et continuer à nourrir pour vous autant d'amitié que je vous dois de reconnoissance.

A MADAME D'HOUDETOT.

Octobre 1757.

Madamé d'Épinay ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera , chère comtesse , de pouvoir me rendre de bonne heure à Aubonne , à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre carrosse , entre onze heures et midi , m'attendre à la croix de Deuil. Quoi qu'il en soit , j'irai dîner avec vous ; je vous porterai un cœur tout nouveau , dont vous serez contenta ; j'ai dans ma poche une égide invincible qui me ga-

rantira de vous. Il n'en falloit pas moins pour me rendre à moi-même ; mais j'y suis rendu, cela est sûr, ou plutôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne dès ce moment-ci.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage, le 28 octobre 1757.

Que de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami ! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même temps tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de votre accident. Madame d'Épinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie ; votre cœur est fait pour les imaginer : et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avois à-la-fois le sentiment de votre état et le spectacle du sien ; jugez de celui de votre ami. On voit bien à vos lettres que vous êtes de nous tous le moins sensible à vos maux. Mais, pour exciter le zèle et les soins que vous devez à votre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que votre cœur sera sensible, soyez sûr, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux, et l'être.

Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos cœurs vous plaçoient entre eux, et nos yeux n'étoient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous étoit désormais une vertu; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfants, soyez à jamais unis; il n'est plus d'âmes comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du cœur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccommodement avec Grimm: j'ai cette obligation de plus à madame d'Épinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un cœur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de madame d'Épinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin

et son ami, et par conséquent mon cortège lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me seroit impossible de supporter avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant dans lequel, me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à madame d'Épinay*, il me représente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a sur-tout percé le cœur, c'est de voir que votre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On diroit qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de madame d'Épinay. Laisant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les cœurs; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon pays, à la suite d'une fermière générale. Cependant j'ai écrit à Grimm

une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, et le laisse le maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive, et j'apprends que madame d'Épinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le feroit indiscretement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserois mes peines dans votre ame; elle entendroit la mienne, et ne donneroit point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent: je ne sais point mettre à prix ma liberté; et, si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre, sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie; son estomac va mal; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit; et, ce qu'il y a de pis, est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle étoit déjà changée avant votre accident: jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé: on lui a conseillé les eaux de Passy; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un mé-

decin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmenté pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous, que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

A MADAME D'HOUDETOT.

Janvier 1758.

Votre barbarie est inconcevable; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant (1)! Ah.

(1) Notez que toutes les horribles noitceurs dont on m'accusoit se réduisoient à n'avoir pas voulu suivre à Genève madame d'Épinay. C'étoit uniquement pour cela que j'étois un monstre d'ingratitude, un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusoit de plus du crime horrible d'être amoureux de madame d'Houdetot, et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il est certain que j'avois une autre puissante raison pour ne pas suivre madame d'Épinay, qui m'en eût empêché, quand je n'aurois eu que celle-là. Je ne pouvois, sans lui manquer, dire cette raison, qui n'avoit de rapport qu'à elle. Ainsi, réduit à taire les deux véritables raisons que j'avois pour rester, j'étois forcé, pour m'excuser, de battre la campagne, et de me laisser accuser, par madame d'Épinay et par ses amis, de l'ingratitude la plus noire, précisément parceque je ne voulois pas être ingrat ni la compromettre.

Dieu ! si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je?... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère?... que je sente en moi le cœur d'un homme de bien ? Non : quand je tourne les yeux sur le passé, et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre, je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je suis bien loin ; je me sens accablé de mes maux. Mon ame est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fais point des humiliations qui conviennent à mon infortune ; et, si j'espérois vous fléchir, j'irois, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris ; et, si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez ; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir ? Voyez ce que je vous demande ; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus ; les regards de Sophie ne doivent

tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon cœur: ni lui, ni vous, n'en sortirez jamais; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir; ne parlez plus de moi; ne m'écrivez plus; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous; ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas cet honnête homme qui se complait si fort à faire un scélérat de son ami. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière; il y a si long-temps que j'apprends à aimer sans retour, que mon cœur y est tout accoutumé.

A M. VERNES.

Montmorency, le 18 février 1758.

Oui, mon cher concitoyen, je vous aime toujours, et, ce me semble, plus que jamais, mais je suis accablé de mes maux, j'ai bien de la peine à vivre, dans ma retraite, d'un travail peu lucratif; je n'ai que le temps qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé pour souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleur de toute espèce, et je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet: je me console de cette impuissance, par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous! Hélas! il falloit y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie: il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espèce de relation avec Paris; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pékin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assuré-

ment pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoiqu'à vous dire le vrai j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime guère qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire; la philosophie n'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; et, tandis qu'ils bâtissoient le monde à coups de dés, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caractères, je leur aurois dit très résolument: cela peut être, mais cela n'est pas vrai; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que

je n'en crois rien. Préjugé que cela ! disent-ils. Soit ; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle ? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances ; autre persuasion de ma part, qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée ; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne seroit pas juste si mon âme n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile ; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des âmes si noires, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourroit bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchants ? il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est lui-même

un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant qu'en tout état de cause si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement; et que les larmes même de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société épanche son ame dans le sein de l'amitié, et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Genève; mais il est des temps de peines et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, et vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagements que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparois de vous pour jamais, parceque je me trouve dans un état qui peut me mener très loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

A UN JEUNE HOMME,

Qui demandoit à s'établir à Montmorency (domicile alors de M. Rousseau), pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et, de plus, fort occupé, qui n'est guère en état de vous répondre, et qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer; mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez; et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être; et, si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, et sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que

Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir ; et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province ; allez vivre dans le sein de votre famille ; servez, soignez vos vertueux parents ; c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manèges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait monsieur votre père ; et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, et le contentement de soi, ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency ; peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre ; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souve-

nir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très humbles.

A M. DIDEROT.

2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie : vous ne m'en avez que trop dispensé ; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication, pour ce moment-ci, sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile ; car, quoique né bon et avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis. Prévenu contre moi, comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feroient que fournir, à votre esprit subtil, de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas, au moins, que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas ? Vous en avez les témoignages les plus sûrs ; cela vous est bien attesté. Quand vous avez com-

mencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-temps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité, que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant : mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot; ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être. Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre? quels concurrents ai-je à écarter? que m'en peut-il revenir de mal faire? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel

propos , à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime , et m'embarquer dans l'éternel manège des scélérats ? Quoi que vous en disiez , on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire ; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude , mais c'est dans la société qu'il les porte . Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid ; un perfide se possède et ne s'emporte point : reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? Je suis emporté dans la colère , et souvent étourdi de sang-froid . Ces défauts font-ils le méchant ? Non , sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a .

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même . Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité ? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même , et d'être innocemment , dans la main des méchants , l'instrument de leur perfidie ! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée , mais elle mérite l'examen de la raison .

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser : pensez-y long-temps avant que de me répondre . Si elles ne vous touchent pas ,

nous n'avons plus rien à nous dire ; mais , si elles font quelque impression sur vous , alors nous entrerons en éclaircissement ; vous retrouverez un ami digne de vous , et qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai , pour vous exhorter à cet examen , un motif de grand poids , et ce motif le voici.

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant votre ami gémit dans la solitude , oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir , y mourir enfin , maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes , et qui l'accable indignement dans la sienne ; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin , que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire (1) , et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot , pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

A MADAME D'HOUDETOT.

Ce samedi , 25 mars 1758.

En attendant votre courrier , je commence par répondre à votre lettre de vendredi , venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre , et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'inten-

(1) Voyez , lecteurs , les notes insérées dans la Vie de Sénèque. (Édition in-12 , pages 121 , 267 , etc.)

tion que j'en fusse content. Expliquons-nous; et, si j'ai tort, dites-le-moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié. D'abord, j'ai à vous dire que je n'exigeois point que votre amitié fit du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas; et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant à notre dernière entrevue d'Aubonne, j'aurois juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avoient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoroient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes, et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement vos lettres ont changé de style; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels; au bout d'un mois, il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'étoit plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore: je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé; et, de tout temps, vous avez dû savoir qu'il ne sauroit y avoir de paix entre J. J. Rousseau et les méchants.

Vous me parlez de fautes, de foiblesses, d'un

ton de reproche. Je suis foible, il est vrai ; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connois : c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les moments où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela, je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est ; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans ; qu'on ne commence pas si tard à changer ; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux, et sont excusables ; mais, pour vous, vous devez me connoître : je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres ?

On diroit que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner, de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoi que vous en puissiez dire, votre cœur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure. Vous m'avez demandé quelquefois les sentiments d'un père: je les sens en vous parlant, même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon cœur, mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore, par vos lettres, une ame que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches? Épargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas, et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une: ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire; j'aime mieux renoncer à vos lettres, que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez, mais j'ai besoin de vous estimer vous-même; et c'est ce que je ne saurois faire si vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins; et si je les ai suspendues

après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que, m'ayant tout-à-fait oublié, vous ne vous souciez plus de rien qui vint de moi. Adieu : je ne suis ni changeant, ni subjugué comme vous ; l'amitié que vous m'avez demandée et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

A M. VERNES.

Montmorency, le 25 mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous les deux bien aimés l'un de l'autre, et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde ; ah, mon ami ! mon concitoyen ! sache m'aimer, et laisse là tes inutiles offres ; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'ame ? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami : je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal ; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses,

que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'évangile ; c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir ; et, quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde ; croirois-je qu'un Scythe, ou un Africain, soient moins chers au père commun que vous et moi, et pourquoi croirois-je qu'il leur ait ôté, plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître ? Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles ; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison, ni à celle d'autrui, mais je sens, à la paix de mon ame, et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand être, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher concitoyen, j'ai voulu verser mon cœur dans votre sein, et non pas entrer en

lice avec vous ; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît, d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guère commodément par lettres.

J'étois un peu mieux ; je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printemps, mais je n'espère plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la respecte d'avance et me félicite d'avoir, le premier, donné à votre respectable corps des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

A M. VERNES.

Montmorency, le 25 mai 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse ; je n'ai plus rien d'actif que le cœur ; encore, hors Dieu, ma patrie, et le genre humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous ; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que, si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part ; et je suis persuadé que, si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant

à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre cœur le desire, annoncez-le-moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser, du moins une fois en ma vie, un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, et je vous dirai naturellement qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que, pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame, vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la Providence, et me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience se peut rétorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remède qui ne guérit de rien? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'évangile sont de fort saints personnages, et qu'un Sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide et grossier.

Voulez-vous que je croie que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous, sur-

tout, que, dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le défendre; car, d'ailleurs, je suis très éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi! cette aimable et chère parente est toujours dans son lit! Que ne suis-je auprès d'elle! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux, et j'apprendrois d'elle à souffrir les miens avec constance; mais je n'espère plus faire un voyage si désiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage, mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très sensible; une enflure, qui croit quand je marche, m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté; et je ne reprends des forces que pour souffrir: la volonté de Dieu soit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'espère, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siècles*, et je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, et de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu, mon cher Vernes,

je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

A M. DELEYRE.

Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt les miennes, et vous n'aviez pas tort; mais, pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, et je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pékin, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit. Cependant jeudi dernier un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le père Curé, m'apprit que vous étiez à Liège; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois étoit à présent hors de propos, et ce n'étoit plus le cas de vous prévenir; car je vous avoue que je suis et serai toujours, de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous

voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique ; sur-tout apprenez à respecter la religion : l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu ; mais l'attente d'une autre vie console, de celle-ci, le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G... ; quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir ; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites : la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! Deleyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été jugé trop sévère !

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles ; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez ; il est lâche et foible ; les méchants n'y sont plus gourmandés ; vous ne m'y reconnoîtrez plus : cependant je l'aime plus que tous les autres, parcequ'il m'a sauvé la vie, et qu'il me sert de distraction dans des moments de douleur, où, sans lui, je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux

faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité; je vous abandonne tout le reste. Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux et des rétractations humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier-général; il a fait la fortune d'une honnête fille; il s'attache à la rendre heureuse; il a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux; ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

A. M. ROMILLY.

On ne sauroit aimer les pères sans aimer des enfants qui leur sont chers: ainsi, monsieur, je vous aimois sans vous connoître, et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre ode; j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux: mais votre poésie paroît gênée; elle sent la lampe, et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les compliments par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la car-

rière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne père, sur-tout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale et simple, la paix de l'ame et la santé du corps, qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux que le savoir et la gloire : du moins en cultivant les talents des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage. Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre, vous me paraissez juger trop sévèrement les riches; vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être justè envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auroient plus besoin de nous, que nous d'eux? Encore un mot, et je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly, je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. D'ALEMBERT.

Montmorency, le 25 juin 1758.

J'ai dû, monsieur, répondre à votre article *Genève*: je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion: mais vous nous donnez un conseil pernicieux; et, si mon père en avoit fait autant, je n'aurois pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu choisir, j'aurois fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez qu'un trop vengé par la foiblesse de l'ouvrage. Vous y cherchez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissoit peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avois consulté que ma réputation, j'aurois certainement supprimé cet écrit; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer; en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi, et assez justifié près de vous.

A M. ALTUNA (1).

Paris, le 30 juin 1758.

A quelle rude épreuve mettez-vous ma vertu, en me rappelant sans cesse un projet qui faisoit l'espoir de ma vie (2)? J'aurois besoin, plus que jamais, de son exécution pour la consolation de mon pauvre cœur accablé d'amertume, et pour le repos que demanderoient mes infirmités; mais, quoi qu'il en puisse arriver, je n'achèterai pas une félicité par un lâche déguisement envers mon ami : vous connoissez mes sentiments sur un certain point; ils sont invariables; car ils sont fondés sur l'évidence et sur la démonstration, qui sont, quelque doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait pour l'établir. En effet, quoique ma foi m'apprenne bien des choses qui sont au-dessus de

(1) Cette lettre a été trouvée chez les pères de l'Oratoire de Montmorency; elle étoit jointe au billet suivant, adressé par Rousseau, le 29 mai 1762, aux supérieurs de cette maison, en leur envoyant un exemplaire de son *Émile* :

« J. J. Rousseau prie messieurs de l'Oratoire de Montmorency de vouloir bien accorder à ses derniers écrits une place dans leur bibliothèque. Comme accepter le livre d'un auteur n'est point adopter ses principes, il a cru pouvoir, sans témérité, leur demander cette faveur. »

(2) Rousseau et M. Altuna avoient formé le projet de passer ensemble le reste de leurs jours.

ma raison : c'est, premièrement, ma raison qui m'a forcé de me soumettre à ma foi. Mais n'entrons point dans ces discussions. Vous pouvez parler, et je ne le puis pas : cela met trop d'avantage de votre côté. D'ailleurs, vous cherchez, par zèle, à me tirer de mon état ; et je me fais un devoir de vous laisser dans le vôtre, comme avantageux pour la paix de votre esprit, et également bon pour votre félicité future, si vous y êtes de bonne foi, et si vous vous conduisez selon les *divins et sublimes préceptes du christianisme*. Vous voyez donc que, de toute manière, la dispute, sur ce point-là, est interdite entre nous. Du reste, ayez assez bonne opinion du cœur et de l'esprit de votre ami pour croire qu'il a réfléchi plus d'une fois sur les *lieux communs* que vous lui alléguez ; et que sa morale de principes, si ce n'est celle de sa conduite, n'est pas inférieure à la vôtre, ni moins agréable à Dieu. Je suis donc invariable sur ce point. Les plus affreuses douleurs, ni les approches de la mort, n'ont rien qui ne m'affermisse, rien qui ne me console, dans l'espérance d'un bonheur éternel, que j'espère partager avec vous dans le sein de mon Créateur.

A. M. VERNES.

Montmorency, le 4 juillet 1758.

Je me hâte, mon cher Vernes, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma der-

nière lettre, et qui sûrement n'étoit pas le mien. Soyez sûr que j'ai pour vous toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami; il est vrai que j'ai eu les mêmes sentiments pour d'autres qui m'ont trompé, et que, plein d'une amertume en secret dévorée, il s'en est répandu quelque chose sur mon papier; mais, mon ami, cela vous regardoit si peu, que, dans la même lettre, je vous ai, ce me semble, assez témoigné l'ardent desir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connoissez mal; si je vous croyois capable de me tromper, je n'aurois plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. Duvillard; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voie dont il s'est servi, mais à l'adresse de *M. Coindet, chez MM. Thelusson, Necker et compagnie, rue Michel-le-Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire, il a laissé des fautes que j'aurois ôtées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurois données.

J'ai sous presse un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux; il a réveillé mon zèle et m'a d'autant plus indigné, que j'ai vu clairement qu'il ne se faisoit pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs et les philosophes! Toujours pour motif quelque intérêt

particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la dernière foiblesse; il se sent de l'état de langueur où je suis, et où j'étois bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnoîtrez plus rien que mon cœur; mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part chez M. Marc Chappuis lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai?

Vous m'avez parlé ci-devant de madame d'Épinay; l'ami Roustan, que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur dont il faut que je vous tire. Si madame d'Épinay vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus : voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez soit un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage; et, si vous jugez

qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami; songez, non pas, graces au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de septembre, c'est ce jour-là que je vous attends.

A SOPHIE.

Le 13 juillet 1758.

Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée: mais, votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne seroit qu'onéreux pour vous, et où vous n'aurez à mettre que des paroles. C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentiments, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paroître toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parceque vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi, qu'avec ces lettres froides qui vouloient être obligeantes, et montroient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui élève l'ame, et soutienne, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espère pas

même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai ; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire ; et peut-être est-il bon, pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel ; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune sans adversités a dû vous endurcir l'ame ; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient ; et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours ; et, quand elles nous attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir ?

Non fidarti della sorte,
Ancor a me già fù grata,
Et tu ancor abandonata
Sospirar potresti un dì.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance ! en ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi, si je vis encore,

et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, 13 octobre 1758.

Quoi! madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés! C'étoit ne rendre justice ni à vous; ni à moi: les témoignages de votre estime ne s'oublient pas, et je n'ai pas un cœur fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait monsieur l'ambassadeur; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne: l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends, par le commencement de votre lettre, que vous voilà tout-à-fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre: la dévotion est un état très doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'ame assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerois encore mieux être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espérance d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai, madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachements exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères; ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de monsieur votre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom : mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer; au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins, et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûtés. Voilà ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous, doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effraient du même œil que les voit une mère. Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre.

Plus je reste enfermé dans ma solitude, moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage de Paris : cependant je n'ai point pris là-dessus de résolution. Quand le désir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire; mais il n'est point encore

venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, c'est que, si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous; et que, dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelque reproche à me faire du motif qui m'y conduira.

Recevez, madame, les assurances de mon respect,

A MADAME D'HOUDETOT.

8 novembre 1758.

Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir, et que je lui ai renvoyée à l'instant, de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimois me haïssent, et vous connoissez mon cœur; c'est vous en dire assez. Tout ce que j'avois appris de madame d'Épinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de toute part que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance; elle peut me consoler de tout et me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami? Un mot, un seul mot, et je puis vivre.

Je vais déloger de l'Hermitage. Mon dessein est de chercher un asile éloigné et inconnu: mais il faut passer l'hiver, et vos défenses m'empêchent de l'aller passer à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorency, comme je pourrai, en attendant le printemps. Ma respectable amie, je ne vous reverrai jamais: je le sens à la tris-

tesse qui me serre le cœur ; mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je songerai que j'ai deux amis au monde, et j'oublierai que j'y suis seul.

A LA MÊME.

Novembre 1758.

Voici la quatrième lettre que je vous écris, sans réponse. Ah ! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis, et consultez votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde. Mais vous !.... vous qui me connoissez si bien ! Grand Dieu ! suis-je un scélérat ? un scélérat, moi ! Je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte, et qui la publie. Hélas ! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étois forcé de haïr. Ah ! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile ! Cruelle, falloit-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivoit que pour aimer ?

Adieu. Je ne vous parlerai plus de moi ; mais, si je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour ce cœur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

A M. VERNES.

Montmorency, le 21 novembre 1758.

Cher Vernes , plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, et jamais mon dernier écrit ne m'a coûté la moitié de la peine et du temps à faire que me coûteront à répondre les lettres qu'il m'attire. Je voudrais donner la préférence à mes concitoyens ; mais cela ne se peut sans m'exposer, car, parmi les autres lettres, il y en a de très dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des pièges, auxquelles il faut pourtant répondre, et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde ; je desire seulement qu'un délai forcé ne déplaise à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune ; c'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel, et sur-tout d'un ignorant comme moi ; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes,

qu'on les censure, c'est fort bien fait. Pour moi, je veux rester tranquille; et, si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah! dites, méchant ami! cet homme respectable, qui passe sa vie à s'oublier soi-même, doit-il être oublié des autres? Il falloit oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot! Je ne m'en consolerais jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil; mais... du temps! du temps! Hélas! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela mes comptes seront bien rendus?

A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

A Montmorency, le 27 novembre 1758.

Votre lettre, monsieur, m'auroit fait grand plaisir en tout temps, et m'en fait sur-tout aujourd'hui; car j'y vois qu'ayant jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout-à-fait aussi sévèrement qu'on me l'avoit dit. Plus je suis indifférent sur les jugements du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre; mais, quoique j'aspire à mériter l'estime des honnêtes gens, je ne sais mendier celle de personne; et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutois pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur, si votre sagesse et votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Genève, et de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, et je n'en doutois pas; c'est le sort des choses humaines; mais je crois qu'aux cercles détruits succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique: mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Un horloger de Genève est un homme à présenter par-tout; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal, la tête et le cœur se forment; on trouve toujours du temps pour cela, et voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, monsieur, j'ai sur vous, dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales: cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né,

dans lequel j'aurois dû vivre, et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions et des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnoient de bonne heure à la jeunesse les lumières qui lui conviennent et les sentiments qu'elle doit avoir. A douze ans, j'étois un Romain; à vingt, j'avois couru le monde, et n'étois plus qu'un polisson. Les temps sont changés, je ne l'ignore pas; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans la corruption publique; on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Par-tout le riche est toujours le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or, chez nous, l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfants restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le sont-ils? Ce n'est pas la faute des cercles; au contraire c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les mères, les garçons par les pères. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des républiques grecques, et l'éducation domestique des monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés, et n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas non plus confondre les exercices que je conseille avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formoient une véritable occupation, presque un métier; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, et je ne les ai

proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusements, voilà ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisoit de mon temps, que les plus habiles ouvriers de Genève étoient précisément ceux qui brilloient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous. Preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entraident mutuellement; le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, et empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Puissiez-vous long-temps honorer votre patrie, et faire du bien au genre humain!

A M. MOULTOU:

Montmorency, le 15 décembre 1758.

Quoique je sois incommodé et accablé d'occupations désagréables, je ne puis, monsieur, différer plus long-temps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relue et la relirai plus d'une fois: j'y trouve des traits dignes du sens de *Tacite* et du zèle de *Caton*. Il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connoître un homme; et c'est d'après cette connoissance que je m'honore de votre suffrage. O cher *Moultou*! nouveau Genevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avoient pour la foi. Puissiez-vous l'é-

tendre, la communiquer à tout ce qui vous environne ! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens, et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent ! car malheureusement il nous en reste peu.

Ne sachant si M. *Vernes* vous avoit remis un exemplaire de mon dernier écrit, j'ai prié M. *Coindet* de vous en envoyer un par la poste, et il m'a promis de le faire contre-signer. Si par hasard vous aviez reçu les deux, et que vous n'en eussiez pas disposé, vous m'obligeriez d'en rendre un à M. *Vernes*; car j'apprends qu'il a distribué pour moi tous ceux que je lui avois fait adresser, et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un, vous m'offenseriez de songer à le rendre : si vous n'en avez point, vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi ! monsieur, le respectable *Abauzit* daigne me lire, il daigne m'approuver ! Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blâment ; car il est bien à craindre que, si j'obtenois leur approbation, je ne méritasse guère la sienne. Adieu, mon cher monsieur. Quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner ; il me semble qu'il ne sera pas perdu pour moi.

A M. VERNES.

Montmorency, le 6 janvier 1759.

Le mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien, il est le paradis sur la terre. Cher Vernes, vous allez être heureux, peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'est point secret; il ne doit point l'être, il a l'approbation de tout le monde, et ne pouvoit manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoique étrangère, ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchants; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser partout, et vous verrez que mademoiselle C...n étoit Genevoise avant de le devenir. Je m'attendris, en songeant au bonheur de deux époux si bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend, Cher ami, quand pourrai-je en être témoin? quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfants? quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse: « Voilà la mère de famille que j'ai dépeinte; voilà la femme qu'il faut honorer? »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit, je ne vous en remercie pas même; c'est insulter ses amis que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire; et il ne suffit pas que

vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le-moi; je vous enverrai celui que je m'étois réservé, et que je n'espérois pas employer si bien. Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Economie politique*; car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin rouloit uniquement sur mon ouvrage, et contenoit plusieurs objections très judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien desirer sur le *choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que si je veux dîner il faut que je le gagne; si je me repose, il faut que je jeûne, et je n'ai, pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les foibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si



promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes; car il est tiré de Platon.

Adieu, mon bon ami. Nous sommes tous deux occupés; vous, de votre bonheur; moi, de mes peines: mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allègent quand je songe que vous les plaignez; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 15 janvier 1759.

En vérité, madame, s'il ne falloit pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierois point de vos poulardes. Que pouvois-je faire de quatre poulardes? J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je ne me souciois guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat; le second... O madame! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus; que vous m'auriez fait riche et reconnoissant! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux c'est de les oublier: n'en parlons donc

plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présents.

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est monsieur votre fils ; mais je ne vois pas , madame , pourquoi il faut absolument que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte , et l'éducation qu'il a reçue , il a besoin , pour se distinguer , de ces ridicules équipages , qui font battre vos armées et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel , c'est par la simplicité qu'on se distingue ; et cette distinction , qui laisseroit un homme obscur dans la boue , ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que monsieur votre fils souffre ; mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage , il voudra briller par son mérite ; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

A propos d'éducation , j'aurois quelques idées sur ce sujet que je serois bien tenté de jeter sur le papier si j'avois un peu d'aide ; mais il faudroit avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère , madame , et philosophe , quoique dévote : vous avez élevé un fils ; il n'en falloit pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier , à vos moments perdus , quelques réflexions sur cette matière , et me les communiquer , vous seriez bien payée de votre peine si elles m'aidoient à faire un ouvrage utile ; et c'est à de tels dons que je serois

vraiment sensible : bien entendu pourtant que je ne m'approprierois que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous-même.

Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever : il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Votre amie se porte trop bien ; elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et si peu de vie ; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bonjour, madame. Il faut finir par régime ; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

A M. LE COMTE DE SAINT-FLORENTIN (1).

Montmorency, le 11 février 1759.

MONSEIGNEUR,

J'apprends qu'on s'apprête à remettre à l'opéra de Paris une pièce de ma composition, intitulée *le Devin du village*. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'académie royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter, et ordonner que la partition m'en soit restituée.

(1) Cette lettre et le mémoire qui suit furent remis, par M. Sellon, résident de Genève, à M. de Saint-Florentin, qui promit une réponse, et qui n'en fit point.

Il y a trois ans que j'avois écrit à M. le comte d'Argenson pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre ni à mon mémoire. J'espère, monseigneur, être plus heureux aujourd'hui ; car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect, etc.

MÉMOIRE.

Au commencement de l'année 1753 je présentai à l'opéra un petit ouvrage intitulé *le Devin du village*, qui avoit été représenté devant le roi à Fontainebleau l'automne précédent. Je déclarai aux sieurs Rebel et Francoeur, alors inspecteurs de l'académie royale de musique, en présence de M. Duclos, de l'académie françoise, historiographe de France, que je ne demandois aucun argent de ce petit opéra ; que je me contentois pour son prix de mes entrées franches à perpétuité ; mais que je les stipulois expressément : à quoi il me fut répondu par ledit sieur *Rebel*, en présence du même M. *Duclos*, que cela étoit de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'étoit dû des honoraires qu'on auroit soin de me faire payer.

Le Devin du village fut joué ; et quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seroient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième ;

et la pièce eut trente-une représentations de suite avant pâques, sans compter les trois capitations où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étoient dus et que je n'avois point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du village fut repris après pâques, et continué toute l'année, et même le carnaval suivant, presque sans interruption, mais dans un état qui, ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, m'a toujours forcé de m'en absenter; et c'est une année de non jouissance de mon droit, dont je ne serois que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyois pouvoir profiter sans dégoût du privilège de mes entrées, le sieur de *Neuville* me déclara à la porte de l'opéra qu'il avoit ordre du bureau de la ville (1) de me les refuser, convenant en même temps qu'un tel procédé étoit sans exemple. Et en effet, si telle est la distinction que réserve le bureau de la ville à ceux qui font à-la-fois les paroles et la musique d'un opéra, et aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite, il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidèle, je me crois en droit de demander la restitution de mon

(1) La ville de Paris tenoit alors l'opéra.

manuscrit , et qu'il soit défendu à l'académie royale de musique de jamais représenter le Devin du village , sur lequel elle a perdu son droit en violant le traité par lequel je le lui avois cédé ; car m'en ôter le prix convenu , c'est m'en rendre la propriété ; cela est incontestable en toute justice.

1° Ce ne seroit pas répondre que de m'opposer un règlement prétendu qui , dit-on , borne à une année le droit d'entrée pour les auteurs d'opéra en un acte : règlement qu'on allègue sans le montrer , qui n'est connu de personne , et n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi ; règlement enfin qui , après une soigneuse vérification , se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait , et qui , quand on l'auroit établi depuis , ne peut avoir un effet rétroactif.

2° Quand ce règlement existeroit , quand il seroit en vigueur , il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger , qui ne le connoissois point , et à qui on ne l'a point opposé dans le temps que , maître de mon ouvrage , je ne cédois qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi ? C'étoit alors qu'il falloit m'en parler. Qui a jamais ouï dire qu'on annule une convention expresse par l'intention secrète de ne la pas tenir ?

3° Pourquoi l'académie royale de musique se prévaudroit - elle contre moi d'un règlement

qu'elle-même viole à mon préjudice? Si l'auteur des paroles et celui de la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an ; celui qui est à-la-fois l'un et l'autre doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talents, qui concourt à leur perfection, ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4° Si l'intention du bureau de la ville étoit d'en user à toute rigueur avec moi, il falloit donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'étoit dû. Le produit d'un grand opéra, pour chacun des deux auteurs, est de deux mille liv, lorsqu'il soutient trente représentations consécutives ; savoir, cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or, le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs, Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'étoit point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulois pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons que, contre ce qu'on m'avoit promis, mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'opéra n'ayant observé avec moi ni les conditions que j'avois stipulées, nises propres réglemens, s'est dépouillée comme à plaisir de toute espèce de droit sur ma pièce. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs que je suis prêt à rendre en recevant ma partition, espérant qu'à son tour l'académie royale de mu-

sique voudra bien me rendre compte de cent représentations (1) qu'elle a faites d'un ouvrage, qu'elle savoit n'être pas à elle, puisqu'elle n'en vouloit pas payer le prix convenu.

Que si cette académie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les faire par-devant les tribunaux, et non pas s'établir juge dans sa propre cause ni se croire en droit pour cela de s'emparer de mon bien. Sitôt qu'on est mécontent d'un homme il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de le voler.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château de Montmorency, le 15 mai 1759.

Toute ma lettre est déjà dans sa date. Que cette date m'honore ! que je l'écris de bon cœur ! Je ne vous loue point, madame, je ne vous remercie point ; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage, j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, madame la maréchale, agréer mon profond respect.

(1) Il faut ajouter toutes celles de cette dernière reprise et des suivantes, où, pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avoient contracté avec moi, ne pouvoient ignorer qu'ils dispoient d'un bien qui ne leur appartenoit pas.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Au petit château, le 21 mai 1759.

J'ai fort prudemment fait, monsieur, de supprimer avec vous les remerciements ; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part, que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs, le séjour enchanté que j'habite ne me laisse guère le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'usage de mes mains, et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie, j'en ai grand besoin aussi. Madame la maréchale m'a marqué qu'elle craignoit que je ne fusse pas bien. Elle a raison, l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place ; et, dès qu'on en sort, on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurois me repentir de la faute que je puis avoir commise ; et, dussé-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étois pas fait, je ne voudrois pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière l'honneur et les graces dont m'ont comblé monsieur et madame de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne ; pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurois changer ; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de

bienveillance peuvent exciter dans une ame honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang : s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contents de moi.

Pour vous, monsieur, je ne vous dis rien ; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher. Bonjour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse. Je m'étois tenu à l'examen de la question, j'avois oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avois parlé de lui ; il a donc tort.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 27 mai 1759.

MONSIEUR,

Votre maison est charmante ; le séjour en est délicieux. Il le seroit plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent me laissent un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, monsieur le maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit ; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherois-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde et de la cour, n'allez

pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne sembloient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très belle chose, et que notre société, si j'ose employer ce mot, sera, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et madame la maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pour-

tant une condition dont j'aurois peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; et si j'avois cru faire pour vous une exception, je ne l'aurois jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauroient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offense-roient tout autre que vous, la paix sur-tout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerois jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres, et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir: car, en sentant quels devoirs j'allois contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurois couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderoient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie; je ne suis pas en peine de la réponse.

Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurois l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le maréchal, je pourrois, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 3 juin 1759.

MADAME,

J'apprends que votre santé est parfaitement rétablie, et je compte au nombre de vos bienfaits de m'en réjouir et de vous le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse, songez quelquefois, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescents; et quant à moi, je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez, madame la maréchale, les assurances de mon profond respect.

A M. VERNES.

Montmorency, le 14 juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien; mais vous savez aussi que je n'oublie pas

mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes, et, quelque exacts qu'ils puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde je ne m'inquiète de mes torts apparents, pourvu que je n'en aie pas de véritables, et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avois pris le parti de ne plus aller à Genève, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Genève, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière, que, si je savois y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirois dès demain; mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les Genevois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami Vernes; tout ami de la vérité trouvera des ennemis par-tout; et il m'est moins dur d'en trouver par-tout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Genevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégants, si brillants, si agréables, que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques? Que deviendrois-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître en plaisanteries qui vous instruit si bien? Vous me trouveriez fort ridicule, et moi, je vous trouverois fort jolis: nous aurions grand'peine

à nous accorder ensemble. Je ne veux point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi vous. Il vaut mieux rester en des lieux où, si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, et mes raisons pour n'en pas changer, tant que, ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte très insupportable et jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Que s'il m'arrivoit jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrois pas si peu d'honneur à ma patrie que de la prendre pour un pis-aller.

Adieu, cher Vernes. Je n'ai pas oublié le temps où vous m'offrites de me venir voir, et où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlates plus. Je n'ai rien dit quand vous êtes resté garçon; et si, maintenant que vous voilà marié, et que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespère point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorency, mais à Genève. Adieu, de tout mon cœur.

A M. CARTIER.

Montmorency, 10 juillet 1759.

Je te remercie de tout mon cœur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses

que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que, si la chose étoit faisable, j'accepterois ces offres avec autant et plus de plaisir de toi que de personne au monde; mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie; le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation, apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnoissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connoître et d'estimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable; pourquoy veux-tu t'excuser, puisqu'il est celui de l'amitié? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon cœur. Ne serois-tu point par hasard un de nos frères les quakers? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup, et, à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus quaker que toi. Cependant peut-être, n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre; car c'est encore une autre folie que d'être sage parmi les fous. Quoi qu'il en soit, je suis très content de toi et de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu, cher patriote; je te salue et t'embrasse de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Août 1759.

Assez d'autres vous feront des compliments. Je sais combien le roi vous est cher, et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'estime (1). Je sais bien que vous êtes bon père, et ce témoignage est une grace pour votre fils. Vous voyez que mon cœur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah! monsieur le maréchal, vous ne savez pas combien il m'est doux de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 31 août 1759.

Non, madame la maréchale, vous n'en faites point de présents, vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour! Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change? En vérité, madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allois tout oublier hormis mon devoir; et, comme si j'étois votre égal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié;

(1) La survivance de sa charge de capitaine des gardes, accordée à M. le duc de Montmorency.

mais vous ne voulez que de la reconnoissance, il faut bien tâcher de vous obéir.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 29 octobre 1759.

Où êtes-vous à présent, madame la maréchale? à Paris? à l'Île-Adam? à Versailles? car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux; mais puisque cette curiosité m'intéresse, elle est dans l'ordre. A Versailles, vous parlez de moi avec monsieur le maréchal; à l'Île-Adam, vous en parlez avec le chevalier de Lorenzy; mais à Paris, avec qui en parlez-vous? Je m'imagine que c'est à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime; et, comme je le hais, je l'accuse de tous les maux que je crains. De grâce, madame la maréchale, songez quelquefois qu'il existe à Montmorency un pauvre ermite à qui vous avez rendu votre souvenir nécessaire, et qui ne va point à Paris. Mais, en vérité, je ne sais de quoi je m'inquiète; après les bontés dont vous m'avez honoré, dois-je craindre d'être oublié dans vos courses? et dans quelque lieu que vous puissiez être, n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point?

Vos copies ne sont pas encore commencées, mais elles vont l'être. En toutes choses, il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse; et il faut bien tenir ma parole, puisque

vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurois de la retirer. Je vais finir la cinquième partie ; et , avant de commencer la sixième , je ferai en sorte de vous envoyer la première : mais , madame la maréchale , quoique vous soyez sûrement une bonne pratique , je me fais quelque peine de prendre de votre argent : régulièrement , ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu monsieur le maréchal , je vous supplie , de ce que , dans l'embarras où il est , il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai désiré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres , mais non pas que ce fût lui qui m'en donnât ; ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive ? S'il m'écrit encore une fois de tout le quartier , je croirai lui avoir déplu. Pour vous , madame , il n'en est pas tout-à-fait de même. Je crois que j'ai encore besoin de quelques mots d'amitié ; et puis , quand je serai sûr également de tous deux , vous pourrez ne jamais m'écrire ni l'un ni l'autre que je n'en serai pas moins content , pourvu que mademoiselle Gertrude ou monsieur Dubertier m'apprennent de temps en temps que vous vous portez bien.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce jeudi 26.

Vous comptez par les jours , madame , et moi par les heures ; cela fait que l'intervalle me pa-

roit vingt-quatre fois plus long qu'à vous , et les quinze jours qui restent jusqu'à votre voyage , font , selon mon calcul , encore un an tout entier.

Je ne vous croyois pas si vindicative : pour avoir osé disputer un moment sur un panier de beurre , je m'en vois continuellement jeter des pots par la tête. Si la vengeance n'est pas dure , elle est obstinée , et je l'endure avec tant de patience , qu'elle doit me valoir enfin mon pardon.

Je crois que M. Coindet m'aime beaucoup ; il met tous ses soins à me le prouver : et moi je l'aime encore plus de ce que vous approuvez mon attachement pour lui , et de ce qu'il m'apporte souvent de vos nouvelles. Mais il m'a fait , de votre part , un reproche qui me confond , sur le premier exemplaire de la *Julie*. En vous le promettant , ne l'ai-je pas promis à monsieur le maréchal ? En le lui donnant , ne vous l'ai-je pas donné ? Vous auriez beau vouloir être deux , je n'admettrai jamais ce partage ; mon attachement , mon respect , ne vous distinguent plus l'un de l'autre , vous n'êtes qu'un dans le fond de mon cœur. Comme une copie étoit déjà dans vos mains , je mis l'exemplaire dans les siennes ; j'en aurois pu faire autant dans tout autre cas ; et toutes les fois que je tiendrai à l'un ce que j'aurai promis à l'autre , je croirai toujours avoir bien rempli ma foi.

Les Ximénès et les Voltaire peuvent critiquer

la *Julie* à leur aise ; ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire ; et tout ce qui fâche à l'éditeur, de leurs critiques, c'est qu'ils les fassent de si loin. Bonjour, madame la maréchale : il faut absolument que vous embrassiez monsieur le maréchal de ma part. Pour vous, il faut se mettre à genoux en lisant la fin de vos lettres, les baiser, soupirer, et dire, Que n'est-elle ici !

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mercredi 6.

Je suis chargé, madame, par l'abbé Morellet, de vous témoigner sa reconnoissance, et pour les soins que vous avez bien voulu prendre en sa faveur, et pour la bonté avec laquelle vous l'avez reçu. Il m'a écrit de la campagne où il est, et il m'a marqué qu'après avoir eu l'honneur de vous voir, il n'étoit plus surpris que vous fussiez exceptée de mon renoncement au monde et à ses pompes : ce sont ses termes ; de sorte que, si l'on accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours ma réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les frais, très sûr d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprète envers vous. Mais moi, qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien ? mon silence.

Je n'entends point parler du retour de mon-

sieur le maréchal ; je vois bien qu'il faut renoncer à l'espoir de vous voir ici cet été. Voilà donc déjà l'hiver venu , et malheureusement le printemps n'en est pas plus rapproché de nous. Vos voyages en ce pays m'ont fait perdre la montre d'Émile ; le temps ne coule plus également pour moi.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Novembre 1759.

Quelle vie triste et pénible ! Que je pressens d'ici vos ennuis, et que je les partage ! O monsieur le maréchal ! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la simplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la sérénité d'esprit ? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous : elle n'est plus parfaite quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière lettre je n'ai point eu de rechute, et je suis aussi bien que je puisse être pour la saison. Mais vous, monsieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous supplie. Je voudrais bien aussi savoir où est M. le duc de Montmorency, et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 15 novembre 1759.

Vous ne me répondez point, madame la maréchale; votre silence m'effraie. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisoit trouver digne? Mais où est ma faute? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion? Qu'ai-je fait pour la détruire? Elle devoit ne point commencer, ou ne point finir... Quoi! sitôt?... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, étoit-ce en les justifiant qu'il falloit m'en punir?

En vérité, madame la maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser; car, dans la distance qui nous sépare, il vaudroit mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irois me jeter à vos pieds, et je n'épargnerois ni soumissions, ni prières, pour effacer vos mécontentements, bien ou mal fondés; mais, dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

A M. VERNES.

Montmorency, le 18 novembre 1759.

Je savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'abbé de Saint-Non, que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami : il est parti le cœur plein de vous, et sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela ? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger ? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance ? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi ?

Il n'y a rien de moi sous la presse ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit, tant bien que mal, un livre de Tacite, et j'en reste là. Je ne sais pas assez le latin pour l'entendre, et n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai ; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître ; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Genève. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise ; je n'en ai pas changé : tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, et assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer ; alors, quoi qu'il

arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage; mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Genève à Paris, et de Paris à Genève; mais je connois peu tous ces voyageurs, et n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

• Vous me demandez de la musique: eh Dieu, cher Vernes! de quoi me parlez-vous? Je ne connois plus d'autre musique que celle des rossignols; et les chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'appât des amusements des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant les vieilles chansons de Genève; je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 25 décembre 1759.

J'apprends, monsieur le maréchal, la perte que vous venez de faire (1), et ce moment est

(1) De madame la duchesse de Villeroy, sa sœur.

un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous; car la joie se suffit à elle-même, mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachements durables! Ah! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes: qu'importe? En sont-elles moins naturelles? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

15 janvier 1760.

Je vous oublie donc, madame la maréchale? Si vous le pensiez, vous ne daigneriez pas me le faire dire; et, si cela étoit, je ne vaudrois pas la peine que vous vous en aperçussiez. Taxez-moi de lenteur, mais non pas de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que je fais pour madame d'Houdetot une copie pareille à la vôtre. Elle avoit grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire

plaisir. Cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, et concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille et comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vite. En attendant, j'ai un peu sur-le-cœur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyois pas que vous me jugeassiez sans m'entendre, et que vous me jugeassiez si sévèrement. Je n'oublierai de long-temps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus M. le maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l'oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

A M. ***.

Montmorency..... 1760.

Le mot propre me vient rarement, et je ne le regrette guère en écrivant à des lecteurs aussi clairvoyants que vous. La préface (1) est imprimée, ainsi je n'y puis plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la première partie; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez; mais elle ne

(1) Celle de la Nouvelle Héloïse.

contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance; et j'espère que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même; car il est en route. Malheureusement mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espère pourtant faire en sorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public. Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre pour la donner d'avance; il faut lui laisser faire son effet bon ou mauvais de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Édouard, il seroit trop tard, puisque le livre est imprimé: d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour madame la maréchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point; je suis sûr qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire, et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là; et si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrois cimenter de

mon sang! Mais j'en voudrois bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille, je crois son envoi en route, et j'estime qu'il arrivera à Paris vers Noël. Au reste, si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage, je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu, puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi, j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement; mais si vous me permettez de le rompre, j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Genevois, qui a du goût pour les beaux-arts, a entrepris de faire graver, pour ce livre, un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets: comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paraître avec le livre, elles se débiteront à part.

A M. MOULTOU.

Montmorency, 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort et où je me reconnois si peu? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas; je ne vous rendrai point les

éloges que vous me donnez ; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre , et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant de moi :

M. Favre avoit un extrait de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu , et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous , monsieur ?

Au reste vous êtes le premier , que je sache , qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs , et qu'à la fin les pauvres l'ennuient ; à la fin , c'est un air de les laisser périr , comme c'en fut d'abord un de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit , vous ne ferez que le leur faire aimer davantage : il falloit faire voir , au contraire , que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe anéantit l'égalité des rangs , et que tout crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y auroit là-dessus un autre sermon bien plus utile à faire , plus profond , plus politique encore , et dans lequel , en faisant votre cour , vous diriez des vérités très importantes , et dont tout le monde seroit frappé.

Ne nous faisons plus illusion, monsieur; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyois pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède; il ne vous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité, vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves; apprenez-nous, s'il se peut, à n'être pas des méchants. *Non ad vetera instituta, quæ jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans,* mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt, qui seuls peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monsieur; je vous embrasse.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 2 février 1760.

Comptez-vous les mois, monsieur le maréchal? Pour moi, je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de pâques pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'user du présent, puisque je desire l'avenir; et voilà de quoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le cœur a des besoins; alors le temps passe trop lentement ou trop vite; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage? Que je le plains!

Il est égal, parcequ'il est insensible; ses heures ont toutes la même longueur, parcequ'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, un ami dont la montre iroit toujours bien. Monsieur le maréchal, vous avez fort dérangé la mienne; elle retarde tous les jours davantage, elle est prête à s'arrêter. Je voudrais aller la remonter près de vous, mais cela m'est impossible; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

A M. VERNES.

SUR LA MORT DE SA FEMME.

Montmorency, le 9 février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre votre infortune; il n'y en a guère moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; et moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un

reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher ! Oh ! croyez-moi, vous ne connoissez pas la manière la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée, mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincèrement.

A M. DUCHESNE,

LIBRAIRE,

En lui renvoyant la comédie des PHILOSOPHES.

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, 5 mars 1760.

Je vous sers lentement et mal, madame la maréchale : il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort envers vous qui ne soit un tourment pour moi : c'est vous dire assez que mon tort est involontaire.

Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir, croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. J'ai tout sacrifié à l'indépendance, et j'ai tous les tracas de la fortune : je supporterois patiemment tout le reste, mais je murmure contre les occupations désagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir, par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de Hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malèshèrbes; mais j'aurois besoin d'en être sûr.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, madame, ni M. le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus, et que je vous laisse interpréter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vite; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir; j'ai vingt lettres indispensables à écrire, dont pas une ne m'intéresse; et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrois dire, je n'en puis faire de courte que celle-ci.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce jeudi matin.

J'apprends les plus tristes nouvelles, ou plutôt elles se confirment, car madame de Verdelin m'avoit fait donner avis de la maladie de M. le duc de Montmorency; mais n'en sachant rien de personne de votre maison, je croyois la nouvelle fausse, et j'avois déjà envoyé, chez votre jardinier, une lettre où je parlois à monsieur le maréchal de ces bruits et de mon inquiétude, lettre que celle de M. Dubertier me fait retirer. Il me marque qu'on attend aujourd'hui des nouvelles décisives, et me promet de m'en faire part. Je vous supplie, madame la maréchale, de lui rappeler sa promesse, et de me faire instruire exactement de l'état des choses tant qu'il y aura le moindre danger. Je suis dans un trouble qui me permet à peine d'écrire : je ne vous dis rien de mon état; vous en pouvez juger puisque vous ne me voyez pas.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 6 mars 1760.

Comblé depuis long-temps, monsieur, de vos bontés, j'en profitois en silence, bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sûr encore que vous aimiez mieux mériter des remercie-

ments que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer; je suis même tout disposé à croire, et à m'en glorifier, que cette grace est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, monsieur, il n'a pu vous la demander, et je ne puis m'en prévaloir, qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendois cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue; ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez, sans doute, et qui doit être confirmé par le public; je souhaiterois seulement que ce jugement se bornât au livre, et ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon adresse, et mises à la poste, me parviendront exactement. Si les paquets étoient fort gros, nous avons un messenger qui va quatre fois la semaine à Paris, et dont l'entrepôt est à *l'hôtel de Grammont, rue Saint-Germain-l'Auxerrois*. Tous les paquets

qu'on y porte à mon adresse me parviennent fidèlement aussi, et même quelquefois plus tôt que par la poste, parceque le messenger retourne le même jour. Recevez, monsieur, avec mes très humbles excuses, les assurances de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 18 mai 1760.

M. Rey me marque, monsieur, qu'il a mis à la poste, le 8 de ce mois, un paquet contenant l'épreuue H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet, et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet; car, comme son retard suspend tout, il m'importeroit de savoir où il faut le réclamer. Le contre-seing, votre cachet, votre nom, sont trop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel paquet se perde à la poste; et je connois trop vos attentions, votre exactitude, pour supposer qu'il vous soit resté. Mais, monsieur, est-il bien sûr que les envois ne passent point par quelque autre main, en sortant des vôtres, et que peut-être ces misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre insu? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets consécutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain, et je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela étoit,

il seroit à croire qu'un paquet pût se perdre où les autres se retardent.

C'est à regret, monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties ; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras.

Agréez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

A M. DE BASTIDE.

Le 16 juin 1760.

M. Duclos vous aura dit, monsieur, qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi ; et j'ai aussi reçu, avant-hier, le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remerciements. Je l'ai lu avec plaisir ; cependant je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il étoit un peu plus simple, ne pensez-vous pas qu'il seroit un peu plus clair ? Une longue lecture me paroît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez les matières ne disent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés, mais suivis, feroient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis, comme il est probable, acte de mon zèle, et puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer *la Paix perpétuelle*, vous voudrez bien, monsieur, ne pas oublier de m'envoyer les épreuves. J'approuve

fort le changement de M. Duclos. Il est très apparent que le public ne prendroit pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avois écrit ; au reste , ce sens peut être contre la bonne acception du mot , mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que , dans vingt ans , les Anglois auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté* ; car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon porte-feuille , voulez-vous , monsieur , insulter à ma misère ? Non ; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon cœur.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Le 20 juin 1760.

Voici , madame , la troisième partie des lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet , et , puisque vous ne dédaignez pas de les faire relire , j'en propose de donner à cette copie le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce , en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé. Vous voyez , madame la maréchale , que je ne vous rends pas le mal pour le mal ; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse , vous et monsieur le maréchal ; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici , l'un et l'autre , à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

A LA MÊME.

Ce lundi 20 juillet.

Vous savez mes regrets et vous me les pardonnez : je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'étoit qu'un chien, mais il m'aimoit, il étoit sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas ! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valaient pas ! Heureux même si je retrouvois ces avantages dans la recherche dont vous voulez bien vous occuper ; mais, quel qu'en soit le succès, j'y verrai toujours les soins de l'amitié la plus précieuse qui jamais ait flatté mon cœur ; et cela seul dédommage de tout. J'ai été plus malade ces temps derniers, j'ai eu des vomissements ; mais je suis mieux, et il me reste plus de découragement et d'ennui que de mal : je ne puis m'occuper à rien ; les romans même finissent par m'ennuyer. J'ai voulu prendre Childéric ; il y faut renoncer. C'en est fait, je ne redonnerai de ma vie un seul coup de plume ; mes vains efforts ne feroient qu'exciter votre pitié. Il ne me reste qu'une occupation, qu'une consolation dans la vie, mais elle est douce ; c'est de m'attendrir en pensant à vous.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Le lundi 28 juillet 1760.

Votre lettre, madame la maréchale, m'a tiré de la peine où me tenoient mille bruits populaires, qui tous tendoient à m'alarmer. Il me paroîtra toujours bizarre que je me sois donné des attachements qui m'intéressent aux nouvelles publiques; mais, quoi qu'il arrive, ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guère par elles-mêmes, et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie, quand monsieur le maréchal n'y sera pas. Tant qu'il y est, rien de ce qui s'y passe ne peut m'être indifférent. Sa santé, sa sûreté, son repos, sa gloire, me rendent attentif à tout ce qui s'y rapporte. C'est un des inconvénients inévitables dans les attachements inégaux, qu'on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion; et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alternative, lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert ni de suivre monsieur le maréchal ni de vous aller voir. Vous avez, là-dessus, très bien dit à madame du Deffand que je ne me déplaçois pas ainsi. Vous avez bien raison; ce seroit beaucoup me déplacer que me croire quelque chose en pareilles circonstances. En vous rappelant la lettre que je vous écrivis à l'occasion de Saint-Martin, je vous ai parlé pour toute ma vie, et je vous la rappelle pour la dernière fois. Si ja-

mais l'attachement d'un homme qui n'a que du zèle pouvoit vous être de la moindre utilité, c'est à vous de vous en souvenir.

J'espère, madame, par ce que vous me marquez, que le voyage de monsieur le maréchal ne sera pas de longue durée, et que vous n'irez pas à Rouen. Puisque, dans le fort de vos inquiétudes, vous avez bien voulu penser à l'abbé Morellet, j'espère aussi que, quand elles seront calmées, vous voudrez bien ne pas l'oublier, et que vous achèverez la bonne œuvre que vous avez si bien commencée. Si vous receviez quelque nouvelle favorable, je vous supplerois d'en faire immédiatement part à M. d'Alembert, afin que le pauvre abbé en fût instruit plus promptement. Deux heures de peine de plus ou de moins ne sont pas une petite affaire pour un prisonnier; et, à juger de son cœur par le mien, le sentiment de vos bienfaits lui doit être trop cher pour ne pas le lui donner le plus tôt qu'il est possible.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Lundi 10 août.

Je vois avec peine, madame la maréchale, combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes; mais je sens qu'il est trop tard et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence, et le succès même de vos recherches ne pourroit plus me

donner une satisfaction pure et sans inquiétude ; il est trop tard , il est trop tard : ne vous opposez point à l'effet de vos premiers soins , mais je vous supplie de ne pas y en donner davantage. J'ai reçu , dans cette occasion , la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié ; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout , et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. Dans l'état où je suis , cette recherche m'intéressoit encore plus pour autrui que pour moi ; et vu le caractère trop facile à subjuguier de la personne en question , il n'est pas sûr que ce qu'elle eût trouvé déjà tout formé , soit en bien , soit en mal , ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût été bien cruel pour moi de la laisser la victime d'un bourreau.

Vous voulez que je vous parle de mon état ; n'est-il pas convenu que je (1) vous en donnerai des nouvelles que quand il y en aura , et il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis parvenir à rebuter enfin les importuns consolateurs , et à jouir tout-à-fait de la solitude que mon état exige , j'aurai du moins le repos ; et c'est , avec le petit nombre d'attachements qui me sont chers , le seul bien qui me reste à goûter dans la vie.

(1) Ne est omis.

A M.

Montmorency, le 6 septembre 1760.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois une réponse et un remerciement. Ce n'est ni par oubli, ni par négligence, que je ne me suis pas plus tôt acquitté de ce devoir. Mais vous souhaitiez que j'entrasse avec vous dans des discussions qui demandent plus de temps que mes occupations et la saison où nous sommes ne m'en ont laissé jusqu'ici. Il faut donc que vous me permettiez de renvoyer à un moment de loisir la réponse raisonnée que vous exigez de moi, et que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciement très humble à l'attention dont vous m'avez honoré.

Quoique je sois fort éloigné de faire cause commune avec les philosophes dont vous parlez, je ne suis pas en tout de votre avis; mais bien loin de trouver mauvais que vous ne soyez pas du mien, je ne puis qu'être sensible à la manière obligeante et honnête dont vous le combattez. Vous pensez trop bien ou trop mal de moi, monsieur; vous me croyez philosophe, et je ne le suis pas; vous me croyez entêté de mes sentiments, et je le suis encore moins. Je ne puis pas faire que je ne croie ce que je ne crois pas, et que je ne croie pas ce que je crois; mais ce que je puis, c'est de n'être point fâché contre

quiconque n'étant pas de mon sentiment, dit le sien sans détour et avec franchise.

Au surplus, je doute que personne au monde aime et respecte plus sincèrement la religion que moi, ce qui n'empêche pas que je ne déteste et méprise ce que les hommes y ont ajouté de barbare, d'injuste, et de pernicieux à la société. Je ne renonce pas au plaisir de discuter plus au long ce sujet avec vous. En attendant, trouvez bon, monsieur, qu'avec la simplicité dont j'use avec tout le monde, je vous assure de ma reconnaissance et de mon respect.

A M. GUÉRIN,

LIBRAIRE.

Montmorency, le 21 septembre 1760.

Si j'avois pu sortir, monsieur, tous ces temps-ci, je vous aurois sûrement prévenu dans la visite que vous vouliez me faire; j'aurois été vous remercier, vous embrasser, vous faire mes adieux jusqu'à l'année prochaine: mais il y a six semaines que je suis réduit à garder la chambre, et cela même augmente mes incommodités par la privation de tout exercice; mais c'est une folie d'enfant de regimber contre la nécessité.

Je me rapporte à ce que je vous ai déjà marqué sur les projets que les bontés de M. le président de Malesherbes, et votre amitié pour moi vous font faire en ma faveur. Il m'est impossible d'em-

pêcher la réimpression du roman (1), lorsque M. de Malesherbes y donne son consentement. Mais je n'y saurois accéder à moins que Rey n'y consente aussi : son consentement supposé ; alors c'est autre chose, et je donnerai volontiers, pour cette seconde édition, les corrections dont la première a grand besoin. A l'égard des planches et dessins, je vous enverrai M. Coindet, mon compatriote, jeune homme de mérite, à qui je voudrois bien que son entreprise ne fût pas onéreuse, et elle le seroit sûrement s'il ne pouvoit vendre ses collections que trois livres ; sans compter que les soins infinis qu'il se donne pour la perfection de l'exécution, méritent bien qu'il n'ait pas perdu son temps. Je lui marquerois de vous aller voir. Quant à la préface en dialogue, aussitôt que l'ouvrage aura paru, je vous la ferai tenir avec le morceau que nous avons conclu d'y joindre, pour en disposer comme il vous plaira.

Comme je ne veux faire qu'une seule édition de la collection de mes écrits, je souhaite qu'elle soit complète, et pour cela, il faut qu'elle contienne ce qui me reste en manuscrits. Entre autres, mon *Traité de l'éducation* doit, ce me semble, être donné à part. Or, je n'imagine pas qu'il puisse être imprimé dans le royaume, au moins pour la première fois, sans une mutilation à laquelle je ne consentirai jamais, attendu

(1) *La Nouvelle Héloïse.*

que ce qu'il faudroit ôter est précisément ce que le livre a de plus utile. Je ne vois d'autre remède à cet inconvénient que de faire imprimer d'abord le livre en pays étranger, après quoi, quand il aura fait son premier effet, je ne crois pas que la réimpression en France souffre les mêmes difficultés. Quant au choix du libraire et aux conditions du traité, je ne demande pas mieux que de m'en remettre aux personnes qui veulent bien s'intéresser à moi. Cette difficulté levée, je n'en vois nulle autre de ma part qui puisse empêcher l'exécution de votre obligeant projet. Je doute même que le sieur Pissot poussât l'impudence jusqu'à réclamer quelques droits sur les écrits que j'ai eu la bêtise de lui laisser imprimer. Au reste, je ne m'oppose pas à ce qu'il entre dans la société projetée, pourvu que, quant à moi, je n'aie rien à démêler avec lui ni en bien ni en mal, ni de près ni de loin.

Lorsqu'il sera question de faire cette collection, je vous enverrai ou je vous porterai si vous êtes à Saint-Brice, la note des pièces qui doivent y entrer, afin que vous puissiez vous décider sur le format et le nombre de volumes, après quoi nous tâcherons de distribuer les pièces dans l'ordre le plus avantageux. Le papier me manque pour vous parler de mes belles plantations qui ne sont pas encore faites, et auxquelles j'espère que vous et mademoiselle Guérin voudrez bien venir l'année prochaine donner votre bénédiction.

À MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 6 octobre 1760.

Vous savez, madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterois donc de vous parler de ma santé, si elle n'étoit assez bonne pour n'en rien dire. Vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous et monsieur le maréchal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chère tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de *Conti* est venu ici avec madame de *Boufflers*, et je n'ignore pas à qui s'adressoit cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres; mais, en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai reçus me confirment que monsieur le maréchal se porte bien, et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si je dois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et respect.

Votre copie n'est pas encore achevée; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai

gens, et ne serois point connu des autres. Rentré dans l'obscurité qui me convient, je la trouverai toujours honorable et douce, si je n'y suis point oublié de vous.

A MADAME DE BOUFFLERS.

Montmorency, le 7 octobre 1760.

Recevez mes justes plaintes, madame : j'ai reçu, de la part de monsieur le prince de Conti un second présent de gibier, dont sûrement vous êtes complice, quoique vous sussiez qu'après avoir reçu le premier j'avois résolu de n'en plus accepter d'autre. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre que ce gibier avoit été tué de sa main ; et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux fois je n'ai songé qu'à ce que je devois au prince ; il sera juste, à la troisième, que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des témoignages d'estime et de bonté dont m'a honoré S. A., et auxquels j'aurois le moins dû m'attendre. Je sais respecter le mérite jusque dans les princes, d'autant plus que, quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit selon mon cœur, excepté son titre ; encore sa personne m'attiret-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus

mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait; c'est encore une raison pour qu'elles me soient toujours chères. Si je pensais comme un autre, eût-il daigné me venir voir? Hé bien! j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens; mais qu'importe? ils n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande; et quiconque en vient à demander fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paroît inévitable. Or, madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de *Luxembourg* m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte. Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus; car j'aurois honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon cœur, et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de *Luxembourg* est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui; il peut disposer comme il lui plaît de son bien.

Voilà une bien grande lettre employée à ne

vous parler que de moi ; mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage ; et si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Montmorency, le 31 octobre 1760.

Je prévis bien, cher chevalier, que le mauvais temps vous empêcheroit de venir lundi dernier, comme vous me l'aviez marqué ; et je fus plus fâché qu'alarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurois même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous ; car j'étois malade et insociable. Je suis rétabli, ou à-peu-près ; mais je ne sais si l'hiver, qui s'avance en manteau fourré de neige, me laissera recouvrer le plaisir perdu aussitôt que la santé. Quoi qu'il en soit, que je vous revoie ou non, je pourrai passer des moments moins agréables ; mais je n'en penserai pas moins à vous, et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous sûrement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant, il est vrai ; et mon cœur est usé pour l'amitié : je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont ; mais j'aime encore à être aimé. Quand on me convient autant que vous, je ne demeure guère en reste ; et, si je ne suis pas le premier à

mettre ma mise , je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remerciérois davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude, si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraie. Je soupçonne par cet essai que vous n'êtes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vite de m'envoyer mon mémoire , afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques de manière à me payer bientôt de toute cette profusion.

La *Julie* s'avance, et je commence à espérer que, si les glaces ne ferment par les canaux de bonne heure, elle pourra paroître ici oet hiver. Vous avez pris tant d'intérêt aux sujets d'estampes, que vous apprendrez avec plaisir qu'ils seront exécutés : j'ai vu les premiers dessins ; j'en suis très content, et l'on en gravé actuellement les planches. Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise ; c'est un M. Coindet, mon compatriote, homme de goût, qui aime les arts, et qui s'y connoît. Il a choisi d'excellents artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin : cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vus depuis longtemps ; et je ne doute pas que, s'il y avoit quelque succès à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup : le malheur est qu'elles se débiteront séparément. Adieu, cher chevalier. Je vous parle de mes affaires, parceque je

pense à moi premièrement : mais c'est à vous que j'en parle ; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

A M. LE CHEVALIER DE LORENZY.

Montmorency, le 3 novembre 1760.

Vous allez à Versailles, mon cher chevalier ; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout-à-fait absent des personnes que vous allez voir tant que vous serez auprès d'elles. Je vous enverrois de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne falloit vous envier en même temps votre état, qui vous les rend convenables ; et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher chevalier ; faites un bon voyage ; parlez de moi, parlez pour moi. Vous connoissez mes sentiments, vous direz mieux que je ne dirois ; un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et surtout en celle-là. Ne manquez pas, à votre retour, de me donner amplement des nouvelles ; il y a très long-temps que je n'en ai aucune d'aucun côté ; la voiture aux provisions est venue (1) que j'étois malade, et je n'en ai rien su. J'ai envoyé, le 16 du mois dernier, un paquet à madame la maréchale ; je n'ai aucun avis de la réception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense, d'être insensible au souvenir de madame de Boufflers ; ou je me trompe fort, ou vous êtes bien sûr que

(1) Le mot *pendant* est vraisemblablement omis.

Je ne pécherai jamais envers elle par ce côté-là : mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte : j'ai bien de la peine à répondre à ceux qui m'écrivent, ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire ; car en moi-même je lui dis tout ce qu'il me plaît ; et, en lui écrivant, il ne faut lui dire que ce qui convient. Considérez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde, qui ne savez que faire de votre temps, êtes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser ; mais quand un pauvre copiste a passé la journée à son travail, il ne s'en délasse point à écrire des lettres ; il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit jamais former des liaisons dans des conditions fort au-dessus de la sienne ; car, quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours, dans sa manière de vivre, une multitude d'inconvénients secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à Dieu ne plaise que je veuille jamais rompre des attachements qui font le bonheur de ma vie, et qui me deviennent plus chers de jour en jour. Mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une société générale pour laquelle je ne suis point fait.

Je vivrai pour ceux qui m'aiment, et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférents me volent un seul moment de ma vie; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout-à-fait de la profusion dont je vous accuse : mais comme j'aurai peu d'argent à déboursier, grâce à l'attention de M. le prince de Conti, je ne me plains pas beaucoup d'une dépense que je ne dois payer qu'en chansons. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépôt, je prendrai le papier pour mon compte; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avois fourni le papier, et nous déduirons sur le paiement trente-trois livres avancées par son altesse. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les neuf francs qu'à notre première entrevue; mais je voudrois bien ne pas les garder trop long-temps. Je dois vous dire encore que le grand papier destiné à la copie du manuscrit a été un peu limé par le dos dans la voiture; ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide: d'ailleurs la forme m'en paroît bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendrait-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in-4°, à-peu-près comme celui du manuscrit? De cette manière la limure ne seroit plus au dos, mais sur la tranche, et cela s'en iroit en le reliant. Vous pourrez là-dessus savoir à loisir les intentions du prince; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le

manuscrit que quand elle sera faite. Adieu, cher chevalier. Je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon cœur; mais si jamais je cesse, *quod absit*, alors je vous le dirai.

P. S. Je connois un traité de l'éducation médicale des enfants, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage: mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tomboit aisément sous la main, je ne serois pas fâché de le parcourir, sinon, nous pouvons le laisser là, Adieu: le reste pour une autre fois.

Scriptus et in tergo, neodum finitus, Orestes.

A M, DE MALESHERBES.

Montmorency, le 5 novembre 1760.

Je vois, monsieur, par la réponse dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, sans le savoir, une indiscretion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuses, ma justification, autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi comme une permission d'y entrer à mon tour, j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment, que j'estimois être aussi le vôtre, sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de maximes incontestées, les quelles sont pourtant et seront toujours vaines

et sans effet dans la pratique, parcequ'elles portent sur une égalité supposée entre les états comme entre les hommes; principe qui n'est vrai pour les premiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont reçu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent passer; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institutions humaines et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. Les grands états en imposent aux petits et s'en font respecter; cependant ils ont besoin d'eux, et plus besoin peut-être que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent; et de là naît le vrai droit des gens, établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux les honneurs, le rang, la puissance; les autres, le profit ignoble, et la petite utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs avantages, et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible; et, quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites choses cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modifient pas moins néces-

sairément les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des réglemens différens de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on vouloit, par des traités de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes réglemens sur cette matière entre les deux états, ces traités seroient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernemens changeroit de forme; attendu que dans tous pays il n'y a jamais de lois observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande, il est presque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainsi l'on pourroit dire, à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabrication en Hollande, quand même la France enverroit en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays; parce que, où le François est consommateur, le Hollandois n'est que facteur: la France reçoit pour elle seule; la Hollande reçoit pour autrui. Telle est, entre les deux puissances, l'état relatif de cette partie du commerce; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudroit que la fabrique fût où est la consommation:

mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne sauroit, quand il le voudroit, adoucir cette rigueur; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens, qui ne sont pas moindres; c'est de faire, sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient de tolérer: d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, feroit scission avec le corps de la république des lettres, retomberoit bientôt dans la barbarie, et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contre-poids. Mais quand un livre, imprimé en Hollande parcequ'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable; car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans

le royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression, faite en Hollande, d'un livre imprimé en France, fait peu de tort au libraire françois; et la réimpression, faite en France, d'un livre imprimé en Hollande, ruine le libraire hollandois. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande, et il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'état versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissemens qui seroient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe, et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandois commerce avec un libraire françois, comme ils disent, en change, c'est-à-dire lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux; et, aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement étoient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire hollandois, qui craint la contrefaçon, se met à couvert, et traite avec le libraire françois de manière que celui-ci se charge, à ses périls et risques, du débit des exem-

plaires qu'il reçoit, et dont le nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la *Julie*. Il met son correspondant françois en son lieu et place; et suivant, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à-la-fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris, qui lui est substitué. Ce sera un libraire françois qui en ruinera un autre; ou ce seront deux libraires françois qui s'entruineront mutuellement.

De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portoient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France, contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent et de consentir à cette réimpression et d'en accepter aucun bénéfice, si elle se fait malgré moi. Vous dites, monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandois, parceque je n'ai pu lui céder que ce que j'avois, et que je n'avois pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition, Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnois à ce que je lui ai cédé. Or, il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avois réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyois

avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avois cru , il est clair que , loin de tirer du profit de mon erreur , je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevois derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurois vendu mon manuscrit deux fois ; et comment aurois-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité , puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles pièces ? Il est vrai que , n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire françois pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi ; et de pouvoir vous réitérer, monsieur,

ceux de ma reconnoissance et de mon profond respect , etc.

P. S. Je vous demande pardon , monsieur , d'avoir troublé vos délassemens par ma précédente lettre. J'attendrai pour faire partir celle-ci votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté, qui me répugne, à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paroître et juger le livre; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paroît fort en peine de n'avoir point reçu, monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devoit point être inquiet de ce retard; que le livre, par son espèce, ne pouvoit souffrir de difficulté, et que, sur toute matière suspecte, il étoit le plus circonspect de tous les écrits que j'avois publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles qui vous en ait fait penser autrement.

A M. DE MALESHERBES.

Novembre 1760.

Lorsque je reçus, monsieur, la première feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet; et ni la lettre que je vous avois écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnoient lieu de concevoir cette

idée. Je jugeai simplement que, n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'intention d'y faire ajouter une enveloppe contre-signée, je jugeai que celles de Rey étoient inutiles, et je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe à votre adresse; jugeant que vous connoitriez suffisamment, au contenu, qu'il m'étoit destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution par une autre raison à laquelle je n'avois pas songé, et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, monsieur, ne m'en pas faire un de permettre qu'ils vous soient adressés? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé, lui et moi, que, puisqu'il falloit toujours que le livre passât sous vos yeux comme magistrat, vous vous feriez un plaisir, comme ami et protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi utile au libraire, et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé; mais, si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, monsieur, de donner la préférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause, et que je vous en sois obligé de meilleur cœur. J'ai

trouvé la première épreuve si fautive ; que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille , afin de voir s'il n'y reste rien qui puisse exiger des cartons. En continuant ainsi , vous pourriez lire l'ouvrage moins désagréablement sur la feuille que sur l'épreuve ; mais comme cela doubleroit la grosseur des paquets , et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve , si vous ne vous souciez pas de la lire , je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même , s'il m'arrive encore des paquets fermés , ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles et d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux que depuis que vous daignâtes vous en charger : et il me seroit très agréable de l'épargner dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi , par ma propre expérience et par des témoignages plus récents , que je pourrois , en pareil cas , espérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux : mais , monsieur , je voudrois bien n'être pas gêné dans la liberté de dire ce que je pense , ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensois.

Soyez bien persuadé , monsieur , qu'on ne peut être plus reconnoissant de vos bontés , plus touché de votre estime que je le suis , ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 17 novembre 1760.

Parfaitement sûr, monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à-lafois; et, avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni désiré même que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie; j'en appellois au vôtre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avois rien dit. Mes jeunes correspondants sont des protestants et des républicains. Il est très simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, et très sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens; mais cela ne

suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre ne sera guère que dans les deux ou trois derniers volumes ; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissements qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il seroit également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je desire de tout mon cœur l'occasion de recevoir de vous les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrai être convaincu, sans être persuadé ; et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, monsieur, avec un profond respect.

A M. DUCLOS.

Ce mercredi, 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquième partie je commence par vous dire ce qui me presse le plus ; c'est que je m'aperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avois crû, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur ;

ma misanthropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connoître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serois bien plus si j'étois plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la *Julia* ; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet ; et, puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans ; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

A la quatrième partie vous trouverez que le style n'est pas feuillu : tant mieux. Je trouve la même chose ; mais celui qui l'a jugé tel n'avoit lu que la première partie ; et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil, et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes : mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité ; et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvoit ne pas déplaire aux dévots, et que sa femme plût aux philosophes, j'aurois peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

A M. JACOB VERNET.

Montmorency, le 29 novembre 1760.

Si j'avois reçu, monsieur, quinze jours plus tôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurois pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire ; et cela d'autant plus à-propos que, le livre dans lequel j'en aurois parlé n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurois pu vous y rendre honneur plus à mon aise que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci, par-là, dans ce recueil de lettres, quelques notes sur différents sujets, et celle sur le *préservatif* y seroit venue à merveille ; mais il est trop tard, et je n'aurois pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici, surtout en hiver, ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai point l'occasion, si je la trouve. En attendant, je me réjouis de tout mon cœur que l'évidence de votre

justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudroient couvrir tous les défenseurs de la foi, des mœurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paye M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété ; ce beau génie et cette ame basse, cet homme si grand par ses talents, et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté ; qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnoissance. S'il reste dans leurs cœurs quelque amour pour la patrie, ils détestent sa mémoire, et il en sera plus maudit qu'admiré.

Ce n'est pas, monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paroissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les mœurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours ; les autres augmentent, *morx daturos progeniem vitiosiore*. La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal : la génération présente l'a commencé ; celle qui vient l'achèvera ; la jeunesse qui s'élève étouffera bientôt les restes du sang

patriotique qui circule encore parmi nous ; chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisants, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avoient ci-devant nos gens de lettres, les élèveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers, qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auroient jamais voulu sortir de leur lit à l'escalade, moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, monsieur, que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie, de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

J'aime le repos, la paix ; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré qu'étouffé de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût, et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout-à-fait éteints les restes de chaleur qui,

à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres; après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi en quels lieux les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les montagnons; cela montre quelque souvenir de leur panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte: il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières; et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier ne m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 12 décembre 1760.

Il y a mille ans, madame, que je n'ai écrit à vous ni à monsieur le maréchal. Mille riens m'oc-

cupent journellement, et jusqu'à prendre sur ma santé, sans qu'il me soit possible, comme que je fasse, de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avois peur d'être oublié, les tracas auroient beau venir, je trouverois bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon *Traité de l'Education*, et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre pour traiter de rien sans votre consentement. Je vous le demande, madame, parceque la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire, et que j'y mettrai un nouveau zèle pour mon intérêt que celui que vous vous voulez bien y prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions, et rien ne sera conclu que sous votre bon plaisir. Mon libraire doit arriyer dans peu de jours à Paris : si, comme je le desire, il a la préférence, permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord et vous en demander la ratification ?

J'ai appris la perte qu'a faite madame la duchesse de Montmorency trop tard pour lui en écrire ; car, quoique le chevalier de Lorenzy m'ait marqué qu'elle étoit fort affligée, j'ai jugé qu'en pareil cas une grande affliction étoit trop peu fondée pour être durable, sur-tout quand on en est si bien consolé par ce qui nous reste, et même par ce qu'on a droit d'espérer.

Je vois s'avancer avec bien de l'impatience le moment qui nous rapprochera d'un pas de Montmorency, en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec monsieur le maréchal près de votre lit; et, tant que mon cœur sera sur ma langue, je n'ai pas peur que mon babil tarisse auprès de vous; mais, pour vos soupers, je n'aspire point à l'honneur d'en être, à moins que vous n'ayez la charité de m'y recevoir gratis; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot, et, qui pis est, fort peu affligé de cette misère.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur (1) des *Confessions*; et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté: il a plus fait, il a eu l'intrépidité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne: mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias? Pour moi, je ne serois pas trop fâché que le livre se trouvât détestable, après que vous l'auriez jugé bon; car, comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe, je saurois bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies, il faut, madame, que vous ayez la bonté de me renvoyer la cinquième partie pour la corriger; après

(1) M. Duclos.

cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé, si vous me promettez mon salaire la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

A M. MOULTOU. /

A Montmorency, le 18 janvier 1761.

J'ai voulu, monsieur, attendre, pour répondre à votre lettre du 26 décembre, de pouvoir vous donner des nouvelles précises de mon état et de mon livre.

Quant à mon état, il est de jour en jour plus déplorable, sans pourtant que les accidents aient assez changé de nature pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives, mais elles sont sans relâche; et je ne suis, ni jour ni nuit, un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout-à-fait la tête, et, de toutes les situations imaginables, me met dans celle où la patience est le plus difficile: cependant elle ne m'a pas manqué jusqu'ici, et j'espère qu'elle ne me manquera pas jusqu'à la fin. Le progrès est continu, mais lent, et je crains que ceci ne soit encore long.

Mon livre s'imprime, quoique lentement. Il s'imprime enfin; et je suis persuadé que j'ai fait tort au libraire en lui prêtant de mauvaises intentions contraires à ses propres intérêts. Je le crois honnête homme, mais peu entendu. Je vois qu'il ne sait pas son métier; et c'est ce qui

m'a trompé sur ses intentions. Quant à M. Guérin, mes soupçons sur son compte sont encore plus impardonnables, puisqu'ils empoisonnoient des soins pleins de bienfaisance et d'amitié, et tout-à-fait désintéressés. M. Guérin est un homme irréprochable, qui jouit de l'estime universelle, et qui la mérite; et quand on a vécu cinquante ans homme de bien, on ne commence pas si tard à cesser de l'être. Je sens amèrement mes torts et la bassesse de mes soupçons; mais, si quelque chose peut m'excuser, c'est mon triste état, c'est ma solitude, c'est le silence de mes amis, c'est la négligence de mon libraire, qui, me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisoit, me livroit sans défense à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paroisoient autant de preuves. Que mon injustice et mes torts soient donc, mon cher Moulou, ensevelis, par votre discrétion, dans un éternel silence: mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal; et, quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté, je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer, non seulement pour réjouir mon cœur en vous donnant cette marque d'estime et de confiance, mais aussi pour profiter de vos lumières, et vous consulter sur ce morceau-là tandis qu'il en est temps. Quant au fond

des sentiments, je n'y veux rien changer, parce que ce sont les miens ; mais les raisonnements et les preuves ont grand besoin d'un Aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention, je vous prie ; et ce que vous trouverez à y corriger, changer, ajouter, ou retrancher, marquez-le-moi le plus vite qu'il vous sera possible ; car l'imprimeur en sera là dans peu de jours ; et, pour peu que vos corrections tardent, je ne serai plus à temps d'en profiter, ce qui pourroit être un très grand mal pour la chose ; et la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections ; faites-les vous-même : je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne les pas admettre ; car, pour moi, je n'en ai jamais su faire ; et maintenant, épuisé, fatigué, accablé de travail et de maux, je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon les pages de votre copie ; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page, et transcrire en deux colonnes, sur l'une le texte, et sur l'autre vos corrections ; cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi 20, le paquet sera mis ici à la poste : ainsi vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez, je vous supplie, à personne au monde : je n'en excepte que le seul Roustan, avec lequel vous pouvez le lire, et le consulter si vous jugez à propos, et qui, j'espère, sera fidèle au secret, ainsi que vous.

Je suis sensiblement touché de l'honneur que

vous voulez rendre à ma mémoire. L'estime et les regrets des hommes tels que vous me suffisent ; il ne faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon cœur flatteroient le mien , si les événements de ma vie , qui sont propres à me faire connoître , pouvoient être exposés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus estimable a été un cœur très aimant , tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie est enseveli dans des liaisons très intimes , et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié , qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte , et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois , si vous avez le courage de venir ce printemps , comme vous m'en avez donné l'espérance. Parlez-moi franchement sur cela , afin que je sache à quoi je dois m'attendre. Je diffère jusqu'à votre réponse à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé , parcequ'il est écrit fort au large , et ne vaut pas , en vérité , les frais de la poste.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire , les démarches dont vous parlez ont été déjà faites auprès de lui par d'autres et par moi-même , toujours inutilement ; ainsi je ne pense point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande un petit ouvrage qui a pour titre , *Du Contrat social , ou Principes du droit politique* , le-

quel est extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé, *Institutions politiques*, entrepris il y a dix ans, et abandonné en quittant la plume, entreprise qui, d'ailleurs, étoit certainement au-dessus de mes forces. Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois aussi les épreuves, jugez si je suis occupé, et si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu; n'affranchissez plus vos lettres.

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 28 janvier 1761.

Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que, la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi; qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté des multitudes de contre-sens, qu'ils auroient évités si j'aurois été instruit à temps de leur entreprise et revu leurs épreuves: ce qui étoit sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurois pu en même temps couvrir quelques liaisons; et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coidet, qui est au fait de toute cette affaire; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous

avoue, monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devoit m'envoyer. Cette promesse eût été absurde ; car de quoi m'eût servi de les avoir pour n'en faire aucun usage ? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il étoit possible, et de manière que cela ne lui nuisit pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués, des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres, ils sont chez moi, et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect, etc.

A MADAME DE CRÉQUI.

A Montmorency, le 30 janvier 1761.

Madame, votre lettre me plaît, me touche, et m'alarme. On fait des compliments aux gens indifférents ; mais aux personnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre temps ; mais pour le présent parlez-moi de monsieur l'ambassadeur, je vous supplie : vous savez qu'il a depuis long-temps tous les respects de mon cœur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé en-

paix ; je doute qu'aucun d'eux en fit autant à ma place.

Je me flatte que le bon Saint-Louis m'a trouvé le même que j'étois quand vous m'honoriez de votre estime. Il me seroit cruel de la perdre, madame ; mais il me seroit encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être, il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bonjour, madame. Vous avez raison de me renvoyer à ma devise ; je continue à me servir de mon cachet sans honte, parcequ'il est empreint dans mon cœur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de M. l'ambassadeur ; mais vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiète ; cependant Saint-Louis me dit que vous êtes assez bien. Pour moi, la solitude m'ôte, sinon mes maux, du moins mes soucis ; et cela fait que j'engraisse : voilà tout le changement qui s'est fait en moi.

A MADAME D'AZ***,

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait,
avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 février 1761.

Vous m'avez fait, madame, un présent bien précieux ; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractère ; les vers qui l'accompagnent achèvent de le rendre inestimable. Il semble dire, Je fais

le bonheur d'un tendre époux ; je suis la muse qui l'inspire , et je suis la bergère qu'il chante. En vérité , madame , ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite , et je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port et même à très haut prix : quant à cette dernière générosité , trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée , et qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances (1).

Agréez , madame , toute ma reconnoissance et tout mon respect.

A. M. DE MALESHERBES.

Montmorency, 10 février 1761.

J'ai fait , monsieur , tout ce que vous avez voulu ; et le consentement du sieur *Rey* ayant levé mes scrupules , je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciements ; ainsi je ne vous en ferai plus : mais M. le maréchal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens ; il pourra vous en parler. N'aurai-je point , monsieur , la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorency au prochain voyage de Pâques , ou au mois de juillet , qu'il y fait une plus longue station et que le pays est plus agréable ? Si

(1) Elle avoit donné un baiser au porteur.

je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement et que vous vouliez bien dans la belle saison me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

A UN ANONYME.

Montmorency, le 11 février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois, par la poste, une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille, et franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue et relue avec émotion, avec attendrissement; qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître et de l'aimer; qu'en me parlant de ses larmes, il m'en a fait répandre; qu'enfin, jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

A MADAME C***.

Montmorency, le 12 février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, madame; et vous l'aviez avant la lecture de la *Julie*; cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre: d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, madame; les ames

tendres sont souvent foibles, et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève, je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire; et, quoique je ne pense pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, madame, mes très humbles remerciements, et les assurances de mon respect.

A M. ***.

Montmorency, le 13 février 1761,

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances, qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans concerts des sphères célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siècle de cacophonie et de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts!

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque, après avoir lu la Nouvelle Héloïse, la peut regarder comme un livre de mauvaises mœurs; n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, monsieur, que

vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, et je vous salue de tout mon cœur.

A M. D'ALEMBERT.

Montmorency, le 15 février 1761.

Je suis charmé, monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire ; et, bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parcequ'elle est jointe à une critique franche et judicieuse, qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma Lettre sur les spectacles et la Nouvelle Héloïse je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève. Mais à présent les scrupules ne sont plus de saison ; et par-tout où séjournera long-temps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse, et vous remercie derechef de votre lettre : elle me plaît beaucoup.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 16 février 1761.

Je vous dois un remerciement, madame la maréchale, pour le beurre que vous m'avez en-

voyé; mais vous savez bien que je suis de ces ingrats qui ne remercient guère. D'ailleurs ce petit panier m'inquiète : je m'attendois à un petit pot. J'ai peur que vous ne m'ayez puni d'avoir dit étourdiment mon goût, en le contentant aux dépens du vôtre. En ce cas, on ne sauroit donner plus poliment une leçon plus cruelle. J'ai reçu de bon cœur votre présent, madame : mais je ne puis me résoudre à y toucher; je croirois faire une communion indigne, je croirois manger ma condamnation.

La publication de la *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. J'y prends un intérêt d'enfant qui me désole; et je reçois là-dessus des lettres si différentes, que je ne saurois encore à quoi m'en tenir sur son succès, si monsieur le maréchal n'avoit eu la bonté de me rassurer. La préface est unanimement décriée; et cependant telle est ma prévention, que, plus je la relis, plus elle me plaît. Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout-à-fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre. Je la suppose actuellement entre vos mains : pour moi, je ne l'ai pas encore. Elle doit paroître aujourd'hui, et je n'en ai point de nouvelles.

Vous savez, sans doute, que madame de Boufflers est venue me voir. Elle ne m'a point dit que vous lui aviez parlé; mais je ne me suis pas trompé sur cette visite, et elle m'a fait d'autant

plus de plaisir. Le chevalier de Lorenzy m'a écrit deux fois, et je n'ai pas encore trouvé le moment de pouvoir lui répondre; mais il doit savoir que j'aime plus que je n'écris; pour lui, je crois qu'il fait le contraire.

Il souffle un grand vent qui me fait beaucoup de plaisir, parceque les vents de cette espèce sont les précurseurs du printemps. Cette saison commence, madame, le jour de votre arrivée; il me semble que le vent me porte à pleines voiles au douze de mars.

A M. DE ***.

Montmorency, le 19 février 1761.

Voilà, monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la Nouvelle Héloïse. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit guère, d'occuper des théologiens: c'est peut-être un sort attaché à ce nom et à celles qui le portent, d'avoir toujours à passer par les mains de ces messieurs-là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zèle, et je ne doute point que leurs soins pieux n'en aient fait cette personne très orthodoxe; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse: ils ont flétri ses charmes; et j'avoue qu'elle me plaisoit plus, aimable quoique hérétique, que bigote et maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la

rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 25 février 1761.

MADAME,

Je vous dois bien des réponses; j'aime à recevoir de vos lettres; j'ai du plaisir à vous écrire; je voudrois vous écrire long-temps; il me semble que j'ai mille choses à vous dire, mais il m'est impossible de vous écrire à mon aise quant à présent; les tracas m'absorbent, me tuent; je suis excédé. Permettez que je renvoie à un temps plus tranquille le plaisir de m'entretenir avec vous. Je prends part à tous vos soucis: les miens ne sont pas si graves, mais ils me touchent d'aussi près. Si vous effectuez jamais le projet d'aller vivre à la campagne, ne me laissez pas ignorer votre retraite; car, fussiez-vous au bout du royaume, si vous ne rebutez pas ma visite, j'irai, de mon pied, faire un pèlerinage auprès de vous.

A MADAME LA DUCHESSE DE MONTMORENCY.

Montmorency, le 21 février 1761.

J'étois bien sûr, madame, que vous aimeriez la *Julie* malgré ses défauts; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour le sentir. J'ai

pensé que vous accepteriez des mains de madame la maréchale de *Luxembourg* ce léger hommage que je n'osois vous offrir moi-même. Mais en m'en faisant des remerciements, madame, vous prévenez les miens, et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à *Montmorency*, et de vous renouveler, madame la duchesse, les assurances de mon profond respect.

A MADAME BOURETTE,

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, et qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or, que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorency, le 12 mars 1761.

Je n'avois pas oublié, madame, que je vous devois une réponse et un remerciement: je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon temps, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois et le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; et d'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des compliments et des vers.

Je voudrois, madame, ponvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la *Julie*; mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exem-

plaires qui m'avoient été envoyés de Hollande par mon libraire sont donnés ou destinés, et je n'ai nulle espèce de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir; et c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même: de plus, je ne sais point payer les louanges; et si je faisais tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, madame, avec grand plaisir, vous rendre visite et prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plait, dans la tasse dorée de M. de Voltaire; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, madame, que je vous réitère mes très humbles remerciements, et les assurances de mon respect.

A M. MOULTOU.

Montmorency, mars 1761.

Il faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zèle à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien, et, cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au ciel, il se trouve, dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, et

qui ont à-la-fois le pouvoir et la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le maréchal de Luxembourg et madame la maréchale, à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, monsieur, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'on peut et ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, monsieur, voir ces dignes et respectables seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincère en tout, et croyez que leurs cœurs bienfaisants s'ouvriront à la candeur du vôtre. Louison sera protégée, si elle mérite de l'être; et vous, monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoique assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que, quant à présent, je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû, par quiconque a son nécessaire, aux indigents honnêtes qui ne l'ont pas.

A M. MOULTOU.

Montmorency, le 29 mai 1761.

Vous pardonneriez aisément mon silence, cher Moultoù, si vous connoissiez mon état; mais, sans vous écrire, je ne laisse pas de penser à vous, et j'ai une proposition à vous faire.

Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étois point né, je m'étois proposé, après la publication de mes rêveries sur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en seroit entré quelques uns qui sont encore en manuscrit. Si peut-être le mal qui me consume ne me laissoit pas le temps de faire cette édition moi-même, seriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils seront laissés, et à mettre en état de paroître ceux que vous jugerez bons à cela? Il faut vous prévenir que vous trouverez des sentiments sur la religion qui ne sont pas les vôtres, et que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes essentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or je ne veux pas qu'il soit touché à cet article: il s'agit donc de savoir s'il vous convient de vous prêter à cette édition avec cette réserve qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en rien, quand on saura qu'elle vous est formellement imposée, sauf à vous de réfuter en votre nom, et dans l'ouvrage même, si vous le jugez à propos, ce qui vous paroitra mériter réfutation, pourvu que vous ne changiez ni supprimiez rien sur ce point; sur tout autre vous serez le maître.

J'ai besoin, monsieur, d'une réponse sur cette proposition, avant de prendre les derniers arrangements que mon état rend nécessaires. Si votre situation, vos affaires, ou d'autres raisons

vous empêchent d'acquiescer, je ne vois que M. Roustan, qui m'appelle son maître, lui qui pourroit être le mien, auquel je pusse donner la même confiance, et qui, je crois, rendroit volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation est moins aisée que la vôtre, on prendroit des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout restera comme il est; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise et directe, je vous supplie, le plus tôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M. Coindet. Sur pareille matière le secret convient, et je vous le demande. Adieu, vertueux Moulton : je ne vous fais pas des compliments, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que la Nouvelle Héloïse ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 12 juin 1761.

Que de choses j'aurois à vous dire ayant que de vous quitter ! Mais le temps me presse ; il faut abrégér ma confession, et verser dans votre cœur bienfaisant mon dernier secret. Vous saurez donc que depuis seize ans j'ai vécu dans la plus grande intimité avec cette pauvre fille qui demeure avec

moi, excepté depuis ma retraite à Montmorency, que mon état m'a forcé de vivre avec elle comme avec ma sœur; mais ma tendresse pour elle n'a point diminué, et, sans vous, l'idée de la laisser sans ressource empoisonneroit mes derniers instants.

De ces liaisons sont provenus cinq enfants, qui tous ont été mis aux Enfants-trouvés, et avec si peu de précaution pour les reconnoître un jour, que je n'ai pas même gardé la date de leur naissance. Depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos, et je meurs sans pouvoir la réparer, au grand regret de la mère et au mien. Je fis mettre seulement dans les langes de l'ainé une marque dont j'ai gardé le double; il doit être né, ce me semble, dans l'hiver de 1746 à 47, ou à-peu-près. Voilà tout ce que je me rappelle. S'il y avoit le moyen de retrouver cet enfant, ce seroit faire le bonheur de sa tendre mère; mais j'en désespère, et je n'emporte point avec moi cette consolation. Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le traité de l'éducation; et vous y trouverez, dans le livre premier, un passage qui peut vous indiquer cette disposition. Je n'ai point épousé la mère, et je n'y étois point obligé, puisque avant de me lier avec elle je lui ai déclaré que je ne l'épouserois jamais; et même un mariage public nous eût été impossible à cause de la dif-

férence de religion : mais du reste je l'ai toujours aimée et honorée comme ma femme, à cause de son bon cœur, de sa sincère affection, de son désintéressement sans exemple, et de sa fidélité sans tache, sur laquelle elle ne m'a pas même occasioné le moindre soupçon.

Voilà, madame la maréchale, la trop juste raison de ma sollicitude sur le sort de cette pauvre fille après qu'elle m'aura perdu; tellement que, si j'avois moins de confiance en votre amitié pour moi et en celle de monsieur le maréchal, je partirois pénétré de douleur de l'abandon où je la laisse; mais je vous la confie, et je meurs en paix à cet égard. Il me reste à vous dire ce que je pense qui conviendrait le mieux à sa situation et à son caractère, et qui donneroit le moins de prise à ses défauts.

Ma première idée étoit de vous prier de lui donner asile dans votre maison, ou auprès de l'enfant qui en est l'espoir, jusqu'à ce qu'il sortît des mains des femmes : mais infailliblement cela ne réussiroit point; il y auroit trop d'intermédiaire entre vous et elle, et elle a, dans votre maison, des malveillants qu'elle ne s'est assurément point attirés par sa faute, et qui trouveroient infailliblement l'art de la disgracier tôt ou tard auprès de vous ou de M. le maréchal. Elle n'a pas assez de souplesse et de prudence pour se maintenir avec tant d'esprits différents, et se prêter aux petits manèges avec lesquels on gagne la confiance des maîtres, quelque éclairés qu'ils

soient. Encore une fois cela ne réussiroit point ; ainsi je vous prie de n'y pas songer.

Je ne voudrois pas non plus qu'elle demeurât à Paris de quelque manière que ce fût ; bien sûr que , craintive et facile à subjuguier , elle y deviendroit la proie et la victime de sa nombreuse famille , gens d'une avidité et d'une méchanceté sans bornes , auxquels j'ai eu moi-même bien de la peine à l'arracher , et qui sont cause en grande partie de ma retraite en campagne. Si jamais elle demeure à Paris , elle est perdue ; car , leur fût-elle cachée , comme elle est d'un bon naturel , elle ne pourra jamais s'abstenir de les voir , et en peu de temps ils lui suceront le sang jusqu'à la dernière goutte , et puis la feront mourir de mauvais traitements.

Je n'ai pas de moins fortes raisons pour souhaiter qu'elle n'aille point demeurer avec sa mère , livrée à mes plus cruels ennemis , nourrie par eux à mauvaise intention , et qui ne cherchent que l'occasion de punir cette pauvre fille de n'avoir point voulu se prêter à leurs complots contre moi. Elle est la seule qui n'ait rien eu de sa mère , et la seule qui l'ait nourrie et soignée dans sa misère ; et si j'ai donné , durant douze ans , asile à cette femme , vous comprenez bien que c'est pour la fille que je l'ai fait. J'ai mille raisons , trop longues à détailler , pour desirer qu'elle ne retourne point avec elle. Ainsi je vous prie d'interposer même , s'il le faut , votre autorité pour l'en empêcher.

Je ne vois que deux partis qui lui conviennent : l'un, de continuer d'occuper mon logement (1), et de vivre en paix à Montmorency ; ce qu'elle peut faire à peu de frais avec votre assistance et protection, tant du produit de mes écrits que de celui de son travail ; car elle coud très bien, et il ne lui manque que de l'occupation, que vous voudrez bien lui donner ou lui procurer, souhaitant seulement qu'elle ne soit point à la discrétion des femmes de chambre, car leur tyrannie et leur monopole me sont connus.

L'autre parti est d'être placée dans quelque communauté de province où l'on vit à bon marché, et où elle pourroit très bien gagner sa vie par son travail. J'aimerois moins ce parti que l'autre, parcequ'elle seroit ainsi trop loin de vous, et pour d'autres raisons encore. Vous choisirez pour le mieux, madame la maréchale ; mais, quelque choix que vous fassiez, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait toujours sa liberté, et qu'elle soit la maîtresse de changer de demeure sitôt qu'elle ne se trouvera pas bien. Je vous supplie enfin de ne pas dédaigner de prendre soin de ses petites affaires, en sorte que, quoi qu'il arrive, elle ait du pain jusqu'à la fin de ses jours.

J'ai prié M. le maréchal de vous consulter sur le choix de la personne qu'il chargeroit de veiller

(1) Je ne vous propose point de lui en donner un vous-même à Montmorency, à cause de Chassot et de sa famille.

aux intérêts de la pauvre fille, après mon décès. Vous n'ignorez pas l'injuste partialité que marque contre elle celui qui naturellement seroit choisi pour cela. Quelque estime que j'aie conçue pour sa probité, je ne voudrois pas qu'elle restât à la merci d'un homme que je dois croire honnête, mais que je vois livré, par un aveuglement inconcevable, aux intérêts et aux passions d'un fripon.

Vous voyez, madame la maréchale, avec quelle simplicité, avec quelle confiance, j'épanche mon cœur devant vous. Tout le reste de l'univers n'est déjà plus rien à mes yeux. Ce cœur qui vous aimait sincèrement ne vit déjà plus que pour vous, pour monsieur le maréchal, et pour la pauvre fille. Adieu, amis tendres et chéris; aimez un peu ma mémoire; pour moi, j'espère vous aimer encore dans l'autre vie: mais, quoi qu'il en soit de cet obscur et redoutable mystère, en quelque heure que la mort me surprenne, je suis sûr qu'elle me trouvera pensant à vous.

A M. VERNES!

Montmorency, le 24 juin 1761.

J'étois presque à l'extrémité; cher concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, et, maintenant que j'y répons, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation, dans l'état où je suis, est de recevoir des

témoignages d'intérêt de mes compatriotes, et sur-tout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh ! si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois.

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de la *Nouvelle Héloïse*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement; et, dans les jugements du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux philosophes qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux croyants qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les philosophes, et *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérants. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar* sur la fin du roman: mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoit souf-

frir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade.

Adieu , cher Vernes : je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi , et entre autres messieurs Moultou et Roustan , que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que vous.

A M. D'ALEMBERT.

Ce 26 juin.

Je vous renvoie , monsieur, la lettre C, que je n'ai pu relire plus tôt, ayant toujours été malade. Je ne sais point comment on résiste à la manière dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire , et je serois bien fâché de le savoir. Ainsi j'entre dans toutes vos vues , et j'approuve les changements que vous avez jugé à propos de faire : j'ai pourtant rétabli un ou deux morceaux que vous aviez supprimés , parcequ'en me réglant sur le principe que vous avez établi vous-même il m'a semblé que ces morceaux faisoient à la chose , ne marquoient point d'humeur , et ne disoient point d'injures. Cependant je veux que vous soyez absolument le maître , et je sou mets le tout à votre équité et à vos lumières.

Jé ne puis assez vous remercier de votre discours préliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir à le faire que

moi à le lire. La chaîne encyclopédique, surtout, m'a instruit et éclairé, et je me propose de la relire plus d'une fois. Pour ce qui concerne ma partie, je trouve votre idée sur l'imitation musicale très juste et très neuve. En effet, à un très petit nombre de choses près, l'art du musicien ne consiste point à peindre immédiatement les objets, mais à mettre l'ame dans une disposition semblable à celle où la mettroit leur présence. Tout le monde sentira cela en vous lisant; et, sans vous, personne peut-être ne se fût avisé de le penser. C'est là, comme dit La Mothe,

De ce vrai dont tous les esprits
 Ont en eux-mêmes la semence;
 Que l'on sent, mais qu'on est surpris
 De trouver vrai, quand on y pense.

Il y a très peu d'éloges auxquels je sois sensible; mais je le suis beaucoup à ceux qu'il vous a plu de me donner. Je ne puis m'empêcher de penser avec plaisir que la postérité verra, dans un tel monument, que vous avez bien pensé de moi.

Je vous honore du fond de mon ame, et suis de la même manière, monsieur, votre très humble, etc.

A JACQUELINE DANET,

SA NOURRICE.

Montmorency, le 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon cœur dans un moment où je n'étois

guère en état d'y répondre. Je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir et de votre amitié, qui me sera toujours chère. Pour moi, je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances que si ma bonne Jacqueline n'eût pas tant pris de peine à me conserver étant petit, je n'aurois pas souffert tant de maux étant grand. Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus tendre intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline. Je ne vous parle pas de ma santé, pour ne pas vous affliger; que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous desirez.

Votre pauvre Jean-Jacques, qui vous embrasse de tout son cœur.

A M. MOULTOU.

Montmorency, le 24 juillet 1761.

Je ne doutois pas, monsieur, que vous n'acceptassiez avec plaisir les soins que je prenois la liberté de confier à votre amitié, et votre consentement m'a plus touché que surpris. Je puis donc, en quelque temps que je cesse de souffrir, compter que, si mon recueil n'est pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre; et cette confiance m'ôte absolument l'inquiétude qu'il est difficile de n'avoir pas en

pareil cas pour le sort de ses ouvrages. Quant aux soins qui regardent l'impression, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils seront remplis en ce pays-ci par les amis auxquels je suis attaché, et que je laisserai dépositaires de mes papiers pour en disposer selon leur prudence et vos conseils. S'il s'y trouve en manuscrit quelque chose qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'estimerai plus honoré qu'il soit dans vos mains que dans celles du public; et mes amis penseront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas un voyage à Paris seroit indispensable; mais vous seriez toujours le maître de choisir le temps de votre commodité; et, dans votre façon de penser, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non seulement par le service que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaisir de connoître des personnes estimables et respectables, les seuls vrais amis que j'ai jamais eus, et qui sûrement deviendroient aussi les vôtres. En attendant je n'épargne rien pour vous abrégier du travail. Le peu de moments où mon état me permet de m'occuper sont uniquement employés à mettre au net mes chiffons; et, depuis la lettre, je n'ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour espérer de l'achever, à moins de nouveaux accidents.

Connoissez-vous un M. Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler? Il m'écrivit, il y a quelque temps, une espèce de relation d'une fête mi-

litaire, laquelle me fit grand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti de là pour faire imprimer, sans m'en parler, non seulement sa lettre, mais ma réponse, qui n'étoit sûrement pas faite pour paroître en public. J'ai quelquefois essuyé de pareilles malhonnêtetés; mais ce qui me fâche est que celle-ci vienne de Genève. Cela m'apprendra une fois pour toutes à ne plus écrire à gens que je ne connois point.

Voici, monsieur, deux lettres dont je grossis à regret celle-ci: l'une est pour M. Roustan, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une; et l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, et pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre, que je ne veux pas lui faire coûter, et que je ne puis affranchir avec sûreté à Montmorency. Lisez dans mon cœur, cher Moulou, le principe de la familiarité dont j'use avec vous, et qui seroit indiscretion pour un autre; le vôtre ne lui donnera pas ce nom-là. Mille choses pour moi à l'ami Vernes. Adieu; je vous embrasse tendrement.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 1^{er} septembre 1761.

Il est vrai, madame la maréchale, que j'avois grand besoin de votre dernière lettre pour me tranquilliser, d'autant plus que, par une fatalité qui me poursuit en toutes choses, celle de M. le maréchal, qui auroit fait le même effet, s'est

égarée en route, et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer je n'ai plus besoin de réponse; je saurai des nouvelles de votre santé; et d'ailleurs, puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes, il ne me faut plus de nouvelles sur ce point-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le cœur; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la marchale, à cela je n'ai qu'un mot à dire: à Dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois!

A M. D'OFFREVILLE,

Sur cette question : S'IL Y A UNE MORALE DÉMONTRÉE,
OU S'IL N'Y EN A POINT.

Montmorency, le 4 octobre 1761.

La question que vous me proposez, monsieur, dans votre lettre du 15 septembre, est importante et grave; c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit, quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien, même sans aucun retour d'intérêt personnel; que les bonnes œuvres qu'on

rapporté à soi ne sont plus des actes de vertu , mais d'amour-propre ; vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite si nous ne les faisons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des misères de la vie humaine ; et en cela vous avez raison.

Mais , sur le fond de la question , je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire : car , quand nous agissons , il faut que nous ayons un motif pour agir , et ce motif ne peut être étranger à nous , puisque c'est nous qu'il met en œuvre ; il est absurde d'imaginer qu'étant moi j'agirai comme si j'étois un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disoit qu'un corps est poussé sans que rien le touche , vous diriez que cela n'est pas concevable ? C'est la même chose en morale , quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt , car vous pourriez lui donner tel sens , vous et votre adversaire , que vous seriez d'accord sans vous entendre , et lui-même pourroit lui en donner un si grossier , qu'alors ce seroit vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel , à la fortune , à la considération , aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre , comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si

j'oblige un autre homme en vue de m'acquiescer des droits sur sa reconnaissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable et jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achète de la réputation. Il en est à-peu-près de même si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misère; tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier; intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tend à notre véritable bonheur. Voilà, monsieur, l'intérêt que la vertu se propose; et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire des peines et des récompenses de

l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'auteur de notre être et au juge suprême de nos actions est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyants, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même; et le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt, qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doit nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen; comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral; si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions; si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation: car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu, et des dupes qui la pratiquent. Telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique, qui nous mèneroit trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentiments que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

En Angleterre, quand un homme est accusé criminellement, douze jurés enfermés dans une chambre pour opiner, sur l'examen de la procédure, s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord; en sorte que leur jugement est toujours unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroissant convaincantes, onze des jurés le condamnèrent sans balancer; mais le douzième s'obstina tellement à l'absoudre sans vouloir alléguer d'autre raison sinon qu'il le croyoit innocent, que, voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres, pour ne pas s'exposer au même sort, revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques uns des jurés pressèrent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination; et ils surent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accusé, et qu'il avoit eu moins d'hor-

reur de la mort que de faire périr l'innocent chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme, et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'étoit point un homme juste, puisqu'il avoit commis un crime; et, dans cette affaire, l'enthousiasme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur et lui faire mépriser la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait; il devoit craindre que son invincible obstination n'en fit soupçonner la véritable cause, et ne fût un commencement d'indice contre lui: la prudence et le soin de sa sûreté demandoient, ce semble, qu'il fit ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son cœur à toute sorte de risque: quel étoit donc cet intérêt auquel il sacrifioit sa vie même?

S'inscrire en faux contre le fait seroit prendre une mauvaise défaite; car on peut toujours l'établir par supposition; et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon sens qui ne seroit ni vertueux ni scélérat.

Posant successivement les deux cas; l'un, que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre en sûreté; l'autre, qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses

propres risques ; puis suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se seroit préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement, de part ou d'autre, l'intérêt et les motifs du parti qu'il auroit choisi. alors, si votre dispute n'est pas finie, vous connoîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que, dans l'hypothèse, la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément est du même genre que celle de faire, entre le ciel et soi, une bonne action onéreuse; car outre que, quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

Sur-tout, monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les choses au-delà de la vérité, ni confondre, comme faisoient les Stoïciens, le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'ame une satisfaction intérieure, un contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai

bonheur. Il est sûr encore que les méchants sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, parceque le bonheur s'empoisonne dans une ame corrompue comme le plaisir des sens dans un corps mal sain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'ame d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contents, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc, en tout état de cause, un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il seroit insuffisant par lui-même sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, monsieur, de ne plus perdre votre temps à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne signifie pas grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort,

c'est à ma conduite à me justifier; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurois dû vous répondre plus tôt; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix; et je vous avoue que, quand elles en seroient, ce choix ne seroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de compliments, et je ne répondrois pas non plus à la vôtre si la question que vous m'y proposez ne me faisoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, 22 octobre 1761.

J'ai reçu, madame la maréchale, une très énergique réponse de M. le maréchal, et j'aime à me flatter que cette réponse vous est commune avec lui, d'autant plus que vous m'en faites quelques unes de ce ton-là; au papier près que vous n'y mettez pas. Il est vrai qu'une réponse que vous écrivez parle pour dix que vous n'écrivez point, et, si j'étois moins insatiable, une seule de vos lettres suffiroit pour alimenter mon cœur pour toute ma vie: mais c'est précisément leur prix qui m'en rend avide, et je trouve que vous n'avez jamais assez dit ce que je me plaia tant à entendre et à lire. Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous

me dispenserez plus libéralement des grâces qui me sont chères; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main; car il me faut, s'il vous plaît, quelques mots que vous ayez tracés, et qui me donneront la confiance de supposer dans la lettre tous ceux qui n'y seront point, mais que vos bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, madame la maréchale: vous aurez la peine d'écrire de moins, et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres, moins agréables peut-être que vous ne les auriez écrites, mais, en revanche, aussi tendres qu'il me plaira.

A M. B.....

Montmorency, le 24 octobre 1761.

Votre lettre, monsieur, du 30 septembre, ayant passé par Genève, c'est-à-dire ayant traversé deux fois la France, ne m'est parvenue qu'avant-hier. J'y ai vu, avec une douleur mêlée d'indignation, les traitements affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement seroit, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment consultent bien plus leur humeur sanguinaire que l'intérêt du gouvernement; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se por-

tassent à ce point de cruauté si la conduite de nos frères n'y donnoit pas quelque prétexte: Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, monsieur, cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits; et après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier, et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures qu'elles lassent même la patience des justes. Cependant qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir; et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaises; mais toutefois si on me les faisoit je ne vois pas trop ce que j'aurois à répliquer.

Malheureusement je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très peu connu de M....., et je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu jadis avec moi, ce qui ne le disposeroit pas favorablement pour ce que j'aurois à lui dire; car, comme vous devez savoir, quel-

quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament auprès des ministres; et quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux, non des graces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire et la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferois, par un zèle indiscret, que gâter la cause pour laquelle je voudrois m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours, et ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles; je tâche de la remplir sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchants, et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi; ce n'est pas ma faute si l'on ne m'a pas écouté; du reste, je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales: je ne fais ni libelles, ni satires; je n'attaque point un homme, mais les hommes; ni une action, mais un vice. Je ne saurois, monsieur, aller au-delà.

Vous avez pris un meilleur expédient en écrivant à M... Il est fort ami de..., et se feroit certainement écouter s'il lui parloit pour nos frères; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa recommandation: mon cher monsieur, la volonté lui manque, à moi, le pouvoir; et cependant le juste pâtit. Je vois par votre lettre que vous avez ainsi que moi appris à souffrir à l'é-

cole de la pauvreté. Hélas! elle nous fait compatir aux malheurs des autres, mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bonjour, monsieur; je vous salue de tout mon cœur.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce dimanche 26 octobre.

Permettez, madame la maréchale, que je vous envoie le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à Saint-Brice entre midi et une heure. Je disai à onze heures et demie; et, de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le temps du relai, j'allai couper le grand chemin au barrage de Pierre-Fite; de là je remontai au petit pas jusqu'à la vue de Saint-Brice. Là, les premières gouttes de pluie m'ayant surpris, je fus me réfugier chez le curé de Gros-lay, d'où, voyant que la pluie ne faisait qu'augmenter, je pris enfin le parti de me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et, qui pis est, ne vous ayant point vue. Je voudrais bien, madame la maréchale, que tous ces maux excitassent votre pitié et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mardi matin.

Bon dieu ! madame, quelle lettre ! quel style ! Est-ce bien à moi que vous écrivez ? est-ce une plaisanterie et vous moquez-vous de mes frayeurs ? J'aurois ce soupçon , peut-être , s'il ne faisoit que m'humilier ; mais il vous outrage , et je l'étouffe. Non , non , plus d'alarmes , plus d'inquiétudes ; cet état est trop cruel , et sans doute il est trop injuste ; j'y renonce pour la vie : je me livre dans la simplicité de mon cœur à toute la bonté du vôtre ; et je suis bien sûr , quelque ton que vous puissiez prendre , que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi , toujours des torts ? Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait ? Que vous m'affligez ! Oui , madame la maréchale , si je vous ai promis quelque chose que j'aie oublié , il faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être ; en vérité je croyois être en règle. Je vais tout quitter à l'instant pour me mettre à vos copies , et je vous promets , et je m'en souviendrai , que je ne les suspendrai point sans votre congé.

J'écris ces mots à la hâte pour vous renvoyer plus tôt votre exprès ; je voudrois qu'il eût des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnaissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a

donné ma mauvaise tête, puisqu'il m'attire un soin si obligeant de votre part.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mercredi 18.

Voici, madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis long-temps; mais mon libraire et d'autres tracas, dont je vous rendrai compte, ne me laissent pas le temps d'aller plus vite, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieroient pourtant pas mon silence, et ne m'auroient pas empêché d'écrire à M. le maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce, et plus propre à me faire trouver grace auprès de vous. Dans le commencement de mes attachements j'écrivis fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici, madame la maréchale, comment vous me le ferez connoître; c'est en vous faisant; pour répondre, la même règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent à l'honneur d'écrire à madame la maréchale de Luxembourg, sa politesse peut lui faire un devoir de répondre; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime

pas tout ce qui se fait par règle , si ce n'est n'en point avoir d'autre que son cœur ; et je suis bien sûr que , sans me dicter de fréquentes lettres , le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux Saint-Martin : la plume m'en tombe des mains. Oh ! si vous avez des fripons à votre service , qui jamais aura d'honnêtes gens ? Que je vous plains ! que je gémiss de ce qui fait l'admiration des autres ! Que la Providence , en vous rendant si bons , si aimables , si estimables , vous a tous deux déplacés ! Ah ! vous méritiez d'être nés obscurs et libres , de n'avoir ni maîtres ni valets , de vivre pour vous et pour vos amis : vous les auriez rendus heureux , et vous l'auriez été vous-mêmes.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency , le 3 novembre 1761.

Monsieur le maréchal , je ne suis point un sinistre interprète ; j'ai donné à votre lettre blanche le sens qu'elle devoit avoir : mais je vous avoue que l'invincible silence de madame la maréchale m'épouvante , et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère , et n'en suis que plus alarmé. De grace faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur seroit la mienne s'il duroit au point de me forcer de l'entendre ! C'est ce que je n'ose même imaginer.

A L'ABBÉ DE JODELH.

Montmorency, le 16 novembre 1761.

Est-il bien naturel, monsieur, que, pour avoir des éclaircissements sur un écrit des pasteurs de Genève, vous vous adressiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre? et ne seroit-ce pas matière à scandale de voir un ecclésiastique dans un séminaire demander à un hérétique des instructions sur la foi, si l'on ne présuinoit que c'est une ruse polie de votre zèle pour me faire accepter les vôtres? Mais, monsieur, quelque disposé que je puisse être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je suis accablé me forcent de vaquer à d'autres soins que cette petite escrime de controverse, bonne seulement pour amuser les gens oisifs qui se portent bien. Recevez donc, monsieur, mes remerciements de votre soin pastoral, et les assurances de mon respect.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 26 novembre 1761.

Savez-vous bien, monsieur le maréchal, que celle de toutes vos lettres dont j'avois le plus grand besoin, savoir la dernière sans date mais timbrée de Fontainebleau, ne m'est arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis assez long-temps? Je soupçonne, par

les chiffres et les renseignements dont elle est couverte , qu'elle est allée à Enghien en Flandre avant de me parvenir. Ce sont des fatalités faites pour moi. Heureusement, il m'est venu dans l'intervalle une lettre de madame la maréchale, qui m'a rassuré; la vôtre achève de me rendre le repos , et enfin me voilà tranquille sur la chose qui m'intéresse le plus au monde. Assurément je n'avois pas besoin qu'une pareille alarme vint me faire sentir tout le prix de vos bontés. Monsieur le maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie , c'est celui de vous aimer et d'être aimé de vous. Je sens que , si jamais je perdois celui-là , je n'aurois plus rien à perdre.

A M. MOULTOU.

Montmorency, le 12 décembre 1761.

Vous voulez, cher Moultou, que je vous parle de mon état. Il est triste et cruel à tous égards; mon corps souffre, mon cœur gémit, et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, et qui doit naturellement augmenter, mais abrégé mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurois plus pisser, est resté dans le canal de l'urètre, et augmente considérablement la difficulté du passage; et vous savez que dans cette partie-là les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment, en devenant les noyaux

d'autant de pierres. Dans peu de temps nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident.

Depuis long-temps j'ai quitté la plume et tout travail appliquant ; mon état me forceroit à ce sacrifice, quand je n'en aurois pas pris la résolution. Que ne l'ai-je prise trois ans plus tôt ! Je me serois épargné les cruelles peines qu'on me donne et qu'on me prépare au sujet de mon dernier ouvrage. Vous savez que j'ai jeté sur le papier quelques idées sur l'éducation. Cette importante matière s'est étendue sous ma plume au point de faire un assez et trop gros livre, mais qui m'étoit cher, comme le plus utile, le meilleur, et le dernier de mes écrits. Je me suis laissé guider dans la disposition de cet ouvrage ; et, contre mon avis, mais non pas sans l'aveu du magistrat, le manuscrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer ; et il en a donné six mille francs, moitié comptant, et moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a ensuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même temps, et sur ses feuilles, une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne, et l'Angleterre. Vous croiriez là-dessus que l'intérêt du libraire françois étant de retirer et faire valoir son argent, il n'auroit eu plus grande hâte que d'imprimer et publier le livre ; point du tout, monsieur. Mon livre se trouve perdu, puisque je n'en ai aucun double, et mon manuscrit sup-

primé, sans qu'il me soit possible de savoir ce qu'il est devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire, feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, et même quelques dessins de planches; mais ces épreuves allant et revenant incessamment les mêmes, sans qu'il m'ait jamais été possible de voir une seule bonne feuille; et ces dessins ne se gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendoit qu'à m'abuser par une feinte; qu'après les épreuves tirées on défaisoit les formes, au lieu d'imprimer et qu'on ne songeoit à rien moins qu'à l'impression de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire le but d'une conduite si contraire à son intérêt apparent. Je l'ignore; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, ou par une force supérieure. Ce que je sais, c'est que ce libraire dépend d'un autre libraire nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accredité, qui imprime pour la police, qui voit les ministres, qui a l'inspection de la bibliothèque de la Bastille, qui est au fait des affaires secrètes, qui a la confiance du gouvernement, et qui est absolument dévoué aux jésuites. Or, vous saurez que depuis long-temps les jésuites ont paru fort inquiets de mon Traité de l'éducation: les alarmes qu'ils en ont prises m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite, puisque dans ce livre il n'est pas question d'eux, ni de leurs colléges, et que je me suis fait une

loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits ni en bien ni en mal. Mais il est vrai que celui-ci contient une profession de foi qui n'est pas plus favorable aux intolérants qu'aux incrédules, et qu'il faut bien à ces gens-là des fanatiques, mais non pas des gens qui croient en Dieu. Vous saurez de plus que l'édit Guérin, par mille avances d'amitié, m'a circonvenu depuis plusieurs années en se récriant contre les marchés que je faisois avec Rey, en le décriant dans mon esprit, et prenant mes intérêts avec une générosité sans exemple. Enfin, sans vouloir être mon imprimeur lui-même, il m'a donné celui-ci, auquel sans doute il a fait les avances nécessaires pour avoir le manuscrit; car, malheureusement pour eux, il n'étoit plus dans mes mains, mais dans celles de madame de Luxembourg, qui n'a pas voulu le lâcher sans argent.

Voilà les faits; voici maintenant mes conjectures. On ne jette pas six mille francs dans la rivière, simplement pour supprimer un manuscrit. Je présume que l'état de dépérissement où je suis aura fait prendre à ceux qui s'en sont emparés le parti de gagner du temps, et différer l'impression du mien jusqu'après ma mort. Alors, maîtres de l'ouvrage, sur lequel personne n'aura plus d'inspection, ils le changeront et falsifieront à leur fantaisie; et le public sera tout surpris de voir paroître une doctrine jésuitique sous le nom de J. J. Rousseau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille pré-

voyance sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir, sur un auteur enfin qui peut-être à trop cherché sa gloire, mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher Moulou, il faut tout mon espoir dans celui qui protège l'innocence pour me faire endurer l'idée qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que, malgré mon état, j'ose entreprendre de me remettre sur mon brouillon pour refaire une seconde fois mon livre : mais, en pareil cas même, comment en tirer parti, je ne dis pas quant à l'argent ; car, vu la matière et les circonstances, un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire, et je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus, mais je dis quant au crédit des opposants, qui trouveront par-tout, avec leurs intrigues, le moyen d'arrêter une édition dont ils seront instruits ? Il faudroit un libraire en état de faire une pareille entreprise ; et Rey pour cela peut être bon ; mais il faudroit aussi de la diligence et du secret, et l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, il faut du temps, et je ne sais si la nature m'en donnera ; sans compter que ceux qui ont intercepté le livre ne seront pas, quels qu'ils soient, gens à laisser l'auteur en repos, s'il vit trop long-temps à leur gré. Souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne

pardonne jamais, Voilà mes embarras; je crois qu'un plus sage en auroit à moins. Prendre le parti de me plaindre seroit agir en enfant: *Nescit Orcus reddere prædam*. Je n'ai pour moi que le droit et la justice contre des adversaires qui ont la ruse, le crédit, la puissance: c'est le moyen de se faire haïr.

Cher Moulou, cher Roustan, soyez tous deux, dans cet état, ma consolation, mon espérance. Instruits de mon malheur et de sa cause, promettez-moi, si mes craintes se vérifient, que vous ne laisserez pas sans désaveu passer sous mon nom un livre falsifié. Vous reconnoîtrez aisément mon style, et vous n'ignorez pas quels sont mes sentiments: ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des jésuites y substituent assez adroitement les leurs pour vous en imposer; mais au moins ils tronqueront et mutileront mon livre; et par cela seul ils le défigureront: en ôtant mes éclaircissements et mes preuves, ils rendront extravagant ce qui est démontré. Protestez hautement contre une édition infidèle, désavouez-la publiquement en mon nom: cette lettre vous y autorise; une telle démarche est sans danger dans le pays où vous êtes; et prendre la juste défense d'un ami qui n'est plus, c'est travailler à sa propre gloire. Que Roustan ne laisse pas avilir dans l'opprobre la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de son maître. Quelque peu mérité que soit de ma part un pareil titre, cela ne le dispense pas des

devoirs qu'il s'est imposés en me le donnant. Rien ne l'obligeoit à contracter la dette, mais maintenant il doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus sacrée qu'elle eut pour premier fondement l'estime et l'amour de la vertu. Marquez-moi si vous acceptez l'engagement. J'ai grand besoin de tranquillité, et je n'en aurai point jusqu'à votre réponse.

Parlons maintenant de votre voyage. L'espérance est la dernière chose qui nous quitte, et je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh! venez cher Moulou. Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous presser contre mon cœur, ne me rendra pas assez de force pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins mourir dans cette terre chérie où je n'ai pu vivre. C'est un projet d'enfant, je le sens; mais quand toutes les autres consolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher Moulou, voilà l'essentiel; si nous y sommes à temps, alors nous délibérerons du reste. Quant au passe-port, ayez-le par vos amis, si cela se peut; sinon je crois, de manière ou d'autre, pouvoir vous le procurer: mais je vous avoue que je me sens une répugnance mortelle à demander des grâces dans un pays où l'on me fait des injustices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi sur la lettre à M. de Voltaire; et je vous prie d'en faire aussi mes très humbles remerciements à M. le syndic Mussard. Je n'ai pour

raison de m'opposer à sa publication que les égards dus à M. de Voltaire, et que je ne perdrai jamais, de quelque manière qu'il se conduise avec moi; car je ne me sens porté à l'imiter en rien. Cependant, puisque cette lettre est déjà publique, il y auroit peu de mal qu'elle le devînt davantage en devenant plus correcte; et je ne crains sur ce point la critique de personne, honoré du suffrage de M. Abauzit. Faites là-dessus tout ce qui vous paroitra convenable; je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai trouvé, parmi mes chiffons, un petit morceau que je vous destine, puisque vous l'avez souhaité. Le morceau est très foible; mais il a été fait pour une occasion où il n'étoit pas permis de mieux faire, ni de dire ce que j'aurois voulu. D'ailleurs il est lisible et complet; c'est déjà quelque chose; de plus il ne peut jamais être imprimé, parcequ'il a été fait de commande et qu'il m'a été payé. Ainsi c'est un dépôt d'estime et d'amitié qui ne doit jamais passer en d'autres mains que les vôtres; et c'est uniquement par-là qu'il peut valoir quelque chose auprès de vous. Je voudrois bien espérer de vous le remettre; mais si vous m'indiquez quelque occasion pour vous l'envoyer, je vous l'enverrai.

Que Dieu bénisse votre famille croissante, et donne à ma patrie, dans vos enfants, des citoyens qui vous ressemblent! Adieu, cher Moul-tou.

P. S. 18 *déc.* J'ai suspendu l'envoi de ma let-

tré jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matière principale qui la remplit ; et tout concourt à guérir des soupçons conçus mal-à-propos, bien plus sur la paresse du libraire que sur son infidélité. Or ces soupçons, ébruités, deviendroient d'horribles calomnies ; ainsi, jusqu'à nouvel avis, le secret en doit demeurer entre vous et moi, sans que personne en ait le moindre vent, non pas même le cher Roustan. Je récrirois même ma lettre, ou j'en ferois une autre, si j'avois la force ; mais je suis accablé de mal et de travail ; et ce qui seroit indiscretion avec un autre n'est que confiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de mon livre, et je voudrois trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrètement. Quoique écrit fort serré, il coûteroit beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement ; et si je fais contre-signer le paquet mon secret tout au moins est aventuré. Marquez-moi votre avis là-dessus, et du secret. Adieu.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 13 décembre 1761.

Je ne voulois point, madame la maréchale, vous inquiéter de l'histoire de mon malheur ; mais puisque le chevalier vous en a parlé et que vous voulez y chercher remède, je ne puis

vous dissimuler que mon livre est perdu. Je ne doute nullement que les jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paroître de mon vivant; et, sûrs de ne pas longtemps attendre, d'en substituer, après ma mort, un autre toujours sous mon nom, mais de leur fabrique, lequel réponde mieux à leurs vues. Il faudroit un mémoire pour vous exposer les raisons que j'ai de penser ainsi. Ce qu'il y a de très sûr, au moins, c'est que le libraire n'imprime, ni ne veut imprimer; qu'il a trompé M. de Malesherbes, qu'il vous trompera, et qu'il se moque de moi avec l'impudence d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu. Cette perte, la plus sensible que j'aie jamais faite, a mis le comble à mes maux, et me coûtera la vie; mais je la crois irréparable; ce qui tombe dans ce gouffre-là n'en sort plus; ainsi je vous conjure de tout laisser là, et de ne vous pas compromettre inutilement. Toutefois, si vous voulez absolument parler au libraire, M. de Malesherbes est au fait et lui a parlé; il seroit peut-être à propos qu'il vous vît auparavant. Si, contre toute attente de ma part, il est possible d'avoir mon manuscrit en rendant tout, faites, madame la maréchale, et je vous devrai plus que la vie. Les quinze cents francs que j'ai reçus ne doivent point faire d'obstacle; je puis les retrouver et vous les renvoyer au premier signe.

A M. MOULTOU (1).

Montmorency, le 23 décembre 1761.

C'en est fait , cher Moultoù , nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant ; et , quand il en sera temps , je pourrai sans scrupule prendre chez mylord Édouard les conseils de la vertu même.

Ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentiments. Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnoissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui ; ce tissu d'horreurs, dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à

(1) Cette lettre, ainsi que la suivante, trouvées dans les papiers de l'auteur, n'ont pas été envoyées à leur adresse ; mais, puisque Rousseau les a conservées, on n'a pas cru devoir les supprimer.

(Note de l'Éditeur.)

vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie; en faisant des actions de méchant, je n'étois qu'un insensé.

Toutefois, dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de ce que je vois et de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse; et tout bien pesé, j'ai pensé que de tous les risques, celui que je pouvois regarder comme le moindre étoit celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurois fait mieux si je l'avois pu sans danger. Mais au reste, en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis, demain 24 décembre, à la poste, sans lettre; et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultou. Vous concevrez aisément que la profession de foi du vicaire savoyard est la mienne. Je desire trop qu'il y

ait un Dieu pour ne pas le croire; et je mœurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas,

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie et mes concitoyens; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une gouvernante presque sans récompense, après dix-sept ans de services et de soins très pénibles, auprès d'un homme presque toujours souffrant. Il me seroit affreux de penser qu'après m'avoir consacré ses plus belles années elle passeroit ses vieux jours dans la misère et l'abandon. J'espère que cela n'arrivera pas: je lui laisse pour protecteurs et pour appuis tous ceux qui m'ont aimé de mon vivant. Toutefois, si cette assistance venoit à lui manquer, je crois pouvoir espérer que mes compatriotes ne lui laisseroient pas mendier son pain. Engagez, je vous supplie, ceux d'entre eux en qui vous connoissez l'ame genevoise à ne jamais la perdre de vue, et à se réunir, s'il le-falloit, pour lui aider à couler ses jours en paix à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très honoré disciple. Je crois que j'aurois été son maître en amitié; en tout le reste je me serois glorifié de prendre leçon de lui. Je souhaite fort qu'il accepte la proposition de faire la préface du recueil de mes œuvres; et en ce cas vous voudrez bien faire avec M. le maréchal de Luxembourg des arrange-

ments pour lui faire agréer un présent sur l'édition! Au reste, si les choses ne tournoient pas eommé je l'espère pour une édition en France, je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey, et je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourroit s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs, cher Moul-tou; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfants; édifiez vos nouveaux compatriotes sans ostentation et sans dureté, et pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs quand on en approche avec un cœur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres, du moins jusqu'après l'événement, dont j'ignore encore le temps quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis et les affaires, pour voir ensuite en repos avec Jean-Jacques si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez, vous trouverez le morceau que je vous destinois parmi ce qu'il me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas, et qu'on négligeât de vous l'envoyer, vous pouvez le demander, car votre nom y est en écrit. C'est, comme je crois vous l'avoir déjà marqué, une oraison funébre de feu M. le duc d'Orléans.

A M. ROUSTAN.

Montmorency, le 23 décembre 1761.

Mon disciple bien-aimé, quand je reçus votre dernière lettre, j'espérois encore vous voir et vous embrasser un jour ; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connoître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan ; quand je finissois ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurois que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire ; tous mes écrits ont réussi ; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens ; et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse, et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heureux, et n'ai eu de vrais amis que durant mon obscurité. Depuis lors il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvoit plaire à mon cœur a fui sans retour. Mon enfant, fais-toi petit, disoit à son fils cet ancien politique ; et moi, je dis à mon disciple Roustan, Mon enfant, reste obscur ; profite du

triste exemple de ton maître. Gardez cette lettre, Roustan ; je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils, vous pourrez réussir sans doute, car, encore une fois, vous avez du talent, quoique encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom, reliez ma lettre, et je vous promets que vous ne l'achèverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera ; résistez, et sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.

Toutefois voulez-vous faire un essai ? L'occasion est belle ; le titre dont vous m'honorez vous la fournit, et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface ; faites-la même avec soin ; concertez-vous là-dessus avec Moultoù : mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur ; vous feriez plus de tort à votre réputation que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parcequ'elle est louable et belle, c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer, d'avoir passé sans écrire tout le feu de la jeunesse ; d'avoir pris la plume à quarante ans, et de l'avoir quittée avant cinquante ; car vous savez que telle étoit ma résolution, et le *Traité de l'Education* devoit être mon dernier ouvrage, quand j'aurois encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez

Rey un *Traité du Contrat social*, duquel je n'ai encore parlé à personne, et qui ne paroitra peut-être qu'après l'*Education*; mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, et puis des sermons, et jamais rien de plus. Au surplus, soyez bon père, bon mari, bon régent, bon ministre, bon citoyen, homme simple en toute chose, et rien de plus, et je vous promets une vie heureuse. Adieu, Roustan; tel est le conseil de votre maître et ami prêt à quitter la vie; en ce moment où ceux même qui n'ont pas aimé la vérité la disent. Adieu.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 23 décembre, 1761.

Il fut un temps, monsieur, où vous m'honorâtes de votre estime, et où je ne m'en sentois pas indigne: ce temps est passé, je le reconnois enfin; et quoique votre patience et vos bontés envers moi soient inépuisables, je ne puis plus les attribuer à la même cause sans le plus ridicule aveuglement. Depuis plus de six semaines ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences. Je vous ai compromis, monsieur; j'ai compromis madame la maréchale de la manière du monde la plus punissable. Vous avez tout enduré, tout fait pour calmer mon délire; et cet excès d'indulgence, qui pourroit le prolonger, est en effet ce qui

l'a détruit. J'ouvre en frémissant les yeux sur moi, et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu. Devenu ! non ; l'homme qui porta cinquante ans le cœur que je sens renaître en moi n'est point celui qui peut s'oublier au point que je viens de faire : on ne demande point pardon à mon âge, parcequ'on n'en mérite plus ; mais, monsieur, je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort pour ne plus renaître : daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant ; il ne sauroit s'en passer et ne méritera jamais de la perdre. Il en a pour garant, non sa raison, mais son état qui le met désormais à l'abri des grandes passions.

Quoique je ne doive ni ne veuille plus, monsieur, vous importuner de l'affaire de Duchesne, et que je prétende encore moins m'excuser envers lui, je ne puis cependant me dispenser de vous dire que, s'il étoit vrai qu'il m'eût proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume, alors mes alarmes et le bruit que j'en ai fait ne seroient plus seulement les actes d'un fou, mais d'un vrai coquin.

Il faut vous avouer aussi, monsieur, que je n'ose écrire à madame la maréchale, et que je ne sais comment m'y prendre auprès d'elle, ignorant à quel point elle peut être irritée.

A M. HUBER.

Montmorency, le 24 décembre 1761.

J'étois, monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre et vos idylles. Après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussitôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, et je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon cœur, d'où vous pouvez juger de son traducteur et de son ami, par lequel seul il m'est connu. Je vous sais, en particulier, un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon qui ôte toute vérité aux images et toute vie aux sentiments. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans ame et sans goût qui n'ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule, dans ma retraite, une vie assez semblable à celle de Ménalque et d'Amyn-tas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire, et je puis vous protester, monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printemps, pour faire avec vos char-mants pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, et pour revoir avec eux des asiles champêtres, qui ne sont pas

inférieurs à ceux que M. Gessner et vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, et recevez aussi mes remerciements et mes salutations.

Voulez-vous bien, monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Ustery ? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse pas de relire, et qui contient des révelations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les philosophes de l'univers. Je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 24 décembre 1761.

Je sens vivement tous mes torts et je les expie : oubliez-les, madame la maréchale, je vous en conjure. Il est certain que je ne saurois vivre dans votre disgrâce ; mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous. Songez que tout ce qui est grand et beau doit plaire à votre bon cœur, et qu'il n'y a rien de si grand ni de si beau que de faire grace. Je voulois d'abord supplier M. le maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne ; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple étoit de recourir directement à vous, et qu'il ne falloit

point arracher de votre complaisance ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisoit l'excuse, je reprendrois ici le détail des indices qui m'ont alarmé, et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines : mais, madame la maréchale, quand je vous aurai montré comme quoi je fus un extravagant, je n'en serois pas plus pardonnable de l'être ; et je ne vous demande pas ma grace, parcequ'elle m'est due, mais parcequ'il est digne de vous de me l'accorder.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce lundi 18.

J'avois espéré, madame la maréchale, de vous porter hier moi-même de mes nouvelles à votre passage à Saint-Brice ; mais vos relais n'étant point venus, l'heure étant incertaine, et le temps menaçant de pluie, je n'osai, n'étant point encore bien remis, hasarder cette course sans être sûr de vous rencontrer. Vous êtes trop en peine de mon état ; il n'est pas si mauvais qu'on vous l'a fait ; j'ai plus d'inquiétudes que de douleurs, et les alternatives qui se succèdent me font croire que, pour cette fois, il n'empirera pas considérablement. Si vous étiez actuellement au château, je vous irois voir à l'ordinaire, et je ne serai pas assez malheureux pour ne le pouvoir pas quand vous y serez. Ce voyage, dont j'espère profiter, fait mon espoir le plus doux, et je puis vous ré-

pondre que mon cœur n'est point malade. Quant à mon corps, s'il n'est pas bien, c'est une espèce de soulagement pour moi de savoir qu'il ne peut être mieux, ou du moins que cela ne dépend pas des hommes; par là j'évite la peine et la gêne attachées à la crédulité des malades et à la charlatanerie des médecins. Je ne veux plus ajouter la dépendance de ces messieurs-là à celle de la nécessité, dont ils ne dispensent pas, quoi qu'ils fassent : comme j'ai pris mon parti là-dessus depuis long-temps, j'attends de l'amitié dont vous m'honorez que vous voudrez bien ne m'en plus parler. Bonjour, madame la maréchale; conservez votre santé, et venez m'aider à rétablir la mienne. Si votre présence et celle de monsieur le maréchal ne guérit pas mes souffrances, elle me les fera oublier.

• A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce vendredi 28.

Voilà, madame la maréchale, la *Julie angloise*. Si madame la comtesse de Boufflers prend la peine de la parcourir et d'y faire des observations, je lui serai fort obligé de vouloir bien me les communiquer : le libraire anglois m'en demande pour une nouvelle édition, et je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.

Je ne vous dirai point que j'ai le cœur plein de votre voyage, de tous vos soins, de toutes vos bontés; en ceci plus on sent moins on peut dire.

Je ne sais si vous n'appellez tout cela qu'une omelette, mais je sais qu'il faut un estomac bien chaud pour la digérer. En vérité, madame, il faut toute la plénitude des sentiments que vous m'avez inspirés pour suffire à la reconnoissance sans rien ôter à l'amitié.

A LA MÊME.

Ce mercredi soir.

J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut, madame, que je vous avoue ma bêtise; je n'y vois point ce qui peut vous offenser: je n'y vois qu'une plaisanterie, mauvaise à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté fait le crime: je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu; et sans ce malheur je la pourrois faire encore, et ne me la reprocherois pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente, et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé: je me proposois de répondre aujourd'hui là-dessus au petit billet que monsieur le maréchal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse vous soit commune, ainsi que tous les sentiments de mon cœur. Je me porte moins bien depuis quelque temps; les approches de l'hiver ne sont point pour moi sans conséquence: les premières ge-

lées se sont fait sentir si vivement que je me suis cru tout-à-fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours : le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé ; et , si cet état continue , je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle étoit si bonne , que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Vendredi, 28 mai.

Vous savez , madame la maréchale , qu'il y a une édition contrefaite de mon livre , laquelle doit paroitre ces fêtes. Il est certain que , si cette édition se débite , Duchesne est ruiné , et que , si les auteurs n'en sont pas découverts , je suis déshonoré. Quelque nouvel embarras que ceci vous donne , il ne faut pas qu'il puisse être dit qu'une affaire entreprise par madame la maréchale de Luxembourg ait eu une si triste fin. J'ai écrit hier à M. de Malesherbes ; mais j'ai quelque frayeur , je l'avoue , qu'on n'ait abusé de sa confiance , et que l'auteur de la fraude ne soit plus près de lui qu'il ne pense. Car enfin cet auteur est l'imprimeur , ou le correcteur , ou l'homme chargé de cette affaire , ou moi. Or il est bien difficile que ce soit l'imprimeur , puisqu'ils étoient deux , lesquels n'avoient aucune communication ensemble ; le correcteur est l'ami du libraire , et même toutes les feuilles n'ont pas passé par ses mains. Resteroit donc à chercher le fripon entre

deux hommes dont je suis l'un. J'écris aujourd'hui à monsieur le lieutenant de police, et je vous envoie copie de ma lettre. J'aurois voulu me trouver à votre passage au retour de l'île-Adam; mais je n'ai pu venir à bout de savoir si c'étoit aujourd'hui ou demain que vous deviez venir; et je suis si foible, si troublé, si occupé, que, ne sachant pas non plus l'heure, je ne tenterai pas même de m'y trouver, espérant me dédommager mardi prochain. Je vous excède, madame la maréchale; j'en suis navré: mais si cette affaire n'est éclaircie, il faut que j'en meure de désespoir.

Vous comprenez qu'il ne faudroit pas montrer ma lettre à M. de Malesherbes, mais seulement le prier de vouloir bien regarder lui-même à cette affaire. Le premier colporteur saisi chargé d'un exemplaire de la fausse édition donne le bout de la pelotte; il n'y a plus qu'à dévider.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 8 février 1762.

Sitôt que j'appris, monsieur, que mon ouvrage seroit imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, et j'en suis moins fâché que si j'en étois surpris. Mais n'y auroit-il pas moyen de remédier pour l'aventur aux inconvénients que je prévois encore, si, publiant d'abord les deux premiers volumes, Duchesne, et Néaulme son correspondant, restent propriétaires des deux

autres? Il résultera certainement de toutes ces cascades des difficultés et des embarras qui pourroient tellement prolonger la publication de mon livre qu'il seroit à la fin supprimé ou mutilé, ou que je serois forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient dont ces libraires croiroient avoir à se plaindre. Le remède à tout cela me paroît simple; la moitié du livre est faite ou à-peu-près, la moitié de la somme est payée; que le marché soit résilié pour le reste, et que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de madame la maréchale, qui sûrement ne le refusera pas lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien, monsieur, négocier cette affaire, vous soulageriez mon cœur d'un grand poids qui m'oppressera sans relâche jusqu'à ce qu'elle soit entièrement terminée.

Quant aux changements à faire dans les deux premiers volumes avant leur publication, je voudrois bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs, ou, pour parler plus juste, qu'ils ne seront pas nécessaires; car, monsieur, je serois bien fâché que, par égard pour moi, vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il vaudroit alors cent fois mieux suivre l'idée d'envoyer toute l'édition hors du pays. C'est de quoi l'on ne peut juger qu'après avoir vu bien précisément à quoi se réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter

ou de changer; car je crains sur toute chose qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela, je vous supplie, monsieur, de lire ou faire lire les deux volumes en entier, afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre visite, jugeant que ce silence doit être entendu de vous. Agréez, monsieur, mon profond respect.

Je ne vois pas qu'il soit nécessaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici personne pour cette affaire; il suffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté, et j'écrirai là-dessus à Duchesne de faire les cartons nécessaires; car, encore une fois, monsieur, je ne veux en cette occasion disputer sur rien, et je serois bien fâché de laisser un seul mot qui pût faire trouver étrange qu'on eût laissé faire cette édition à Paris. Indiquez seulement ce qu'il convient qu'on ôte, et tout cela sera ôté. Une seule chose me fait de la peine, c'est qu'on ne sauroit exiger de Néaulme de faire en Hollande les mêmes cartons, et que, ne les faisant pas, son édition pourroit nuire à celle de Duchesne.

A M. MOULTOU.

Montmorency, le 16 février 1762.

Plus de monsieur, cher Moultoù, je vous en supplie; je ne puis souffrir ce mot-là entre gens qui s'estiment et qui s'aiment; je tâcherai de mériter que vous ne vous en serviez plus avec moi.

Je suis touché de vos inquiétudes sur ma sûreté ; mais vous devez comprendre que , dans l'état où je suis , il y a plus de franchise que de courage à dire des vérités utiles , et je puis désormais mettre les hommes au pis , sans avoir grand'chose à perdre. D'ailleurs , en tout pays , je respecte la police et les lois ; et , si je parois ici les éluder , ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée ; on ne peut être plus en règle que je le suis. Il est vrai que si l'on m'attaquoit , je ne pourrois sans bassesse employer tous mes avantages pour me défendre ; mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourroit m'attaquer justement , et cela suffit pour ma tranquillité : toute ma prudence dans ma conduite est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort ; mais aussi je ne me dépars jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice , c'est tenter l'impossible , et prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai qu'honoré dans ce pays de l'estime publique j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions qui se fait sentir dans mes écrits. Le François est naturellement humain et hospitalier : que gagneroit-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne , et ne prêche que la paix et la vertu ? Tandis que l'auteur du livre de l'Esprit vit en paix dans sa patrie , J. J. Rousseau peut espérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquillisez-vous donc sur mon compte , et soyez persuadé que je ne risque rien. Mais pour

mon livre, je vous avoue qu'il est maintenant dans un état de crise qui me fait craindre pour son sort. Il faudra peut-être n'en laisser paroître qu'une partie, ou le mutiler misérablement; et, là-dessus, je vous dirai que mon parti est pris. Je laisserai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes; mais je ne souffrirai pas qu'on touche à la profession de foi : il faut qu'elle reste telle qu'elle est, ou qu'elle soit supprimée : la copie qui est entre vos mains me donne le courage de prendre ma résolution là-dessus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque chose de plus à vous dire; quant à présent tout est suspendu. Le grand éloignement de Paris et d'Amsterdam fait que toute cette affaire se traite fort lentement et tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites sur l'état de la religion en Suisse et à Genève, et sur le tort qu'y peut faire l'écrit en question, seroit plus grave si elle étoit fondée; mais je suis bien éloigné de penser comme vous sur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois cet écrit; hé bien, cher Moulou, lisez-le encore une vingt-unième; et si vous persistez dans votre opinion, nous la discuterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de monsieur votre père, et sur-tout par l'influence qu'elle peut avoir sur votre voyage; car, d'ailleurs, je pense trop bien de vous pour croire que, quand votre fortune seroit moindre, vous en fussiez plus mal-

heureux. Quand votre résolution sera tout-à-fait prise là-dessus marquez-le-moi, afin que je vous garde ou vous envoie le misérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurois d'autant plus de plaisir à vous voir que je me sens un peu soulagé, et plus en état de profiter de votre commerce; j'ai quelques instants de relâche que je n'avois pas auparavant, et ces instants me seroient plus chers si je vous avois ici. Toutefois vous ne me devez rien, et vous devez tout à votre père, à votre famille, à votre état; et l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir n'a plus de charmes. Adieu, cher Moulou; je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai brûlé votre précédente lettre: mais pourquoi signer? avez-vous peur que je ne vous reconnoisse pas?

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 18 février 1762.

Vous êtes, madame la maréchale, comme la divinité qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité. Quoique ces marques de votre souvenir me soient très précieuses, d'autres me le seroient encore plus: mais quand on est si riche, on ne doit pas être insatiable; et il faut bien, quant à présent, me contenter du bien que vous me faites en signe de celui que vous me voulez. Avec quel empressement je vois approcher le temps

de recevoir des témoignages d'amitié de votre bouche, et combien cet empressement n'augmenteroit-il pas encore, si mes maux, me donnant un peu de relâche, me laissoient plus en état d'en profiter ! Oh ! venez, madame la maréchale : quand, aux approches de Pâques, j'aurai vu M. le maréchal et vous, en quelque situation que je reste je chanterai d'un cœur content le cantique de Siméon.

M. de Malesherbes vous aura dit, madame la maréchale, qu'il se présente, sur la publication de mon ouvrage, quelques difficultés que j'ai prévues depuis long-temps, et qu'il faudra lever par des changements pour la partie qui est imprimée ; mais quant à la partie qui ne l'est pas, je souhaite fort, tant pour la sûreté du libraire que pour ma propre tranquillité, qu'elle ne soit pas imprimée en France. Ce même libraire ne devant plus l'imprimer lui-même, il est inutile qu'il en reste chargé pour la faire imprimer en pays étranger par un autre ; et toutes ces cascades, diminuant mon inspection sur mon propre ouvrage, le laissent trop à la discrétion de ces messieurs-là. Voilà ce qui me fait desirer, si vous l'agréez, que le traité soit annulé pour cette partie, que les billets soient rendus à Duchesne, et que le reste de mon manuscrit me soit aussi rendu. J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler ; et, s'il lui demeure, il faudra nécessairement qu'il soit mutilé, gâté, estropié pour le faire paroître, ou, ce qui est encore

pis, qu'il reste après moi à la discrétion d'autrui, pour être ensuite publié sous mon nom dans l'état où l'on voudra le mettre. Je vous supplie, madame la maréchale, de peser ces considérations, et de décider là-dessus ce que vous jugez à propos qu'il se fasse; car mon plus grand desir dans cette affaire est qu'il vous plaise d'en être l'arbitre, et que rien ne soit fait que sur votre décision.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 19 février 1762.

Je vois, madame la maréchale, que vous ne vous laissez point de prendre soin de mon malheureux livre; et véritablement il a grand besoin de votre protection et de celle de M. de Malesherbes, qui a poussé la bonté jusqu'à venir même à Montmorency pour cela. Je crains que le parti de faire imprimer les deux derniers volumes en Hollande ne devienne chaque jour sujet à plus d'inconvénients, parceque Duchesne, paresseux ou diligent toujours mal-à-propos, a commencé ces deux volumes, quoique je lui eusse écrit de suspendre: mais comme, de peur d'en trop dire, je ne lui ai écrit que par forme de conseil, il n'en a tenu compte; et ce sera du travail perdu dont il faudra le dédommager, à moins qu'il n'envoie les feuilles en Hollande; auquel cas autant vaudroit peut-être qu'il achevât et prit le même parti pour le tout. Je souf-

fre véritablement, madame la maréchale, du tracas que tout ceci vous donne depuis si long-temps; et moi, de mon côté, j'en suis aussi depuis cinq mois dans des angoisses continuelles, sans qu'il me soit possible encore de prévoir quand et comment tout ceci finira. Voici une petite note en réponse à celle que M. de Malesherbes m'a envoyée, et que je suppose que vous aurez vue. Je vous supplie de la lui communiquer quand il sera de retour.

Vous me marquez, et M. le maréchal me marque aussi que vous me cherchez un chien. En combien de manières ne vous occupez-vous point de moi! Mais, madame, ce n'est pas un autre chien qu'il me faut, c'est un autre turc, et le mien étoit unique : les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachements de toutes les sortes seroient désormais les derniers. Celui-là, dans son espèce, étoit du nombre; et pour avoir un chien auquel je ne m'attache point, je l'aime mieux de toute autre main que de la vôtre. Ainsi ne songez plus, de grace, à m'en chercher un. Bonjour, madame la maréchale, bonjour, monsieur le maréchal; je ne vous écris jamais à l'un ou à l'autre sans m'attendrir sur cette réflexion, qu'il y a long-temps que je n'ai plus de moments heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 25 mars 1762.

Il faut, madame la maréchale, que je vous confie mes inquiétudes, car elles troublent mon cœur à proportion qu'il tient à ses attachements: Monsieur le maréchal ayant été incommodé; et M. Dubettier ayant bien voulu m'informer de son état, je l'avois prié de continuer jusqu'à son entier rétablissement; et précisément depuis ce moment il ne m'a pas récrit un mot: le même M. Dubettier est venu hier à Montmorency; et ne m'a rien fait dire. J'ai écrit en dernier lieu à monsieur le maréchal, et il ne m'a pas répondu. Le temps du voyage approche; il avoit accoutumé de me réjouir le cœur en me l'annonçant; et cette fois il a gardé le silence; enfin tout le monde se tait, et moi je m'alarme. C'est un défaut très importun, je le sens bien, aux personnes qui me sont chères, mais qui, tenant à mon caractère, est impossible à guérir, et que la solitude et les maux ne font qu'augmenter. Ayez-en pitié, madame la maréchale, vous qui m'en pardonnez tant d'autres, et sur qui tant de marques d'intérêt et de bonté que j'ai reçues de vous en dernier lieu m'empêchent d'étendre mes craintes; engagez, de grace, monsieur le maréchal à les dissiper par une simple feuille de papier blanc. Ce témoignage si chéri, si désiré, me dira tout; et, en vérité, j'en ai besoin pour goûter sans

alarmes l'attente du moment qui s'approche, et pour me livrer sans crainte à l'épanouissement de cœur que j'éprouve toujours en vous abordant.

A M. MOULTOU.

Montmorency, le 25 avril 1762.

Je voulois, mon cher concitoyen, attendre pour vous écrire, et pour vous envoyer le chiffon ci-joint, puisque vous le desirez, de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, et de faire imprimer en Hollande, comme il s'y étoit d'abord engagé. J'en suis charmé, car c'étoit toujours malgré moi que, pour augmenter son gain, il prenoit le parti de faire imprimer en France, quoique de ma part je fusse autant en règle qu'il me convient, et que je n'eusse rien fait sans l'aveu du magistrat. Mais maintenant que le libraire a reçu et payé le manuscrit, il en est le maître. Il ne me le rendroit pas quand je lui rendrois son argent; ce que j'ai voulu faire inutilement plusieurs fois, et ce que je ne suis plus en état de faire. Ainsi j'ai résolu de ne plus m'inquiéter de cette affaire, et de laisser courir sa fortune au livre, puisqu'il est trop tard pour l'empêcher.

Quoique par-là toute discussion sur le danger de la profession de foi devienne inutile, puisque

assurément, quand je la voudrois retirer, le libraire ne me la rendroit pas, j'espère pourtant que vous avez mis ses effets au pis, en supposant qu'elle jetteroit le peuple parmi nous dans une incrédulité absolue; car, premièrement, je n'ôte pas à pure perte, et même je n'ôte rien, et j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs le peuple aura toujours une religion positive, fondée sur l'autorité des hommes; et il est impossible que, sur mon ouvrage, le peuple de Genève en préfère une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles, ils ne sont pas tellement liés à cette autorité qu'on ne puisse les en détacher à certain point; et cette séparation est très importante à faire, afin qu'un peuple religieux ne soit pas à la discrétion des fourbes et des novateurs; car, quand vous ne tenez le peuple que par les miracles, vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort, ou ceux sur qui mon livre feroit quelque impression parmi le peuple en seroient beaucoup plus gens de bien, et n'en seroient guère moins chrétiens, ou plutôt ils le seroient plus essentiellement. Je suis donc persuadé que le seul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres sera contre moi, et même je ne doute point que les plus incrédules ne souffrent encore plus le feu que les dévots: mais cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile. Il y a long-temps que j'ai mis les hommes au pis; et puis je vois très bien que cela ne fera que démasquer des haines

qui couvent; autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, et que, si Jean-Jacques n'étoit pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté? Il n'y a pas une ville de l'Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorency, mais on n'y aperçoit jamais la trace d'un Genevois; et, quand il en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Genève; un seul haineux empoisonneroit tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma patrie pour supporter de m'y voir haï : il vaut mieux vivre et mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque. Les bons sont à l'épreuve, et les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, et je saurai du moins à qui j'ai affaire. Du reste, nous n'en serons pas sitôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le sort de mon livre; c'est un abyme de mystère où je ne saurois pénétrer. Cependant il est payé, du moins en partie, et il me semble que, dans les actions des hommes, il faut toujours, en dernier ressort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat Social* est imprimé, et vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, franc de port, comme j'espère; sinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos déboursés.

Voici la distribution que je vous prie de vouloir bien faire des ~~onze~~ qui vous resteront, le vôtre prélevé.

Un à la bibliothèque, etc.

A propos de la bibliothèque, ne sachant point le nom des messieurs qui en sont chargés à présent, et par conséquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part que je suis chargé, par monsieur le maréchal de Luxembourg, d'un présent pour la bibliothèque. C'est un exemplaire de la magnifique édition des fables de La Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre est actuellement entre mes mains, et ces messieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remerciement à monsieur le maréchal, je crois qu'ils feroient une chose convenable. Adieu, cher concitoyen; ma feuille est finie, et je ne sais finir avec vous que comme cela. Je vous embrasse.

P. S. Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parceque je me suis fait une blessure à la main droite, qui m'a long-temps empêché de tenir la plume. C'est avec regret que je vous fais coûter un si gros port, mais vous l'avez voulu.

A MM. DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE BERNE.

Montmorency, le 29 avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, messieurs, que vous ne pensez, et il faut que votre société ne

manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asile à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant, que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, et sur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître ; et pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant et si rare dans notre siècle de vrais citoyens aimant leurs frères et leurs semblables, et s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie et du genre humain ?

Quelque beau cependant que soit votre plan, et quelques talents que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux. Vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages, et, tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parceque les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumières, et qu'ils font le mal approuvant le bien. Le siècle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale: est-il des meilleurs ? Les livres ne sont bons à rien ; j'en dis autant des académies et des sociétés littéraires ; on ne donne jamais, à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile : sans

cela, la nation qui a produit les Fénélon, les Montesquieu, les Mirabeau, ne seroit-elle pas la mieux conduite et la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, et un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talents dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, et que, quand je les pourrois vaincre, les choses n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques uns m'ont approuvé même; et, comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'ils étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux et davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès; et, au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais, en me la proposant, vous ignoriez sans doute que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'é-

toit point fait, y renonce dans la joie de son cœur, et, après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire, en quittant la plume pour ne la jamais reprendre :

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très grand dans l'honneur de votre estime ; et si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite et mes lumières pourront le permettre ; et, pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que **mon** plan, quoique très bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, et tourner trop vers la métaphysique des recherches, qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques, locales et particulières. Quant à vos questions, elles sont très belles ; la troisième (1), sur-tout, me plaît beaucoup ; c'est celle qui me tenteroit si j'avois à écrire. Vos vues, en la proposant, sont assez claires, et il faudra que celui qui la traitera soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la première, où vous demandez *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption*, outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, et rendre la question

(1) Quel peuple a jamais été le plus heureux ?

presque indéterminée, il faudroit commenter; peut-être, par demander s'il est de tels moyens; car c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, et qui n'est qu'une répétition de la question même, ou en fait une autre tout-à-fait à part (1).

Si j'avois à traiter votre seconde question (2), je ne puis vous dissimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui sûrement n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'académie françoise, qui prescrit le parti que l'on doit prendre, et qui se garde bien de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'elle ne dise la vérité.

La quatrième (3) est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse, ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique et morale du corps helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire : *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveler des vœux formés tant de fois

(1) Voici la suite de cette question, *Et quel est le plan le plus parfait, qu'un législateur puisse suivre à cet égard?*

(2) Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doit se faire un scrupule de combattre publiquement?

(3) Par quel moyen pourroit-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens de diverses républiques qui composent la confédération helvétique?

et devenus inutiles. Bonjour, monsieur: je vous salue, vous et vos dignes collègues, de tout mon cœur et avec le plus vrai respect.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmofency, le 30 avril 1762.

MONSIEUR,

Je n'ai oublié ni les graces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnoissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le maréchal, cet engagement ne pouvoit être que conditionnel; et, dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce seroit de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison sans savoir si j'y serois vu de vous et de madame la maréchale avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le desir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid et repoussant les avances des grands qu'on n'estime pas; mais comment, sans m'oublier, en userois-je avec vous, monsieur, que mon cœur honore, avec vous que je rechercherois si vous étiez mon égal? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas com-

bien de mon état au vôtre il faut modifier ce langage ; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang ; mais je sais mieux encore que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable ; je sais qu'elle a aussi sa dignité , que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi , d'être familier ou rampant ; et ce danger même qui me préoccupe m'empêche de rien faire ou rien dire à propos. Déjà , sans le vouloir , je puis avoir commis quelque faute , et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands , qui ne s'est point soucié de l'apprendre , et qui n'aura qu'une fois en sa vie regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc , monsieur le maréchal , la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grâce à laquelle je devois si peu m'attendre , et dont je voudrois ne pas abuser. Je n'ai point , quant à moi , changé de résolution ; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si monsieur Chassot m'apprend , de votre part et de celle de madame la maréchale , que je suis toujours le bien venu , vous verrez , par mon empressement à profiter de vos graces , que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous , soit que je

reste dans la distance qui me convient , les bontés dont vous m'avez honoré , et la manière dont j'ai tâché d'y répondre , ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états : quelque élevé que vous soyez , quelque obscur que je puisse être , la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : Souviens-toi que si monsieur le maréchal duc de Luxembourg t'honora de sa visite , et vint s'asseoir sur ta chaise de paille , au milieu de tes pots cassés , ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune , mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise ; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez , monsieur le maréchal , vous dire aussi quelquefois : Il est , dans le patrimoine de mes pères , un solitaire qui s'intéresse à moi , qui s'attendrit au bruit de ma b^énéficeⁿce , qui joint les b^énédictions de son cœur à celles des malheureux que je soulage , et qui m'honore , non parce que je suis grand , mais parce que je suis bon.

Recevez , monsieur le maréchal , les humbles témoignages de ma reconnoissance et de mon profond respect.

A M. DE MALESHERBES.

Montmorency , le 7 mai 1762.

C'est à moi , monsieur , de vous remercier de ne pas dédaigner de si foibles hommages , que je

voudrois bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier écrit ; devoir vous informer d'une action du sieur Rey, laquelle a peu d'exemples chez les libraires , et ne sauroit manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'est, monsieur, qu'en reconnoissance des profits qu'il prétend avoir faits sur mes ouvrages , il vient de passer , en faveur de ma gouvernante, l'acte d'une pension viagère de trois cents livres , et cela de son propre mouvement et de la manière du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'est attaché pour le reste de ma vie un ami par ce procédé ; et j'en suis d'autant plus touché, que ma plus grande peine , dans l'état où je suis , étoit l'incertitude de celui où je laisserois cette pauvre fille après dix-sept ans de service, de soins, et d'attachement. Je sais que le sieur Rey n'a pas une bonne réputation dans ce-pays-ci , et j'ai eu moi-même plus d'une occasion de m'en plaindre, quoique jamais sur des discussions d'intérêt , ni sur sa fidélité à faire honneur à ses engagements. Mais il est constant aussi qu'il est généralement estimé en Hollande ; et voilà, ce me semble, un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup, monsieur, sur une affaire dont j'ai le cœur plein ; mais le vôtre est fait pour sentir et pardonner ces choses-là.

À MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 19 mai 1762.

Je ne croyois pas, madame la maréchale, que notre livre pût paroître avant les fêtes ; mais Duchesne me marque qu'il compte pouvoir le mettre en débit la semaine prochaine ; et vous pensez bien que je vois ce qui l'a rendu diligent. J'avois destiné, pour vos distributions et celles de monsieur le maréchal, les quarante exemplaires qui ont été stipulés de plus que les soixante que je me réserve ordinairement, mais mes distributions indispensables ont tellement augmenté, que je me vois forcé de vous en voler dix pour y suffire ; sauf restitution cependant, si vous n'en avez pas assez : encore ai-je espéré que vous voudriez bien en faire agréer un à monsieur le prince de Conti, et un autre à monsieur le duc de Villeroy, desirant qu'ils reçoivent quelque prix auprès d'eux de la main qui les offrira. Je voudrois bien en présenter un exemplaire à monsieur le marquis d'Armentières, qui m'a paru prendre intérêt à cet ouvrage ; mais ne sachant comment le lui envoyer, je vous supplie, madame la maréchale, de vouloir bien, si vous le jugez à propos, vous charger de cet envoi, et j'en remplirai le vide.

J'ai écrit à Duchesne d'envoyer les trente exemplaires à l'hôtel de Luxembourg, dans le courant de la semaine, et de commencer, dimanche pro-

chain 23, mes distributions, dont je lui ai envoyé la note. Si vous voulez bien, madame la maréchale, n'ordonner les vôtres que le même jour, cela fera que moins de gens auront à se plaindre que d'autres aient eu le livre avant eux. Au reste, quel que soit son succès dans le monde, mon dernier ouvrage ayant été publiquement honoré de vos soins et de votre protection, je crois ma carrière très heureusement couronnée : il étoit impossible de mieux finir.

Pour éviter tout double emploi, je crois devoir vous prévenir, madame la maréchale, que j'enverrai un exemplaire à madame la comtesse de Boufflers, ainsi qu'au chevalier de Lorenzy.

A M. DE SARTINE.

Du 28 mai 1762.

MONSIEUR,

Permettez que l'auteur d'un livre sur l'éducation, au sujet duquel requête vous a été présentée, prenne la liberté d'y joindre la sienne. Si l'édition contrefaite est mise en vente, mon libraire en souffrira des pertes que je dois partager ; si les auteurs de la fraude ne sont pas connus, je serai suspect d'en être complice. N'en voilà que trop, monsieur, pour autoriser l'extrême inquiétude où je suis, et l'importunité que je vous cause. A la manière dont s'y prennent ces éditeurs frauduleux, j'ai lieu de croire qu'ils se sentent appuyés ; et même, malgré vos or-

dres, le colporteur de Saugen en promet à ses camarades des exemplaires pour la veille des fêtes. Mais je suis fortement persuadé, sur quelque protection qu'ils comptent, qu'un magistrat de votre intégrité et de votre fermeté ne permettra jamais que cette protection soit portée jusqu'à favoriser les fripons aux dépens de la fortune du libraire et de la réputation de l'auteur.

Daignez, monsieur, agréer mon profond respect, et vous rappeler que je m'honorois de ce sentiment pour vous avant que je pusse prévoir que j'implorerois un jour votre justice.

AU PREMIER MAGISTRAT DE GENÈVE.

MONSIEUR,

Revenu du long étonnement où m'a jeté, de la part du magistrat, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, monsieur, et je vous prie de déclarer de ma part au magnifique conseil que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité de la ville et république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste envers l'état en le quittant.

J'ai tâché d'honorer le nom genevois; j'ai

tendrement aimé mes compatriotes ; je n'ai rien oublié pour me faire aimer : on ne sauroit plus mal réussir. Je veux leur complaire jusque dans leur haine ; le dernier sacrifice qui me reste à leur faire est celui d'un nom qui me fut si cher.

Mais, monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente ; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que les outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire ! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, et surtout plus heureux que moi !

Recevez, monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

A. M. MOULTOU.

Montmorency, le 30 mai 1762.

L'état critique où étoient vos enfants quand vous m'avez écrit me fait sentir pour vous la sollicitude et les alarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude aussitôt que vous le pourrez, car, cher Moultoù, je vous aime tendrement.

Je suis très sensible au témoignage d'estime que je reçois de la part de M. de Reventlow, dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait ; mais outre que je n'ai jamais aimé la poésie françoise, et que n'ayant pas fait de vers depuis très long-temps, j'ai absolument oublié cette petite mécanique ; je vous dirai, de plus, que je doute qu'une pareille entreprise eût aucun suc-

cès ; et quant à moi, du moins, je ne sais mettre en chanson rien de ce qu'il faut dire aux princes : ainsi je ne puis me charger du soin dont veut bien m'honorer M. de Reventlow. Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté, je ne refuserai pas d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Reventlow veut m'en prier. Quant à la récompense, je sais d'où la tirer sans qu'il s'en donne le soin. Aussi bien, quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même, si je faisais tant que d'y mettre un prix, il seroit tel que ni M. de Reventlow, ni le roi de Danemarck, ne pourroient le payer.

Enfin mon livre paroît depuis quelques jours, et il est parfaitement prouvé par l'événement que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerais jamais d'une ingratitude aussi noire, et je porte au fond de mon cœur le poids d'un rémords qui ne me quittera plus :

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires, et, si je ne puis faire mieux, du moins le vôtre avant tout. Il y a une édition de Lyon qui m'est très suspecte, puisqu'il ne m'a pas été possible d'en voir les feuilles ; d'ailleurs le libraire... qui l'a faite s'est signalé dans cette affaire par tant de manœuvres artificieuses, nuisibles à Néaulme et à Duchesne, que la justice, aussi bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition soit décriée autant qu'elle mé-

rite de l'être. J'ai grand'peur que ce ne soit la seule qui sera connue où vous êtes, et que Genève n'en soit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous serez en état de faire la comparaison et d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je serois embarrassé du transport des *Fables de La Fontaine*. Moi, que le moindre tracas effarouche, et qui laisse dépérir mes propres livres dans les transports, faute d'en pouvoir prendre le moindre soin, jugez du souci où me met la crainte que celui-là ne soit pas assez bien emballé pour ne point souffrir en route, et la difficulté de le faire entrer à Paris sans qu'il aille traînant des mois entiers à la chambre syndicale. Je vous jure que j'aurois mieux aimé en procurer dix autres à la bibliothèque que de faire faire une lieue à celui-là. C'est une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je suis si bien voulu dans Genève, répondez au fait que je vais vous exposer. Il n'y a pas une ville dans l'Europe dont les libraires ne recherchent mes écrits avec le plus grand empressement. Genève est la seule où Rey n'a pu négocier des exemplaires du *Contrat Social*. Pas un seul libraire n'a voulu s'en charger. Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France; mais c'est précisément pour cela qu'il devoit être bien reçu dans Genève, car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moulou. Des nouvelles de vos enfants.

A MADAME LA MARQUISE DE CRÉQUIL.

Montmorency, fin de mai 1762.

C'est vous, madame, qui m'oubliez ; je le sens fort bien : mais je ne vous laisserai pas faire ; car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, et sur-tout...

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même manière. Ayant posé la plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, grâces au ciel, de pareil hommage à vous offrir (1) ; mais pour ceux d'un cœur plein de respect, de reconnaissance et d'attachement, ils ne finiront pour vous, madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi ! vous voulez faire un pèlerinage à Montmorency ? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques genevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser ? Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire ; car vous me trouverez mourant, et je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans ; j'étois un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

(1) L'envoi de son *Emile*.

M. et madame de Luxembourg viennent ici mardi pour un mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en alléguiez me semblent très mal fondées; et de plus, j'ai pour eux tant d'attachement et d'estime, que quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerois mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous aimez aussi les promenades qui le sont: et, quoique vous connoissiez le pays, je vous en promets de charmantes, que vous ne connoissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela; car, outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir celui de parcourir avec plus de plaisir les lieux où j'aurai eu le bonheur de vous suivre.

A M. NÉAULME.

Montmorency, le 5 juin 1762.

Je reçois, monsieur, à l'instant et dans le même paquet, avec six feuilles imprimées, et cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 et 26 mai. J'y vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes vis-à-vis de vos deux confrères; mais, n'étant entré ni dans les traités ni dans les négociations réciproques, je me borne à désirer que la justice soit observée, et que vous soyez tous contents, sans avoir droit de m'ingérer

dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement que j'aurois souhaité, et de grand cœur, que le tout eût passé par vos mains seules, et qu'on n'eût traité qu'avec vous; mais, n'ayant pas été consulté dans cette affaire; je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insu.

Je vous ai dit, monsieur, et je le répète, qu'*Emile* est le dernier écrit qui soit sorti et qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends passur quoi vous pouvez inférer le contraire; il me suffit de vous avoir dit la vérité : vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très fâché des embarras où vous dites être au sujet de la profession de foi; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit, en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi des obstacles qui vous arrêtent, et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres devoient vous faire présumer que celui-là n'en seroit pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé, monsieur; j'en suis incapable; je voudrois même vous complaire, mais ce ne sauroit être en ce que vous exigez de moi sur ce point; et je m'étonne que vous puissiez croire qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altéré après sa mort, le laisse mutiler durant sa vie.

A l'égard des raisons que vous m'exposez,

vous pouviez vous dispenser de cet étalage , et supposer que j'avois pensé à ce qu'il me convenoit de faire. Vous dites que les gens même qui pensent comme moi me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être ; car moi , qui sûrement pense comme moi , je m'approuve , et ne fis rien de ma vie dont mon cœur fût aussi content. En rendant gloire à Dieu , et parlant pour le vrai bien des hommes , j'ai fait mon devoir : qu'ils en profitent ou non , qu'ils me blâment ou m'approuvent , c'est leur affaire ; je ne donnerois pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reste , je les mets au pis ; que feront-ils que la nature et mes maux ne fassent bientôt sans eux ? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense ; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien , monsieur , que mon parti est pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler , car cela seroit parfaitement inutile.

• A M. MOULTOU.

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je me garderois de vous inquiéter , cher Moul-
tou , si je croyois que vous fussiez tranquille sur
mon compte ; mais la fermentation est trop forte
pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous :
et je juge par les lettres que je reçois des provin-
ces que les gens qui m'aiment y sont encore plus
alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru

dans des circonstances malheureuses. Le parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux ; et le seul homme en France qui croie en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer : on m'offre par-tout des retraites ; mais comme on ne me donne pas, pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure ; car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler, car je ne saurois concevoir à quel titre, moi citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilège des états-généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge, est la récusation de mes juges : mais ce moyen ne les contentera pas ; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le parlement a peu d'idée du droit des gens, et ne le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tout les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée ; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les magistrats du premier de ces corps aiment la justice, et sont toujours équitables et modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas ; mais si cet

ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y résisteront point. Tels sont les hommes, cher Moulou, telle est cette société si vantée : la justice parle, et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux, bien résolu de ne rien dire que de vrai, et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher Moulou, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté; je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher Moulou; je vous embrasse tendrement : sitôt que mon sort sera décidé, je

vous en instruirai , si je reste libre ; sinon vous l'apprendrez par la voix publique,

A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je vous remercie , madame , de l'avis que vous voulez bien me donner ; on me le donne de toutes parts , mais il n'est pas en mon usage ; J. J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs , je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève , imprimant un livre en Hollande , avec privilège des états-généraux , en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste , j'ai rendu gloire à Dieu , et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause , je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remerciements , madame , et n'oublierai point ce soin de votre amitié,

A M. DE LA POPLINIÈRE.

Montmorency, le 8 juin 1762.

Non , monsieur , les livres ne corrigent pas les hommes , je le sais bien ; dans l'état où ils sont , les mauvais les rendroient pires , s'ils pouvoient l'être , sans que les bons les rendissent meilleurs. Aussi ne m'en imposai-je point , en prenant la plume , sur l'inutilité de mes écrits ; mais j'ai satisfait mon cœur en rendant hommage à la vérité. En parlant aux hommes pour leur vrai

bien , en rendant gloire à Dieu , en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison , je me suis mis en état , en quittant la vie , de rendre à l'auteur de mon être compte des talents qu'il m'avoit confiés. Voilà , monsieur , tout ce que je pouvois faire ; rien de plus n'a dépendu de moi. Du reste , j'ai fini ma courte tâche ; je n'ai plus rien à dire et je me tais. Heureux , monsieur , si , bientôt oublié des hommes et rentré dans l'obscurité qui me convient , je conserve encore quelque place dans votre estime et dans votre souvenir.

A M. MOULTOU.

Yverdun , le 15 juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi , cher Moulto ; l'événement a justifié votre prévoyance , et votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre , vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun ; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine , et sans des considérations très graves , que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer ; et ce ne fut qu'un courrier , venu dans la nuit du 8 au 9 , de M. le prince de Conti à madame de Luxembourg , qui apporta les détails sur lesquels je pris sur-le-champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de moi seul , qui sûrement

n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéressées, et qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher Moulou, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les tranches des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évacion, et très résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps me hâisse et ne sente fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parceque cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher Moulou, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois; que non seulement j'étois parfaitement en règle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques, et qu'avant de partir je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asile assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève; mais, ou je connois mal mon ami Moulou, ou il ne me fera sûrement pas cette

question ; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier ; qu'il n'y doit point porter son ignominie , ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je , dès cet instant , y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adresse à personne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre ! Ah ! Moultoü , la Providence s'est trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes , en me faisant d'une autre espèce qu'eux ?

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 15 juin 1762.

Enfin j'ai mis le pied sur cette terre de justice et de liberté qu'il ne falloit jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui... Il étoit temps d'arriver.

Mon adresse , sous le couvert de M. Daniel Roguin , à Yverdun en Suisse. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontière. De grace , monsieur le maréchal , un mot de mademoiselle Le Vasseur. J'attends sa résolution pour prendre la mienne.

A M. LE PRINCE DE CONTI.

Yverdun, le 17 juin 1762.

MONSEIGNEUR,

Je dois à V. A. S. ma vie , ma liberté , mon honneur même , plus augmenté par l'intérêt que

Vous daignez prendre à moi qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens, les plus estimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je, monseigneur, les employer au gré de ma reconnoissance ! C'est alors que je me glorifierois tous les jours de ma vie d'être avec le plus profond respect, etc.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Vous l'avez voulu, madame la maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachoit à la vie ! Est-ce un bien de la conserver à ce prix ? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misère de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Étant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à monsieur le duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de monsieur le commandant de Lyon ; mais réfléchissant en chemin que celui à qui elle étoit adressée pouvoit être absent ou malade, et qu'alors je serois plus embarrassé peut-être que si monsieur le duc n'avoit point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparoitre par-devant aucun commandant ; et,

prenant entre les deux une route moins suivie, je suis venu ici sans accident, par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire qu'en passant à Dijon il fallut donner mon nom, et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mère à celui de mon père, il me fut impossible d'en venir à bout : la main me trembloit tellement, que je fus contraint deux fois de poser la plume ; enfin le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire, et toute ma falsification consista à supprimer le J d'un de mes deux prénoms. Sitôt que je fus parti, je croyois toujours entendre la maréchaussée à mes trousses ; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussitôt qu'il venoit m'arrêter. Quels sont donc les tourments du crime, si l'innocence opprimée en a de tels ?

Je suis arrivé ici dans un accablement inconcevable ; mais, depuis deux jours que j'y suis, je me sens déjà beaucoup mieux : l'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que monsieur le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la maréchale, une lettre pour monsieur le prince de Conti : je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui

vous paroitra propre à lui montrer la reconnaissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur et de grâces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrois écrire à madame la comtesse de Boufflers ; mais l'heure presse, et le courrier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en quel lieu je fixerai ma retraite : de nouvelles courses m'effraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre, et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles, je les attends horribles ; mais les jugments du parlement de Paris ne sont pas si respectables qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quel embarras je l'ai laissée, et quel bonheur pour elle et pour moi, que vous ayez été à Montmorency dans ces temps de nos calamités !

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdon, le 17 juin 1762.

Je vous écrivis de Dôle, monsieur le maréchal, samedi dernier. Hier je vous écrivis d'ici par la route de Genève ; et je vous écris aujour-

d'hui par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours : il y en a cependant trois de préférence ; mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde pouvoit me consoler de m'être éloigné de vous, ce seroit de retrouver ici, dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitants du pays l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à monsieur Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis ; mais je ne pourrai éviter d'être présenté aujourd'hui ou demain à monsieur le bailli, qui est ici le gouverneur de la province. J'espère qu'en m'ouvrant à lui il me gardera le secret.

Tous mes arrangements ultérieurs dépendent tellement de la décision de mademoiselle Le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant tous les lieux des environs où je puis chercher un asile ; mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager ; et, là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir si elle y a la moindre répugnance ; car l'empressement de l'avoir avec moi n'est que le second de mes desirs ; le premier sera toujours qu'elle soit heureuse et contente, et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire,

qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas je la regretterai toute ma vie ; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras : cependant qu'à cela ne tienne, et fût-elle ici dès demain !

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés : s'ils me restent, se que mademoiselle Le Vasseur ne voudra pas et qui sera d'un plus facile transport, pourroit être emballé ou encaissé, et envoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles, il faut que je pourvoie ici peu-à-peu aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien, monsieur le maréchal, me faire donner un mot d'avis sur tout cela, et vous charger des lettres que mademoiselle Le Vasseur peut avoir à m'écrire ? Car elle n'a pas mon adresse, et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé, par vos bontés, à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage ; il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentiments, ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs même auxquels le cœur d'un honnête homme

ne sait point se préparer, parcequ'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir sera ma consolation dans mes misères. Mais vous, monsieur le maréchal, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit?

A MADEMOISELLE LE VASSEUR.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Ma chère enfant, vous apprendrez avec grand plaisir que je suis en sûreté. Puisse-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours ! Je me suis occupé de vous en partant et durant mon voyage ; je m'occupe tout à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et ne suivez en cela que votre inclination ; car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si long-temps vécu ensemble, je le puis cependant sans inconvénient, quoique avec regret ; et même votre séjour en ce pays trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chère enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourvois même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous

plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule ; et je concourrai toujours de tout mon pouvoir à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe ; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me rendre malheureux, mais ils ne sauroient me rendre méchant ni injuste ; et vous savez mieux que personne que je n'ai rien fait contre les lois.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison ; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eue M. Dumoulin de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auroient pu faire. Je ne présume pas que le parlement, tout injuste qu'il est, ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant, si cela arrivoit, venez avec rien, mon enfant, et je serai consolé de tout quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux et qu'on vous laisse disposer du tout, consultez messieurs Mathas, Dumoulin, de La Roche, sur la manière de vous défaire de tout cela ou de la plus grande partie, sur-tout des livres et des gros meubles, dont le transport coûteroit plus qu'ils ne valent ; et vous ferez emballer le reste avec soin, afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de

monsieur le maréchal : mais , avant tout , vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge et de hardes , dont j'ai un très grand besoin , donnant avec la malle un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez , vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins de volume , pour l'apporter avec vous , ainsi que l'argent que le reste aura produit , dont vous vous servirez pour votre voyage. Si cela , joint à l'appoint du compte de monsieur de La Roche , excède ce qui vous est nécessaire , vous le convertirez en lettres-de-change par le banquier qui dirigera votre voyage ; car , contre mon attente , j'ai trouvé qu'il faisoit ici très cher vivre , que tout y coûtoit beaucoup , et que s'il faut nous remonter absolument en meubles et hardes , ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épinette et quelques livres à restituer , et monsieur Mathas , et le boucher , et mon barbier à payer : je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver , dans le couvercle de la boîte aux bonbons , trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le paiement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer , car si vous ne venez pas je m'arrangerois différemment. Je vous prie de témoigner à messieurs Mathas et Dumoulin , à madame de Verdelin , à messieurs Alamanni et Mandard , à monsieur et madame de La Roche ,

et généralement à toutes les personnes qui vous paroîtront s'intéresser à mon sort, combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis, et un pays où j'étois bien voulu. Vous savez le vrai motif de mon départ ; si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire, je ne serois sûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part monsieur le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable dont l'exemple me rendoit meilleur. M. Alamanni avoit promis de me faire faire un bandage semblable à un modèle qu'il m'a montré, excepté que ce qui étoit à droite devoit être à gauche : je pense que ce bandage peut très bien se faire sans mesure exacte, en n'ouvrant pas les boutonnières, en sorte que je les pourrois faire ouvrir ici à ma mesure. S'il vouloit bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables, je lui en serois sensiblement obligé ; vous auriez soin de lui en rembourser le prix, et de me les envoyer dans la première malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies, et soyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu, ma chère enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse, par les bontés et la protection de monsieur le maréchal et de madame la maréchale, qui ne vous abandonneront

pas au besoin. Monsieur et madame Dubettier m'ont paru bien disposés pour vous ; je souhaiterois que vous fissiez les avances d'un raccommodement, auquel ils se prêteront sûrement : que ne puis-je les raccommoder de même avec monsieur et madame de La Roche ! Si j'étois resté j'aurois tenté cette bonne œuvre, et j'ai dans l'esprit que j'aurois réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toutes choses, mais sur-tout de vous conserver et de prendre soin de vous.

A M. MOULTOU.

Yverdun, le 22 juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher Moultoù, est à peine croyable. Quoi ! décrété sans être oui ! Et où est le délit ? où sont les preuves ? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir ; au lieu qu'un décret de prise-de-corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire, car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il seroit à craindre que dans ce moment de chaleur quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourroit

ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher Moulou, que, quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, je ne saurois l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-temps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me servirez et l'on vous écouterà. Maintenant, taisez-vous ; respectez la décision des magistrats et l'opinion publique ; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce seroit une lâcheté ; mais parlez peu de moi ; n'affectez point de me défendre ; écrivez-moi rarement, et sur-tout gardez-vous de me venir voir, je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié ; enfin, si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode ; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je

n'eusse osé l'espérer : mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechute. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien et digne patron et bienfaiteur (1), dont l'honorable et nombreuse famille m'accable, à son exemple, d'amitiés et de caresses. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé ! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher Moulou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie,

A M. DE GINGINS DE MOIRY.

Yverdon, le 22 juin 1762.

MONSIEUR,

Vous verrez, par la lettre ci-jointe, que je viens d'être décrété à Genève de prise-de-corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle ; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Genève puisqu'on m'y a jugé coupable, et c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne causera au-

(1) M. D. Roguin.

un trouble dans ma patrie. Je sais, d'ailleurs, que j'ai le bonheur de vivre sous les lois d'un souverain équitable et éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut et qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, et s'il ne me voit de bon cœur chercher un asile dans ses états. C'est sur ce point, monsieur, que j'ose implorer vos bontés, et vous supplier de vouloir bien faire au souverain sénat un rapport de mes respectueux sentiments. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE., je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'aux malheureux, et dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, et je suis prêt à sortir de leurs états, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des lois, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Genève, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit et sans reproche, soumis aux justes lois du plus sage des souverains,

A M. MOULTOU.

Yverdun, le 24 juin 1762.

Encore un mot, cher Moultoù, et nous ne nous écrivons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais, dans

l'occasion, dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; et à tous nos concitoyens que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux Maultou; si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 29 juin 1762.

N'ayant plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, monsieur le maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le bailli d'Yverdun, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage; et moi j'ai le plus grand desir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agiroit donc d'en faire emballer deux exemplaires, de les faire porter chez monsieur Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte qu'il est prié par M. D. Roguin de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre, qui est, je pense, le carrosse de Besançon. Pardon, monsieur le maréchal; je suis dans un de ces

moments qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Genève. On dit que la voix publique est pour moi; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble; il ne peut plus guère m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience un mot sur la décision de mademoiselle Le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient; mais qu'à cela ne tienne, et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

A MADAME CRAMER DE LON.

2 juillet 1762.

Il y a long-temps, madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfants.

A. M. MOULTOU.

6 juillet 1762.

Je vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux vous ne pourrez vous taire, et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire ne vous fasse pas autant de tort qu'elle

vous fera d'honneur. Il ne falloit pas moins avec votre estime que celle de quelques vrais pères de la patrie pour tempérer le sentiment de ma misère dans un concours de calamités que je n'ai jamais dû prévoir : la noble fermeté de monsieur Jalabert ne me surprend point. J'ose croire que son sentiment étoit le plus honorable au conseil, ainsi que le plus équitable; et pour cela même je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent qu'on peut dire que, s'ils gouvernoient les états, les peuples seroient heureux.

Je suis aussi fâché que touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette affaire avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisoient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très sûr, c'est que je ne l'ai ni sue ni approuvée, non plus que la requête de ma famille, quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant et peut-être inoui.

Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin que pourrois-je dire sans renouveler le crime de Cham? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi; chacun y doit voir avec évidence que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Non seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Genève, mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guère en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou dans ma situation pour courir à de nouveaux désagrémens quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le bailli que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Sitôt que je saurai mon sort j'aurais soin de vous en instruire : jusque-là gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire ou plutôt ce libelle me poursuit d'état en état, pour me faire interdire partout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le Mercure de Neuchâtel. Est-il possible qu'il ne se trouve pas dans tout le public un seul ami de la justice et de la vérité qui daigne prendre la plume et montrer les calomnies de ce sot libelle, lesquelles ne pourroient que par leur bêtise sauver l'auteur du châtiment qu'il recevroit d'un tribunal équitable, quand il ne seroit qu'un particulier? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devoit punir? Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 11 juillet 1762.

Avant-hier, cher Moultoù, je fus averti que le lendemain devoit m'arriver de Berne l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours ; et l'on m'apprit aussi que cet ordre avoit été donné à regret, aux pressantes sollicitations du conseil de Genève. Je jugeai qu'il me convenoit de le prévenir ; et avant que cet ordre arrivât à Yverdun j'étois hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, et j'y prends haleine jusqu'à ce qu'il plaise à messieurs de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser ; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7 : n'avez-vous pas reçu la mienne du 6 ? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une manière convenable à vous et à moi, sans emportements, sans satires, sur-tout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse ; enfin, comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage ; mais je dois vous avertir que, si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire). Mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultoù.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le plf

de M. Roguin, ou ici directement; mais écrivez rarement.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

Votre dernière lettre m'afflige fort, cher Moul-tou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés; et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même : S'il dit mal, il ne pense pas ainsi?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouveroit pas un ami de la justice et de la vérité pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginois si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion, et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais sachant que vous voyez et connoissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux l'idée de faire ce que, sans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même; et que, si le projet étoit bien exécuté, il vous remerciroit quelque jour peut-être de le lui avoir suggéré.

Cependant, comme personne ne connoît mieux que vous votre situation et vos risques, que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête, et que

je ne connois personne au monde qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur, si vous avez le courage de la tenter après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppose pas, persuadé que, selon l'état des choses que je ne connois point et que vous pouvez connoître, elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire, et non pas le mien, je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, et de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à madame d'Anville sur la délibération du sénat de Berne à mon sujet n'est rien moins que vrai, et il le savoit mieux que personne. Le 9 de ce mois, M. le bailli d'Yverdon, homme d'un mérite rare, et que j'ai vu s'attendrir sur mon sort jusqu'aux larmes, m'avoua qu'il devoit recevoir le lendemain et me signifier le même jour l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction ni sans murmure, et qu'il y a eu peu d'approbateurs dans les deux cents, et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, et le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurois tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs. Mylord maréchal attend à mon sujet des ordres du roi, et en attendant, m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par

rapport à moi que je veux suspendre notre correspondance? Jugez-vous que j'aie trop de consolations pour vouloir encore m'ôter les vôtres? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez, je ne demandé pas mieux; et sur-tout n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentiments de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point; on m'écrit même et l'on peut m'écrire ici directement sans enveloppe; je souhaite seulement que tous les désœuvrés ne se mettent pas à écrire comme ci-devant: aussi bien ne répondrai-je qu'à mes amis, et je ne puis être exact même avec eux. Adieu; aimez-moi comme je vous aime, et de grace ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres; nous en pourrions reparler.

. A M. DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du conseil souverain de la république de Berne,
et seigneur bailli à Yverdon.

Motiers, 21 juillet 1762.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous et de vos bontés conservera toujours chèrement les sentiments que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'é-

tois trompé. J'avois besoin, monsieur, de vous connoître, vous et le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre : je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu ; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitements inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie et d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'asile en asile, sentant à-la-fois mes propres maux et la honte de ma patrie, j'avois l'ame émue et troublée, j'étois découragé sans vous. Homme illustre et respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, monsieur, je l'espère, malgré les hurlements du fanatisme et les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, et trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a données.

MILORD-MARÉCHAL.

Vitam impendere vero.

Juillet 1762.

MILORD,

Un pauvre auteur proscrit de France, de sa patrie, du canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile et bon, vient chercher un asile dans les états du roi. Milord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grace et ne crois point en avoir besoin; mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous et de sa majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite et mon nom trop connu par mes malheurs: ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, et je ne saurois plus où fuir.

Daignez, milord, agréer les assurances de mon profond respect.

A M.

Motiers, juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, monsieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire; je regarde ma carrière comme finie; il ne me resté plus qu'à souffrir et mourir; le lieu où cela doit se faire est assez in-

différent. Il importoit peut-être que, parmi tant d'auteurs menteurs et lâches, il en existât un d'une autre espèce qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils sa-voient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point persécuté ; au contraire, on m'accuseroit peut-être d'avoir calomnié mon siècle si mon histoire même n'en disoit plus que mes écrits ; et jè suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, et j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France je voulus honorer de ma retraite l'état de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'estime, et j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé ; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sûreté que je n'y ai pas trouvée ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyions ici, venez tandis qu'on m'y laisse ; je serai charmé de vous embrasser.

Quant à vous, monsieur, et à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorency ; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise ; et si je n'avois

formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me ferois un honneur et plaisir d'y contribuer; mais, monsieur, les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'étoit resté; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis et ceux qui méritent de l'être; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, 21 juillet 1762.

Je me hâte de vous apprendre, madame la maréchale, que mademoiselle Le Vasseur est arrivée ici hier en assez bonne santé, et le cœur plein de nouveaux sentiments qu'elle m'auroit communiqués si les miens pour vous étoient susceptibles d'augmentation, et si vos bontés et celles de monsieur le maréchal n'avoient pas dès long-temps atteint la mesure où les augmentations n'ajoutent plus rien. Elle m'a apporté un reçu de M. de Rougemont d'une somme trop considérable pour être fort bien en règle, puisqu'entre autres articles, M. de La Roche rembourse en entier les six cents francs que je lui remis au voyage de Pâques, sans faire aucune déduction des déboursés qu'il a faits pour mes

habits d'Arménien ; erreur sur laquelle j'attends éclaircissement et redressement.

Vous avez su, madame la maréchale, que, pour prévenir l'ordre qui venoit de m'être signifié de sortir du canton de Berne sous quinzaine, je suis venu avant l'intimation de cet ordre me réfugier dans les états du roi de Prusse, où milord maréchal d'Écosse, gouverneur du pays, m'a accordé avec toute sorte d'honnêtetés la permission de demeurer jusqu'à la réception des ordres du roi, auquel il a donné avis de mon arrivée. En attendant, voici le second ménage dont je commence l'établissement : si l'on me chasse de celui-ci je ne sais plus où aller, et je dois m'attendre qu'on me refusera le feu et l'eau par toute la terre. L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleuri a produit tous ces effets : il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire, et qu'on n'a rien de plus pressé à faire que de proscrire l'auteur comme le dernier des scélérats. Quand enfin quelque téméraire ose faire cette abominable lecture et en parler, tout surpris de ce qu'on trouve et de ce qu'on a fait, on s'en repent, comme il est arrivé à Genève, et comme il arrive actuellement à Berne ; on maudit le réquisitoire et son fat auteur : mais l'infortuné n'en demeure pas moins proscriit : et vous savez que la maxime la plus fondamentale de tout gouvernement est de ne jamais revenir des sottises qu'il a faites. Du reste, c'est le polichinelle Voltaire et le com-

père Tronchin, qui, tout doucement et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne : celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connoissez bien. Reate à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies ; mais, dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger.

J'ai envoyé ci-devant à M. le maréchal copie d'une lettre d'un membre de notre conseil des deux cents au sujet de mon *Contrat social*. Cette lettre ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur a pris noblement la parti de la reconnoître par devant nos quatre syndics : aussitôt l'affaire est devenue criminelle, et l'on est maintenant occupé et embarrassé peut-être à former un tribunal pour la juger. Trop intéressé dans tout cela, je suis suspect en jugeant mes juges ; mais j'avoue que les Genevois me paroissent devenus fous. Quoi qu'il en soit, qu'on fasse tout ce qu'on voudra, je ne dirai rien, je n'écrirai point, je resterai tranquille : tout ceci me paroît trop violent pour pouvoir durer.

Excusez, madame la maréchale, mes longues jérémiades. Avec qui épancherois-je mon cœur si ce n'étoit avec vous ? Je n'ai pas peur qu'elles vous ennuient, mais qu'elles ne vous éhagrinent encore un coup ceci ne sauroit durer. Après les peines vient le repos ; cette alternative n'a jamais manqué dans ma vie : et il me reste un espoir

très solide, c'est que mon sort ne peut plus changer qu'en mieux, à moins que vous ne vinssiez à m'oublier, malheur que j'ai d'autant moins à craindre que je ne l'endurerois pas long-temps. Après vos bontés et celles de monsieur le maréchal, rien n'a tant pénétré mon ame que celles que M. le prince de Conti a daigné étendre jusqu'à mademoiselle Le Vasseur. Pour madame la comtesse de Boufflers, il faut l'adorer. Eh! pourquoi me plaindre de mes malheurs? ils m'étoient nécessaires pour sentir tout le prix des biens qui m'étoient laissés.

On peut m'écrire en droiture à Motiers-Travers sous mon nom, ou, si l'on aime mieux, sous le couvert de M. le major Girardier; mais il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à Pontarlier. Il ne m'est encore arrivé aucune malle,

(1) Quand M. de La Tour a voulu faire graver mon portrait je m'y suis opposé; j'y consens maintenant si vous le jugez à propos, pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom l'on n'y mette que ma devise: ce sera désormais assez me nommer.

Le nom de ma demeure doit être écrit ainsi:

A Motiers-Travers, par Pontarlier.

(1) Sur le dos de la lettre.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 24 juillet 1762.

La lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Genève au sujet du tribunal légal qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort long-temps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa manière de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée comme vous le jugerez à propos. Au reste ne soyez pas surpris de me voir changer de ton ; mon expulsion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Genève, a comblé la mesure. Un état dans lequel le poète et le jongleur règnent, ne m'est plus rien ; il vaut mieux que j'y sois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'étoit pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorency par deux prêtres déguisés, qui font la gazette ecclésiastique, et qui m'ont pris en haine parceque

je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu de Genève et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berna et même à Neuchatel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les réformés des recours bien zélés.

Je n'aimerois pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du moins qu'il ne le fût que là; car ce seroit le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Genève. J'aimerois bien mieux qu'il se répandît en France et en Angleterre, où je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey, sur-tout si vous vous nommez? Car, si vous gardez l'anonyme, il ne faudroit peut-être pas vous servir de lui de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste, travaillez avec confiance, et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent; vous en avez plus que vous ne pensez. D'ailleurs l'amour du bien, la vertu, la générosité vous élèveront l'âme. Vous songerez que vous défendez l'opprimé, que vous écrivez pour la vérité et pour votre ami; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne; et je suis bien trompé dans mon espérance si vous n'effacez votre oient. Sur-tout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple, et aimez-moi. Adieu.

accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe ; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la dernière évidence ? Ce procédé violent est sans prétexte ainsi que sans raison. Quand le public juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter que le public se rétracte comme il juge, au lieu que la première maxime de tous les gouvernements du monde est d'entasser plutôt sottise sur sottise que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom : il s'agit ensuite de savoir si la profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique, indispensable en cette occasion : car enfin l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la profession de foi ; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre ; et cet écrit, dans le préambule, paroît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même ; aller plus loin c'est deviner : et si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats ? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la profession de foi doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur et non comme auteur ; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient comme étant la sienne,

sur-tout après la déclaration qu'il fait lui-même qu'il ne donne point cette profession de foi pour règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion ; et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Genève des livres catholiques, même de controverse, sans que le conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur genevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs genevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Genève même ?

5. A l'égard du *Contrat social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un état. Ce sentiment peut bien déplaire au poëte Voltaire, au jongleur Tronchin, et à leurs satellites ; mais ce n'est pas par-là qu'ils oseront attaquer le livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile sans laquelle nul état ne peut être bien constitué. Il semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile, indispensable à toute bonne législation : et en effet beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique ; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point

où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importeroit-il beaucoup au peuple de Genève, et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable et son auteur criminel. Si j'étois procureur-général de la république de Genève, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerois à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrois criminellement comme traître à la patrie et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du conseil contre J. J. Rousseau, et même que sa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette manière ténébreuse de procéder est effrayante; elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'état à Venise. Si jamais elle s'établissoit à Genève, il vaudroit mieux être né Turc que Genevois.

Au reste, je ne puis croire qu'on érige contre M. Pictet le tribunal dont vous parlez. En tout

cas ce sera fournir à un homme ferme qui a du sens, de la santé, des lumières, l'occasion de jouer un très beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques vous aime et vous salue de tout son cœur.

A M. MOULTOU.

Motiers, 3 août 1762.

Je soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes; car la dernière que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis il y a huit ou dix jours, avec une réponse à un citoyen de Genève qui m'avoit écrit au sujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laissois le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écriroit à Genève ne seroit pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son Voltaire à pleine gorge, et je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Genève, qui, tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut les

lettres qu'on m'écrit à Genève; mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main; et je n'attends, pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance que je n'écris point à notre ami, que je ne veux pas compromettre; car, pour vous, il est désormais trop tard. Vous êtes noté d'amitié pour moi; et c'est à Genève un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussitôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

A M. MOULTOU.

Motiers, ce 10 août 1762.

J'ai reçu hier au soir votre lettre du 7: ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en règle; et si l'on n'ouvre pas nos lettres à Genève, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.



Si notre ami lisoit dans mon cœur, il ne seroit pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerois bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très utile et très honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti, mais par un sincère amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux que j'ai mieux aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous sur-tout à la huitième. Quelle doctrine abominable que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de société entre les fidèles et les autres hommes! Conséquemment à cette doctrine il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. C... ne doit point vous retenir; car, outre que je n'ai pas grand' foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération de l'avocat-général. Le tort de ce magistrat est très grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre; mais il seroit bien plus grand encore s'il en étoit lui-même l'auteur. Ainsi séparez toujours le tribunal et l'hom-

me du libelle, et tombez sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre humain d'attirer sur cet écrit toute l'exécration qui lui est due ; nul ménagement pour votre ami ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterois que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre ; car il est bon qu'ils y paroissent : et s'ils sont imprimés dehors on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ouvrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme dont je vous ai parlé ci-devant pourroit également se charger de cette affaire. Mais, comme je n'ai point de ses nouvelles, je ne me soucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suisse et de Genève, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensoit de moi. Ces gens-là sont si cafards ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne siéroit pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien relevant les fautes de son ami ! et quel spectacle aussi de le voir couvrir

l'opprimé de l'égide de l'évangile! Ministre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces misérables, sinon jetez la plume et courez vous cacher; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchatel, qui meurent d'envie d'imiter les autres, et de me chercher chicane à leur tour; mais outre qu'ils seront retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi: en attendant, il ne paroît pas que milord-maréchal soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant que dans cette affaire-ci j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurois attendu; car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de Voltaire et du parti philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestants se faire, à ma poursuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me surprend plus; mais je vous avoue que la bêtise, poussée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embrasse.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, le 14 août 1762.

Voici, madame la maréchale, une troisième lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité; il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement que si l'on étoit plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes présente; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut de ce qu'on desire et qu'on ne sauroit avoir. D'ailleurs, M. le maréchal m'a marqué qu'il croyoit que vous m'aviez écrit; et, pour savoir si les lettres se perdent, il faut accuser ce qu'on reçoit, et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

A MILORD-MARÉCHAL.

Motiers-Travers, août 1762.

MILORD,

Il est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états, car c'est vous qui me la rendez précieuse; et si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espère, une condition que sa majesté entend mettre à l'asile qu'elle

veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très bon cœur, envers elle et votre excellence, à respecter, comme j'ai toujours fait, dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens, et tous les devoirs de l'hospitalité. En général j'estime peu de rois, et je n'aime pas le gouvernement monarchique ; mais j'ai suivi la règle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi, et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais, quant à ma manière de penser en général sur quelque matière que ce puisse être, elle est à moi, né républicain et libre ; et, tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain, car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui par un homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentiments, milord, et mes règles. Je ne m'en suis jamais départi, et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis, et je me promets de ne plus écrire ; mais encore une fois je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, milord, je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent pour desirer d'habiter la tour carrée ; et si je l'habitois, ce ne seroit sûrement pas pour m'y rendre invisible ; car il vaut mieux être homme et votre semblable,

que le *Tien* du vulgaire et *Dalay-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation, et je ne saurois en changer avant l'hiver, sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pèlerinages ne vous sont pas importuns, je ferai de mon temps un partage très agréable, à-peu-près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes; à Colombier, j'irai penser avec vous.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, août 1762.

J'ai reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres des 21 et 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un *P.S.* de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. M. Hume étoit l'homme selon mon cœur, même avant que je eusse le bonheur de vous connoître, et vos sentiments sur son compte ont encore augmenté les miens; il est le plus vrai philosophe que je connoisse, et le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumières et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré par mon aversion même pour le mensonge; j'ai haï le despotisme en républicain, et l'intolérance en théiste. M. Hume a dit, Voilà ce que fait l'intolérance, et ce que fait le despo-

tisme. Il a vu par toutes ses faces l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je desiré encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable; et le grand éloignement des lieux suffiroit seul pour le rendre tel, sur-tout à cause du tour qu'il faudroit faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi! madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue, moi qui mourrai de tristesse, lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres? irai-je, à mon âge, et dans mon état, chercher fortune à la cour, et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres? Non, madame; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté; mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne seront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos; je ne commencerai vraiment à jouir de moi que quand on ne saura plus que j'existe; or je ne vois pas, dans cette manière de penser, comment le séjour de l'Angleterre me seroit possible; car si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il est de plus très douteux que j'y vécusse dans mon indépen-

dance aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation angloise une liberté qu'elle ne pardonne à personne, et sur-tout aux étrangers, c'est d'en dire le mal ainsi que le bien ; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre mal voulu du peuple anglois. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y fasse détester, ne fût-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire,

Quant à l'édition générale de mes écrits à faire à Londres, c'est une très bonne idée, sur-tout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fit par souscription, elle seroit difficile à faire, et j'en tirerois peu de profit.

Le château de Schleyden, étant moins éloigné, seroit plus à ma portée, et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, seroit dans mon état une grande raison de préférence; mais je ne connois pas assez M. et madame de La Mare pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation; c'est à vous, madame, et à madame la maréchale à me décider là-dessus. A l'égard de la situation, je ne connois aucun séjour triste et vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des sables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées;

mais, sur le seul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troisième asile dont vous me parlez, madame, je suis très reconnoissant de cette offre, mais très déterminé à n'en pas profiter. Au reste, il y a du temps pour délibérer sur les autres; car je ne suis point maintenant en état de voyager; et, quoique les hivers soient ici longs et rudes, je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque, ne présumant pas que le roi de Prusse, dont la réponse n'est point venue, me refuse, en l'état où je suis, l'asile qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le méritoient guère.

Voilà, madame, quant à présent, ce que je puis vous dire sur les soins relatifs à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez de vous souvenir de mademoiselle Le Vasseur l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés, madame. Je bénirois un malheur qui m'a si bien appris à vous connoître, s'il ne m'eût en même temps éloigné de vous.

A M. DE MONTMOLLIN.

Motiers, le 24 août 1762.

MONSIEUR,

Le respect que je vous porte, et mon devoir, comme votre paroissien, m'oblige, avant d'ap-

procher de la sainte table, de vous faire de mes sentiments en matière de foi une déclaration, devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits (sur un réquisitoire calomnieux, dont on n'aperçoit pas les principes détestables).

Il est fâcheux que les ministres de l'évangile se fassent en cette occasion les vengeurs de l'église romaine, dont les dogmes intolérants et sanguinaires sont seuls attaqués, et détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissements; et, comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme, ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, monsieur, avec respect, que, depuis ma réunion à l'église dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu que de garder le silence, et laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par ma religion. Je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte, et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je desire

être toujours uni extérieurement à l'église, comme je le suis dans le fond de mon cœur; et, quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le desiré, je vous proteste, autant pour leur édification et pour l'honneur du culte que pour mon propre avantage, car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, et vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette occasion pour ne donner ni surprise au pasteur que j'honore ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréé, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

A M. JACOB VERNET.

Motiers-Travers, le 31 août 1762.

Je crois, monsieur, devoir vous envoyer la lettre ci-jointe que je viens de recevoir dans l'enveloppe que je vous envoie aussi. Épuisé en ports de lettres anonymes, j'ai d'abord déchiré celle-ci par dépit sur le bavardage par lequel elle commence; mais, ayant repris les pièces par un mouvement machinal, j'ai pensé qu'il pouvoit vous importer de connoître quels sont les misérables qui passent leur temps à écrire ou dicter de pareilles bêtises. Nous avons, monsieur, des ennemis communs qui cherchent à brouiller

deux hommes d'honneur qui s'estiment : je vous répons, de mon côté, qu'ils auront beau faire, ils ne parviendront pas à m'ôter la confiance que je vous ai vouée et qui ne se démentira jamais ; et j'espère bien aussi conserver les mêmes bontés dont vous m'avez honoré et que je ne mériterai point de perdre. J'apprends avec grand plaisir que non seulement vous ne dédaignez pas de prendre la plume pour me combattre, mais que même vous me faites l'honneur de m'adresser la parole. Je suis très persuadé que, sans me ménager lorsque vous jugez que je me trompe, vous pouvez faire beaucoup plus de bien à vous, à moi, et à la cause commune, que si vous écriviez pour ma défense, tant je crois avoir bien saisi d'avance l'esprit de votre réfutation. Sur cette idée, je ne feindrai point, monsieur, de vous demander quelques exemplaires de votre ouvrage pour en distribuer dans ce pays-ci. Je me propose aussi d'en prévenir mes amis en France aussitôt que le titre m'en sera connu, persuadé qu'il suffira de l'y faire connoître pour l'y faire bientôt rechercher.

Je crois devoir vous prévenir que, sur une lettre que j'ai écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, et dont je vous enverrai copie, si vous le souhaitez, au cas qu'elle ne vous parvienne pas d'ailleurs, il a non seulement consenti, mais désiré que je m'approchasse de la sainte table, comme j'ai fait avec la plus grande consolation dimanche dernier. Je me flatte, monsieur, que

vous voudrez bien ne pas désapprouver ce qu'a fait en cette occasion l'un de messieurs vos collègues, ni me traiter dans votre écrit comme séparé de l'église réformée, à laquelle m'étant réuni sincèrement et de tout mon cœur, j'ai, depuis ce temps, demeuré constamment attaché, et le serai jusqu'à la fin de ma vie. Recevez, monsieur, les assurances inviolables de tout mon attachement et de tout mon respect.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, 1^{er} septembre 1762.

J'ai reçu dans son temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étois alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parceque l'ami avec qui vous aviez conféré me marquoit que vous m'écriviez par ce même ordinaire; ce qui me faisoit craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paroît maintenant qu'il n'en étoit rien. Cependant je persiste à croire que, si nous avions à nous marquer des choses importantes, il faudroit prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer, vendredi dernier, la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes, entre autres l'histoire des deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet, et votre réponse. Je suis pénétré de reconnoissance de vous voir rendre de jour en

jour plus estimable et plus respectable un ami qui m'est si cher. Pour moi, je suis persuadé que le poète et le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode. Je comprends qu'ils travailleroient plus à leur aise si je n'avois plus d'amis là-bas. Il me vient journallement de Genève des affluences d'espions qui font ici de moi les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi de vous et de l'autre ami avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut aussi journallement des lettres anonymes, dans lesquelles je reconnois presque par-tout les fades plaisanteries et le goût corrompu du poète. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser et de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en est venu cette semaine une, dans laquelle on cherche, fort grossièrement à la vérité, à me rendre suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *testimonium*. J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur; mais ensuite j'ai pris le parti d'en envoyer les pièces à M. Vernet. Il est clair qu'on cherche

à me brouiller avec notre clergé : très certainement on ne réussira pas de mon côté ; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'ensuite d'une lettre que j'avois écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, j'ai été admis, sans difficulté, et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier, sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en desiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan veniez me voir cette année ; car très certainement il est impossible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et sur-tout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela seroit charmant. Je verserois à loisir mon ame tout entière dans la vôtre, et puis je mourrois sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre dernière lettre, *Avec les notes que vous avez transcrit.* Il faut *transcrites*. C'est une faute que tout le monde fait à Genève. Cherchez ou rappelez-vous les règles de la langue sur les participes déclina- bles et indéclinables. Il est bon d'y penser quand on imprime, sur-tout pour la première fois ; car on y regarde en France : c'est, pour

ainsi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami; l'intérêt que vous prenez à ma gloire doit me rendre excusable; si ma tendre sollicitude pour la vôtre va quelquefois jusqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse; je suppose que vous avez appris que sa majesté consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

A M. PICTET.

Motiers, le 23 septembre 1762.

Je suis touché, monsieur, de votre lettre; les sentiments que vous m'y montrez sont de ceux qui vont à mon cœur. Je sais d'ailleurs que l'intérêt que vous avez pris à mon sort vous en a fait sentir l'influence; et, persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerois pas à vous confier mes résolutions si j'en avois pris quelque-une. Mais, monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie. J'ai été très ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie; je le suis encore; et quoique jusqu'à présent cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettroit pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, monsieur, cette persécution, bien que plus couver-

te, n'a pas cessé. On s'est aperçu que les voies publiques étoient trop odieuses; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sûr sans attirer aux persécuteurs le blâme public; et il faut attendre cet effet avant de prendre une résolution que la rigueur de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cède, sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste, je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie me paroît très périlleux pour moi sans être utile à personne. On a beau se dédire en public, on ne sauroit se dissimuler les outrages qu'on m'a faits; et je connois trop les hommes pour ignorer que souvent l'offensé pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi, aller vivre à Genève n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillants puissants et habiles, qui ne manqueront ni de moyens, ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire: le seul bien après lequel je soupire est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Genève, sur-tout

tant que le poëte y régnera, et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourroit opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, et que même je ne crois pas fort solide; car où le ressort public est usé les abus sont sans remède. L'état et les mœurs ont péri chez nous; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce que j'aurois à dire, je me tais pour jamais; ou, si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, et à la dernière extrémité. Au surplus, ma carrière est finie; j'ai vécu: il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirerois à Genève, j'y voudrois être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public, s'il étoit possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendrait qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, monsieur, mes sentiments les plus secrets et mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état il ne vous paroisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime que je me tiendrois heureux d'en avoir à votre amitié.

AU ROI DE PRUSSE.

Septembre 1762.

SIRE,

J'ai dit beaucoup de mal de vous ; j'en dirai peut-être encore : cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans v^{os} états. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par-là : cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grace, et je n'en demande pas ; mais j'ai cru devoir déclarer à votre majesté que j'étois en son pouvoir et que j'y voulois être ; elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 8 octobre 1762.

J'ai eu le plaisir, cher Moulton, d'avoir ici, durant huit jours, l'ami Roustan et ses deux amis ; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, et tant mieux ; c'est grand dommage de perdre, à parler des malveillants, un temps consacré à l'amitié. Roustan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage, mais que vous profiteriez du loisir de la campagne pour vous y mettre tout de bon. Ne vous pressez point, cher ami, travaillez à loisir, mais ré-

fléchissez beaucoup ; car vous avez fait une entreprise aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense, et comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immortalisé et perdu. Pensez-y bien, vous y êtes à temps encore. Mais si vous persévérez dans votre projet gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus temps de cacher absolument ce qui a transpiré, mais parlez-en avec négligence comme d'une entreprise de longue haleine et qui n'est pas prête à mettre à fin, ni près de là, et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité ; et il n'est pas toujours défendu de la taire quand c'est pour la mieux honorer.

M. Vernet m'a enfin répondu, et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, aussi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte assurément. Mon Dieu, que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire ! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête. Ils avoient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté ; mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc ; ils me mettent fort à mon aise : *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à discerner où portent mes coups ; et je vous réponds que tout rogues qu'ils sont je suis fort trompé s'ils ne les sentent,

Quand on veut s'ériger en juges du christianisme il faut le connoître mieux que ne font ces messieurs ; et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois J. J. Rousseau élevant une statue à son pasteur Montmollin sur la tête des autres ministres , et le vertueux Moultou couronnant cette statue de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume ; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre s'exhale sur le papier , je ne laisserai du moins rien paroître avant que d'en conférer avec vous.

J'avois encore je ne sais combien de choses à vous dire ; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir : ils ont une longue traite à faire , ils vont à pied , il ne faut pas les retenir. Adieu , je vous embrasse tendrement.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers , le 21 octobre 1762.

J'ai eu l'ami Deluc , comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade ; je l'ai soigné de mon mieux , et il est reparti bien rétabli. C'est un excellent ami , un homme plein de sens , de droiture et de vertu ; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié , de l'es-

time, et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait si assommant qu'à Genève: en revanche il m'a laissé ses deux livres; j'ai même eu la foiblesse de promettre de les lire, et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche! moi qui ne dors point! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudroit bien me rapprocher de vos messieurs; et moi aussi je le voudrois de tout mon cœur, mais je vois clairement que ces gens-là, mal intentionnés comme ils sont, voudront me remettre sous la férule; et s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractions de peur que je ne les envoie promener, ils voudront des éclaircissements qui cassent les vitres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes; car très certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus? On commence par brûler le livre, et l'on demande des éclaircissements après. En un mot, ces messieurs, que je croyois raisonnables, sont cafards comme les autres, et, comme eux, soutiennent par la force une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre: ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*; et la criti-

que de Roustan porte à faux à cet égard; mais comme cela n'empêche pas, d'ailleurs, que son ouvrage ne soit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu un écrit dans lequel il me réfute; et c'est pourtant ce qu'il auroit dû faire si je lui avois fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zèle pour la liberté qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles; je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

A M. DE MALESHERBES.

Motiers-Travers, le 26 octobre 1762.

Permettez, monsieur, qu'un homme tant de fois honoré de vos graces, mais qui ne vous en demanda jamais que de justes et d'honnêtes, vous en demande encore une aujourd'hui. L'hiver dernier je vous écrivis quatre lettres consécutives sur mon caractère et l'histoire de mon ame dont j'espérois que le calme ne finiroit plus; je souhaiterois extrêmement d'avoir une copie

de ces quatre lettres, et je crois que le sentiment qui les a dictées mérite cette complaisance de votre part. Je prends donc la liberté de vous demander cette copie, ou, si vous aimez mieux m'envoyer les originaux, je ne prendrai que le temps de les transcrire et vous les renverrai, si vous le desirez, dans peu de jours. Je serai, monsieur, d'autant plus sensible à cette grâce, qu'elle m'apprendra que mes malheurs n'ont point altéré votre estime et vos bontés pour moi, et que vous ne jugez point les hommes sur leur destinée.

Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Mon adresse est à Motiers-Travers, comté de Neuchatel, par Pontarlier; et les lettres qui ne sont pas contre-signées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier.

A MADAME ...

Le 30 octobre 1762.

En m'annonçant, madame, dans votre lettre du 22 septembre (c'est je crois le 22 octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent s'étoient lassés de leurs méchancetés, que le parlement de Paris avoit levé son inique décret, que le magistrat de Genève avoit reconnu son tort, et que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de là, je vois par votre

lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations : le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistances dont je n'ai pas besoin quant à présent ; et comme j'ai toujours compté pour rien , même en santé , un avenir aussi incertain que la vie humaine , c'est pour moi , je vous jure , la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup cependant que je sois insensible aux bontés du roi de Prusse ; au contraire , elles augmentent un sentiment très doux , savoir , l'attachement que j'ai conçu pour ce grand prince. Quant à l'usage que j'en dois faire , rien ne presse pour me résoudre , et j'ai du temps pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanlay , comme elles sont toutes pour votre compte , madame , c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre , auquel j'ai peine à comprendre quelque chose , et qui me surprend à tel point , surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière , que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre ange , on diroit qu'il s'agissoit d'em-

brasser une religion nouvelle , tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes pères et de mon pays , dont on cherchoit à m'exclure : il ne falloit point pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables , je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque la raison ; et je vois encore moins pourquoi , après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les catholiques sans que personne m'en fit un crime , on s'avise tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le parlement de Paris , avec la générosité naturelle à lui et à son parti , saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève , et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles , et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par-là même son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève qui le connoissent ; mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud , que ,

malgré la protection et l'amitié de monsieur le bailli d'Yverdon et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays ; le magistrat municipal de Neuchatel défendit mon livre ; la classe des ministres le déféra ; le conseil d'état alloit le défendre dans tout l'état, et peut-être procéder contre ma personne ; mais les ordres de milord-maréchal et la protection déclarée du roi l'arrêtèrent tout court ; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchoit, et cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'église protestante ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement, en ne m'en présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin, pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir, mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit ; je la regardois comme une protestation nécessaire, et qui auroit son usage en temps et lieu. Quelle fut ma surprise et ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin me déclarer que non seulement il approuvoit que j'approchasse de la sainte table, mais qu'il m'en prioit, et qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le consistoire, pour l'édification de sa paroisse, dont j'avois l'approbation et l'estime. Nous eûmes en-

suite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentiments tels à-peu-près qu'ils sont exposés dans la profession du vicaire , appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'évangile et au christianisme , et ne lui déguisant pas non plus mes difficultés et mes doutes. Lui , de son côté , connoissant assez mes sentiments par mes livres , évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation , n'insista sur aucune explication ; et nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son église. Il faut être opprimé , malade , et croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères.

M. de Montmollin , ayant à justifier sa conduite devant ses confrères , fit courir ma lettre. Elle a fait à Genève un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir et qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers , m'embrassant avec des larmes de joie , et appelant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur et leur père. Il est même sûr que cette affaire auroit des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des ministres sont mécontents. Voilà pour ainsi dire la profession de foi du vicaire approuvée en tous ses points par un de leurs confrères : ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent , les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en

effet; tous veulent absolument des rétractations et des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, madame, à votre avis? Irai-je laisser mon digne pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la censure de ses confrères? autoriserai-je cette censure par ma conduite et par mes écrits? et, démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra, mais je ne serai ni un perfide ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes pères, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'évangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, et que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, et où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité ou de ce que je prends pour elle; et l'on pourroit m'excommunier et me décréter bien des fois avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste, je me consolerais d'une imputation d'hypocrisie sans vraisemblance et sans preuves. Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ses sentiments, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen

chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, madame, ce que vous voulez dire avec votre ange, et ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche tant que les ministres m'ont persécuté; mais quand une fois j'ai été sous la protection du roi, et qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact, mais les traits principaux sont fidèles; car ils ont frappé M. de Montmollin; il les a retenus, et vous croyez bien

que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez pour me taxer d'hypocrisie.

CONVERSATION DE M. DE VOLTAIRE AVEC UN DE SES OUVRIERS
DU COMTÉ DE NEUCHÂTEL.

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neuchâtel même?

L'OUVRIER.

Non, monsieur; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte! Cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER.

• A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, monsieur?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous?

L'OUVRIER.

Oui, monsieur ; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ! ce pied-plat va en carrosse ! Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER.

Oh ! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourroit bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris s'il ne se fût sauvé ; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu, monsieur ! Il a l'air d'un si bon homme ; eh mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout ; et on dit que milord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE.

C'est que milord ne le connoît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurroit, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion, monsieur ! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui ? moi, grand Dieu ! Et qui est-ce qui dit cela ?

L'OUVRIER.

Tout le monde, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! quelle horrible calomnie ! Moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens !

L'OUVRIER.

Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, etc.

AU ROI DE PRUSSE.

Du 30 octobre 1762.

SIRE,

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur ; et je porte un cœur fait pour la reconnaissance ; je viens m'acquitter avec vous , si je puis.

Vous voulez me donner du pain ; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse ; elle n'a que trop fait son devoir , et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe , et vous êtes encore loin du terme : cependant le temps presse , et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout (1).

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses états d'un peuple nombreux dont il soit le père ! et J. J. Rousseau , l'ennemi des rois , ira mourir au pied de son trône.

A MILORD-MARÉCHAL ,

En lui envoyant la lettre précédente.

A Motiers, le 1^{er} novembre 1762.

Je sens bien , milord , le prix de votre lettre à madame de Boufflers ; mais elle ne m'apprend

(1) Dans le brouillon de cette lettre , il y avoit à la place de cette phrase : « Sondez bien votre cœur , ô Frédéric ! vous convient-il de mourir sans avoir été le plus

rien de nouveau , et vos soins généreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre qu'ajouter à mes sentiments. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bontés du roi : mais , pour vous faire mieux sentir l'effet de vos bontés et des siennes , je dois vous avouer que je ne l'aimois point auparavant , ou plutôt on m'avoit trompé ; j'en haïssois un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau , mais un cœur à l'épreuve , qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans , et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais , fussè-je prêt à mourir de faim , j'aimerois mieux , dans l'état actuel de ce bon prince , et ne lui étant bon à rien , aller brouter l'herbe et ronger des racines que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt , à l'insu de lui-même et de tout le monde , aller jeter la pite dans un trésor qui lui est nécessaire , et dont il sait si bien user ! je n'aurois rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse , rétablir ses finances , et revivifier ses états épuisés ; alors , si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés , vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici , milord , une lettre que je vous prie de

« grand des hommes ? » Et à la fin de la lettre , cette autre phrase : « Voilà , sire , ce que j'avois à vous dire : il est donné à peu de rois de l'entendre , et il n'est donné à aucun de l'entendre deux fois , »

lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous, et j'espère que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui est concevable marche avant tout. La lettre ne doit être vue que du roi seul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à Votre Excellence un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu ; ce sont des fruits de mon jardin. Ils ne sont pas si doux que les vôtres : aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes.

Milord, il n'y a pas de jour que mon cœur ne s'épanouisse en songeant à notre château en Espagne. Ah ! que ne peut-il faire le quatrième avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire, et à ne connoître jamais le bonheur de la vie ! Recevez tout mon respect.

A M. DE MALESHERBES.

Paris, 11 novembre 1762.

Je serois, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvoit me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurois fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour

tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à-la-fois m'auroient été plus lucratifs, et m'auroient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les François, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connoissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusements. Envoyez-moi la note de ce que vous desiréz ; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai sans aucune difficulté le paiement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose ; c'étoient des plantes qui vous appartenoient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous ; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avois rassemblé pour moi-même ; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons

ramassé ensemble , ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle , on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie ; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre , que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi , comme vous savez , monsieur , ses herborisations qui lui sont propres ; savoir , les *mousses* et les *lichen*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre , et je vous exhorte fort , quand le temps vous le permettra , d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions , monsieur , étant telles que vous me le marquez , je ne suis assurément pas homme à les désapprouver ; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places , c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talents ; mais quand , après avoir offert à son pays le tribut de son zèle on le voit inutile , il est bien permis alors de vivre pour soi-même , et de se contenter d'être heureux.

A MILORD-MARÉCHAL,

Novembre 1762.

Non , milord , je ne suis ni en santé , ni content ; mais quand je reçois de vous quelque

marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines : au surplus, j'ai le cœur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Madame la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grace, milord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement ne sera obtenu par nul autre. Madame de Boufflers semble oublier, dans cette occasion, le respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devois, peut-être, et je crains que cette affaire ne me brouille avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, milord, si vous songez encore à notre château en Espagne; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît, tout me gêne, tout m'importune : je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous, et, séparé, par d'insurmontables obstacles, du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espère, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le desir d'y venir vous-même

n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet ; et je suis mortifié aussi que vous n'avez aucune réponse de M. Hume. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous, je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Écosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas penser ; j'aimerois autant habiter une ville : c'est assez d'y faire de temps en temps des voyages lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison pour vous y aller voir, et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore long-temps à traîner mes chagrins et mes maux : car cela commence à devenir long, et n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurois tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractère, et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi me fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg que l'impératrice fait proposer à M. d'Alembert d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus que M. d'Alembert avoit de la philosophie, du savoir, et beaucoup

d'esprit; mais que s'il élevoit ce petit garçon, il n'en feroit ni un conquérant, ni un sage, qu'il en feroit un arlequin.

Je vous demande pardon, milord, de mon ton familier; je n'en saurois prendre un autre quand mon cœur s'épanche; et quand un homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter sans être faux: j'en pourrois cependant adopter une auprès de vous, milord, sans courir ce risque; ce seroit celle du bon Ibrahim (1).

A M. MOULTOU.

13 novembre 1762.

Vous ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir; mais votre lettre m'a rendu la vie, et l'assurance que vous me donnez me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination, qui ne connoît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, et qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amari*, dit le poëte; mais moi je dis, *Felix nescit*

(1) Ibrahim, esclave turc de milord-maréchal, finissoit les lettres qu'il lui adressoit par cette formule: « suis plus votre ami que jamais. IBRAHIM. »

amare. Des deux côtés, les circonstances qui ont serré notre attachement l'ont mis à l'épreuve, et lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Montmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez; il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage: pour moi, je ne veux pas faire un pas, ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, et je laisserai vos gens se démener comme ils voudront, sans m'en mêler, ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant, à qui l'on commence par donner le fouet, et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout-à-fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veux donner des éclaircissements; c'est le bonhomme Deluc qui veut que j'en donne; et je suis très fâché de ne pouvoir en cela lui complaire, car il m'a tout-à-fait gagné le cœur ce voyage, et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérois. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le seroit pas non plus de mes éclaircissements. Quoi qu'on fasse, je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a; et quand on me presseroit sur le reste, je craindrois que M. de Montmollin ne fût compromis: ainsi je ne dirai plus rien, c'est un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop d'importance à cette affaire; c'est un jeu de sots enfants dont on se fâche pour un moment, mais dont on ne sait que rire sitôt qu'on est de sang-froid.

Adieu, cher Moultoü.

J'oubliais de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire, par milord-maréchal, des offres très obligeantes, et d'une manière dont je suis pénétré.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, le 15 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, cher ami, une lettre de M. Deluc; que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire, quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi, de mon côté, je lui écrirai en peu de lignes la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parcequ'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi, de mon côté, je ne dirai plus rien; j'en resterai là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche où je saurai si Genève m'est encore quelque chose. Si les Genevois se conduisent, comme ils le doivent, je me reconnoîtrai toujours leur concitoyen, et les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je

ne cesserai point de les aimer ; mais, du reste, mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parceque ma réponse dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire simplement qu'il viendrait me voir ; car, depuis plusieurs semaines, l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps d'écrire : ainsi je n'écrirai à M. Deluc que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Genève, cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera si je suis encore Genevois, ou si je ne le suis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerois tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.

A M. MOULTOU.

Motiers, 25 novembre 1762.

Je m'étois attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer ; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne se passât autrement. Mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire du mal à personne. Je suis charmé de ne m'en être pas départi en cette occasion ; car je vous avoue que la tentation étoit vive. Savez-vous à quel jeu j'ai

perdu M. Marcet? Il me paroît certain que je l'ai perdu. J'aurois cru pouvoir compter sur un ancien ami de mon père. Je soupçonne que l'amitié de M. D. L. m'a ôté la sienne.

Je suis charmé que vous voyiez enfin que je n'en ai déjà que trop fait. Ces messieurs les Genevois le prennent, en vérité, sur un singulier ton. On diroit qu'il faut que j'aïlle encore demander pardon des affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquisition! L'on n'en feroit pas tant chez les catholiques. En vérité ces gens-là sont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien?

Le bon homme dispose de moi comme de ses vieux souliers; il veut que j'aïlle courir à Genève dans une saison et dans un état où je ne puis sortir, je ne dis pas de Motiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon cœur de revoir Genève, et je me sens un cœur fait pour oublier leurs outrages; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grâce ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase ni pour moi ni pour les autres. J'ai l'esprit primesautier, comme disoit Montaigne; passé cela je ne suis rien. Dans un ouvrage fait je ne vois que ce qu'il y a; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux tou-

cher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, et je le gâterai infailliblement, ne fût-ce que parcequ'il s'agit de moi : on ne sait jamais parler de soi comme il faut. Je vois que vous vous défiez de vous ; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peux mieux que vous vous mettre à votre taux. En ceci seulement je jugerai mieux que vous. Faites de vous-même ; vous serez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue ; mais, si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, sur-tout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la dernière fois votre écrit, c'est celle des *Lettres Persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la première fois. Vous y trouverez pourtant quelques fautes de langue. En voici une dans la quarante-deuxième lettre : *Tel que l'on devoit mépriser parcequ'il est un sot, ne l'est souvent que parcequ'il est un homme de robe*. La faute est de prendre pour le participe passif *méprisé*, qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser* qui y est. Les Genevois sont encore fort sujets à faire cette faute-là. Toutefois, si vous voulez absolument m'envoyer votre écrit, faites. Je ne

sais lequel de vous ou de moi me donnera le plus d'intérêt à sa lecture; mais je vous répète que je ne vous y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Prusse et de ma reconnaissance. Mais voudriez-vous que je les eusse acceptées? Est-il nécessaire de vous dire ce que j'ai fait? ces choses-là devroient se deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une chose. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalités dans mes lettres; c'est qu'il y en a beaucoup dans mon humeur, et je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne se règle point sur mon humeur; elle a une règle plus constante; à mon âge on ne change plus. Je serai ce que j'ai été. Je ne suis différent qu'en une chose, c'est que jusqu'ici j'ai eu des amis, mais à présent je sens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaisir qu'*Emile* a le plus grand succès en Angleterre. On en est à la seconde édition angloise. Il n'y a pas d'exemple à Londres d'un succès si rapide pour aucun livre étranger, et, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglois.

A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

Quand je me suis réuni, monsieur, il y a neuf ans, à l'église, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, et je m'en manque.

pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudroient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant ; tout ce qui m'honore et me console déplaît à mes ennemis ; et ceux qui voudroient rendre la religion méprisable sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connoissons trop, vous et moi, les hommes, pour ignorer à combien de passions humaines le feint zèle de la foi sert de manteau ; et l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme et l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espère, monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui, démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parceque je ne suis pas un impie : ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute parcequ'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que, de quelque manière que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que, si toutes deux sont également déstituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte ; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgrâces ; et ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, monsieur, des entretiens sur mon ouvrage (1), je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, et je vous réitère la même chose en sincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même ; et quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jeter du ridicule sur le christianisme, vous sentez en même temps combien cette imputation est ridicule elle-même, puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, et où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai chrétien. Pourquoi les réformés prennent-ils ainsi fait et cause pour l'église romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici ? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manières de penser comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je suis bien persuadé, monsieur, que, si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la profession du vicaire savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou, selon toute apparence, elle eût eu dans sa seconde partie un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant qu'il faille suppri-

(1) Il est question de l'Émile.

mer les objections qu'on ne peut résoudre; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, et me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyants. Toutes les connoissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles que les géomètres ne s'avisent point de supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée; et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir même en matière de religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur; nous n'en serons pas moins vrais croyants, et nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérants pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens la profession de foi du vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avoit qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étoient proposées, sans se fâcher comme si l'on avoit tort, et sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre et sans fondement qu'on m'a faites et qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres les manières de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons

tous unis en Jésus-Christ c'est là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveler, monsieur, la déclaration de la résolution ferme et sincère où je suis de vivre et mourir dans la communion de l'église chrétienne réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgrâces que d'en faire la sincère profession auprès de vous, de trouver en vous mon pasteur, et mes frères dans vos paroissiens. Je vous demande à vous et à eux la continuation des mêmes bontés; et comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

A M. ***.

1762.

En parlant, monsieur, dans votre gazette du 23 juin, d'un papier appelé réquisitoire, publié en France contre le meilleur et le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, et je ne vous en sais pas mauvais gré, je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont ce papier est rempli; et auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire pour avoir composé le livre dont il s'agit, et surtout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis et honnête de se cacher en parlant au public; alors, monsieur, j'ai droit de me

plaindre de ce que vous jugez sans connoître ; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé et un homme de bien porte avec connoissance un jugement si peu équitable sur un livre où l'auteur soutient la cause de Dieu, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières, et dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre, monsieur, est entre les mains du public ; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des chrétiens, qui verront avec surprise et sans doute avec indignation, qu'un disciple de leur divin maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

Je vous prie donc, monsieur, et c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement et si mal parlé ; et, quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur et sans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

A M. LOISEAU DE MAULÉON,

Pour lui recommander l'affaire de M. Le Beuf de Valdahon.

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous, qui savez braver le puissant injuste, et défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite

qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre , et qui ne blesse d'autres lois que celles de l'avarice et de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux et non moins pénétrants, en faveur de deux amants persécutés par un père vindicatif et dénaturé. Ils ont la voix publique; et ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédents; et vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les cœurs sensibles, et qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon. C'est dans une route que vous vous êtes frayée qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-temps annoncé, et qui est seul digne de vous.

A MADemoiselle D'IVERNOIS,

Fille de M. le procureur-général de Neuchatel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour présent de noces.

Le voilà, mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez désiré : s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagère, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cet emblème des liens de douceur et d'a-

mour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, et songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers, le 26 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois sous le couvert de milord-maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous, que, fussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendroient toujours.

Je suis pénétré de reconnoissance et de respect pour le roi de Prusse; mais ses bienfaits, souvent répandus avec plus de générosité que de choix, ne sont pas une preuve bien sûre qu'on les mérite. Si je les acceptois je croirois lui rendre autant d'honneur que j'en recevrois de lui; et je ne suis point persuadé que, par cette démarche, je fisse un si grand déplaisir à mes ennemis.

Je crois, madame, que si j'étois dans le besoin et que j'eusse recours à vous, vous consulteriez plus votre cœur que votre fortune; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrois-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas-là, et que jusqu'ici mes amis ne se

sont point aperçus que j'y aie été , cette délibération me paroît , quant à présent , fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez , dites-vous , à croire que ma lettre à M. de Montmollin étoit peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'étoit ; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet ; mais sur qui ? Si c'est sur MM. d'Alembert et Voltaire , je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation.

Il étoit inutile que cette lettre courût , et je ne l'ai jamais montrée à personne. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée , et je vous l'ai dit ; cela n'emportoit pas la nécessité de vous la transcrire , puisque cette pièce , ayant fait ici son effet , n'importe , au surplus , ni à vous , ni à moi , ni à personne. Cependant , puisqu'elle vous fait plaisir ; la voilà telle que je l'ai écrite , et que je l'écrirois tout-à-l'heure si c'étoit à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis , mais non pas des lois. Je veux bien qu'ils me conseillent , mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné , madame , remplir avec moi le soin de l'amitié ; je vous en

remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore : car je n'aimerois pas être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, madame ? Il me semble pourtant que les droits et les devoirs de l'amitié devoient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, et ne verrai-je jamais vos plaisirs, ou ceux des personnes qui vous approchent ? Vous n'avez pas besoin de mes conseils, je le sais ; mais j'aurois le plaisir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverois, je m'attendrirois, je m'égaierois de votre joie, et tous mes maux seroient oubliés.

Je n'ai jamais songé à vous demander, madame, si l'on avoit rendu à M. le prince de Conti la musique que j'avois copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur.

A M.

CURÉ D'AMBÉRIER EN BUGEY (1).

Motiers-Travers, le 30 novembre 1762.

Je n'aurois pas tardé si long-temps, monsieur, à vous témoigner ma reconnoissance des soins et

(1) Mademoiselle Le Vasseur, partie en juillet 1762, par le carrosse de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de M. Rousseau, alors en Suisse, fut insultée par deux jeunes étourdis, que M. le curé d'Ambérier ne parvint à

des bontés que vous n'avez cessé d'avoir pour ma gouvernante durant son voyage de Paris à Besançon, si je n'avois égaré votre adresse qu'elle me remit en arrivant, et en me rendant compte de toutes les obligations que nous avons elle et moi à votre humanité et à votre charité. J'ai retrouvé cette adresse hier au soir, et je me hâte de remplir un devoir qui m'est cher, en vous faisant d'un cœur vraiment touché les remerciements de cette pauvre fille et les miens. Je voudrois être en état de rendre ces remerciements moins stériles, en vous marquant par quelque retour que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occasion s'en présente, je vous demande en grace de ne pas oublier le citoyen de Genève, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. Recevez, monsieur, les respects de mademoiselle Le Vasseur, et ceux d'un homme qui vous honore.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, 19 décembre 1762.

Mon cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien. Les effets d'une fièvre causée par un grand rhume se sont fait sentir sur la partie foible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me lève pourtant, et

contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du bureau. Sensible à ce service, l'obligée se fit connoître à son protecteur, et lui demanda avec instance et son nom et son adresse. C'est à cette occasion qu'ont été écrites les trois lettres adressées à M....., curé d'Ambérier.

je sors quand le temps le permet ; mais je n'ai ni la tête libre ni la machine en bon état. La rigueur de l'hiver peut causer tout cela : je suis persuadé qu'aux approches du temps doux je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Genève : il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller parceque vous y êtes ; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste, ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi : que m'importe le reste ? Nous verrons, au surplus, ce qu'ils ont à me dire : pour moi , je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager plutôt que par la poste, afin que, si vous avez quelque chose à m'envoyer, vous en ayez la commodité. Du reste, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention étoit de le quitter un jour : nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvoit transpirer chez quelqu'un de ces messieurs, peut-être ne chercheroient-ils qu'une occasion de vous prévenir ; et il est bien difficile qu'ils ne trouvassent pas cette occasion dans l'écrit en question s'ils l'y vouloient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela. Il faut quitter et non pas se faire renvoyer.

Je crois que milord-maréchal pourroit aller dans quelque temps à Genève, voir milord Stanhope. S'il y va, allez-le voir, et nommez-vous. C'est un homme froid qui ne peut souffrir les compliments, et qui n'en fait à personne; mais c'est un homme, et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste, ne parlez à personne de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le secret, mais il n'en a parlé qu'à moi; ce qui me fait croire ou qu'il a changé de sentiment ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moulou: je compte les heures comme des siècles jusqu'à la belle saison.

A M. D'ALEMBERT.

Ce 27 décembre.

Je suis sensible, mon cher monsieur, à l'intérêt que vous prenez à moi; mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot, et j'aurois grand regret aux moments que tout cela vous a fait perdre sans le témoignage d'amitié qui en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire, je vous en prie de-rechef; je vous en suis aussi obligé que si elle étoit terminée, et je vous assure que l'expulsion de Palissot, pour l'amour de moi, me feroit plus de peine que de plaisir. A l'égard de Fréron, je n'ai rien à dire de mon chef, parceque la cause est commune; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que votre mépris l'eût plus mortifié que vos

pursuites, et que, quel qu'en soit le succès, elles lui feront toujours plus d'honneur que de mal.

J'ai écrit à M. de Tressan pour le remercier et le prier d'en rester là. Je vous montrerai ma réponse avec sa lettre à notre première entrevue. Je ne puis douter que je ne vous doive tous les témoignages d'estime dont elle est remplie. Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour le bien réel qu'il m'a fait? Je vous remercie et vous embrasse de tout mon cœur.

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

213378







